

TOME I – VOLUME 2

1958

Mois de JANVIER

Implantation du Bataillon de Corée à la date du 1^{er} Janvier 1958

	<u>LIEUX</u>	<u>OFFICIERS RESPONSABLES</u>
P.C.	OUED-ZENATI	Lieutenant-Colonel de SEZE
CCAS	OUED-ZENATI) Ferme KIFFAN () Ferme LECCA	Capitaine DUBOIS
1 ^{ère} Cie	RENIER) Poste DAVRIEUX-SUD () Poste DAVRIEUX-NORD	Capitaine FUCHS
2 ^{ème} Cie	RAS-EL-AKBA/village) Bordj de RAS-EL-AKBA (	Capitaine DELHOMME
3 ^{ème} Cie	MONTCALM) Poste d'AIN-ARKO () Poste de BIR-AMAR) Poste d'AIN-TRAB () Fermes : NINA-BALTA) ZITOUNI-SELLAOUA () EL AFFAF-BENREAB	Capitaine DETOUILLO
4 ^{ème} Cie	PA 2) PA 3 () Ferme DELRIEU	Capitaine SIEFFERT

Nota (1) : Les fermes : GUENAFED – BIR KRATES – ZEHANA sont situées dans le Sous-quartier voisin d'AIN-ABID, mais sont protégées par des détachements du Bataillon de Corée.

Nota (2) : La 5^{ème} Cie a été dissoute avec effet du 1^{er} Novembre 1957

CIRCONSCRIPTIONS

MILITAIRES D'ALGÉRIE



X^o Région militaire

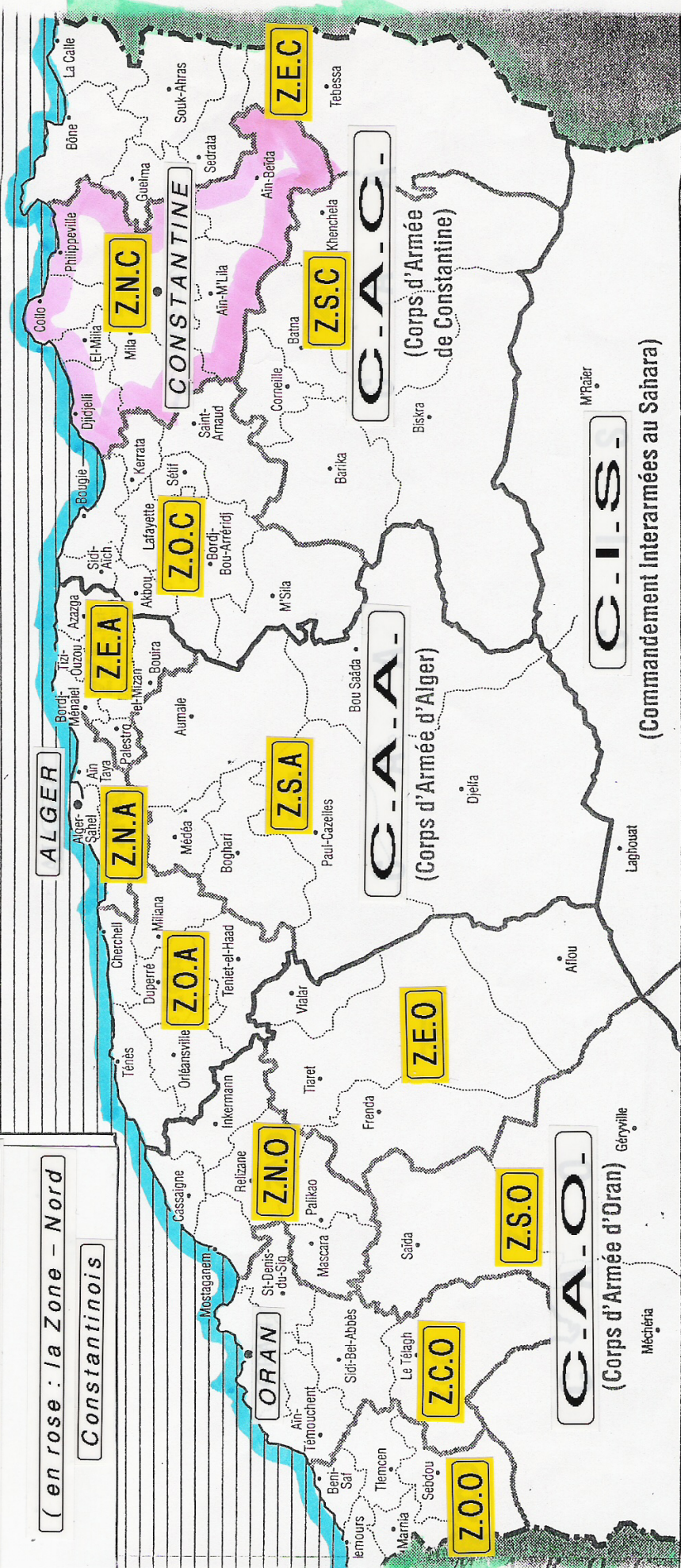
3 Corps d'armée

(en rose : la Zone - Nord

Constantinois

M e r

M é d i t e r r a n é e



03.01.1958 * La 1^{ère} Cie, commandée par le Capitaine FUCHS accroche une bande rebelle dans l'OUED-CHERF.

Au cours de l'engagement, le 1^{ère} classe J. SIROUET (de LUCON) est blessé par balle à l'artère fémorale. Evacué par hélicoptère, il décède pendant son transfert.

* Le Peloton des élèves-gradés, aux ordres du Sous-Lieutenant GUERARD, est envoyé en renfort de OUED-ZENATI.

Le Caporal Jean-Pierre PURPURA est tué au cours de l'action.

Le Sergent-Chef MOGNOLLE, le Sergent TACHE, les soldats MATTRAY et BELLIER sont blessés.

Le nom de Jean-Pierre PURPURA sera donné, ultérieurement, au poste tenu par une section de la 4^{ème} Compagnie du Bataillon, à AIN-EL-BORDJ (Ferme VINCENT).

AIN-EL-BORDJ est situé à 7 km au sud d'AIN-ABID, à proximité du chemin reliant OUED-RAHMOUN à AIN-ABID, via SIGUS.

* Une ambulance du Bataillon, escortée d'un scout-car, est mitraillée sur la route de CONSTANTINE, mais ne subit pas de dégâts et peut continuer sa route.

04.01.1958 Le Sous-Lieutenant Jean-Claude MARTIN, parti en permission en métropole, réintègre le Bataillon.

05.01.1958 Anecdote :

Le soldat Roger-Claude LEROY, appelé de la classe 57-2-A, rejoint le Bataillon à OUED-ZENATI, après avoir effectué ses classes au 3^{ème} Zouaves, à BOUGIE. Cette affectation était d'ailleurs prévue dès son appel sous les drapeaux, puisque sa feuille d'incorporation portait la mention « B.C. » pour « Bataillon de Corée ».

Il a conservé, par écrit, quelques souvenirs de son arrivée, de son accueil et de sa présence au sein du Bataillon :

- un des sous-officiers responsables du convoi de transport répond, sans doute pour le rassurer, à sa demande d'information sur l'ambiance de l'unité qu'il rejoint : *« les accrochages sont permanents, mais c'est pas grave, les morts sont remplacés »*.

- Installé dans l'ancienne école du bourg, il doit monter la garde le soir de son arrivée. Il entend pendant la nuit, une série de bruits bizarres, évoquant des craquements de bois sec et pouvant indiquer une approche de rebelles en rampant. C'est, évidemment, plutôt impressionnant lorsque le futur combattant ignore qu'il s'agit de cigognes qui ont installé leurs nids à proximité et qui s'agitent.

- Plus sérieusement, quelques jours après son arrivée il reçoit son baptême du feu. De garde, il quitte l'installation où il se trouvait (une sorte de guérite) pour effectuer une ronde à la tombée de la nuit sur la terrasse où elle est installée. A peine s'est-il éloigné que les rebelles effectuent des tirs de harcèlement, bien réels, qui atteignent à plusieurs endroits l'installation qu'il vient de quitter.

- Son camarade André GUIBLIN était chauffeur du Colonel de SEZE. C'était aussi un caricaturiste redoutable. Il avait réalisé, à l'insu du Chef de corps, une caricature appuyée de ce dernier, ce qui avait été facilité par son apparence et son comportement habituel : moustache, monocle, stick de commandement, attitude aristocratique et un peu dédaigneuse.

Le dessinateur avait laissé son dessin plié en quatre dans la poche de son imperméable militaire, accroché à côté de celui de son colonel. Par inadvertance, ce dernier en quittant son bureau avait endossé celui d'André GUIBLIN. Le Colonel avait été très surpris, peu après, de retirer de sa poche, à l'occasion d'une réception à CONSTANTINE, son portrait très caricaturé et, à son retour à OUED-ZENATI, il avait demandé quelques explications à l'artiste.

- Au moment de sa libération, en Novembre 1959, le Caporal LEROY se verra proposer, par le Commandant-major du Bataillon, à l'occasion de la remise de son certificat de bonne conduite :
 - soit de rester dans l'armée, sous contrat, assorti de la promesse d'un grade supérieur,
 - soit de s'installer en ALGERIE, avec l'aide financière de l'Etat, en bénéficiant d'un prêt au taux de 1 %,
 - soit de contracter un engagement dans les CRS, sur la base d'une rémunération mensuelle de 500 francs.

Le Béret Noir LEROY préféra suivre le sort des autres libérables de sa classe et choisit de rejoindre sa famille en métropole.

Il est probable que ce genre de proposition aux libérables a été fréquent.

* Un véhicule 4 x 4 de la CCAS, dans la soirée, entre la ferme LECCA et OUED-ZENATI -et à 1 km de cette ville- tombe dans une embuscade tendue par une dizaine de rebelles qui rafalent le véhicule, puis l'attaquent à la grenade :

- l'Adjudant-Chef LE BEUHAN, le Sergent PILER et le soldat LECONTE sont blessés,

- le soldat René THIBAULT, qui venait tout juste d'arriver au Bataillon, a les jambes arrachées par l'explosion de la grenade et succombe.

Selon son camarade Jacques GROSOS il aurait dû, après ses classes à BOUGIE, arriver au Bataillon deux mois plus tôt mais, malade, il avait été contraint de faire un séjour à l'Hôpital d'ALGER.

Le bruit a couru que la grenade aurait été tirée par un fusil français « MAS 51 » et qu'elle aurait été d'un type de munition moderne dont le Bataillon n'était pas encore doté.

* Désertion de trois harkis de la garde de la ferme de KEHALCHA-KEBAR dépendant de la SAS d'AIN-ABID

Les explications fournies par le propriétaire de la ferme, Monsieur DELASSALE et son gérant, Monsieur MATHIS-ELAGERE, sont contradictoires et conduisent à une énigme que l'encadrement de la SAS d'AIN-ABID essaye de résoudre : la serrure de la porte d'entrée du poste de garde n'a pas été forcée, il y a donc eu nécessairement complicité par ouverture volontaire de la porte. D'autre part, les harkis disparus auraient dû recevoir leur paye mensuelle le surlendemain. Ils s'en sont curieusement privés !

Monsieur DELASSALE a déclaré avoir été réveillé par un bruit, être allé sur son balcon et avoir alors entendu une sommation de ne pas bouger sous peine de mort. Quoique ancien officier de l'Armée française, il n'a pas donné l'alerte, même s'il a affirmé (après un temps de réflexion) avoir envoyé plusieurs fusées que les sentinelles de la SAS d'AIN-ABID n'auraient pas vues, sans doute parce qu'elles étaient endormies (?).

La 2^{ème} Cie du Bataillon, commandée par le Capitaine DELHOMME, participe à la poursuite aussitôt engagée, l'option « fuite vers le nord des déserteurs » ayant été retenue. La fouille du MAAZELA et de l'OUM-SETTAS par les Bérêts Noirs n'apporte aucun résultat, malgré le bouclage de la zone des recherches par les éléments de la SAS.

Le fin mot de l'histoire sera plus ou moins connu plusieurs mois plus tard : le propriétaire de la ferme aurait manqué de courage et n'aurait pas voulu risquer des ennuis en donnant l'alarme au moment de la désertion.

En fait, un seul harki a trahi et a ouvert la porte : un cousin, déjà engagé dans la rébellion, de l'un des déserteurs, un nommé CHAOUA LAKDAR a emmené les trois hommes vers l'OUM-SETTAS. Sans doute pour montrer la vigueur de son engagement il a assassiné, en l'égorgeant, son cousin. Le gérant de la ferme, qui quittera son travail quelques mois après les événements décrits ci-dessus, confirmera les défaillances et les mensonges du propriétaire européen.

09.01.1958 Des éléments du Bataillon participent à l'opération BRAVO, placée sous l'autorité du Lieutenant-Colonel de SEZE.

Son objet est le contrôle d'une partie de la région d'AIN-ABID (cette dernière est militairement rattachée au quartier de OUED-ZENATI et les postes d'AIN-EL-BORDJ, situé sur la piste d'AIN-FAKROUN à AIN-ABID et de la SAS d'OULED-NACER sont protégés par le Bataillon).

La section de la 3^{ème} Cie basée à BIR-AMAR, participe à l'opération. Les archives personnelles du Chef de poste en ont gardé la trace :

« Le Sous-Lieutenant HERMELINE est venu de MONTCALM apporter les instructions pour l'opération envisagée. Départ à 2 h.30 en camions de la 3^{ème} Cie, venus chercher dix hommes et cinq harkis de BIR-AMAR. La concentration a lieu à la ferme BALTA où je retrouve la section BODIN et la section VALLERE, soit un effectif de quarante cinq hommes. Je suis responsable de l'articulation, mon indicatif radio est : « AURIQUE NOIR MOBILE ». Mission : « se porter au signal du KEF-EL-AMAR, se mettre en position de bouclage face au sud et attendre les ordres ».

La progression à pied, de BALTA à la mechta détruite d'EL HASSI s'effectue normalement puis, après un franchissement d'oued, il faut escalader les falaises escarpées. Je laisse le groupe VALLERE sur un premier piton et continue de grimper jusqu'à mon emplacement.

Dès notre arrivée sur place, le brouillard apparaît très dense, interdisant toute visibilité et retirant toute efficacité au bouclage. A l'arrivée du jour, nous sommes physiquement (et réellement) dans les nuages. Il fait froid. Dès que le vent tombe, il commence à pleuvoir. A 8 heures, ouverture du réseau radio pour l'établissement de liaisons avec Autorité (c'est le Colonel en personne qui commande l'opération). Assez rapidement, celle-ci est démontée et je reçois l'ordre, par radio, de rejoindre un point d'embarquement. Je n'arrive pas à joindre le groupe VALLERE pour l'informer, ma liaison intérieure sur 536 ne fonctionne pas (les postes radio du Bataillon sont en général vieux, usés et tombent régulièrement en panne). Nous sommes obligés de patrouiller pratiquement sans visibilité pour retrouver VALLERE, ce qui exige de gros efforts, le terrain étant très difficile et accidenté. Ce fait entraînera une perte de temps d'environ 2 heures et je ne peux fouiller la mechta EL HAOUES, ce qui était ma mission secondaire. Plus tard, je signale par radio un groupe de suspects dans le lointain, s'éloignant de moi, mais le Colonel me répond que ce n'est pas à moi de m'occuper de ça.

Les camions une fois retrouvés, nous embarquons et allons par la piste jusqu'à AIN-EL-BORDJ. Je remarque que deux canons de 105 sont pointés en direction de la DJEFFA en appui éventuel.

Nous faisons halte au centre de tri où des centaines d'individus mâles attendent la vérification de leur identité. Je signale à l'O.R. que se trouvent, là, le père de mon harki « enlevé » et un certain DIR AISSA qui serait collecteur.

Nous passons devant une compagnie du 14^{ème} RCP, mon ancien régiment, qui participe également à l'opération. Il me semble que les tenues vestimentaires des paras donnent une impression d'« usure ».

11.01.1958 La justice française a la réputation, dans les rangs de l'Armée, de manquer de fermeté à l'égard des rebelles, ce qui est du plus fâcheux effet vis-à-vis des populations tant arabes qu'européennes : le chef PERCEVAULT, qui commande la brigade de gendarmerie d'AIN-ABID, confie au Médecin-Aspirant STEU qu'il vient de rencontrer un nommé CHOUBA, antérieurement capturé les armes à la main, se promenant librement en ville et qu'un autre indésirable, qui avait été arrêté comme faisant fonction d'agent de police dans les rangs de la rébellion (sa mission étant d'amener au juge rebelle les « délinquants » du village), venait d'être vu circulant librement dans le bourg.

21.01.1958 Début de l'opération « LIMA 2 » dans la région de RENIER :

L'objectif assigné aux éléments engagés est la recherche, la fouille et la destruction d'une grotte.

Pour le Bataillon, interviennent : les 1^{ère} et 2^{ème} Compagnies, l'équipe de l'O.R. et la police des Renseignements Généraux de OUED-ZENATI.

Les soldats ont remarqué que le commandant de la 2^{ème} Cie (seule compagnie opérationnelle du Bataillon) fait fréquemment l'objet de remarques de la part du Chef de corps et passe pour ne pas être « bien en cour ».

22.01.1958 Poursuite de l'opération engagée la veille, suivie de son démontage.

Le résultat n'est pas connu.

23.01.1958 Le Colonel commandant le Secteur de CONSTANTINE effectue une inspection des installations du Bataillon.

24.01.1958 Participation du Bataillon à une opération importante dans l'OUED-CHERF, avec le concours de troupes venues de GUELMA.

La 2^{ème} Cie quitte son cantonnement à 2 h. du matin, ratisse la zone d'intervention toute la journée et passe la nuit sur le terrain. Il fait très froid.

Son retour à RAS-EL-AKBA s'effectue le 25 Janvier à 21 h.

Une bande de cent H.L.L. a été anéantie au cours de l'opération. Le « commando d'Extrême-Orient » qui accompagne le 1^{er} R.E.P., depuis le début du mois se distingue particulièrement en récupérant quinze armes dont une mitrailleuse (ce qui lui vaudra une lettre de félicitations du Général commandant le Corps d'Armée de CONSTANTINE).

La part prise par notre Unité dans le résultat global n'est pas connue.

27.01.1958 La 2^{ème} Cie quitte, à titre définitif, RAS-EL-AKBA pour la ferme LECCA, au sud de OUED-ZENATI.

Elle est remplacée par une section de la 1^{ère} Cie, aux ordres du Sous-Lieutenant LEGRIS.

30.01.1958 Une sortie « de pacification » est confiée à la 3^{ème} Cie qui doit parcourir la région située à l'ouest de MONTCALM.

La progression est très difficile car les pistes sont impraticables à cause de la pluie et de la boue. Les camions s'embourbent : GMC, 6 x 6 et surtout GMC blindé du Sergent-Chef ROBIN. Il faut, à de nombreuses reprises, pousser, treuiller, apporter des cailloux sur la piste. Les individus mâles de la mechta BIR-SIAR sont réunis pour être contrôlés et pour entendre un discours, en arabe, du maire de MONTCALM, les exhortant -notamment- à fréquenter le marché de la ville.

Le Caporal-Chef FACQUEUR -en patrouille de protection- signale que deux rebelles, en treillis sous leur djellaba, ont fui à son approche et ont tiré sur lui. Il a riposté et pense avoir blessé probablement un des tireurs, mais ce dernier n'a pu être retrouvé. Les contrôles et fouilles, notamment d'une mechta où une noce se préparait à l'évidence étant donné la présence de tissus multicolores, contrarient un peu les bénéfices de l'action psychologique sur les populations civiles, objet du déplacement de ce jour.

Un engagé arabe du Bataillon commet quelques excès de comportement : il menace les civils, tord le cou à une dinde, trépigne en hurlant « voilà aux fellaghas ce que je leur fais ». De nombreux civils sont embarqués dans les camions pour être interrogés à MONTCALM.

31.01.1958 **Information générale**

Une Loi-cadre sur l'Algérie est adoptée, après avoir été très amendée .

L'Algérie est confirmée comme étant partie intégrante de la République Française, mais la France reconnaît et garantit la « personnalité algérienne », les droits de chaque communauté devant être respectés.

Le F.L.N. déclare qu'il rejette cette initiative.

Mois de FEVRIER

01.02.1958 * La jeep du Lieutenant CEILLER, O.R du Bataillon et sa protection se heurtent à une embuscade sur la RN 20, entre AIN-REGADA et OUED-ZENATI.

L'élément attaqué riposte vigoureusement, désorganise les agresseurs et passe en force. Puis, faisant demi tour, revient sur les lieux de l'embuscade et tente de rejoindre les H.L.L. qui se sont enfuis.

* Opération ratissage de la 2^{ème} Cie dans la région comprise entre OULED-RAHMOUN, SIGUS et BOU-NOUARA.

Un collecteur de fonds rebelle est abattu. Un fusil de chasse et une somme d'argent sont récupérés.

06.02.1958 * Opération LIMA 3, à 4 km de OUED-ZENATI, à laquelle participe un élément du Bataillon.

Le résultat n'en est pas connu.

* Coup de main de la 2^{ème} Cie aux ordres du Sous-Lieutenant MARTIN, à proximité de OUED-ZENATI. Trois suspects sont abattus.

07.02.1958 * Inspection par le Commandant COURBET, Commandant en second du Bataillon, des postes tenus par la 3^{ème} Cie.

Cet officier est réserviste « Dans le civil », il est directeur de la concession SIMCA de CONSTANTINE.

Dès son arrivée au Bataillon, au mois de Juillet 1957, les soldats l'ont, bien entendu, surnommé « l'Amiral ».

- * Formation et départ d'un commando de la 2^{ème} Cie pour une intervention opérationnelle urgente à ROBERTSAU (région de JEMMAPES). L'opération se prolongeant, le retour du commando à son cantonnement s'effectuera le 9 Février.

08.02.1958 Information générale

Les rebelles de l'A.L.N. tirent à la mitrailleuse depuis SAKHIET-SIDI-YOUSSEF, en territoire tunisien, sur un avion français volant au dessus de l'Algérie et l'abattent. Une escadrille française de vingt cinq avions intervient, dans le cadre du droit de suite (c'est-à-dire : droit de poursuivre un ennemi qui a franchi la frontière et s'est ensuite retiré derrière elle), et détruit le nid de mitrailleuses, ainsi que le cantonnement des rebelles hébergés par la Tunisie. Des camions du Croissant rouge tunisien sont touchés au cours de l'opération.

Cette opération, sur la frontière, est à rapprocher de l'opération du 11 Janvier dernier, au cours de laquelle trois cents rebelles, venus de Tunisie, ont attaqué -en Algérie- une patrouille française, tuant quatorze soldats français et emmenant cinq prisonniers en Tunisie.

Le retentissement international, très orchestré y compris aux Etats-Unis, de l'affaire de SAKIET est considérable et la France fait l'objet de critiques unanimes.

11.02.1958 * Participation du Bataillon à l'opération OK à 7 km d'AIN-ABID.

*** L'embuscade du Pont du Caroubier.**

Un véhicule de la SAS de RAS-EL-AIOUN tombe dans une embuscade à dix km d'AIN-REGADA, au passage d'un petit oued, au lieudit « Le Pont du Caroubier », un sale coin.

Les pertes françaises sont de sept tués (pour le Bataillon : le Caporal-Chef TAFFARY, Ancien de Corée et le 2^{ème} classe Guy MONSENERGUE), deux blessés, un disparu.

TAFFARY profitait du véhicule de la SAS pour descendre à OUED-ZENATI faire vacciner son chien « Sultan », frère de « Grisby », qui lui avait été donné par J.C. MARTIN et un petit chacal qu'il élevait. Ces animaux seront, d'ailleurs, égorgés par les rebelles.

Le Capitaine BOULZE, patron de la SAS d'AIN-ABID proche de la SAS de RAS-EL-AIOUN, communique à ses cadres, vers 20 heures, l'information et les précisions qui sont en sa possession : les fellaghas étaient fortement armés : FM, pistolets-mitrailleurs et fusils 303. Ils ont achevé la plupart des blessés, dont le médecin VALENTE (qui avait reçu un projectile dans le genou), d'une balle dans l'oreille. Les armes ont été volées par les rebelles ; un des assaillants a été tué et serait originaire d'AIN-ABID.

L'Aspirant VALENTE était un jeune médecin militaire détaché à la SAS de RAS-EL-AIOUN, marié et père de famille. Il devait partir prochainement en permission et il ne lui restait plus que quelques mois de Service à accomplir.

Un des deux blessés, SOURDIN, employé civil à la SAS de RAS-EL-AIOUN, qui était venu le matin même acheter de la vaisselle à AIN-ABID et avait échangé des propos avec l'Adjudant-Chef DUCLOUX et M. BIZON, employé civil à la SAS, a reçu une balle dans le ventre.

Le médecin STEU a relaté, en détail, ces événements dans son ouvrage « **La Malguerre-Chronique irrémédiable** » (op. cit.-page 138).

L'embuscade fait l'objet d'une information à la radio nationale en France. Pour sa part, la « Dépêche de Constantine » publiera l'article suivant, sous le titre « *un véhicule de la SAS de RAS-EL-AKBA* (c'est une erreur du journaliste, il s'agit bien de RAS-EL-AIOUN) *se heurte à une embuscade – 7 militaires tués – 2 blessés* » :

« Mardi après-midi, entre 16 h. et 16 h. 30, un véhicule de la SAS de RAS-EL-AKBA, qui circulait sur la piste de RAS-EL-AKBA à AIN-REGADA, s'est heurté à une embuscade rebelle, au lieu-dit « Le Pont du Caroubier » à 10 km au nord-ouest de OUED-ZENATI.

Les hors-la-loi évalués à une vingtaine d'hommes ont déclenché une fusillade qui a surpris les occupants du camion.

Sept hommes, parmi lesquels des militaires du Bataillon de Corée, des moghazni et le médecin-auxiliaire de la SAS, ont été tués. Deux autres militaires ont été blessés ».

Un autre quotidien d'Algérie précise (à la date du 13 Février 1958) :

« Ce guet-apens porte à quatorze le nombre des embuscades qui, au cours des cinq dernière semaines, ont coûté aux militaires 93 morts, 24 disparus et 79 blessés. Bilan jamais atteint en Algérie depuis plus de 18 mois. »

Dès que la nouvelle de l'embuscade parvient au Bataillon, le Peloton d'élèves gradés et la 2^{ème} Cie sont engagés sur les lieux de l'embuscade pour tenter d'intercepter le groupe rebelle, malgré la nuit.

A un certain moment, le Commandant de compagnie estimant un tir d'artillerie souhaitable communique par radio les coordonnées du tir demandé. Le Sous-Lieutenant Jean-Claude MARTIN, adjoint au Commandant de compagnie, qui se trouvait à proximité immédiate, se rend compte que le tir était demandé sur la position même du P.C.-Compagnie (à la suite d'une erreur de lecture de la carte ou pour toute autre raison) et demande « in extremis » -de sa propre autorité- aux artilleurs que le tir soit modifié !

Le groupe des rebelles n'est pas rejoint.

Compte tenu de la dangerosité du passage dit « du Pont du Caroubier », où a eu lieu l'embuscade, les convois, ou les véhicules, devaient stopper avant de s'engager afin que les soldats en descendent et « ouvrent la route » à pied sur la piste où ils étaient moins vulnérables.

Le bruit a couru, au Bataillon, que le camion de la S.A.S. avait franchi le « Pont du Caroubier » sans s'arrêter.

Le nom du Caporal-Chef TAFFARY, qui sera décoré de la Légion d'Honneur à titre posthume, sera donné au P.A. 3 (point d'appui de la 4^{ème} Cie à laquelle il appartenait). Le Général de Corps d'Armée de LANGLADE présidera la cérémonie d'inauguration de la plaque rappelant le souvenir de Maurice TAFFARY. Un piquet d'honneur constitué de « Bérêts Noirs » du P.E.G. et commandé par le Sergent CHESSEBOEUF sera détaché de OUED-ZENATI pour rendre les honneurs au Général (un poste « Didier de LANGLADE existait d'ailleurs dans la région de RAS-EL-AIOUN. Il portait le nom d'un Sergent-Chef, militaire de carrière, tué au combat et fils du Général de LANGLADE).

L'Adjudant-Chef Georges GALISSON, un Ancien du Bataillon en Corée, Indochine et Algérie, évoque Maurice TAFFARY :

« Je ne me souviens plus si mes premiers contacts avec TAFFARY datent de la Corée ou de l'Indochine mais, en tout cas, c'est au quartier TESTANIERE à CONSTANTINE que je le retrouve. Nous appartenons à la 1^{ère} Cie du Bataillon commandée par le Lieutenant CHEZEAU, jeune officier qui n'a pas encore baroudé, mais qui possède une excellente formation.

Je suis Chef de section et, dans la section, TAFFARY est « Chef de pièce ». Il a donc sous ses ordres trois hommes dont l'un est tireur au fusil-mitrailleur.

Fin 1955, les populations arabes n'avaient pas encore fait l'objet de regroupement. Il y avait donc de nombreux villages habités, disséminés dans la nature. Le plus souvent, nous étions employés à des opérations de nomadisation, seuls à l'échelon « section » pendant un ou deux jours, avec maintien du contact radio avec le P.C.

Pendant ces opérations, j'apprends à connaître TAFFARY qui, en marchant à côté de moi, me fait ses confidences. Confié par l'Assistance Publique à des parents « adoptifs », il a toujours travaillé dur, à la ferme. Il connaît l'usage de la faux, de la fourche et de la serpe et sa jeunesse, passée à la campagne, lui a donné un formidable sens du terrain et du camouflage qu'il utilise à la perfection. Sur un geste de son Chef de section, il comprend tout et sait positionner son FM là où il faut.

C'est un gars solide, jamais fatigué, jamais malade, parfait fantassin, qui a le respect de celui qui le commande et de la mission qui lui est dévolue.

A CONSTANTINE, notre cantonnement en centre-ville offrait bien des avantages, qui rappelaient les charmes du temps de paix : cafés, restaurants, cinémas et notre vie quotidienne était très éloignée de celle que nous avons connue en Corée. Nous étions les « Bérets Noirs ».

Parfois, il nous a fallu intervenir pour le maintien de l'ordre en ville. Notamment, nous avons « encerclé » une nuit une grande partie du quartier « indigène », notre mission explicite consistant à fouiller les logements et à regrouper les hommes dans la rue.

Ce genre de travail n'a pas la faveur des soldats qui préfèrent laisser œuvrer la police. L'ambiance est à la bousculade, aux cris, aux pleurs. Pour un chef responsable, il est très difficile de garder le contrôle des troupes. Mais, en toutes circonstances TAFFARY conservait le plus grand calme.

Je me souviens, en particulier, d'un épisode de bouclage en centre-ville, en milieu de journée. TAFFARY avait pour mission, avec sa pièce, d'interdire toute circulation dans une rue. Il est plus calme que jamais. Je suis à quelque distance et j'entends le bruit d'une rafale de P.M. : TAFFARY vient de tirer en l'air. La foule, surtout des Pieds-Noirs, recule en désordre. Il me fournit l'explication suivante : « la foule était de plus en plus agressive et une femme était particulièrement excitée. Elle a crié qu'elle s'appelait « PAPON ». PA-PON, PA-PON, qui c'est ça PA-PON ? »

Connaissant le nom du Préfet de Région, précisément « PAPON », j'ai rapidement saisi l'ennui de la situation décrite et j'ai toujours pensé que notre nouvelle affectation dans la région de OUED-ZENATI (en dehors de CONSTANTINE) avait un rapport avec cet incident.

A l'occasion d'une permission dans mon pays d'origine, en Bretagne, je décide d'aller rendre visite à quelques familles de camarades. TAFFARY m'avait donné son adresse à BINIC, petit port près de SAINT-BRIEUC, où je fais la connaissance d'une jeune femme qui a une petite fille âgée peut-être de deux ans et dont les traits rappellent tout à fait ceux de son père.

J'ai quitté le Bataillon le 1^{er} Mars 1957 et, lorsque je suis revenu le 15 Mars 1961, j'ai appris que TAFFARY avait trouvé la mort dans une embuscade à bord d'un camion mitraillé par les rebelles. Je suis convaincu que, s'il avait été à pied, ceux-ci ne l'auraient pas eu comme ça ! D'après ce qui m'a été dit, le Caporal-Chef TAFFARY serait mort en « grand soldat ».

*** Information générale**

En Février 1958, la guerre était loin d'être terminée en Algérie et la liste des victimes n'était pas close.

Une synthèse des pertes du corps médical, pendant toute la durée de la guerre d'Algérie, a été publiée par Marcel PILON (dans le n° du mois de Janvier 2001 de « l'Ancien d'Algérie ») à partir d'un document des services de Santé de l'Armée :

- 10 médecins militaires ou officiers du Service de Santé ont été tués dans l'exercice de leur affectation à une Section Administrative Spécialisée « S.A.S. », où ils soignaient des civils musulmans, habitants des douars relevant de leurs circonscriptions.
- 12 sont morts en combattant avec des unités engagées ou en embuscades.
- 4 sont morts dans un attentat,
- 2 ont sauté sur des mines,
- 5 sont morts en mission aérienne d'évacuation (dont un à l'entraînement),
- 9 sont morts d'accident sur les pistes
- 5 sont morts de maladie,
- 4 officiers d'administration de santé sont morts de faits de guerre, ainsi que 4 vétérinaires, 1 chirurgien et 1 pharmacien.

Enfin, 21 médecins civils d'Algérie et 5 pharmaciens -dont un certain nombre de musulmans- sont morts « victimes de guerre » dans l'exercice de leur profession.

* Le Commandement décide de ramener le nombre des soldats, affectés à la protection des fermes, de 4 à 3.

En principe, les fermes à protéger sont celles qui sont effectivement occupées par les exploitants. Mais, il semble qu'il y ait quelques passe-droits et que l'Armée protège des fermes dont les propriétaires n'y sont pas résidents.

13.02.1958 Participation du Bataillon à l'opération DELTA, dans la région d'AIN-M'LILA, bourg situé sur la RN 3, entre CONSTANTINE et BATNA.

L'opération se déroule dans les djebels FORTASS et GUERIOUN. Sont engagés notamment : la 3^{ème} Cie du 14^{ème} RCP et le Régiment de cavalerie (4^{ème} RCC) stationné à CHATEAUDUN-du-RHUMMEL, commandé par le Lieutenant-Colonel de BOISSIEU (gendre du Général de GAULLE) qui supervise l'opération.

Un groupe de rebelles est cerné dans le djebel GUERIOUN. Malgré l'intervention de la chasse et des chars, qui manoeuvrent difficilement compte tenu du terrain, les rebelles retranchés dans les éboulis et dans les grottes résistent farouchement, ce qui rend la fin de l'opération impossible avant la nuit. Le Bataillon tient les hauts et surveille les itinéraires de fuite pendant que les paras du 14^{ème} RCP, renforcés de la 2^{ème} Cie du Bataillon, progressent sur les pentes du GUERIOUN pour compléter l'encerclement.

A l'aube, et après un corps à corps entre rebelles et paras, des cadavres de rebelles sont découverts et des armes récupérées. Toutefois, la bande des H.L.L. a réussi -pour l'essentiel- à franchir le bouclage. Le bruit a couru au Bataillon que deux Bérets Noirs avaient été tués sur le « GUERIOUN », mais les archives n'en portent pas trace.

Ce qui est certain, c'est que les paras compteront deux tués et plusieurs blessés. La chasse, qui est intervenue en fin d'après-midi, s'est d'ailleurs trompée de ligne de crête et, malgré les panneaux de reconnaissance, a mitraillé à deux reprises un groupe de soldats et le commandement. Un para a été blessé par un éclat d'obus de 20 m/m.

Le Sergent Claude SIMONINI, du Bataillon de Corée, se souvient de cette nuit passée sur le terrain :

« Lorsque l'ordre a été donné de passer la nuit sur place, en bouclage, il a fallu aménager des postes de surveillance et, éventuellement, de combat. Nous avons alors découvert en déplaçant des pierres qu'il y avait, sous chacune d'elles, de nombreux scorpions. Le lendemain, nous en avons ramené plusieurs à OUED-ZENATI dans des boîtes de ration vides, pour étudier leurs réactions ... »

En Algérie, les vipères et les scorpions ne représentaient pas un risque théorique.

Dans son livre « J'étais médecin dans l'AURES », le docteur Christian DELOY, dernier médecin civil français ayant exercé dans les AURES jusqu'en Octobre 1955 (Editions :Mémoire de notre Temps » - 2^{ème} trimestre 1999) évoque la question :

« Les piqûres de scorpions et les morsures de vipères font partie intégrante de la pathologie courante.

En ce qui concerne les piqûres de scorpions, leur gravité varie avec les terroirs et les gens des AURES le savent parfaitement. Dans certains douars, la piqûre de scorpion ne requiert que la prise d'un anti-histaminique. Une simple dragée de phénergan suffit. Dans d'autres douars, la piqûre de scorpion est grave et peut être mortelle. Les habitants le savent et amènent le malade au Cabinet ou à l'hôpital pour une injection de sérum. ... Je garde en mémoire le décès de cet enfant de six mois qui avait été piqué à plusieurs reprises la nuit par deux scorpions qui se trouvaient dans son berceau. L'enfant pleurait à chaque piqûre. La mère se levait, dans l'obscurité, pour lui donner le sein, ce qui calmait l'enfant, et le remettait dans son berceau. Au matin, les parents découvrirent les deux scorpions et l'enfant, pris de convulsions, dans un état algide. Tous mes efforts furent vains, y compris l'injection intraveineuse de sérum antiscorpionique pratiquée dans le sinus crânien longitudinal...

Les morsures de vipères, j'en voyais une dizaine chaque année nécessitant elles aussi l'usage de sérum antivenimeux spécifique qui était préparé par l'Institut Pasteur d'Alger et qui était extrêmement efficace. ... »

Les Bérêts Noirs de la 3^{ème} Cie, basée à MONTCALM, estimaient à tort ou à raison que le versant sud du DJEBEL AMAR-OU-DJEFFA, à proximité des cotes 1278, 1009 et 1075, recelait beaucoup de serpents et qu'il valait mieux faire attention où l'on mettait les mains et les pieds lorsqu'on était appelé à le gravir (pour ne pas dire l'escalader, tant son accès était difficile sur cette face !)

14.02.1958 Dans la matinée, l'enterrement des victimes de l'embuscade du Pont du Caroubier a lieu à CONSTANTINE.

Le médecin STEU, en poste à la SAS d'AIN-ABID, rend visite à l'hôpital de CONSTANTINE au blessé SOURDIN. Ce dernier, enveloppé de pansements, respire avec difficulté. Il est affaibli, mais demeure lucide et survivra.

16.02.1958 Harcèlement rebelle, peu avant minuit, des postes situés au sud de MONTCALM.

A BIR-AMAR, une cinquantaine de coups de feu -dont certains provenant d'armes automatiques- ont été notés.

Il se dit au Bataillon que les rebelles :

- 1.- préparent une grande offensive de printemps contre les troupes françaises (d'où les nombreuses saisies de mortiers, bazookas et mitrailleuses dans les opérations actuelles),
- 2.- envisagent de « faire un coup spectaculaire » contre un des postes (RENIER ? AIN-ARKO ? BIR-AMAR ?) tenus par le Bataillon de Corée en le prenant d'assaut, quitte à laisser des tués dans les barbelés, en vue de son exploitation psychologique auprès des populations arabes.

20.02.1958 Participation du Bataillon à une importante opération dans l'OUED-CHERF (djebel MAHOUNA) avec la présence de troupes venant du secteur de GUELMA.

Le départ des camions est fixé à 4 h. Il fait un temps exécrable : froid intense et pluies incessantes. Il faut, sans arrêt, désembourber les véhicules.

L'aviation de chasse appuie les troupes au sol, en code militaire « TROSOL ». Ces dernières passent la nuit sur le terrain. Elles bénéficient d'un éclairage par « lucioles » pour empêcher la fuite des rebelles. Malgré la gelée blanche qui recouvre la campagne, à l'aube, les Bérets Noirs doivent franchir l'OUED-CHERF en crue, en se déshabillant au préalable.

Le retour aux cantonnements a lieu à 17 h.

Le résultat final de l'opération est important : Les rebelles comptent 102 tués et 30 prisonniers. L'armement suivant est récupéré : 70 fusils, 5 mitrailleuses, 3 F.M.

21.02.1958 Le soldat JOURDAN de la 1^{ère} Cie est blessé.

27.02.1958 Participation de la 2^{ème} Cie et du P.E.G. à l'opération DELTA 19 qui se déroule dans la région d'AIN-ABID.

L'opération consiste à fouiller le djebel OUM-SETTAS. La neige gêne la progression. Les troupes sont sur le terrain de 5 h. à 15 h.

A plusieurs reprises des sangliers détalent à l'approche de nos voltigeurs.

Une patrouille de la SAS d'AIN-ABID, appuyée par des auto-mitrailleuses du R.C.C. postées en bouclage, réussit à abattre deux chefs rebelles : l'Adjudant-Chef DUCLOUX a mis un terme aux exploits de BOUDERBALA AHMED dit KHAYAT (« le tailleur ») et l'Adjudant-Chef ARNOULT du R.C.C. à ceux de DENDADI CHERIFF, connu pour sa férocité.

Deux armes ont été saisies. Ces deux fellaghas étaient répertoriés et recherchés par l'armée et la police depuis longtemps.

28.02.1958 * Très forte chute de neige sur la région.

La lumière se trouve coupée momentanément

* **Arrêt sur image**

Au cours d'une progression dans l'oued MELLAH (plaine de MONTCALM), la 3^{ème} Cie découvre l'entrée d'une grotte située au-dessus du niveau des eaux de la rivière.

Le Sergent-Chef ROBIN, Chef de section, tend le bras à l'intérieur en s'éclairant de son briquet

Dialogue :

-Capitaine DETOILLON : voyez-vous quelque chose ?

-Sergent-Chef ROBIN : pas grand chose, mais j'aperçois un morceau de cigare près de l'entrée.

-Capitaine DETOILLON : vous croyez que les fells sont entrés dans cette grotte pour fumer le cigare ?

-Sergent-Chef ROBIN : quand je dis « cigare », il s'agit d'un morceau de crâne !

Le sdt HACHE ressort d'une grotte après sa fouille



Environs de la mechta AÏN-CHERF



(il reste de la neige)

Entrée d'une grotte effondrée



Il faut fouiller la grotte. Vu leur corpulence, ni le Capitaine, ni le Sergent-Chef ROBIN, ni un autre chef de section ne peuvent entrer. Désigné volontaire (ou volontaire spontané) le soldat HACHE de la 4^{ème} Section, originaire du Nord, entre dans la grotte. Sur la photo ci-contre, on le voit s'en extirpant. On constate :

- que le « Béret Noir » est sans arme : il a laissé son MAS 36, qui l'aurait gêné, à l'extérieur. Aucun des cadres sur place n'a pensé à lui confier son P.A. (le soldat n'avait d'ailleurs jamais utilisé une telle arme),
- qu'il n'a ni casque métallique, ni cordage, ni lampe électrique.
On se demande comment il aurait pu découvrir quelque chose !

Ce n'était pas un spécialiste de la fouille de grotte, laquelle aurait pu :

- abriter des fells, ou un piège laissé par ceux-ci,
- avoir accueilli des bestioles dangereuses (vipères ou scorpions),
- être de structure instable avec risque d'effondrement.

En cas d'effondrement, bloquant la sortie, il n'y avait aucune intervention mécanique possible.

La grotte était vide ce jour-là.

Mais, il a été bien courageux quand même, le petit appelé « ch'timi » !

Mois de MARS

02.03.1958 * Information générale

La radio nationale commente le bilan des pertes rebelles au mois de Février 1958 en hommes et matériels : ces pertes ont été supérieures à celle de toute l'année 1957.

Auraient été récupérés :

- 1.005 fusils de guerre,
- 600 fusils de chasse,
- 300 pistolets automatiques,
- 200 pistolets-mitrailleurs,
- 12 mortiers,
- 5 LRAC ou bazookas.

Aujourd'hui même, un avion en provenance d'ISRAEL, contraint d'atterrir (sur panne) à BONE, s'est révélé comme transportant 100 mitrailleuses et 300 bazookas destinés à la rébellion.

Au cours de la dernière semaine de Février, les rebelles auraient eu 1.000 tués.

L'information, par la presse métropolitaine quotidienne, est pratiquement impossible. Il faut environ quinze jours, en effet, pour que le journal parvienne à l'abonné en ALGERIE.

- * Les camions de la liaison de ravitaillement « MONTCALM/BIR-AMAR » ont été victimes de la neige et ont dû être abandonnés pour une nuit sur la piste. Le Sous-Lieutenant HERMELINE (qui commande la 3^{ème} Cie en l'absence du Capitaine DETOUILLOIN parti en permission) était dans le convoi et a dû passer la nuit à la ferme BALTA.

06.03.1958 * Participation de la 2^{ème} Cie à une opération dans la région de CONSTANTINE

- * Le soldat de 1^{ère} classe PREVOST est blessé en tombant du haut de la tour de guet de la ferme BALTA.

*** Information générale.**

L'assistance médicale gratuite « A.M.G. » était, en Algérie et dans le bled en particulier, une activité sanitaire de nature civile, mais assurée par l'armée. Elle venait en complément d'autres activités non militaires : construction de pistes, de logements, de regroupements, formations sportives, gestion de l'état civil et pouvait être considérée comme entrant -du moins en partie- dans la raison d'être du 5^{ème} Bureau, animateur de la fameuse « action psychologique ».

Elle n'était d'ailleurs pas sans effet sur les populations puisque l'Etat-Major de la Willaya II estimera nécessaire de diffuser, le 22 Juillet 1958, à ses responsables politiques et à son service social, l'information que « les Français castraient chimiquement, de façon temporaire ou définitive, les musulmans hommes ou femmes se trouvant dans les camps de regroupement » (1)

L'A.M.G., réservée aux indigents qui ne pouvaient avoir accès à la "médecin libérale" (dans la mesure où elle existait encore !) était assurée par les médecins militaires en fonction dans les unités ou détachés dans les S.A.S. Bien entendu, il fallait concilier en permanence les nécessités opérationnelles et les besoins très importants de la population civile qui fréquentait assidûment les dispensaires.

Pour ce supplément de travail, les médecins militaires percevaient une prime exceptionnelle (alors calculée en anciens francs).

Par une note n° 740 du 6 Mars 1958, le médecin Lieutenant-Colonel directeur du service de santé de la 14^{ème} D.I. et Médecin-Chef de la Z.N.C. exprime au Général commandant la 14^{ème} D.I. et le Nord-Constantinois son opinion sur une réduction de cette prime :

« J'ai l'honneur de vous rendre compte que, par décision du Gouvernement Général de l'Algérie, qui m'a été notifiée le 17 Février 1958 sous le n° 58/8/AMG par la Direction du service de santé du Corps d'Armée de Constantine, la prime mensuelle allouée aux médecins militaires affectés aux Corps de troupe et assurant en plus un service AMG, était réduite de 50 % et serait désormais de 15.000 frs. pour un médecin-aspirant et de 10.000 frs pour un médecin-officier.

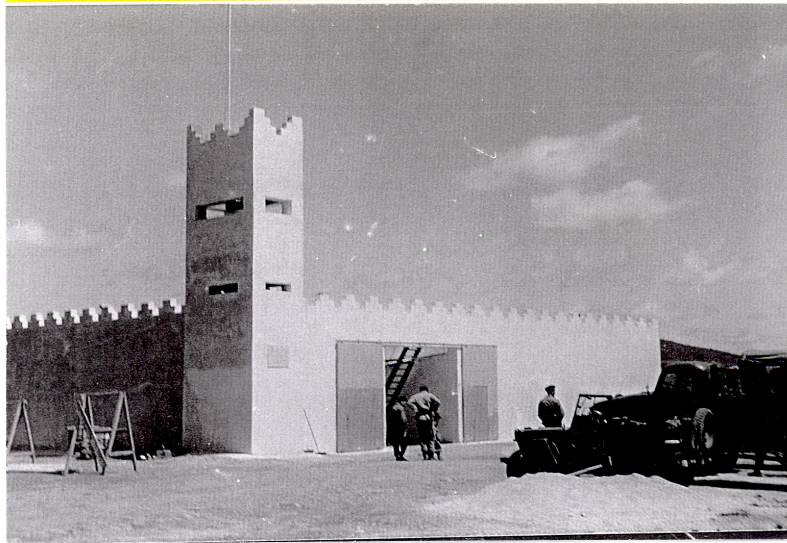
Cette mesure doit prendre effet le 1^{er} Janvier 1958.

Il ne m'appartient pas d'apprécier les exigences financières de l'heure et les économies qui s'imposent.

Par contre, il m'est permis d'affirmer qu'une telle mesure a été jugée avec un mélange d'ironie et de sévérité par les médecins intéressés.

(1) Cité par Raphaëlle BRANCHE in « La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie » - Editions Gallimard – PARIS Août 2001 – PAGE 281

Mars 1958 – P.A. de la 4^e Cie au sud du Djebel OUASCH



Après l'embuscade du Pont du Caroubier



OUED-CHERF(cote 1018) – Le fortin romain est d'époque!



Ceux-ci, depuis la prise en charge de l'A.M.G. par le service de santé militaire se sont donnés à cette tâche supplémentaire avec un enthousiasme qui ne leur a valu que des éloges. Ils étaient en droit de s'attendre à ce que ces appréciations flatteuses et hautement méritées soient concrétisées autrement que par une diminution de 50 % de leur prime.

Il est fâcheux que cette mesure soit intervenue six jours à peine après l'assassinat, par des rebelles, du Médecin-Aspirant VALENTE, mort victime de son dévouement aux populations indigènes ».

08.03.1958 * Opération dans l'OUED-CHERF, dirigée par le Capitaine GUILLAUMIN, engageant une partie du Bataillon.

La 2^{ème} Cie a pour mission d'effectuer un ratissage dans le massif des BIR-MENTEN. Embarquée à 14 h., elle passera la nuit sur le terrain et rejoindra son cantonnement le lendemain dimanche 9 Mars à 14 h. 30.

* Opération de la 3^{ème} Cie, dans la région ouest de MONTCALM, à proximité de la mechta EL-HASSI, au pied du djebel AMAR-OU-DJEFFA :

la section de BIR-AMAR est en ouverture, celle d'AIN-ARKO en appui direct et celle de MONTCALM en recueil avec mortier. La progression a lieu dans un terrain très difficile, dominé par des crêtes dont chacune peut abriter une embuscade. Il faut avancer « en sûreté » et éviter la dispersion de la Compagnie pour que ses éléments puissent s'apporter réciproquement une aide éventuelle. Tous les villages ont été brûlés depuis l'accrochage des moissons de 1957, mais les mechtas abandonnées peuvent abriter des rebelles, nombreux ou rares.

A l'approche des soldats un berger prend la fuite et il semble qu'il ait un fusil à la main. Il est suivi au pas de course, notamment par des harkis du Bataillon qui tirent en l'air, avec leurs Lebels, dans un style très « fantasia ». Ils sont au moins sûrs de ne pas toucher le fuyard qui évidemment, n'est pas repris. La Compagnie récupère un troupeau assez important de chevaux, mulets et vaches. Des civils arabes réquisitionnés ont pour mission de les conduire à MONTCALM.

12.03.1958 Participation du Bataillon à l'opération ALFA 51, à 10 km au nord d'AIN-ABID.

La 4^{ème} Cie et des éléments de la S.A.S.d'AIN-ABID sont également engagés dans l'opération qui se déroule dans la région de RAS-EL-AIOUN.

Dans la « MALGUERRE » (op. cit.) l'Aspirant-médecin Edmond STEU qui accompagne le MAGHZEN de la S.A.S., sur le terrain, apporte les précisions suivantes :

« Opération dans le djebel EL HANECHE. Les chemins d'accès au djebel sont couverts de pierraille et de petits arbustes épineux. La marche y est difficile et dangereuse, mais nous nous efforçons d'avancer assez rapidement. Deux fuyards ont été signalés par le Piper d'observation, il leur a vu un fusil à chacun. Quelques minutes, nous suivrons leurs silhouettes courant sur la crête du djebel, vers notre droite. Nous arrivons sur eux alors qu'ils sont encerclés ; aux dernières nouvelles il y aurait plus de deux hommes sur les rochers chaotiques qui couronnent cette extrémité de la crête. Ils sont embusqués dans ces roches, repérés constamment par le Piper qui ne les a pas quittés des yeux.

Une patrouille de T.6 qui passait est appelée, elle peut intervenir et vire pour plonger sur les roches. Un premier passage pour jeter un coup d'œil, et le straffing commence. Nous sommes très près du cirque, d'ailleurs le Capitaine a dû hurler ses ordres de ne pas bouger car nous étions assez excités pour donner l'assaut. Il a eu raisons, les T.6 ont vite fait d'arroser la crête et nous en aurions pris plein nos poches si nous avions été là au moment du straffing. Quatre passages suffisent, nous avançons, mais pour voir un capitaine des cavaliers arriver à notre droite et DUCLOUX surgir à notre gauche. Ben vrai ! ces fellaghas sont bien encerclés ...

Le filet se resserre et voici qu'une silhouette se dresse, titubante. HOCINE, un moghazni s'approche, le rebelle fait un geste anodin, mais notre HOCINE croyant que cet ennemi dégoupille une grenade, lui lâche un coup de moukalah dans la cuisse. Lorsque j'arrive tout près d'eux, je constate avec colère que les harkis, toujours courageux et humains, ont lié les mains du prisonnier blessé. HOCINE aura droit à mon poing dans la figure, et je me mets en devoir de délier les cordes du fellagha. C'est un jeune, comme toujours ! Les chefs se défilent et laissent les jeunes se débrouiller ... Sa blessure n'est pas mortelle, mais il ne peut évidemment pas marcher. Qu'à cela ne tienne. Notre valeureux HOCINE le portera sur son dos.

Quant au second H.L.L, dont la présence est certaine, il demeurera introuvable. Nous avons beau fouiller minutieusement les rochers, rien de « fellagha » n'est trouvé. C'est un nommé LARBI, de la Kasma rebelle du KROUB ...

Le lendemain, jeudi 13 Mars, réédition de l'opération d'hier : le temps est magnifique, un peu frais mais bien ensoleillé. Hier, encore, la neige et la grêle tombaient par à-coups entre les éclaircies de soleil ; le vent était glacial. Mais, aujourd'hui, nous avons notre cher soleil avec nous.

Nous avançons moins vite, mais ne faisons pas de halte. Nous connaissons le terrain maintenant.

Un Piper « renouvelle » les renseignements de la veille : un rebelle en fuite. Cette fois, il n'aura pas le temps d'arriver en même temps que nous au sommet. Les Bérêts Noirs vont l'abattre, non sans difficulté, dans un chaos de rochers apocalyptiques, à flanc de falaise. Il a un Mauser, c'est LARBI, celui qui s'était « sublimé » hier.

Mais, pas de trace de la bande de cinquante fellaghas que le prisonnier d'hier avait annoncée comme devant venir de la région d'OUED-ZENATI, vers le FEDJ-BOU-RAREB ; Où sont-ils passés ? »

15.03.1958 * D'après le Sous-Lieutenant HERMELINE, les civils européens de MONTCALM ne sont pas satisfaits du comportement des militaires de la 3^{ème} Cie et décident, à ce sujet, d'alerter le commandement du Bataillon. Le Colonel de SEZE et le Capitaine DETOUILLON étant en permission, les doléances sont recueillies par le Commandant en second qui -mal ou peu informé- semble donner raison aux pétitionnaires.

Leurs motifs de récriminations sont les suivants : actions insuffisantes des militaires, mauvais emploi des supplétifs, traitements indignes infligés aux indigènes, « prouesses » du rallié « ALI-LA-POINTE », qui, se sachant condamné par ses anciens amis, est effectivement partisan d'une répression maximale. Il dira d'ailleurs à un sous-lieutenant : « Vous, les Français, vous ne connaissez rien aux Arabes. Il faut tous les tuer » (1)

(1) ALI-LA-POINTE trouvera une fin tragique et cruelle : après l'indépendance, capturé par les vainqueurs, il sera traîné encore vivant derrière un véhicule sur la route « MONTCALM-SEDRATA »

Les soldats du Bataillon n'apprécient pas, évidemment, la prise de position des civils. Les rapports « Armée-civils européens » sont en trompe-l'œil : officiellement, ils sont excellents.

En réalité, ils sont souvent indifférents ou tendus. L'Armée soupçonne, d'ailleurs, certains exploitants agricoles d'acheter leur tranquillité en versant de l'argent au F.L.N. Le fermier PIQUEMAL, maire de MONTCALM, a subi récemment un vol de 46 vaches. En principe l'Etat rembourse le volé. Quid de la réalité du vol ?

* Deux Arabes sont retrouvés égorgés à AIN-ARKO : un inconnu, correctement habillé, rasé et parfumé et un vieux maçon -ami de la France- qui travaillait à la construction des maisons de la cité de regroupement.

*** Information Générale :**

Le moral des troupes souffre des nouvelles générales : départ du Colonel BIGEARD, bruit de réduction des effectifs sur le terrain, rivalités entre autorités civiles et militaires françaises, refus du Parlement d'accorder un envoi supplémentaire de 80.000 hommes en Algérie, demandé par la Droite.

16.03.1958 Des « Bérets Noirs » de la 3^{ème} Cie recherchent un conducteur de tracteur enlevé par les rebelles.

19.03.1958 Participation de la 2^{ème} Cie et du P.E.G. à l'opération ALPHA 52, dans la vallée de l'OUED-CHERF et la région des BIR-MENTEN.

Les rebelles perdent trois tués.

22.03.1958 * Le Docteur BAZIN, médecin-chef civil à OUED-ZENATI, qui circulait sur le chemin départemental 7, et venant de OUED-ZENATI, a essuyé -à 7 km au nord-ouest de RENIER- plusieurs coups de feu tirés par des rebelles en uniforme. Il n'est pas atteint et a pu continuer sa route.

* Début du Ramadan.

23.03.1958 * Un Européen qui travaillait dans son champ, à proximité de MONTCALM, est assassiné et son tracteur est retrouvé incendié au fond d'un ravin.

Le journal « La Dépêche de Constantine » publie l'avis suivant sous le titre « *un facteur rural assassiné* » :

« Dans la journée de dimanche, Monsieur Joseph OLLIVIER âgé de 62 ans, Ancien Combattant 14/18, facteur rural à MONTCALM, a été assassiné dans la région située au sud de GUELMA. La victime a été tuée à coups de feu par des rebelles. L'enterrement aura lieu à RENIER le 25 Mars à 14 h. »

L'émotion des civils européens est grande pendant les obsèques. A l'issue de celles-ci, la veuve demande aux « Bérêts Noirs » du Bataillon de venger la mort de son mari.

* Déplacement d'un groupe d'officiers du Bataillon à GUELMA pour la mise au point d'une opération d'envergure, avec le 1^{er} R.E.P. du Colonel JEANPIERRE.

* Harcèlement, dans la nuit, du poste d'AIN-ARKO.

Une assez grande quantité de cartouches a été tirée contre le poste, par une cinquantaine de rebelles équipés d'armes automatiques. Un soldat du poste est légèrement blessé par un éclat de pierre détaché d'un mur par une balle. La riposte, au mortier de 60, met les rebelles en fuite. Le lendemain, le chef de poste relèvera des traces de sang sur les rochers des environs du poste.

24.03.1958 L'opération prévue la veille se déroule au nord de OUED-ZENATI dans la vallée de l'OUED BOU-HAMDANE.

La 2^{ème} Compagnie embarque à 4 h. et sera de retour à son cantonnement de la ferme LECCA à 22 h.

Les rebelles perdent vingt-cinq hommes. De l'armement est récupéré : un F.M., sept P.M. et une quinzaine de fusils de guerre.

27.03.1958 Sur demande du Secteur d'AIN-BEIDA (AIN-BEIDA est situé sur la RN 10, à mi-chemin entre CONSTANTINE et TEBESSA), la 3^{ème} Cie boucle la CHEBKA-DES-SELLAOUA à 20 km de MONTCALM. Le groupe de commandement rebelle de la région de CANROBERT, responsable de nombreux crimes commis ces derniers temps dans le sous-quartier de MONTCALM, est anéanti.

L'opération est réalisée de manière imprévue « à chaud ». Le bouclage consiste dans l'occupation d'un piton à proximité de BIR-AMAR. La bande rebelle comprend trois sections, ce qui justifie un important déploiement de forces : mouvement de blindés, intervention de la chasse, héliportages.

La « Dépêche de Constantine » donne les détails suivants, sous le titre : « *accrochage dans la région de CANROBERT* » :

« 14 rebelles tués, dont le chef de bande – 2 prisonniers.

AIN-BEIDA (DNCP). Dans la journée du 27 Mars une opération, montée sur renseignements, a permis de porter un coup très sévère à la rébellion.

En effet, à 8 h. du matin, un renseignement signalait dans la région d'AIN-DISS la présence de Mohamed FANTAZI dit HOGGAZ, égorgeur de la CHEBKA, qui traversait avec sa bande les douars environnants : GOURN, SIDI-MAACHE, etc. Immédiatement, le Colonel commandant le secteur d'AIN-BEIDA décidait de monter une opération pour détruire ou capturer les rebelles. Les éléments du secteur : 16^{ème} Dragons, 67^{ème} B.I. étaient alertés. Le 14^{ème} et le 9^{ème} RCP les rejoignaient bientôt, ainsi que des éléments du secteur de CONSTANTINE réunis en hâte. Hélicoptères, pipers et chasseurs d'appui entraient dans le jeu. Le premier contact était pris à 13 h. 15. Un premier héliportage coupa toute voie de repli aux rebelles. Le bouclage fut assuré vers 18 h., puis toute résistance cessa.

HOGGAZ, chef de bande qui écumait la CHEBKA-BIRMENTEN et la région de CANROBERT, était parmi les tués ainsi que le commissaire politique de la bande, BOUCHOUCHAH LAKHDAR.

Au total, quatorze tués, deux prisonniers, dix fusils, deux PM et de nombreuses cartouches récupérées. Tout le PC de la bande a été anéanti. Ce résultat est fort appréciable étant donné l'influence d'HOGGAZ dans cette région. »

Les archives de HOGGAZ, qui -ainsi que le commissaire politique- avait rang de lieutenant, tombent entre nos mains à la mechta AIN-CHERF. Leurs cadavres ont été emmenés pour être exposés à CANROBERT, puis à MONTCALM.

L'exposition des cadavres des rebelles abattus par l'Armée sera fréquente. Elle s'appuie sur l'idée d'une culture arabe fondée sur le respect de la force et sur la rapidité de la Justice (en 1959, les cadavres des chefs des Willaya 2 et 6, AMIROUCHE et SI HAOUES seront ainsi exposés, probablement après embaumement).

28.03.1958 Une patrouille du poste de BIR-AMAR découvre, à 3 km du poste, le lendemain de l'accrochage et sur les lieux des combats, neuf cadavres de rebelles en uniforme, alignés et un blessé gravement atteint, mais bien pansé. Les morts paraissent jeunes, de 17 à 22 ans et de type kabyle. Ils seraient inconnus des habitants du douar. Certains cadavres portent les traces de plusieurs blessures. Les treillis militaires sont à l'état neuf, d'origine française, sans doute en provenance de l'armée tunisienne. Ils sont en meilleur état que les treillis des Bérets Noirs qui déshabillent les cadavres et s'emparent de leur équipement.

29.03.1958 Opération de police généralisée dans toute l'Algérie, dont les consignes sont transmises par radio à 5 h. 30 : arrestation de tous les Arabes mâles adultes dans un rayon d'un km autour de chaque poste et contrôle par les services de renseignement.

Au cours de ces contrôles de population, une bande de quinze rebelles du quartier est accrochée et perd sept tués.

31.03.1958 * Nouvelle opération de police dans les mêmes conditions que celle du 29.03.1958.

*** Information générale :**

Le Maire de CLAUZEL, Mr. SADELER, est victime du terrorisme :

A 10 h., il est atteint d'une balle de revolver et décède vingt minutes après l'attentat. L'auteur de l'agression est en fuite et n'a pu être arrêté.

CLAUZEL est situé à une dizaine de km à l'est de RAS-EL-AKBA, un peu avant GUELMA, mais ne figure pas dans la zone d'implantation du Bataillon.

* La presse française d'Algérie publie le bilan opérationnel du mois de MARS 1958 :

- Rebelles tués	: 3.090
- Rebelles prisonniers	: 751
- Suspects arrêtés	: 8.206
- Armement récupéré	31 mitrailleuses,
	: 36 fusils-mitrailleurs
	: 220 pistolets-mitrailleurs
	: 907 fusils de guerre
	: 708 fusils de chasse
	: 431 pistolets automatiques
	: 6 lance-roquettes
	: 2 mortiers

RECAPITULATION des MUTATIONS d'OFFICIERS 1^{er} TRIMESTRE 1958

* Sont arrivés au Bataillon :

- René-Claude VAUTERIN, Médecin-Lieutenant
- Philippe ARDOUIN, Lieutenant

* A quitté le Bataillon :

- Marie-José TEYSSANDIER, Médecin-Lieutenant.

31 mars 1958

Ordre de Bataille du Bataillon de Corée

Noms et prénoms	!	Grade	!	Date de naissance	!	Affectation ou emploi tenu à l'Unité
	!		!		!	
	!		!		!	
C.C.A.S.	!		!		!	
	!		!		!	
de SEZE Bertrand	A	!Lt-Colonel	!	!13.01.1910	!	Chef de Corps
HOUEMONT Louis	A	!Commandant	!	!04.10.1914	!	Cdt.-Major
COURBET Gabriel	R	!Commandant	!	!05.06.1906	!	Cdt. en second
GUILLAUMIN Antoine	A	!Capitaine	!	!03.10.1916	!	Capitaine Opérat.
SCHUTZ Georges	A	!Capitaine	!	!25.07.1908	!	Trésorier
DUBOIS Jacques	A	!Capitaine	!	!17.02.1917	!	Cdt. CCAS
DETOUILLON Robert	A	!Capitaine	!	!31.05.1926	!	Capitaine Opérat.
CEILLER Robert	A	!Lieutenant	!	!08.08.1926	!	Off. Renseignts.
VAUTERIN René-Claude	A	!Lieutenant	!	!28.08.1931	!	Médecin-Chef
LAFARGUE Jacques	A	!S/Lieutenant	!	!21.07.1929	!	Off. Transmissions
SEGUELA Bernard	R	!S/Lieutenant	!	!27.09.1935	!	Off. Approvision
LE LIVEC Michel	R	!S/Lieutenant	!	!21.03.1933	!	Off.des travaux
JESTIN Jean	R	!S/Lieutenant	!	!12.07.1935	!	Adjoint Officier
	!		!		!	Renseignements
DEGUIN Emile	A	!Adjt/Chef	!	!16.05.1910	!	Chef Secr. Major
LEBEUAN Louis	A	!Adjt/Chef	!	!15.01.1913	!	Chef Section Appui
	!		!		!	(permission)

31 mars 1958(suite)

Ordre de Bataille du Bataillon de Corée

Noms et prénoms	!	Grade	!	Date de naissance	!	Affectation ou emploi tenu à l'Unité
	!		!		!	
	!		!		!	
C.C.A.S. (suite)	!		!		!	
	!		!		!	
AMADEI Martin	A	!Adj/Chf	!	12.10.1926	!	Détaché Secteur
DISTEL André	A	!Adjudant	!	14.05.1923	!	Officier matériel
HAM Marcel	A	!Adjudant	!	17.08.1921	!	Chef Serv. effectifs
BEPOIX Georges	A	!Adjudant	!	10.11.1918	!	Adjudant de Cie
KNOEPFLIN Camille	A	!Adjudant	!	22.07.1921	!	Chef-Comptable
PUYOU Jean	A	!Sgt.-Major	!	28.01.1927	!	Comptable trésorier
FOUQUETEAU Pierre	A	!Sgt.-Major	!	12.12.1923	!	Chef Serv. effectifs
SCELERS Gérard	A	!Sgt.-Major	!	28.02.1929	!	Dét. Servitude à
	!		!		!	Constantine
MOUSSIN Jacques	A	!Sergent-Chef	!	27.04.1919	!	Chef Service auto
FOURICHON Robert	A	!Sergent-Chef	!	27. .1923	!	Chef Equipe entret.
VERGNES Georges	A	!Sergent-Chef	!	03.11.1923	!	Adj-Chf Bataill.
ROUQUETTE Pierre	A	!Sergent-Chef	!	05.06.1931	!	Secrétariat Bataill.
ZIELENIUK Ivan	A	!Sergent-Chef	!	12.01.1930	!	S/Off. armement
AVELLAN Yvon	A	!Sergent-Chef	!	04.01.1928	!	S/Off. trans.
ROBIN Joseph	A	!Sergent-Chef	!	11.09.1930	!	S/Officier trans.
FOUGERAY Raymond	A	!Sergent-Chef	!	30.11.1921	!	Détaché Constantine
ALBERT Roger	A	!Sergent	!	08.04.1934	!	S/Officier trans.
DESTRESSE Norbert	A	!Sergent	!	13.11.1931	!	Chef Groupe mitraille.
	!		!		!	Détacht. AIN-TRAB
DULOU Yves	A	!Sergent	!	28.04.1916	!	Sergent comptable
LOINTIER Roland	A	!Sergent	!	22.03.1926	!	Sergent comptable
ZAHND Emile	A	!Sergent	!	02.06.1915	!	S/Officier ordinaire
DELBREIL Jean-Louis	A	!Sergent	!	14.12.1936	!	(Permission lib.)
STIVIL Jean	A	!Sergent	!	16.11.1932	!	S/Officier renseign.
PILLER Maxime	A	!Sergent	!	29.05.1923	!	(Hôpital)
SIMONINI Claude	R	!Sergent	!	02.03.1936	!	S/Officier secrétaire
SAUTEL Michel	A	!Sergent	!	24.04.1922	!	Instructeur peloton
BOLANDER Jean	R	!Sergent	!	16.11.1936	!	Chef scout-cars
BELLEIL Claude	R	!Sergent	!	21.03.1936	!	Vaguemestre

31 mars 1958(suite)

Ordre de Bataille du Bataillon de Corée

Noms et prénoms	!	Grade	!	Date	!	Affectation
	!		!	de	!	ou emploi tenu
	!		!	naissance	!	à l'Unité
1^{ère} Compagnie	!		!		!	
	!		!		!	
FUCHS Paul	A	!Capitaine	!	21.04.1908	!	Cdt. de Cie
JAMBEL Claude	A	!S/Lieutenant	!	23.11.1925	!	Chef 1 ^{ère} Section
LEGRIS Gilles	R	!S/Lieutenant	!	14.11.1931	!	Chef 2 ^{ème} Section
CASTAGNOLI Ernest	R	!Aspirant	!	21.03.1933	!	Chef 3 ^{ème} Section
SICOT Henri	S.C.C.	!Adjudant	!	22.06.1920	!	(Permission lib.)
LE GALL Joseph	A	!Adjudant	!	26.03.1927	!	Adjudant de Cie
	!		!		!	Chef section CDT
DUFFA René	A	!Sgt.-Chef	!	14.08.1929	!	Chef 4 ^{ème} Section
MOGNOLLE André	A	!Sgt.-Chef	!	15.01.1932	!	Adjoint Chef de
	!		!		!	section (hôpital)
MACHET Yves	A	!Sgt.-Chef	!	01.01.1936	!	Chef-comptable
COLLARD Claude	A	!Sergent	!	21.06.1928	!	Adj. Chef section
TACHE Jean	R	!Sergent	!	14.08.1927	!	Adj. Chef section
ROULLAND Jean	A	!Sergent	!	06.03.1930	!	Adj. Chef section
OLIVO Maurice	A	!Sergent	!	14.09.1929	!	Adj. Chef section
MOITEAUX Pierre	A	!Sergent	!	29.11.1927	!	Chef demi-section
ROBILLON Pierre	A	!Sergent	!	14.09.1930	!	Chef demi-section
TROESCH André	R	!Sergent	!	03.08.1936	!	Chef demi-section
	!		!		!	Encadrement P2
MALBEC Jean-Pierre	R	!Sergent	!	19.01.1936	!	Sgt. comptable
	!		!		!	
2^{ème} Compagnie	!		!		!	
	!		!		!	
DELHOMME Marcel	A	!Capitaine	!	28.04.1921	!	Cdt. de Cie
MARTIN Jean-Claude	ORSA	!S/Lieutenant	!	01.10.1933	!	Chef de section
GUERARD Philippe	R	!S/Lieutenant	!	02.04.1934	!	Chef de section
	!		!		!	Détaché P2

31 mars 1958(suite)

Ordre de Bataille du Bataillon de Corée

Noms et prénoms	!	Grade	!	Date de naissance	!	Affectation ou emploi tenu à l'Unité
2^{ème} Compagnie (suite)	!		!		!	
LEMERCIER Georges	R	!S/Lieutenant	!	!08.07.1933	!	Chef de section
SIGNORET Marcel	R	!S/Lieutenant	!	!09.08.1935	!	Chef de section
COBUT Jean	A	!Sergent-Chef	!	!17.11.1922	!	Adjudant de Cie
JASPARD Roland	A	!Sergent-Chef	!	!23.10.1932	!	S/Off. Adjoint
CREQUER Raymond	A	!Sergent-Chef	!	!25.02.1922	!	S/Off. Adjoint
BARBIER Charles	A	!Sergent	!	!21.11.1928	!	Chef comptable
HERBAUT Roger	A	!Sergent	!	!24.02.1915	!	(Hôpital France)
CHAMPEIMOND Claude	A	!Sergent	!	!24.04.1929	!	S/Off. comptable
LARGE Jean-Pierre	R	!Sergent	!	!09.06.1935	!	Chef demi-section
CHESSEBOEUF Marc	R	!Sergent	!	!26.02.1936	!	Chef demi-section
	!		!		!	Détaché P2
3^{ème} Compagnie	!		!		!	
BRALET Jacques	A	!Lieutenant	!	!26.02.1931	!	Cdt. de Cie
VALLERE Michel	R	!S/Lieutenant	!	!16.08.1936	!	Chef de section
	!		!		!	(permission)
PICAUD Louis-Alain	R	!S/Lieutenant	!	!15.01.1932	!	Chef de section
	!		!		!	Chef de poste
HERMELINE Claude	R	!S/Lieutenant	!	!17.09.1935	!	Chef de section
GERBER Edouard	A	!Adjudant	!	!09.05.1926	!	Chef de section
	!		!		!	Chef de poste
GAGNOL Stéphane	A	!Sgt.-Major	!	!07.12.1924	!	Chef comptable
FOURCROY Claude	A	!Sergent-Chef	!	!31.04.1927	!	S/Off. adjoint -
	!		!		!	Chef de section
DUPAS Bernard	A	!Sergent	!	!04.04.1934	!	S/Off. adjoint -
	!		!		!	Chef de section.
	!		!		!	Chef de poste
BARBER André	A	!Sergent	!	!26.03.1931	!	Chef groupe CDT
PAVESE Louis	A	!Sergent	!	!25.03.1924	!	S/Off. adjoint -
	!		!		!	Chef section
	!		!		!	(Hôpital)
FRANCOIS Gabriel	R	!Sergent	!	!21.07.1935	!	Sgt. comptable

31 mars 1958(suite)

Ordre de Bataille du Bataillon de Corée

Noms et prénoms	!	Grade	!	Date de naissance	!	Affectation ou emploi tenu à l'Unité
	!		!		!	
	!		!		!	
4^{ème} Compagnie	!		!		!	
	!		!		!	
FOUET Gérard	A	!Lieutenant	!	13.09.1930	!	Cdt.de Cie
MARCHAND Paul	A	!S/Lieutenant	!	09.11.1933	!	Détaché Ferme
	!		!		!	Massali
MALESCOT Pierre	R	!S/Lieutenant	!	02.12.1935	!	Chef 3 ^{ème} Section
CAZENAVE Armand	R	!S/Lieutenant	!	12.07.1935	!	Chef 2 ^{ème} Section
	!		!		!	(Ain-El-Bordj)
DUPERRE Alain	S.A.	!S/Lieutenant	!	05.01.1936	!	Chef 1 ^{ère} Section
	!		!		!	(Ras-El-Aioun)
BOISARD Emmanuel	S.C.C.	!Sergent-Chef	!	13.10.1926	!	F.F./Adj. de Cie
MILESI Lucien	A	!Sergent-Chef	!	21.04.1927	!	Adj.-Chef 1 ^{ère} Sect.
RENAUD Marcel	A	!Sergent-Chef	!	14.05.1930	!	Adj.-Chef 2 ^{ème} Sect.
HAVY Jean	A	!Sergent-Chef	!	28.11.1930	!	Détaché 14 ^{ème} D.I.
FONTAN Maurice	A	!Sergent	!	19.12.1935	!	Adj.-Chef 3 ^{ème} Sect.
THOME Jean	A	!Sergent	!	06.10.1925	!	Chef de Groupe
PAILLAT Fernand	A	!Sergent	!	12.11.1928	!	Chef de Poste
	!		!		!	Ouled-Naceur
DARRIET Claude	R	!Sergent	!	22.07.1935	!	Chef de groupe
CORBIN Claude	R	!Sergent	!	30.03.1936	!	Fourrier

03.04.1958 Par C.M.O. « extrême urgent », les services de renseignements de l'Armée attirent l'attention des Commandants d'unités sur la fête musulmane du milieu du Ramadan. On redoute des désertions de harkis.

Les Chefs des postes, auprès desquels une harka est constituée, reçoivent l'ordre de retirer chaque soir les fusils de chasse et les Lebel armant les harkis, la garde devant être assurée uniquement par des Européens.

A CONSTANTINE, le FLN distribue des tracts annonçant une fin de Ramadan sanglante.

04.04.1958 Participation du Bataillon à l'opération BECASSINE, dans la région de OUED-ZENATI

Résultats non connus.

06.04.1958 * Attentat à la grenade au carrefour central de OUED-ZENATI.

De nombreux passants sont blessés. Une trentaine de ceux-ci, tous musulmans, sont soignés à l'infirmerie du Bataillon par les médecins et infirmiers militaires.

* Le Sous-Lieutenant MARTIN, de la 2^{ème} Compagnie, se blesse accidentellement à un genou, ce qui entraînera son hospitalisation, son départ en permission médicale et une opération chirurgicale ultérieure.

* Les rebelles font courir le bruit (contre-action psychologique !) dans le quartier de OUED-ZENATI que le H.L.L. « HOGGAZ », abattu le 27 Mars précédent, a déjà été remplacé par un nouveau chef venant de la région d'AIN-BEIDA et encore plus valeureux que lui !

07.04.1958 Opération « TAUREAU I » dans l'OUED-CHERF qui engage le Bataillon en totalité, en mission de bouclage, dans une importante action combinée.

Depuis quelques temps, les forces de l'ordre étaient en possession de renseignements selon lesquels des H.L.L. se cachaient dans des repaires situés entre GOUNOD et RENIER, distants de 15 km.

L'opération montée met en œuvre deux groupements de combat :

- La 4^{ème} Cie du 14^{ème} Régiment de Chasseurs parachutistes qui a pour mission de ratisser une zone située dans le djebel BIR-MENTEN, des éléments de la 14^{ème} D.I., dont le Bataillon de Corée, du 16^{ème} Dragons, du 28^{ème} R.A., aux ordres du Lieutenant-Colonel commandant le 14^{ème} RCP,
- Des éléments du 9^{ème} RCP, du 152^{ème} R.I.M., du 3^{ème} G.C.N.A. et du 8^{ème} R.A. aux ordres du Colonel commandant le 9^{ème} RCP.

Dans la journée du 7 Avril, trois héliportages sont effectués par les « Détachements d'intervention héliportée » « DIH » de GUELMA et TEBESSA, protégés par la chasse.

L'action est très brutale. Elle a lieu par un froid vif dans un terrain excessivement accidenté et broussailleux. Commencée le matin, elle se termine en fin d'après-midi.

Les rebelles perdent 73 tués et 15 prisonniers. L'Armée récupère deux mitrailleuses, deux F.M., quinze P.M. et cinquante fusils de guerre, ainsi qu'un fusil de chasse et deux pistolets automatiques.

La 2^{ème} section de la compagnie engagée du 14^{ème} RCP, qui a supporté les risques du ratissage, compte deux tués dans ses rangs.

Pour ce qui la concerne : la 2^{ème} Compagnie du Bataillon a abattu deux rebelles

08.04.1958 **Information générale :**

Nous apprenons que les paras du 3^{ème} RPC (Bérets Rouges « coloniaux ») ont abattu 150 rebelles dans une intervention faisant suite à une embuscade.

09.04.1958 Information générale :

Depuis le 21 Janvier jusqu'à ce jour, le 1^{er} Régiment Etranger de parachutistes à enregistré 88 tués au combat et 225 blessés sur un effectif d'environ 900 combattants, soit 35 % de son effectif mis hors combat en 85 jours.

10.04.1958 Les rebelles harcèlent les postes de RAS-EL-AKBA, RENIER et la ville de OUED-ZENATI.

12.04.1968 Participation du Bataillon à l'opération ROMEO 23 dans le Djebel FORTASS à 30 km au sud de CONSTANTINE, sur la RN 10

Objet : accrochage et destruction d'une bande de 70 H.L.L., équipée d'une mitrailleuse, de deux FM et de nombreuses armes individuelles.

L'organisation de l'opération est la suivante :

- 1.- En bouclage avancé : Deux engins blindés de reconnaissance
« EBR » postés sur la cote 1218
Code : « ACCEPTABLE CREME »
Radio : Channel 2
- 2.- En ratissage, au centre, progressant vers le bouclage :
Une compagnie du Bataillon de Corée (la 3^{ème}) ayant pour code
« AURIQUE » articulée en :
 - Section AURIQUE MARRON - Adjudant GERBER
 - Section AURIQUE CREME - S/Lieutenant PICAUD
 - Section AURIQUE ECARLATE - Adjudant LE GALL
Radio : Channel 24
 - Section AURIQUE ROUGE
Radio : Channel 30
 - En arrière : AURIQUE LILAS
Radio : Channel 24 vers les sections
Channel 30 vers AURIQUE ROUGE
Channel 28 vers AUVERGNAT
- 3.- En ratissage à la droite du Bataillon :
 - AUVERGNAT NOIR
Radio : Channels 1 et 28

- 4.- En ratissage à la gauche du Bataillon :
- PASO-DOBLE GRIS (Légionnaires du 2^{ème} REP)
Radio : Channel 32
- 5.- Appuis : batterie de tir. Code : AUTOMNE 32
Radio : Channel 38
- 6.- Conduite à tenir :
Jusqu'à la base de départ : arrêter les suspects
Ensuite : zone interdite
Ouverture du réseau dès le débarquement des camions
Liaison à vue avec PASO-DOBLE à la charge de AURIQUE MARRON
Liaison à droite à la charge de AURIQUE ROUGE

A l'arrivée, à 1.400 mètres d'altitude, les éléments du Bataillon poursuivent leur progression dans un terrain très difficile : végétation, rochers, pentes escarpées, falaises. Il pleut sans arrêt. Plusieurs fois des sangliers s'enfuient à quelques mètres des voltigeurs de pointe.

La présence de légionnaires indique que l'opération est considérée comme sérieuse et que des accrochages -compte tenu des renseignements en possession de l'Etat-Major- pourraient avoir lieu.

Les commentaires sur le rôle et l'action des légionnaires sont toujours intéressants (ils ne s'appliquent d'ailleurs pas particulièrement à cette opération) :

1.- de l'écrivain Patrick RENAUD (1)

« Après avoir subi des pertes, le 2^{ème} R.E.P. décide de reprendre l'affaire en mains. Une merveilleuse démonstration de travail militaire est alors donnée : chaque tué ou blessé est encadré par quatre légionnaires, postés à dix mètres les uns des autres, aux quatre directions. Puis, le terrain est systématiquement nettoyé par ces soldats au métier extraordinaire ».

(1) In : « Le 14^{ème} R.C.P. – Les Paras oubliés » - Editions PRENTERA 1987, page 211.

2.- de l'écrivain Michel LERIBEL (1)

« Il faut dire qu'il y a loin d'une réaction à chaud qui ne vous laisse aucun choix et qui vous pousse à foncer, par réflexe d'autodéfense, sur un adversaire qui vous prend à partie, et le véritable assaut à froid, face à un ennemi qui vous attend et qu'on ne délogera qu'au prix d'un rush collectif, parfaitement orchestré et programmé. Cela, le REP savait le faire et nous ne pouvions que rester bouche bée, nous qui n'avions ni l'entraînement, ni la discipline, ni l'encadrement, ni la moelle pour faire comme lui.

La tactique était pourtant simple : sous couverture des fusils-mitrailleurs, la vague d'assaut progressait de vingt mètres en vingt mètres, en procédant successivement à un lancer de grenades, puis à un rush au PM, et ainsi de suite ... jusqu'à ce que toute résistance ait cessé ! Cela se faisait souvent aux frais de quelques cadres : officiers et sous-officiers, mais quelle efficacité !

S'il est vrai, comme le dit le Capitaine CONAN dans le film de Bertrand TAVERNIER, que « seuls ceux qui sont capables de tuer à l'arme blanche gagnent les guerres, les autres se contentant de les faire », alors, il n'est pas douteux que nous faisions la guerre, et que le REP était en train de la gagner».

Ce jour-là, dans le FORTASS, le ratissage se révèle infructueux : les rebelles sont ailleurs ou bien cachés et l'opération ne donne pas de résultat (connu).

16.04.1958 Participation du Bataillon à une opération dans l'OUED-CHERF.

18.04.1958 Participation du Bataillon à l'opération ROMEO 26
L'action se déroule au nord de OUED-ZENATI, sur le territoire du douar KANGUET-SABATH, qui fait l'objet d'un ratissage et de fouilles.

24.04.1958 * Inauguration du stade de MONTCALM
Les autorités civiles : l'Administrateur BRUN, le maire de MONTCALM : PICQUEMAL et les autorités militaires : Général DESFONTAINES, commandant la 14^{ème} D.I., Colonel JEANNET, commandant le secteur de CONSTANTINE, Lieutenant-Colonel de SEZE et cadres de la 3^{ème} Cie sont présents.

(1) In : « Les djebels de l'illusion » - Edition Mémoire de notre Temps – J.P. HOLLENDER – 2001, page 74



Arrivée des autorités



1.Cap.DETOUILLO

2.Gén.DESFONTAINES

3.Le Maire PICQUEMAL

Le Capitaine BOULZE et le foyer sportif d'AIN-ABID



Réceptions...



- 1. Administrateur BRUN
- 2. Général DESFONTAINES
- 3. Maire PICQUEMAL
- 4. Colonel JEANNET
- 5. Lieut-Colonel de SÈZE



- 6. Capitaine DETOUILLO
- 7-8. Journalistes du "Bled"

AÏD-el-SEGHIR 1958

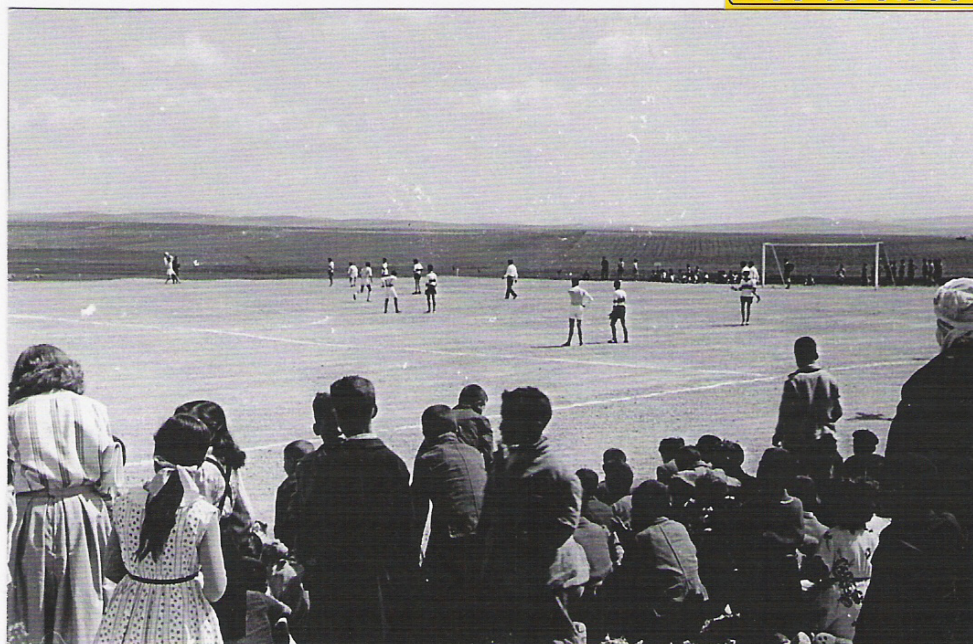


Jeune danseuse (timide)

Minaret de la mosquée de MONTCALM



Vue du stade



Des journalistes du journal de l'Armée « LE BLED » prennent des notes et des photos.

* Le Capitaine DETOUILLOU quitte la 3^{ème} Cie et le sous- quartier de MONTCALM. Il est affecté au P.C. Bataillon à OUED-ZENATI en qualité d'Officier des opérations. Le Capitaine GUILLAUMIN - qui remplissait jusqu'alors cette fonction- quitte le Bataillon.

C'est le Capitaine Gilbert BONACHERA, nouveau venu au Bataillon, qui remplace le Capitaine DETOUILLOU à la tête de la 3^{ème} Cie.

A cette date, les effectifs de cette dernière sont les suivants :

- Officiers	:	4
- Sous-Officiers	:	7
- Caporaux-Chefs	:	9
- Caporaux	:	12
- Soldats de 1 ^{ère} Classe	:	27
- Soldats de 2 ^{ème} Classe	:	70

soit un TOTAL de : 129 personnes

25.04.1958 Une tentative nocturne d'infiltration rebelle, à OUED-ZENATI, nécessite l'intervention du P.E.G.

La nuit est très noire, sans lune. Un groupe de combat, commandé par le Sergent CHESSEBOEUF, reçoit la mission de contrôler l'oued ZENATI, lieu de passage probable des H.L.L. Le Caporal Julien ZIEGER, qui marche en éclaireur devant le groupe, est grièvement blessé au moment où il franchit l'oued et son fusil est emporté par les rebelles qui décrochent aussitôt. Le « Béret Noir » décédera quelques jours après à l'hôpital de CONSTANTINE (son arme aurait été récupérée, ultérieurement, au cours d'un accrochage).

28.04.1958 Le Sous-Lieutenant LEGRIS, de la 1^{ère} Cie, part en permission exceptionnelle à DJIDJELLI où ses parents, exploitants agricoles, ont été « victimes du terrorisme ». Ils ont, en fait, été massacrés dans leur ferme dans des conditions épouvantables.

29.04.1958 Information générale :

C'est le jour d'un épisode dramatique pour l'Armée française : une Compagnie du 9^{ème} RCP (Colonel BUCHOUD) est pratiquement anéantie près de SOUK-AHRAS, à 70 km à l'est de OUED-ZENATI.

Un parachutiste décrit l'événement :

« Depuis le début de l'année 1958, les fellaghas essuient de lourdes pertes, en tentant de franchir le barrage électrifié par petits paquets. Par conséquent, ils ont décidé d'expérimenter une nouvelle tactique : le passage en force.

Dans la nuit du 27 au 28 Avril, plusieurs milliers d'hommes, issus des camps d'entraînement implantés en Tunisie, pénètrent en Algérie suivant un axe est-ouest. Ils doivent gagner l'intérieur en vue de renforcer les maquis déficients en combattants.

La « herse », essentiellement composée de véhicules blindés de la Légion Etrangère, s'oppose à cette infiltration sans toutefois pouvoir l'empêcher. L'alerte générale est donnée. Tous les moyens sont mis en œuvre pour retrouver les rebelles qui ont probablement dépassé le barrage d'au moins quinze kilomètres.

Dans la journée du 29, une bande importante constituée de deux bataillons (Faileks) est localisée dans le djebel EL MOUADJENE au sud-ouest de SOUK-AHRAS. La 3^{ème} Cie du 9^{ème} RCP est hélicoptérée en plusieurs rotations, en plein dispositif ennemi. Très supérieurs en nombre, bien équipés et armés, les HLL, dissimulés dans les arboursiers, déciment les sections en cours de regroupement. Celles-ci succombent malgré les innombrables actes d'héroïsme des paras.

Le Capitaine BEAUMONT, un sous-lieutenant, quatre sous-officiers et vingt-et-un hommes périssent. Vingt-sept autres sont blessés, mais certains seront achevés sauvagement sur place ».

Plusieurs paras ont été atteints alors qu'ils se trouvaient encore en l'air dans les appareils.. D'autres parachutistes, du 14^{ème} et du 18^{ème} RCP, interviennent pour venir en aide aux survivants de la 3^{ème} Cie du 9^{ème} RCP.

Ultérieurement, le Sous-Lieutenant Roger SABOUREAU, qui était présent lors des combats, résume sobrement la situation de sa compagnie : « *Nous avons eu un tiers de nos gars tués, un tiers : blessés, un tiers : indemnes* ».

D'après les écrivains René BAIL et Raymond MUELLE, le 9^{ème} RCP, composé majoritairement d'appelés, a enregistré ce jour-là trente-deux tués et cent blessés.

Par la suite, plus aucune passage de la ligne Morice, de ce style, ne sera tenté par les rebelles, mais depuis cette date, toute opération hélicoptérée, même en l'absence apparente de rebelles sur le terrain, fera l'objet d'un mitraillage (straffing) préalable systématique par notre aviation.

Pendant les six jours, du 28 Avril au 3 Mai 1958, qu'ont duré les combats connus dans l'histoire de la Guerre d'Algérie sous l'appellation « La bataille de SOUK-AHRAS », le FLN a perdu 620 combattants et l'armée a récupéré 484 armes de guerre.

30.04.1958 En fin de journée, une compagnie du Bataillon reçoit l'ordre de se préparer à partir en opération : un coup de main urgent sur renseignements

Malheureusement, son commandant a dû fêter avec application, dans la journée, quelque événement personnel, familial ou professionnel, et ne semble plus en état de remplir son rôle avec efficacité, et surtout sans danger pour les Bérêts Noirs à engager.

Le sous-lieutenant commandant le détachement venu en renfort de la C.C.A.S. pour l'opération concernée, s'aperçoit de la situation (peut-être n'était-elle pas d'une nouveauté absolue !), ne veut pas que des risques inutiles soient pris et décide de faire prévenir le P.C. Bataillon. Pendant que les préparatifs de départ se poursuivent, il envoie un sergent du P.E.G. (qui doit également participer à l'opération et vient d'arriver sur place), avec mission d'expliquer verbalement à l'officier opérationnel qu'il conviendrait de tenir compte, sous une forme ou sous une autre, de l'indisposition présente du commandant de compagnie appelé à intervenir

Le sergent, appelé du contingent, est assez peu à l'aise dans l'accomplissement de la démarche demandée par le sous-lieutenant. Cependant, il ne peut pas ne pas remplir sa mission. Il n'a pas de note écrite à transmettre (ce qui aurait été plus facile pour lui) et c'est verbalement qu'il expose le cas à l'officier de permanence qui le reçoit.

Le bureau de l'officier jouxte celui du Chef de Corps. Le Lieutenant-Colonel de SEZE, qui a entendu en partie à travers la cloison le rapport du sergent, ouvre la petite trappe coulissante du guichet qui sépare les deux bureaux et fait signe du doigt en lui disant : « Jeune sergent, venez dans mon bureau ».

Ce dernier, de moins en moins à l'aise, rejoint le Chef de Corps dans son bureau, qui lui demande de renouveler en détail l'information venue de la compagnie en question. Le Colonel ne laisse rien paraître et renvoie le sergent à sa mission. Ce dernier entend, alors qu'il s'éloigne, le Chef de Corps demander d'une voix plus qu'énergique à l'officier opérationnel de convoquer au P.C., et immédiatement, le sous-lieutenant et le capitaine. La fin de l'affaire n'est pas connue sur le plan des sanctions ayant pu être appliquées à ce dernier, mais il semble bien que les rebelles recherchés, bénéficiant du retard pris dans la mise en route de l'opération n'aient pas pu être rejoints.

Mois de MAI

01.05.1958 * Les Aspirants Guy HANNOTIN, René LAUGERO, Jean-Claude PAPON et Jacques MARCHAIS arrivent à OUED-ZENATI et intègrent le Bataillon. Ils sont affectés :

- HANNOTIN : à la 1^{ère} Cie
- LAUGERO : à la 2^{ème} Cie
- PAPON : à la 4^{ème} Cie
- MARCHAIS : à la 3^{ème} Cie. Il y prend le commandement, à MONTCALM, de la section d'intervention (la seule qui ne soit pas implantée et affectée à la garde statique de postes et de fermes). Son adjoint est le Caporal-Chef : Jacques FACQUEUR.

* Opération de contrôle, par des éléments du Bataillon, du douar OULED-DREID, au sud du poste d'AIN-EL-BORDJ.

* **Informations générales** :

- La classe libérable est maintenue sous les drapeaux étant donné les besoins en hommes en Algérie.
- Le médecin civil de OUED-ZENATI se considérant probablement comme trop exposé aux risques (ce qui devait être réel) ou découragé, cesse ses fonctions.

03.05.1958 Les rebelles attaquent un chantier des Ponts et Chaussées entre RENIER et OUED-ZENATI, à 5 km de cette dernière ville (1).

Le Bataillon participe à l'opération aussitôt montée dans l'oued M'GAISBA, à 10 km de RENIER, en en assurant le bouclage.

05.05.1958 Opération dans les environs de la mechta EL GLOUB et de BORDJ-SIDI-DJORF, à 6 km de OUED-ZENATI.

08.05.1958 La 2^{ème} Cie, en cours d'opération, est l'objet d'une embuscade dans le défilé du KRENGA, à 8 km de OUED-ZENATI.

Le Capitaine DELHOMME (2) est blessé dans sa jeep, au cou et à la poitrine. Le soldat GERMAIN, son chauffeur, est blessé à la hanche. Le Sous-Lieutenant LE LIVEC prend le commandement de la compagnie, mais la riposte est difficile, les rebelles tirant à plus de 400 mètres, cachés dans les anfractuosités des rochers dominants.

Le Lieutenant CEILLER prend la tête d'éléments de la CCAS, depuis OUED-ZENATI, pour intervenir sur le terrain et renforcer la 2^{ème} Cie.

Le Capitaine DUBOIS remplacera le Capitaine DELHOMME pendant sa convalescence, à la tête de la compagnie opérationnelle du Bataillon.

(1) Les employés des entreprises de travaux publics, les fonctionnaires des Ponts et Chaussées et des Eaux et Forêts, ont constitué des cibles très fréquentes et sans défense, pour les rebelles, pendant toute la durée de la guerre d'Algérie.

(2) Il était surnommé « Le Moustachu » ou « Le SAS » pour sa propension à évoquer ses faits d'armes parachutistes dans cette unité prestigieuse de la 2^{ème} guerre mondiale.

09.05.1958 Information générale :

Le FLN fusille, en Tunisie, trois soldats français faits prisonniers le 11 Janvier précédent lors d'une incursion en Algérie.

10.05.1958 Opération VANNEAU, dont l'objet est de nettoyer et contrôler la région est de OUED-ZENATI.

Participent, pour le Bataillon : les 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} compagnies et la CCAS.

Sont également présents : des éléments du 4^{ème} RCC et le MAGHZEN d'AIN-ABID du Capitaine BOULZE.

L'ordre d'opération signé par le Capitaine BONACHERA, pour ce qui concerne la 3^{ème} Cie qu'il commande, est le suivant :

1.- Intention du Commandement :

- *Destruction d'une bande rebelle opérant dans le triangle : OUED-ZENATI, RAS-EL-AKBA, RENIER.*
- *S'emparer des Membres de l'OPA rebelle ou se renseigner sur eux.*

2.- Idée de manœuvre :

- *Opérer un bouclage entre RAS-EL-AKBA et DAVRIEUX-NORD, suivant disposition du calque joint.*
- *Ratissage convergent et contrôle mechta en direction cote 819 (sera précisé dans un 2^{ème} temps).*

3.- Exécution :

- *Regroupement à RENIER à 6 H. 30*
- *Ensuite, progression en sûreté vers DAVRIEUX-NORD et installation face au nord-ouest, aux environs de BORDJ-BEN-MIRA (voir calque).*
- *A la demande de la 1^{ère} Cie, se porter au nord de la ferme DAVRIEUX pour assurer la continuité du bouclage.*

4.- Articulation de la Compagnie :

- *1^{ère} section aux ordres du Sous-Lieutenant PICAUD,*
- *2^{ème} Section aux ordres de l'Adjudant GERBER,*
- *Un groupe de Commandement + pièce de 60 + une équipe LRAC*

5.- Tenue et divers :

- *Treillis, casque, armement individuel et collectif,*
- *Une journée de vivres sur l'homme. Bidons pleins,*
- *Panneaux de signalisation,*
- *Foulard bleu épaule gauche.*

6.- Transmissions :

- 1^{ère} Section : 1 SCR 300
- 2^{ème} Section : 1 SCR 300 sur channel intérieur 8
- PC-Cie : 1 SCR 300

7.- Rassemblement :

- à MONTCALM : 5 h. 45

8.- Moyens :

- Une jeep,
- Un 6 x 6 (groupe de commandement)
- Deux G.M.C. (un par section).

11.05.1958 * Participation du Bataillon à l'opération TAUREAU II dans la vallée de l'OUED-CHERF et dans le djebel MAHOUNA, en liaison avec des unités de la Zone-Est-Constantinois, dont le REP du Colonel JEANPIERRE.

L'opération se déroule à proximité de CLAUZEL, bourg situé à 22 km au sud-ouest de GUELMA.

Un hélicoptage est effectué sur le KEF-ED-DLEHA, à 8 km de CLAUZEL. Les rebelles sont réfugiés dans des grottes, situation qui nécessite l'utilisation de canons S.R. et d'engins AIR-SOL filocommandés (SS 10 ou SS 11)

Les rebelles perdent soixante-deux tués et huit prisonniers.

Sont saisis : deux mitrailleuses, six F.M., trente-neuf fusils, cinq P.M. ET CINQ P.A. Cette action constitue un grave revers pour les bandes H.L.L. de la région de CANROBERT, SEDRATA et OUED-ZENATI.

* Le Sous-Lieutenant PICAUD est muté de la 3^{ème} à la 2^{ème} Cie.

13.05.1958 Information générale :

Evènements politiques importants à ALGER conduisant à la constitution d'un Comité de Salut Public.

Pour le Colonel de SEZE, il n'est pas question que les officiers du Bataillon participent à une quelconque agitation politique à l'échelon local, même si à ALGER le Général MASSU a pratiquement pris le pouvoir effectif.

Le Général de GAULLE se déclare prêt à former le nouveau Gouvernement.

Dans le milieu des appelés, le bruit court que le service militaire serait porté à vingt-sept mois, ou même à trente-six mois. (la durée légale est, à cette époque, de dix-huit mois)

14.05.1958 L'opération TAUREAU, commencée le 11.05.1958, se poursuit.

L'objectif assigné au groupement COREE (qui comprend : la 2^{ème} Cie, le P.E.G., la CCAS et le MAGHZEN d'AIN-ABID) est la recherche et la destruction d'un hôpital ou d'un centre de convalescence rebelle à proximité de l'OUED-CHERF.

Pendant la fouille du terrain, de nombreux rebelles sont débusqués, des accrochages se produisent nécessitant l'intervention de l'aviation de chasse. Le médecin STEU, qui accompagne le Maghzen du Capitaine BOULZE, a rapporté les faits dont il a été témoin (1)

« Dès notre arrivée sur les hauteurs qui dominent le cours de l'oued, nous voyons des dizaines de fellaghas traverser la rivière pour s'enfoncer rapidement sous le couvert des buissons qui couvrent les pentes de la MAHOUNA, rive droite du CHERF. Ils sont loin, nous en comptons une bonne centaine environ. Hélas, nous ne pouvons rien entreprendre contre eux, la distance est considérable et nous ne disposons pas de nos 105 sur ces djebels inaccessibles aux véhicules. »

(1) In : « La Malguerre – Chronique irrémédiable » (op.cit.)

Nous nous installons sur la crête que Bouquineur Autorité, c'est-à-dire le Colonel de SEZE nous a désignée, tandis que d'autres enfants de « Bouquineur » tiennent des crêtes successives ou ratissent le terrain que nous dominons. Midi, le calme règne, avec un soleil écrasant.

Nous déjeunons tranquillement de nos sandwiches. La sieste saisit le Capitaine. DUCLOUX examine l'Oued CHERF à la jumelle. Je m'ennuie un peu et m'écarte pour me promener. La colline est plaisante avec ses buissons séparés par des sentiers naturels. Un caillou roule sous mes pas, des lézards fuient silencieusement. Me trouvant imprudemment éloigné, je grimpe la colline et retrouve mes amis qui se préparent à changer de place. « Bouquineur » vient de remettre en branle le système de ses forces, lui-même vient de prendre place sur un piton qui nous domine tous. Avec sa « bino », le grand Patron doit nous bigler facilement. En route donc.

Nous n'allons pas loin, pas vite en tous cas. « Bouquineur Doré », c'est-à-dire le Lieutenant CEILLER, doit ratisser un fourré de buissons non loin de notre place ; nous avons pour mission de l'appuyer depuis nos hauteurs si, toutefois, il avait des ennuis. Ce tapis de buissons est large de quinze mètres et monte la colline voisine sur une longueur de trente mètres environ. « Doré » s'approche, prudent mais sûr. Décontractés, nous suivons les opérations ; debout sur les rochers, nous regardons avancer les MAT, le F.M. un peu en arrière, suivi du bazooka.

Et, brusquement : piou – piou ! les balles sifflent entre le Capitaine et DUCLOUX, d'une part, et le bon toubib d'autre part. Instinctivement, nous réalisons un plat ventre de toute beauté. Quelques sifflements piaulent encore, les méchants nous tirent depuis les buissons. Mais nous sommes maintenant moins accessibles que debout sur la crête. ... Personnellement, je suis coincé entre deux rochers, bien abrité, ma carabine devant moi, prête à répondre aux grossiers qui nous ont si mal accueillis. Mais, nous n'en voyons aucun, ils sont bien cachés dans leurs buissons ... Ils ont dû nous voir arriver sur notre crête sans s'apercevoir que « Doré » survenait au bas de leur colline. En tirant sur nous, les rebelles se sont ainsi dévoilés à « Doré » avant même que ce dernier ne se méfie d'une éventuelle présence fellagha dans les buissons.

Maintenant, c'est « Doré » qui a pris l'affaire en mains ; « Bouquineur » a réitéré son ordre de nous voir surplomber les actions de « Doré », afin de l'appuyer s'il avait des difficultés. Mais, « Doré » n'est pas débordé pour si peu, quelques rafales de MAT ont eu raison de deux rebelles les plus proches. Les autres sont invisibles dans le fouillis des buissons. « Doré » ne veut pas risquer la peau de ses précieux commandos, il fait amener le bazooka en bonne position et, systématiquement, les buissons sont arrosés, un obus en bas, un plus haut, un autre encore plus haut, un dans ce mauvais coin, un dans ce creux. Et c'est suffisant pour que les MAT puissent s'approcher des buissons. Trois rafales. L'action est terminée. Ces arrière-gardes rebelles sont réduites à néant ... Mais, pas de centre de repos ; nous rentrons, pas mécontents. Personnellement, je ne suis jamais mécontent lorsque nous accrochons et qu'il n'y a pas de blessés parmi nos gars. Ce n'est pas le travail qui me fait peur, mais le fait d'avoir à ramasser un gars du Bataillon ».

La découverte de caches conduit à saisir quelques fusils, des effets militaires et des pataugas. Avant de quitter les lieux, l'Armée incendie les installations découvertes.

La 2^{ème} Cie , rentrée au cantonnement, fête sa 100^{ème} participation à des opérations en cinq mois.

16.05.1958 Informations générales :

- * Il semble que les légionnaires du REP aient eu un nouvel accrochage exactement à l'emplacement de l'hôpital rebelle détruit par le Bataillon il y a deux jours.
- * Intense propagande militaire sur les ondes de Radio-Alger, comme si on préparait l'opinion civile et l'Armée à une extension des opérations, peut-être contre la Tunisie.

17.05.1958 * Information générale :

SOUSTELLE, homme politique français, après avoir quitté plus ou moins clandestinement la France, vient d'arriver en Algérie. La coupure entre les deux rives de la Méditerranée se prolonge. Pas de courrier, ni de liaisons aériennes ou maritimes. La radio d'ALGER émet des marches militaires, la Marseillaise, fait état de discours enflammés et de proclamations.

La rébellion ne semble pas manifester une activité particulière, ni au niveau des attentats, ni au niveau d'actions contre l'Armée. Les soldats français stationnés en Algérie ignorent l'opinion des métropolitains sur les événements d'ALGER.

* Bouclage par la 3^{ème} Cie de la CHEBKA-DES-SELLAOUA à 4 km d'AIN-ARKO. Le groupe de commandement rebelle de la nahia de CANROBERT est anéanti.

* Coup de main, dans le bled TOUIZA, à 4 km d'AIN-ABID, par des éléments de la CCAS du Bataillon aux ordres du Sous-Lieutenant JESTIN.

19.05.1958

Une patrouille en scout-car, aux ordres du Lieutenant CEILLER, ramène à OUED-ZENATI, de BIR-AMAR via MONTCALM, un gradé harki et un épicier arabe qui apportaient un soutien actif aux rebelles. Au cours d'une tentative d'évasion, ces deux hommes sont abattus par l'escorte de l'officier de renseignements.

L'affaire est la suivante : la harka de BIR-AMAR (comprenant dix à quinze hommes suivant les époques) était dirigée par un caporal : Hamil TOUHAMI, ancien des Tirailleurs Algériens, prisonnier des Allemands en 1940. Originaire du douar, parlant français et servant d'interprète, il avait inspiré confiance aux Chefs de poste européens successifs de BIR-AMAR. Il était armé d'un Lebel à répétition et prenait le quart de nuit de 2 h., seul, comme les autres gradés européens, à l'intérieur du poste, alors que les harkis du rang étaient regroupés à l'extérieur des barbelés, dans le bordj de la harka, au début avec leurs armes (Lebel), puis sans leurs armes.

Au cours de son interrogatoire, il est apparu comme ayant trahi : depuis près d'un an, il collectait de l'argent au profit des rebelles en compagnie de YAYAHOUAI AISSA, auprès des civils du douar et auprès des harkis eux-mêmes. Il avait volé des cartouches à l'armurerie du poste et les avait données aux H.L.L. Il les avertissait lorsqu'une opération était envisagée, ce qui pouvait expliquer certains de nos échecs. Pour sa défense, il a mis en cause le comportement des Chefs de poste successifs et des gradés. Il aurait, d'ailleurs, tenté d'attirer le Sergent-Chef FOURCROY, faisant fonction de Chef de poste provisoire, dans une embuscade. Il avait six enfants.

21.05.1958 Opération COURLIS, à la charge du Bataillon, dans le djebel AMAR-OU-DJEFFA.

Les ordres d'opération sont les suivants :

1.- **Mission** :

- *Interception des bandes rebelles et destruction de l'OPA dans le djebel DJEFFA.*

2.- **Intention** :

- *Réaliser le bouclage (suivant calque) à 4 h. 15*
- *Ratissage, puis fouille et contrôle de la mechta LAKTAR sur ordre.*

3.- **Base de départ** :

- *Poste d'AIN-ARKO. Heure de démarrage de l'opération : 11 h. 30 le 20 Mai (la veille)*

4.- **Articulation de la 3^{ème} Compagnie, renforcée de trois commandos de la 2^{ème} Compagnie**

- *Pendant la progression, par sections successives*
Section MONTCALM, indicatif : BOUQUINEUR NOIR
Commando LE LIVEC : BOUQUINEUR ECARLATE
Commando PICAUD (+ Cdt 3^{ème} Cie) :
BOUQUINEUR MARRON
Commando LAUGERO : BOUQUINEUR CREME
Section ARKO (+ Cdt 2^{ème} Cie)° : BOUQUINEUR ARKO
- *Mise en place sur l'objectif de bouclage, terminé à 4 h. 15 (voir calque).*
- *BOUQUINEUR ECARLATE réalisera la liaison avec « ENSEMBLE » à sa gauche. ENSEMBLE (il s'agit du MAGHZEN d'AIN-ABID) a pour objectif le contrôle de la Mechta SIAR.*
- *BOUQUINEUR ARKO réalisera la liaison avec BOUQUINEUR VERT à sa droite.*
Objectif de ce dernier : contrôle de la mechta SETAL

5.- **En face du ratissage** :

- *Un élément de bouclage (code BOUBOULER) en place à 5 h.*

6.- **Transmissions** :

- *Toutes sections et commandos sur Channel 34. Ouverture du réseau à 4 h. 30 et, pendant la progression, sur coups de feu*

7.- **Identification :**

*Foulard jaune épaule gauche,
Panneaux de signalisation.*

8.- **Divers :**

- *Piper à la verticale RY 82 L7 à 6 h. – Channels 16 et 28*
- *Une patrouille de chasse en alerte au sol.*

Résultat de l'opération non communiqué.

22.05.1958 Importante prise d'armes à OUED-ZENATI -à laquelle le Colonel JEANNET est présent- et au cours de laquelle le Commandant COURBET reçoit la Valeur Militaire.

Un grand nombre de civils musulmans, de notables européens et arabes, d'enfants des écoles sont présents.

24.05.1958 Participation du Bataillon à une opération dans le douar KHANGUET-SABATH

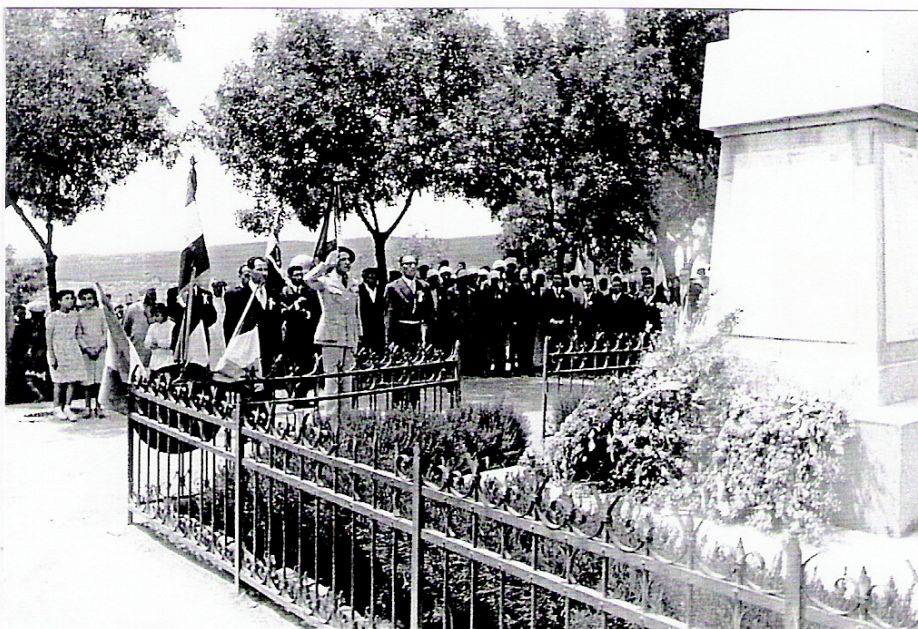
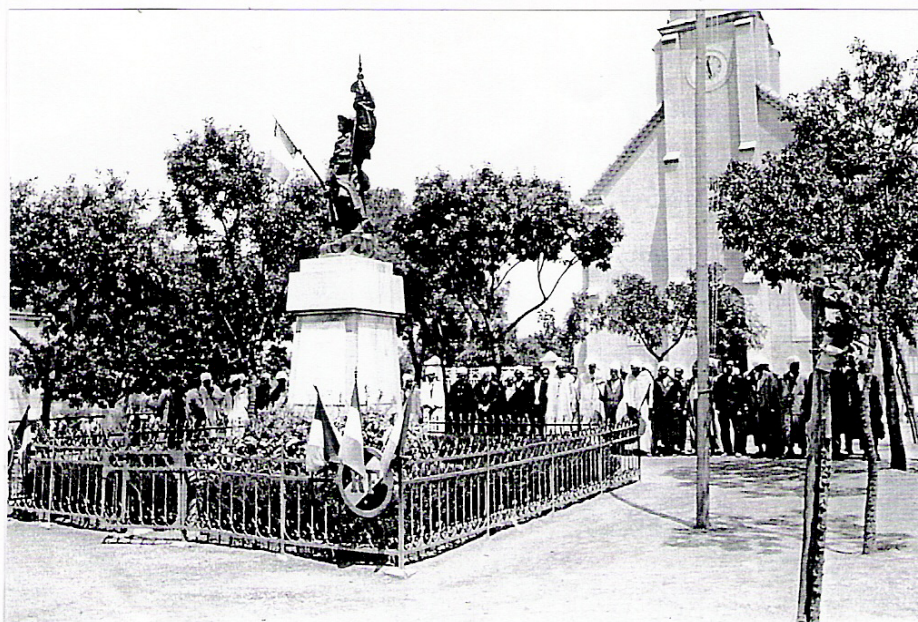
26.05.1958 Les conséquences civiles et politiques des événements du 13 Mai dernier se développent.

Le médecin militaire STEU décrit ce qu'il a vu, ce jour, à AIN-ABID.

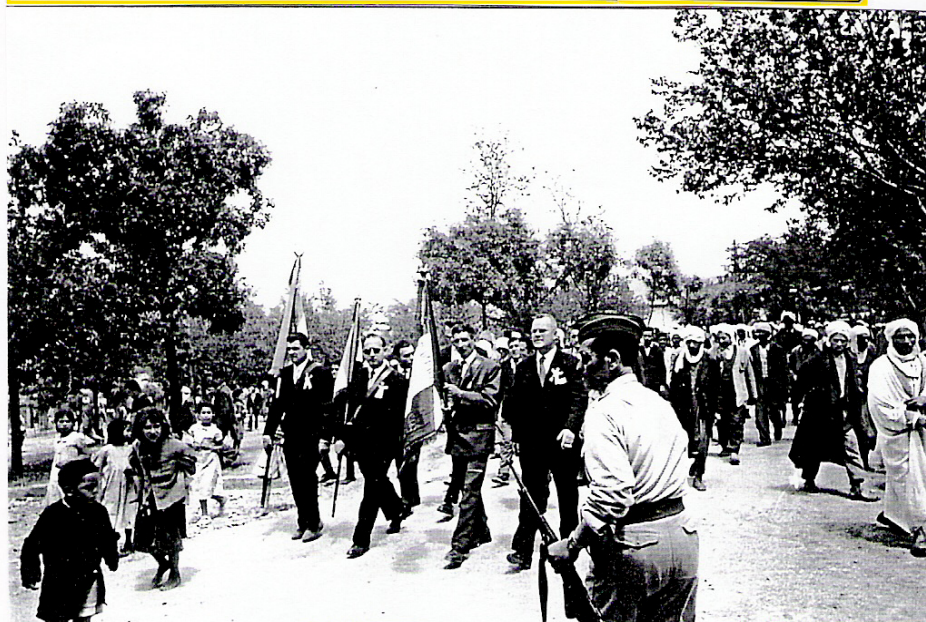
« Journée invraisemblable que cette journée de manifestation montre à CONSTANTINE. Les foules se sont rassemblées pour crier leur joie du moment, leur espoir, leur désir de paix. Après ALGER un peu excité, ORAN bavard, voici CONSTANTINE calme dans son enthousiasme.

On ne peut, sans l'avoir vu, imaginer les convois de véhicules de toutes sortes qui n'ont cessé de converger vers « CIRTÀ » dès les premières heures de la journée. Camions civils ou militaires, voitures hippomobiles, conduites intérieures, chars à mules, tracteurs agricoles, poids lourds et autobus. ...

Dès quatre heures du matin, j'étais réveillé par les premiers véhicules venus se grouper au centre du village, par la musique arabe déversée par des hauts-parleurs assourdissants. A cinq heures trente, dans ma plus belle tenue, je me trouvais devant le dispensaire, cherchant à voir, à entendre, à retenir.



Au centre, avec un drapeau: le maire Mr MINGALON





4^eCie:Lieutenant FOUET



CCAS:Lieutenant CEILLER (O.R)





Lieut-Colonel de SÈZE

Colonel JEANNET



Une unité amie: le 4^e R.C.C.



C'était déjà un tohu-bohu inhabituel : les hommes étaient pleins d'une joie puérile et contagieuse, ils s'interpellaient, riaient pour peu, s'offraient le verre de l'amitié. Des femmes étaient groupées près de la fontaine, attendant calmement le véhicule qui avait promis de les emmener. Des enfants de tous âges mendiaient une place dans un camion ou une remorque de tracteur.

Sitôt ma sortie, je fus assailli par des quémandeurs : « mon lieut'nant, tu me prends avec toi ? docteur, tu n'as pas de place pour moi ? ». Mais, je ne sais pas encore moi-même si j'irai à CONSTANTINE ... Jusqu'au moment où j'apprends de ZENATI que le Patron m'a désigné pour faire le service médical de la route entre ZENATI et CONSTANTINE. Il ne manquait plus que ça !

A six heures trente, M. BIZON démarre en tête d'une colonne de tracteurs agricoles dont les remorques débordent de voyageurs. Ils partent les premiers, compte tenu de leur vitesse limitée. A sept heures et demi, départ de plus d'une douzaine de camions pleins d'hommes et de femmes enthousiastes, d'enfant émerveillés par tout ce remue-ménage. Une heure plus tard, se mettent en route les voitures légères. Puis, surviennent des rames interminables de véhicules de toutes sortes venant de MONTCALM, RENIER, puis de ZENATI, BORDJ-SABATH, RAS-EL-AKBA, AIN-REGADA. Et, tout cela vous a un air de fête, plein de rires, de cris et de chansons.

Je vais fermer honorablement la marche avec l'ambulance civile de ZENATI.

Le bled doit être vide d'hommes valides et de femmes jeunes. Il ne reste certainement que les vieillards et les petits enfants ... Sur la route, à chaque chemin, des groupes nous font signer d'arrêter pour les prendre avec nous. Mais, nous sommes déjà chargés à plein. Aux carrefours, les convois s'imbriquent, se mêlent comme des flots venus de rivières affluentes. Sur des dizaines de kilomètres, la route de CONSTANTINE n'est qu'une ligne ininterrompue de véhicules.

Nous devons nous arrêter dans les faubourgs de la ville, il est impossible d'aller plus loin vers le centre avec la voiture. Nous débarquons nos voyageurs : le trajet ne les a pas calmés, ils chantent et crient des slogans de paix. Mais, ils s'organisent spontanément en cortège et se mettent en route vers le centre de CONSTANTINE. Toutes les délégations des villes et des villages traversent ainsi « CIRTÀ » bouleversée, emplissant les ruelles tortueuses pourtant déjà bien encombrées de milliers de citadins et de blédards arrivés avec nous.

Place de la Brèche, c'est une mer houleuse qui couvre le sol, grimpe sur les arbres, déborde des balcons, s'accroche aux toits.

Discours, applaudissements, joie vive de la paix retrouvée et de la fraternité réelle ... Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes !

L'homme qui nous comble le plus est, sans conteste, le Cheikh, grand prêtre de la Mosquée de CONSTANTINE ; il fait une impression extraordinaire en déclarant que « Européens et Algériens sont frères, qu'ils ont le même Dieu ». Il assure, par ailleurs, que l'homme doit s'appuyer sur la femme, son égale ...

Qui dit mieux ? »

27.05.1958 * Information Générale :

Les relations ont repris avec la Métropole, mais la censure a été rétablie pour la presse et pour le courrier.

La Corse a rejoint la dissidence d'Alger et forme, à son tour, un Comité de Salut Public.

Le Général DE GAULLE se déclare prêt à participer au pouvoir, mais n'envisage aucune action en dehors des voies légales.

Radio-Alger diffuse des messages personnels (comme à l'époque de la B.B.C. émettant vers les maquis français !) et affirme que le Ministre de l'Intérieur Jules MOCH se prépare à armer, en France, des milices ouvrières sous obédience communiste.

* Les soldats du Bataillon souffrent de dysenterie, sans doute à cause de l'eau et des premières grosses chaleurs.

En ce qui concerne le paludisme, les trois pilules hebdomadaires du service de Santé doivent être régulièrement prises et les gradés ont consigne d'y veiller.

* Le rythme des opérations se maintient, en dépit des événements politiques, à un niveau élevé.

Une importante opération, engageant paras de la Légion et coloniaux, infanterie et diverses unités et appuis prévue pour « nettoyer » la région située à l'ouest de GUELMA et au nord de OUED-ZENATI, aurait été reportée mais le Lieutenant Jean SALVAN du 2^{ème} R.PIMA se souvient (1) que son commandant de Compagnie fut convoqué ce jour-là à BOU-NOUARA, bourg situé à 15 km du KROUB sur la route menant à GUELMA pour une réunion préparatoire.

28.05.1958 Un coup de main du Bataillon est organisé dans la région de BORDJ-SABATH, au nord de OUED-ZENATI.

Il engage le commando de l'O.R., les scouts-cars de la C.C.A.S. et la police des Renseignements Généraux de OUED-ZENATI.

Le commando de l'O.R. découvre deux caches de ravitaillement, fait prisonniers cinq membres de l'organisation politico-administrative « O.P.A. » et s'empare de quatre armes.

Dans l'après-midi, l'intervention d'urgence de la 2^{ème} Cie est réclamée par le Capitaine DETOUILLON. Il ne s'agit pas d'un accrochage, mais de l'explosion prématurée d'un obus de 57 S.R. La 2^{ème} Cie, aux ordres du Capitaine DUBOIS, vient assurer sur place la protection de la zone en occupant les hauteurs du BOU-HAMDANE à l'est du rocher-signal de BORDJ-SABATH.

L'incident a fait plusieurs blessés (dont trois graves) : le Caporal-Chef GHANEM -tireur-, le soldat POCHAT -chargeur-, les soldats BACHIR et EKMANN -pourvoyeurs-, ainsi que M. POZZO di BORGO, Inspecteur de Police, atteint au visage. Après avoir été soignés sur place par le Médecin-Lieutenant du Bataillon René VAUTERIN, les blessés du Bataillon sont évacués par deux hélicoptères vers l'hôpital militaire de CONSTANTINE.

L'opération est démontée à 17 h.

(1) – A l'époque, le 2^{ème} R.PIMA (Colonel Olivier LE MIRE) maintenait l'ordre à CONSTANTINE qui subissait une vague d'attentats. La Compagnie du Capitaine LAHNER, à laquelle appartenait le Lieutenant SALVAN fut désignée pour participer à ladite opération.

Le Lieutenant SALVAN a rendu compte de cet épisode dans son livre « Soldat de la guerre – Soldat de la paix » (Editions Italiques – Août 2005 p. 125 à 127).

29.05.1958 Le commandement militaire engage une importante opération, dont le code est « TAUREAU III » dans la vallée de l'oued BOU-HAMDANE à 20 km au nord de OUED-ZENATI.

Objet : traiter les rives nord et sud de l'oued BOU-HAMDANE, de BORDJ-SABATH à HAMMAM-MESKOUTINE de part et d'autre de l'ancienne voie ferrée CONSTANTINE-GUELMA. Cette région est considérée, de longue date, comme la zone de refuge des bandes sévissant dans la région de OUED-ZENATI. L'ennemi potentiel est constitué de deux à trois ferkas (1) de la KASMA de OUED-ZENATI, en stationnement habituel, du groupe terroriste de la KASMA et d'un important réseau de l'organisation politico-administrative « O.P.A. »

Le jour de l'opération, l'ennemi inclura la section de LABIOD Ahmed et le commando rebelle zonal, sans doute commandé par KHATLA Khalifa.

Moyens : L'opération devant se dérouler dans un rectangle de quinze km sur dix et dans un terrain très difficile d'accès, trois groupements de combat commandés par le Colonel adjoint du Général commandant la Zone-est, ont été constitués.

Les forces engagées comprennent des éléments du 1^{er} et du 2^{ème} REP, du Bataillon de Corée, du 151^{ème} et 152^{ème} Régiments d'infanterie motorisée, du 3^{ème} G.C.N.A., du 16^{ème} R.I.M., du 4^{ème} R.C.C., ainsi que de diverses unités (2) appuyées par l'artillerie et l'aviation de bombardement et d'attaque au sol.

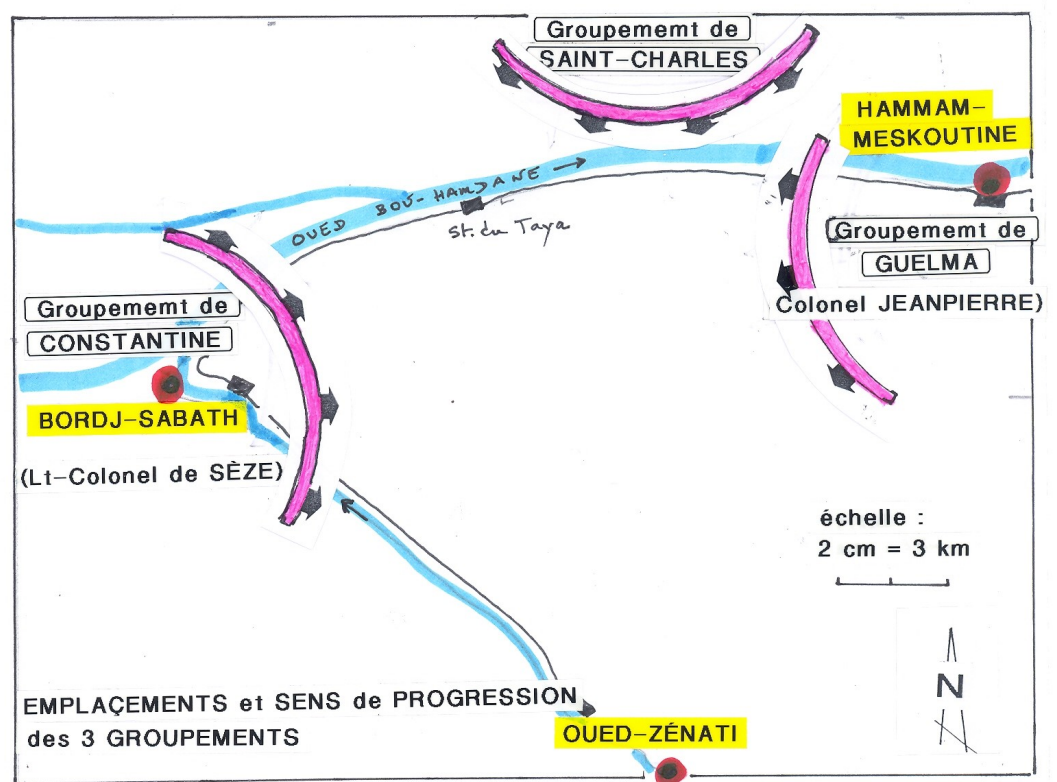
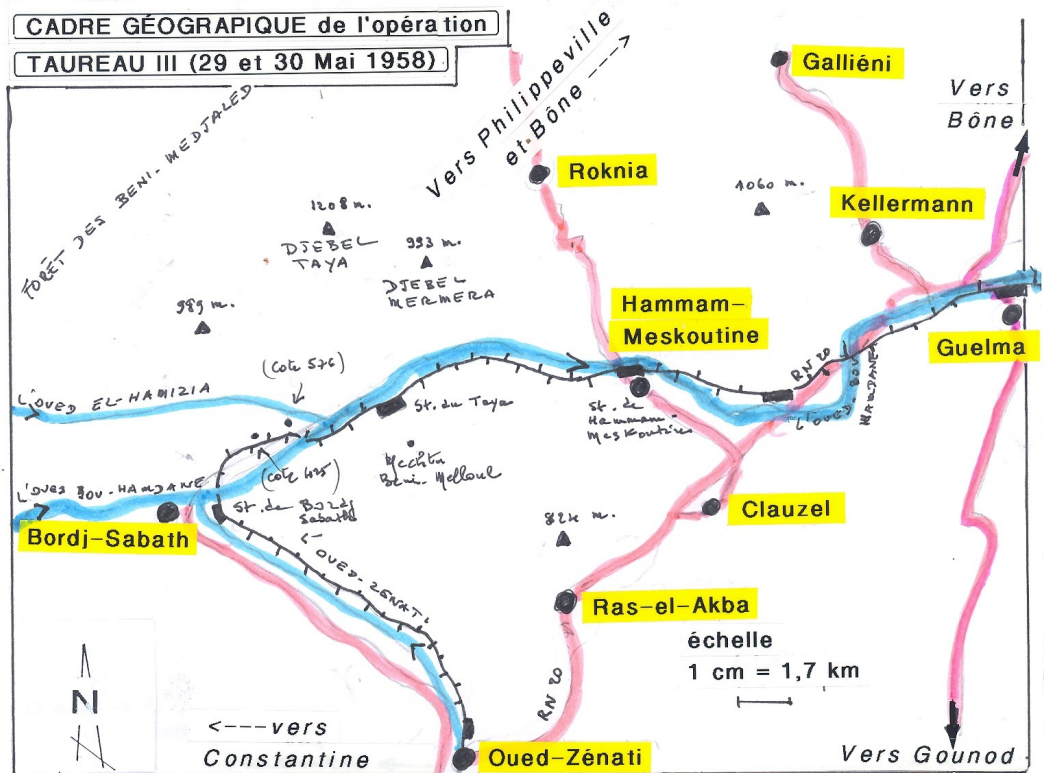
(1) Ferka : effectif d'une « section » rebelle (environ trente hommes)
Le Lieutenant CEILLER, OR du Bataillon, dont les rapports sont à l'origine de l'opération, a estimé que les effectifs rebelles étaient très sensiblement supérieurs.

(2) Le Commando d'Extrême-Orient, qui comptait environ deux cents hommes et portait un béret noir, n'était pas présent.

Mis depuis le 4 Janvier 1958 à la disposition du Général VANUXEM, commandant la 2^{ème} Division d'Infanterie motorisée (D.I.M.) à BONE, il avait été affecté au secteur de GUELMA.

A l'arrivée massive des « réserves générales » sur le barrage, le commando fut rattaché au groupement mobile de GUELMA, articulé autour du 1^{er} R.E.P. du Colonel JEANPIERRE, jusqu'au 1^{er} Mai 1958. Sur le terrain, il était souvent vu en binôme avec le 1^{er} R.E.P.

Le parcours militaire de cette unité très particulière a été évoqué par le Général Guy SIMON, in « Le Commando d'Extrême-Orient » (édité en Octobre 1992, sans nom d'éditeur).



Il était prévu que :

- Le groupement de SAINT-CHARLES, articulé autour du 2^{ème} R.E.P. (indicatif radio « Paso-Doble ») intervienne au nord du dispositif,
- Le groupement de GUELMA, articulé autour du 1^{er} R.E.P., intervienne à l'est,
- et le groupement de CONSTANTINE, à l'ouest (à partir de BORDJ-SABATH en progressant en direction de HAMMAM-MESKOUTINE et des deux autres groupements).

Ce dernier groupement était placé sous les ordres du Lieutenant-Colonel de SEZE, commandant le Bataillon de Corée (indicatif radio : BOUQUINEUR) et le quartier de OUED-ZENATI et était constitué de :

- * un P.C., avec D.L.O. (détachement de liaison et d'observation) et groupe sanitaire,
- * une compagnie du 2^{ème} R.P.C., commandée par le Capitaine LAHNER,
- * une compagnie du I/137^{ème} R.I.
- * une batterie à pied du III/67^{ème} R.A.
- * deux compagnies du Bataillon de Corée : la 2^{ème} commandée par le Capitaine Jacques DUBOIS et la 1^{ère} commandée par le Capitaine Paul FUCHS
- * la HARKA d'AIN-ABID, commandée par le Capitaine BOULZE et encadrée par le Peloton d'Elèves gradés du Bataillon,
- * un escadron du I/4^{ème} RC et du II/8^{ème} Hussards,
- * une section portée du I/151^{ème} RIM, basée à BORDJ-SABATH.

Réalisation : Pour ce qui concerne le groupement de CONSTANTINE, au sein duquel intervient le Bataillon de Corée, elle est la suivante :

- 4 h. 30 : le Groupement de CONSTANTINE se met en place de part et d'autre de l'oued BOU-HAMDANE, à partir de BORDJ-SABATH. Les liaisons intérieures et extérieures sont gênées par les accidents de terrain et la végétation.
En particulier, le contact avec la compagnie de Bérêts Rouges « LAHNER », qui se trouve juste à la gauche du dispositif « Bataillon de Corée », ne peut être pris.
A 5 h. la mise en place est terminée.

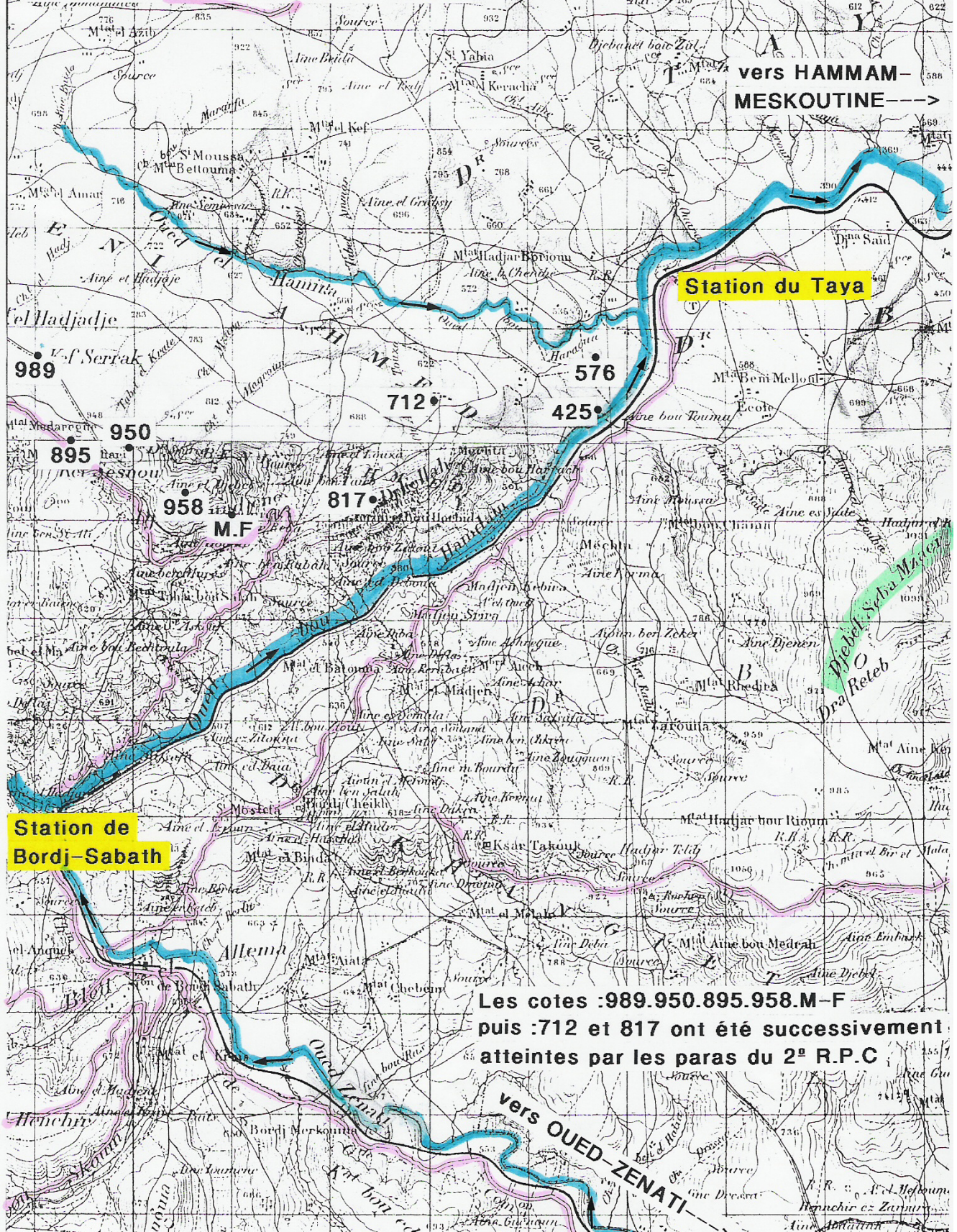
OPÉRATION TAUREAU III

(29 et 30 Mai 1958)

ZONE d'ACTION du " GROUPEMENT "

de CONSTANTINE

Carte d'état-major , échelle : 1/50.000



Les cotes :989.950.895.958.M-F
puis :712 et 817 ont été successivement
atteintes par les paras du 2^e R.P.C

- 7 h. 15 : le Groupement commence sa progression.
- 8 h. 30 : Le premier objectif, défini dans l'ordre d'opérations, est atteint sans incident. La progression reprend aussitôt.
- A partir de 12 h. des tirs sont entendus et des accrochages signalés au sud-ouest de la station de TAYA (environs de la cote 576). Un groupe de rebelles est aperçu aux abords de la mechta BENI-MELLOUL à 1.500 m. au sud de TAYA et au delà du confluent des oueds HAMIZIA et BOU-HAMDANE, tandis qu'un autre groupe est repéré par le Groupement de SAINT-CHARLES, alors qu'il tente de fuir au sud-ouest de la cote 576.
- 14 h. 30 : La 2^{ème} Cie du Bataillon de Corée et le Capitaine DUBOIS abordent la cote 576. Cette dernière n'est pas très élevée et -pour qui arrive par l'ouest- la pente n'est pas importante, mais c'est un fouillis de rochers et de végétation dense. Il n'y a aucune visibilité.
- 15 h. 30 : Le maghzen d'AIN-ABID commandé par le Capitaine BOULZE et encadré par le P.E.G. de OUED-ZENATI, articulé en deux demi-sections aux ordres du Sous-Lieutenant Philippe GUERARD, progresse au sud de la 2^{ème} Cie dans le lit de l'oued BOU-HAMDANE en longeant côté nord la voie de chemin de fer désaffectée qui reliait BORDJ-SABATH à TAYA. Lorsqu'il atteint la cote 425, il entre en contact avec une bande rebelle disséminée dans les rochers et les broussailles du versant sud-ouest de la cote 576..

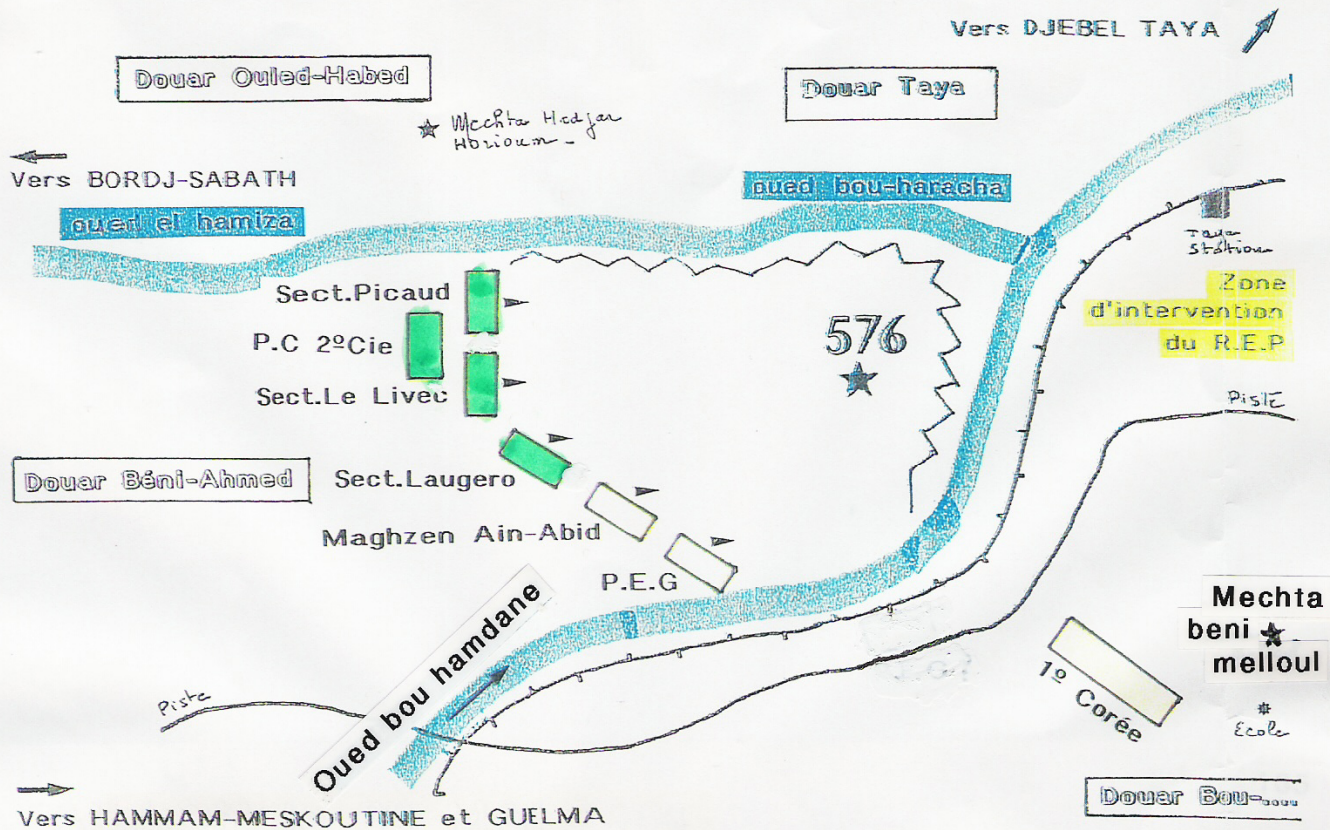
Le groupe de soldats commandé par le Sergent SAUTEL se situe à gauche de l'axe de progression et celui commandé par le Sergent CHESSEBOEUF à droite. Les deux groupes sont à proximité l'un de l'autre, mais les liaisons radio entre eux sont impossibles par poste 536. Subsistait la possibilité de liaison par poste SCR 300 entre chacun des deux groupes et le Capitaine BOULZE qui les suivait, mais les liaisons sont mauvaises, difficiles et aléatoires. En pratique, les deux groupes au contact avec les rebelles, bien que proches, étaient sans liaison directe.

OPÉRATION TAUREAU – III

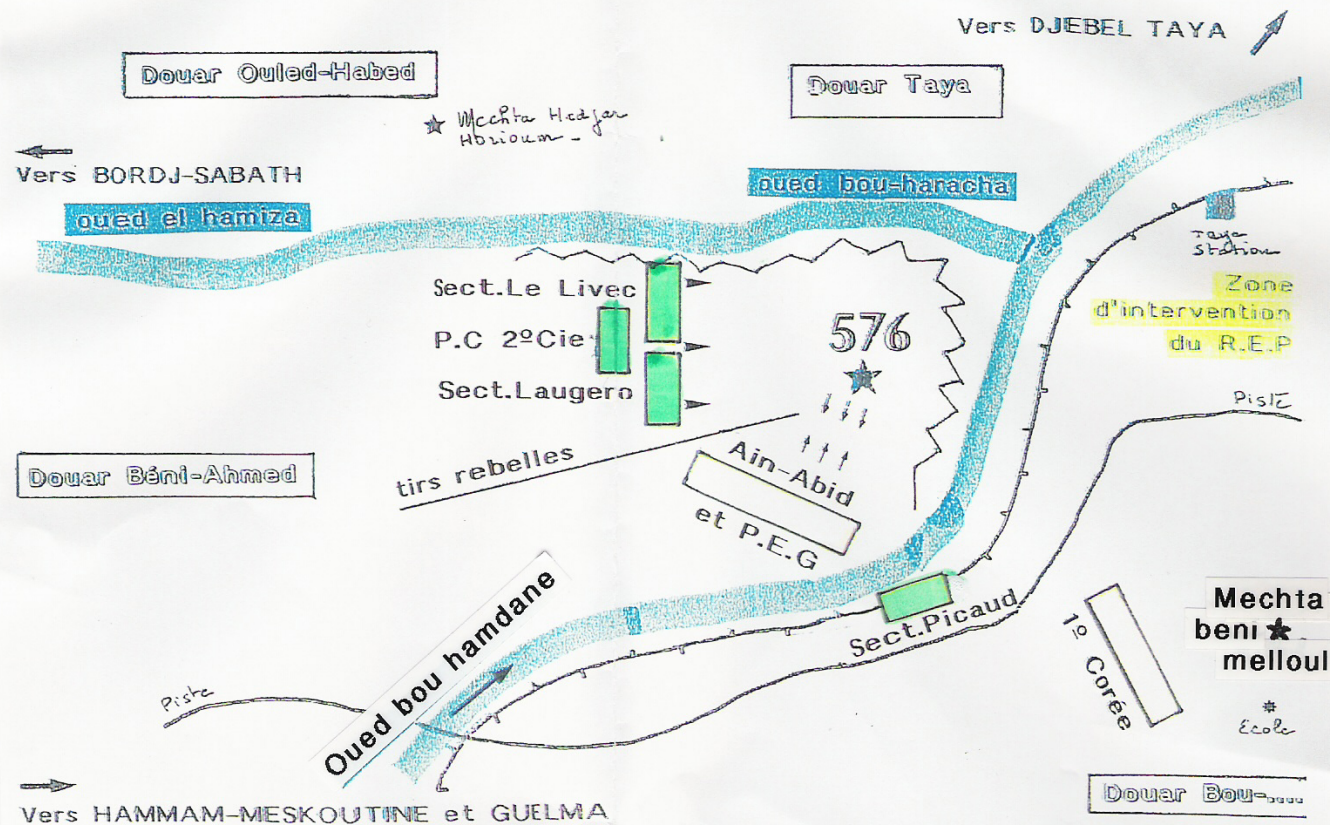
POSITIONS des ÉLÉMENTS du BATAILLON

le 29 MAI 1958

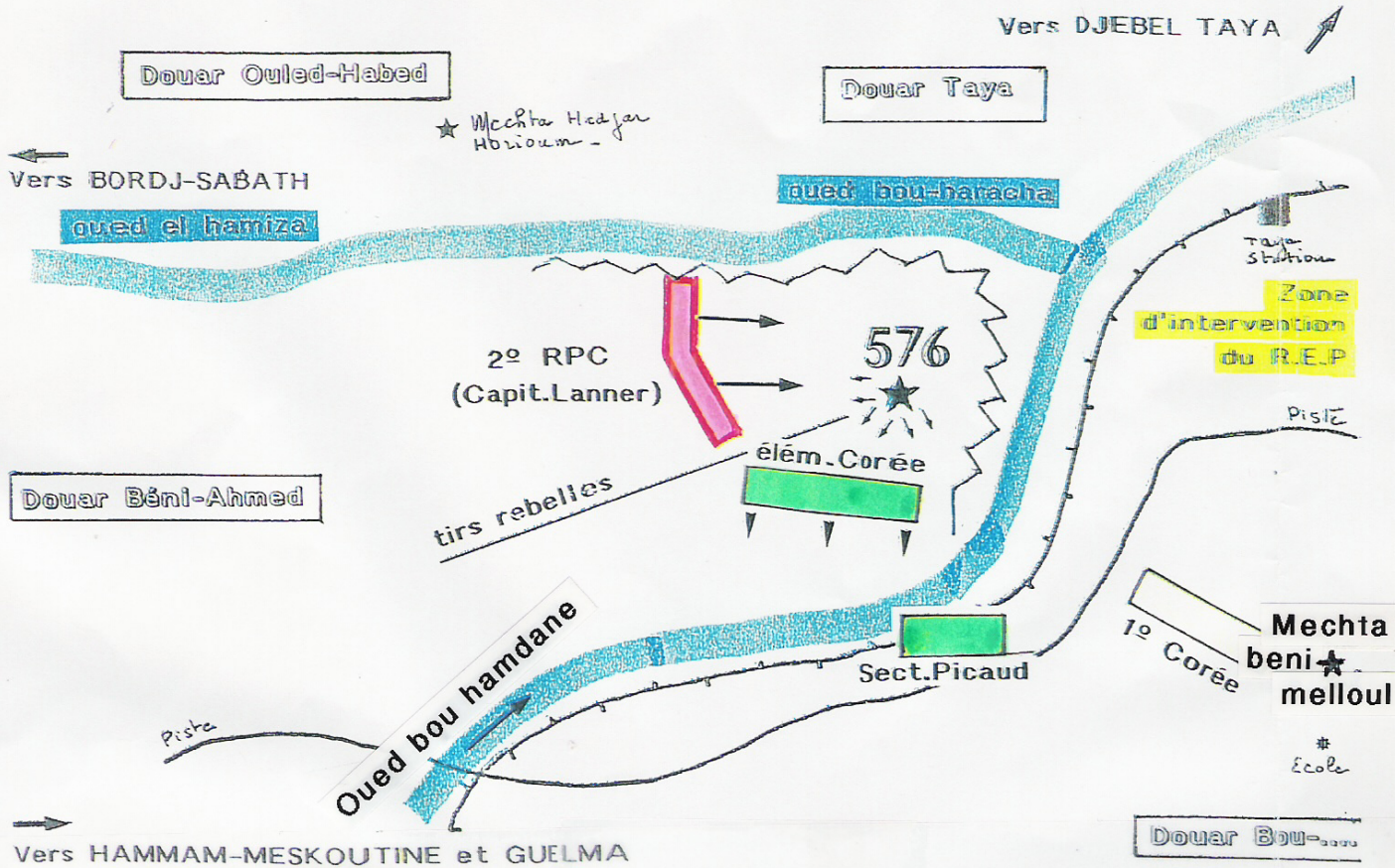
1 - A 14 Heures



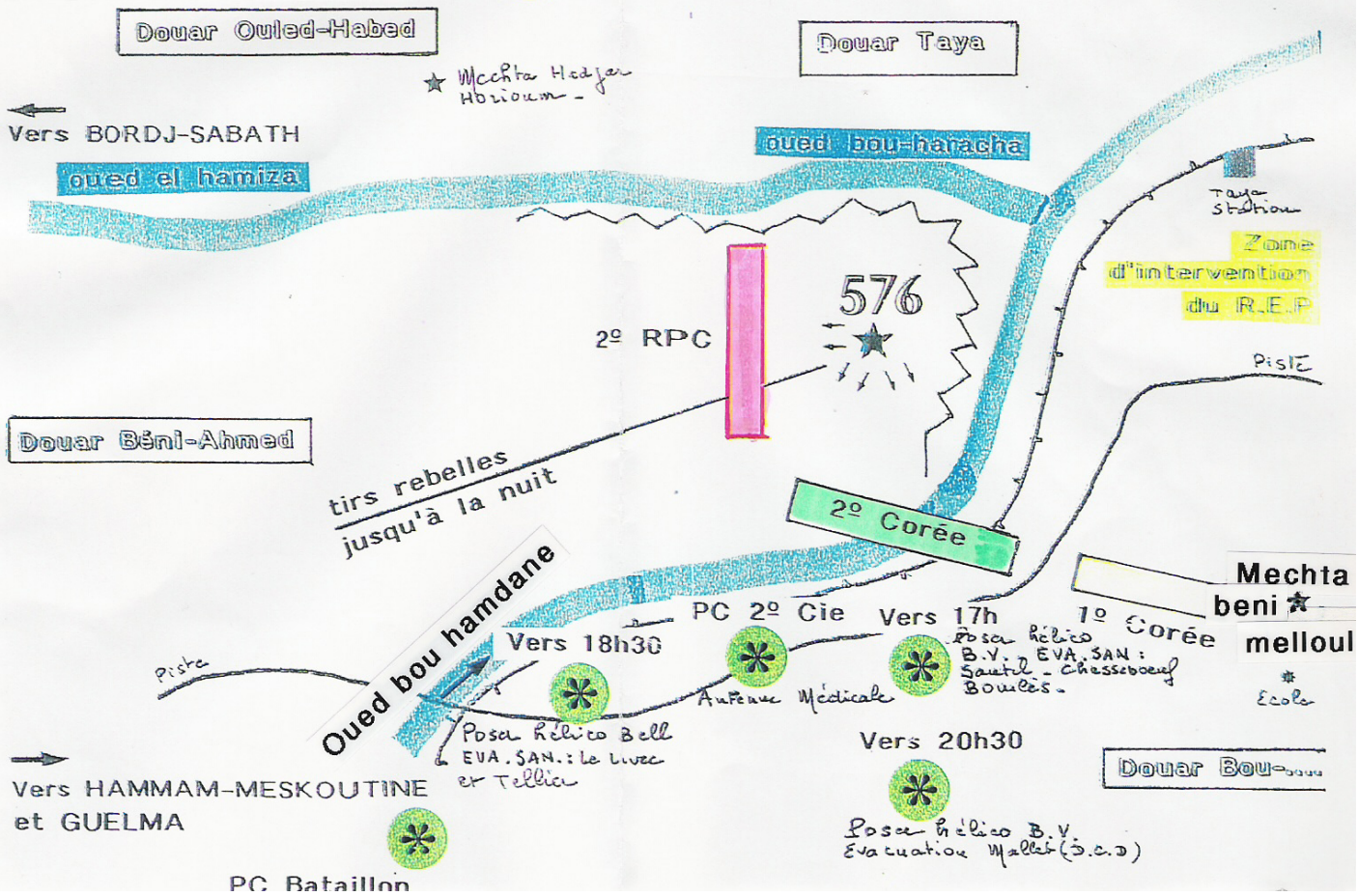
2 - De 15h30 à 16h30



3 - A 17h30



4 - A 20h30



DJEBEL TAYA

Oued Bou-Hamdane



**Vue générale de la
cote 576**

Progression dans la végétation



Le rôle du Sous-Lieutenant GUERARD, responsable des deux groupes, s'est trouvé minimisé par la défaillance des radios et la configuration géographique de l'action, répartie de part et d'autre de l'oued, à cet endroit assez large, encombré de gros rochers, de branches mortes, de lauriers roses et parsemé de trous d'eau plus ou moins profonds. Le lit de l'oued est bordé vers le sud par le remblai de la voie ferrée qui constituait un talus abrupt et assez élevé qu'il fallait impérativement franchir pour accéder à la piste muletière conduisant à la station du TAYA et qui longeait parallèlement la voie ferrée, à quelques mètres de distance de cette dernière.

Au cours de sa progression, le Sergent SAUTEL est atteint par les premiers tirs des rebelles effectués pratiquement à bout portant. Il est grièvement blessé aux deux bras et au ventre. Le Caporal-Chef Jean BOURLES, du PEG, est l'adjoint du Sergent SAUTEL et se trouve à proximité.

Ultérieurement, il apportera les précisions suivantes :

« SAUTEL, blessé et hors de combat, appelait et demandait même qu'on vienne l'achever pour ne pas tomber encore vivant aux mains des rebelles. Avec quelques moghaznis, dont Ahmed TOUATI, nous avons avancé jusqu'à l'endroit où il était allongé et c'est à ce moment que j'ai été blessé par une balle qui m'a atteint à un genou. TOUATI a également été blessé à côté de moi. Il est tout à fait possible que ce soit le même fell qui ait tiré sur SAUTEL, sur TOUATI et sur moi. Quelques secondes après un Béret Noir du PEG a pu s'approcher de moi avec son F.M. et je lui ai demandé de tirer en vidant le chargeur de sa pièce dans les buissons, à l'endroit où pouvait être embusqué le tireur ennemi. Il réussit, d'ailleurs, à abattre ce dernier qui était armé d'un fusil de guerre allemand, un MAUSER.

De ma place, je pouvais apercevoir, à travers la végétation et à quelque distance, le Sergent CHESSEBOEUF qui se trouvait sous le feu des rebelles, et les impacts des balles pénétrant dans la terre autour de lui. C'est d'ailleurs à ce moment que Marc CHESSEBOEUF fut touché par une balle à l'épaule gauche ».

Par ailleurs, il ajoutera :

« J'ai toujours été convaincu que les moghaznis de la SAS d'AIN-ABID, qui étaient engagés avec nous dans cet accrochage, avaient pressenti l'imminence de celui-ci car, après avoir progressé en tête du ratissage depuis le matin, ils avaient ralenti leur marche à l'approche de la cote 576 et s'étaient laissés dépasser par les Bérêts Noirs du Bataillon ».

Le Sergent SAUTEL est descendu dans le lit de l'oued, en contrebas où le toubib STEU procède à l'amputation d'un avant-bras et donne au blessé les premiers soins que nécessitent ses graves blessures. Les autres blessés sont également évacués par leurs camarades valides.

En plus des blessés par balles, le Caporal-Chef Daniel GRANDIN est victime d'une fracture du genou à la suite d'une chute dans les rochers et le Caporal Christian LEOUEUF est blessé à l'épaule droite et à la cuisse gauche par des éclats de pierre.

Le Sous-Lieutenant GUERARD, devant le volume du tir des rebelles, dont le F.M. BREN, vient d'entrer en action, engage une manœuvre pour se dégager de la pression ennemie.

Les rebelles cherchent à atteindre, par leurs tirs, les « bananes volantes » qui assurent l'évacuation des blessés les plus gravement atteints. Le Caporal-Chef GRANDIN sera évacué par une ambulance, le 30 au matin, jusqu'à l'hôpital militaire LAVERAN à CONSTANTINE.

- 16 h. 30 – La 2^{ème} Cie amorce avec deux sections un mouvement de débordement de la cote 576 par le nord de l'éperon rocheux, où elle est rejointe sur ordre du commandement du groupement par une compagnie de Bérêts Rouges du 2^{ème} RPC commandée par le Capitaine LAHNER.

Mais, ce mouvement est quelque peu contrarié par la progression d'éléments de parachutistes de la Légion, appartenant au groupement de SAINT CHARLES ayant largement débordé à l'extérieur de la zone d'action qui leur avait été attribuée. Leur présence et leurs tirs gênent considérablement la progression du Bataillon de Corée et du maghzen d'AIN-ABID.

Ni l'artillerie, ni l'aviation ne peuvent intervenir du fait de la présence de nos soldats au contact avec les rebelles.

- 17 h. Ordre est donné à tous les éléments du Groupement de CONSTANTINE de se replier à hauteur de la cote 425 pour permettre le bombardement de la cote 576. Au cours du décrochage, plusieurs cadavres de rebelles sont découverts sur le terrain, et trois armes de guerre sont saisies ainsi que des grenades et des munitions.

Plus au sud l'élément d'AIN-ABID capture quatre rebelles réfugiés dans une grotte et s'empare d'un fusil de chasse.

Au cours du décrochage, la section du Sous-Lieutenant LE LIVEC (2^{ème} Cie) est violemment prise à partie par un groupe rebelle. Le Chef de section reçoit une balle dans le ventre, les soldats Bernard MALLET et Roger TELLIER sont également touchés, le premier au cou, le second aux reins. Les blessés sont transportés vers le lit du BOU-HAMDANE. Le soldat MALLET meurt pendant son transport.

- 17 h. 30 La Compagnie du R.P.C. tente d'enlever d'assaut la position d'où les rebelles continuent de tirer à l'abri de nos vues. Cet assaut est repoussé par les rebelles : le Lieutenant SALVAN est grièvement blessé, deux parachutistes sont tués et deux autres blessés.

Sous les tirs des rebelles, une nouvelle évacuation sanitaire est nécessaire. Un hélicoptère BELL se pose au-delà de l'oued BOU-HAMDANE. La bulle du poste de pilotage reçoit deux projectiles, mais l'engin peut re-décoller avec les civières extérieures.

- 20 h. 15 A l'annonce du repli total du Groupement de SAINT CHARLES, le Lieutenant-Colonel de SEZE donne des ordres pour l'organisation d'une ligne de points d'appui de la cote 425 à la mecha BENI-MELLOUL, en vue de passer la nuit. Le P.C. du Groupement reste en point d'appui, intégré au dispositif.

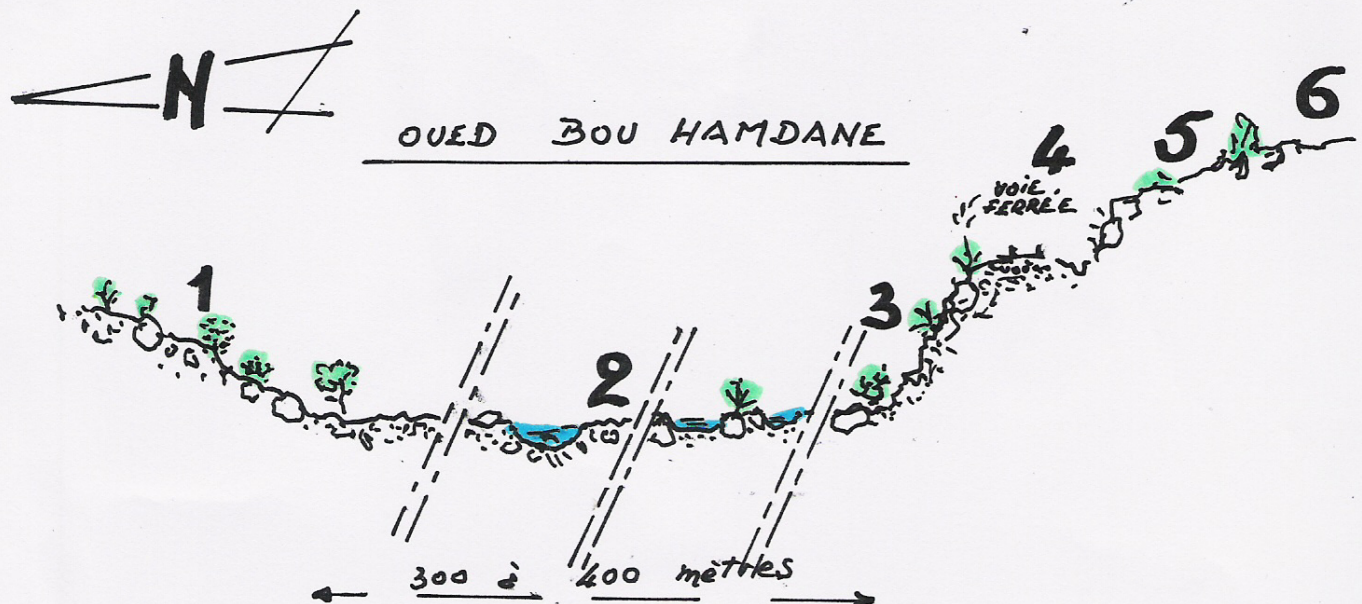
- **Nota.-**

Le Colonel JEANPIERRE, commandant le Groupement de GUELMA dans cette opération « TAUREAU III », a trouvé la mort ce même jour en début d'après-midi.

COUPE de la VALLÉE de l'oued BOU-HAMDANE

(entre les cotes 576 - à l'est et 425 - à l'ouest)

(vue de l'ouest , dans l'axe de progression
de BORDJ-SABATH vers HAMMAM-MESKOUTINE)



1-Pente sud de la cote 576

(lieux des accrochages de la 2^e Cie et du P.E.G.
du Bataillon , du MAGHZEN d'AÏN-ABID et des
Paras du 2^e R.P.C.)

2-Lit de l'oued BOU-HAMDANE

(voir le descriptif du Médecin-Aspirant STEU)

3-Talus du chemin de fer (à voie unique et désaffecté)

4-Voie ferrée de OUED-ZENATI à GUELMA

5-Piste muletière de BORDJ-SABATH à HAMMAM-MESKOUTINE

(longeant la voie ferrée et l'oued BOU-HAMDANE)

6-Pente nord de la rive sud de l'oued BOU-HAMDANE

(zone de posé des Bananes volantes assurant les EVA.SAN
à partir de 17 heures , le 29 MAI 1958)

Peu avant 14 heures, le chef du 1^{er} REP s'était posé, en « voisin opérationnel », avec son hélicoptère, à proximité du P.C. du Colonel de SEZE dans la vallée de l'oued BOU-HAMDANE.

Il avait échangé avec ce dernier et des officiers du Bataillon présents sur les lieux -dont le Sous-Lieutenant Philippe GUERARD- quelques mots sur le développement des opérations en cours.

Quelques instants plus tard, l'Alouette avec laquelle se déplace le Colonel JEANPIERRE est atteinte au-dessus du djebel MERMERA, proche du djebel TAYA, par le tir d'une mitrailleuse rebelle et s'écrase sur une paroi rocheuse.

Dans un premier temps, le radio annonce que « JACQUEMARD-SOLEIL » (c'est l'indicatif du Colonel) est grièvement blessé puis, très rapidement, c'est l'annonce de sa mort qui est diffusée sur les ondes. Toutes les unités sur le terrain apprennent au même moment la nouvelle. Le Sergent-Chef DESCAMPS, pilote de l'hélicoptère et le Sergent KELSCH, mécanicien de bord, décéderont des blessures reçues pendant le crash (1)

(1) Un soldat du 151^{ème} Régiment d'infanterie motorisée sera témoin de l'évacuation de la carcasse de l'hélicoptère Alouette à l'aide d'un filin accroché sous une Banane volante, probablement en direction de MILLESIMO, base d'hélicoptères située à une dizaine de kilomètres à l'est de GUELMA.

Le journal « l'Ancien d'Algérie », édité par la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie) publiera ultérieurement, dans son n° 443 de Janvier 2006, sous la signature de Jean-Pierre GAILDRAUD, le compte rendu d'un voyage effectué à la fin du 3^{ème} trimestre 2005, dans l'Est-Constantinois, par un groupe d'anciens Chasseurs de l'Armée française.

A l'occasion de ce déplacement, ces derniers furent amenés à constater l'existence d'un monument, en forme de stèle, érigé par le FLN sur les lieux mêmes du crash de l'Alouette du Colonel JEANPIERRE, surmonté par les débris de l'appareil. S'il s'agit vraiment de l'appareil abattu le 29 Mai 1958, il peut paraître curieux que l'Armée, à l'époque de l'évacuation de l'Algérie, après son indépendance, ait laissé ce « trophée » aux mains de nos adversaires.

L'écrivain Pierre DUFOUR donnera les précisions suivantes sur la mort de ce chef prestigieux (1) :

« Dans son alouette – PC, JEANPIERRE, la carte étalée sur les genoux, est penché en avant. Vers 14 h. 30, à 100 mètres de la 2^{ème} Compagnie, ce dernier aperçoit quelques fumées. Il transmet la position, puis DESCAMPS se dirige droit sur elle pour la baliser. Au même moment, une rafale d'arme automatique retentit. Une balle coupe le circuit d'alimentation du moteur qui change de régime, puis s'arrête. L'appareil s'écrase dans la montagne, tuant le pilote, le mécanicien et le « patron » du 1^{er} R.E.P. sur le coup. Les légionnaires de la section SIMONOT ont compris et se précipitent sur les lieux du drame. Mais, personne ne peut plus rien pour les occupants de l'appareil. Quand le Capitaine YSQUIERDO, commandant la 2^{ème} Compagnie, arrive quelques instant plus tard, son infirmier ne peut que constater le décès des trois hommes.

Toutes les radios se mettent à crépiter : « Soleil est mort ». Enragés par la mort de leur chef, les légionnaires de la 2^{ème} Compagnie se lancent à l'assaut. Blême de colère, le Lieutenant SIMONOT fonce. Il s'écroule, grièvement blessé. Le Lieutenant GILLET prend le commandement des deux sections que les fellaghas, grisés par leur succès, tentent d'encercler. L'artillerie et la chasse se mettent de la partie. GLASSER arrive avec sa compagnie. Les légionnaires ne font pas de quartier : sous le soleil du djebel, trente quatre cadavres de H.L.L. gisent, victimes de leur succès ignoré »

- Quant au Lieutenant SALVAN, le Père Louis DELARUE, aumônier de la 10^{ème} D.P. et remplissant ce jour-là les fonctions d'aumônier du 2^{ème} R.P.C. ira l'accueillir avec l'ambulance à l'aérodrome de OUED-HAMIMINE, près de CONSTANTINE où doit atterrir l'hélicoptère de l'EVA.SAN.(2)

(1) Voir chapitre « Soleil est mort » de son livre « Guerre d'Algérie – La Bataille des frontières ».

(2) Evacuation sanitaire, en langage militaire.

Il décrit (1) ainsi les blessures de l'officier : « *il a les os du nez et ceux du mur facial, broyés. Un œil est perdu. On craint que son autre œil soit également touché* ».

30.05.1958 * - de 5 h. à 12 h. 30

La fouille du terrain de l'accrochage de la veille est entreprise par la compagnie du 2^{ème} RPC, puis par les 1^{ère} et 2^{ème} compagnies du Bataillon de Corée, rejointes vers 9 h. par le P.C. du Groupement.

Dix-sept cadavres de rebelles sont dénombrés sur le terrain et des documents sont découverts. Le Lieutenant CEILLER, Officier de Renseignement, procède à l'identification des cadavres, parmi lesquels le chef du terrorisme de la région d'OUED-ZENATI est reconnu.

- 16 h. Démontage de l'opération.

Le bilan de cette opération, pour le seul Groupement de CONSTANTINE, s'établit comme suit :

Pertes amies :

- 5 tués dont un officier,
- 8 blessés dont un officier.

Pertes rebelles :

- 20 tués,
- 6 prisonniers,

Sont récupérés :

- 6 fusils de guerre
- 1 fusil de chasse
- 15 grenades dont 6 antichars,
- 7 chargeurs de FM, avec leurs munitions
- documents et un appareil photo

(1) In « Avec les paras du 1^{er} REP et du 2^{ème} R-PIMA » (Editeur : Nouvelles Editions Latines – Déc. 1961 – page 120)

* Le Sous-Lieutenant PICAUD a la responsabilité d'un des trois commandos de la 2^{ème} Cie. Il est présent sur le terrain et a pris les notes ci-après dans les heures suivant la fin de l'opération :

« Nous partons en pleine nuit de OUED-ZENATI et nous nous retrouvons à 4 h. 30 au delà de BORDJ-SABATH, en progression dans la direction du TAYA et de HAMMAM-MESKOUTINE (situé au delà du TAYA). Les paras avec lesquels je dois prendre contact (je suis le plus à gauche du Bataillon de Corée) ne sont pas au rendez-vous et je perds du temps à chercher à entrer en contact avec eux, sans les trouver. La progression est lente, mais normale jusqu'à 14 h.

Un peu avant d'arriver sur l'objectif final (cote 576, piton très boisé et rocheux), alors que ma section progresse sur la ligne de crête entre le BOU-HAMDANE et son affluent l'oued HAMIZIA, et constatant le resserrement du terrain à fouiller, je redescends vers l'oued BOU-HAMDANE, en arrière du dispositif : « Commando LE LIVEC, PC Compagnie, Commando LAUGERO ». Je fais remplir les bidons des hommes avec de l'eau de la rivière et m'installe, en réserve, sur la voie ferrée qui longe l'oued, face au Piton 576 avec, à ma droite, une partie du P.E.G. et du MAGHZEN d'AIN-ABID (étant ainsi passé de la gauche à la droite de l'axe de progression). D'où je suis, je constate assez bien la situation, mais sans intervention possible de ma part. Les rebelles sont retranchés, invisibles, dans les broussailles et bien protégés par les rochers du piton entre lesquels ils ont installé des postes de tir et que j'aurai l'occasion de « visiter » le lendemain. Ils n'arrêtent pas de nous injurier, à 200 m environ « sales Français, vous allez tous crever, etc. ... » A cette distance, nous ne voyons aucune cible et ne pouvons localiser aucun départ de coup. Il est impossible de tirer et, d'ailleurs, ma section ne tirera aucune cartouche pendant toute l'opération.

Au niveau de l'oued, en contrebas pour moi, les soldats du Capitaine BOULZE, un peu en avant, ont trois blessés dès le début de l'engagement, touchés par des tireurs isolés dissimulés dans la végétation.

Le piton est presque occupé par nous, par le nord, mais ses alentours immédiats n'ont pas été fouillés. LE LIVEC, qui est au contact (à quelques mètres des rebelles), ne peut plus avancer et le dit par radio au Capitaine DUBOIS qui commande la 2^{ème} Cie (et se trouve également dans la végétation, mais en retrait). Un peu énervé de cette difficulté qu'il ne peut d'ailleurs pas juger personnellement et qu'il estime peut-être surévaluée, il répondra : « vous avez des couteaux, c'est le moment de vous en servir ».

Les tirs sont intenses et confus et plusieurs blessés graves étant déjà hors de combat dans l'oued, le Capitaine donne raisonnablement l'ordre (aux deux sections) engagées sur les pentes du piton 576, de se retirer vers l'oued et de venir en retrait de ma position pour permettre une intervention de la chasse et de l'artillerie. A cet instant, il est possible d'évaluer le nombre des rebelles à plusieurs dizaines avec au moins un F.M. anglais BREN (dont on reconnaît bien la cadence lente caractéristique).

Au cours du repli, Michel LE LIVEC reçoit une balle dans le ventre, à bout portant, son radio est blessé à ses côtés et le voltigeur MALLET, atteint d'une balle au cou, est tué. Le Capitaine DUBOIS était passé par ce même chemin, avec les éléments du « PC Compagnie » quelques minutes auparavant !

Ma section continue, sur la voie ferrée, à être « aspergée » de balles, mais les rebelles, tirant à travers les broussailles qui les protègent, visent plutôt mal et n'atteignent aucun d'entre nous.

Le Caporal-Chef Georges ROUYER, engagé du Bataillon, fait preuve de sa folle audace habituelle qui frise l'inconscience. Il ne prête aucune attention aux balles qui proviennent de l'amas de rochers et de végétations situé à notre avant gauche, sifflent à nos oreilles et s'enfoncent dans la terre du talus du chemin de fer derrière nous.

ROUYER fait fonction d'adjoint, c'est un combattant chevronné et sans état d'âme et je ne tiens pas du tout à ce qu'il soit « gratuitement » mis hors de combat.

Je lui donne l'ordre (énergique) de se mettre à l'abri. Par dérision et provocation, il se place à quelques mètres de moi, derrière un morceau de rail de chemin de fer de 2 m. de haut environ, planté verticalement dans la terre et qui supporte un panneau de signalisation de la voie (sans doute l'annonce de la station de TAYA qui se trouve à quelques centaines de mètres plus loin), dont on ne peut pas dire que ce soit une protection sérieuse pour un corps humain ! A peine positionné, une balle qui lui est destinée touche le rail au niveau de sa tête, sans dommage pour lui, avec un tintement de cloche de chapelle ; ça l'amuse ! Je dois renouveler mon ordre pour qu'il accepte de s'accroupir dans le caniveau qui longe la voie ferrée.

Au moment où les Bérêts Noirs ont réussi à décrocher des abords de la cote 576 -non sans pertes- les paras du 2^{ème} RPC commandés par le Capitaine LAHNER arrivent au contact des rebelles, à la gauche du dispositif « Bataillon de Corée », en suivant la crête entre le BOU-HAMDANE et l'oued HAMIZIA.

Par radio, le Capitaine DUBOIS explique sa manœuvre : devant la forte résistance ennemie, retrait en cours du Bataillon pour laisser intervenir l'aviation, avec du napalm et l'artillerie. Un des Chefs de section des paras coloniaux sur le terrain -le Lieutenant SALVAN- lui répond (un peu imprudemment !) qu'on ne dérange pas les appuis pour si peu de choses et décide de donner l'assaut, avec ses hommes, en entrant dans la végétation et les rochers. Les paras rencontrent, évidemment, les mêmes difficultés que nous(1) et l'intensité des tirs ne faiblit pas. Je remarque que les paras utilisent des grenades au phosphore qui éclatent avec peu de bruit et produisent des gerbes de fumée blanchâtre. Curieusement, elles ne mettent pas le feu à la végétation.

Un hélicoptère BELL, équipé en EVA.SAN, avec deux civières extérieures, se pose vers 18 h. 30 dans un champ au sud et au-dessus de l'oued BOU-HAMDANE à 300/400 m. du lieu de l'accrochage.

(1) Le Docteur STEU, du Bataillon de Corée, présent sur le terrain écrira (in « La Malguerre – Chronique irrémédiable » Edit. Mémoire de Notre Temps – Montpellier – 3^{ème} trim. 2006 – page 223) : « Nous ne verrons jamais le départ de coups de feu rebelles ... Même la magnifique technique des paras d'Amarante Rouge est prise au dépourvu et pourtant, nous voyons ces hommes extraordinaires se livrer à des actions stupéfiantes pour découvrir les rebelles : pendant plus de cinq minutes, j'en aperçois un qui, au milieu d'un sentier se livre à un manège d'une audace incroyable. A découvert, il joue « l'appelant » tandis que ses camarades guettent buissons et rochers pour surprendre le départ du coup de feu ... qui va le tirer... »

Les rebelles installés sur le piton 576, qui n'ont pas été réduits au silence par les parachutistes et qui doivent distinguer l'hélicoptère à travers les branches, réussissent à placer deux balles dans la bulle de l'engin, quand il est posé. Le jeune Lieutenant-pilote paraît ennuyé. Il cherche d'abord les trous de sortie des balles à l'arrière de l'habitacle, pour être sûr qu'aucun des organes de la machine n'est détérioré. Il ne les trouve d'ailleurs pas et fait confiance au destin. Il dit au Capitaine DUBOIS pendant l'arrimage de nos blessés (LE LIVEC et son radio) « qu'est-ce que je vais me faire engueuler pour m'être posé à portée de tir des Fells ! ».

Le Capitaine DUBOIS, de corpulence plutôt forte, Ancien de la Légion étrangère, à la nature assez placide, est à côté de l'hélicoptère, jambes écartées, le dos aux tireurs ennemis. Ceux-ci tirent trop bas, compte tenu de la distance sans doute, mais je trouve que les impacts des tirs dans le sol sont dangereusement proches des pieds du Capitaine ! Une balle lui passe d'ailleurs entre les jambes !

LE LIVEC est transféré de la civière portable des infirmiers de la Compagnie à celle de l'hélico, côté gauche, sur laquelle il est sanglé. Je vois le gros pansement qui lui a été posé par le toubib, dans l'oued, au niveau de la ceinture de son pantalon de treillis, qui est desserrée. Pendant les opérations de fixation, le Sergent-Chef CREQUER, son Adjoint de section, Ancien d'Indo, vieux baroudeur et soldat expérimenté, lui tient la main. A ma question « comment ça va ? », il me dit « j'ai mal ». J'essaie de lui remonter le moral, en évoquant une permission de convalescence ; il me dit qu'il croit que sa blessure est grave. Il est très calme. Il me demande d'écrire à sa femme et je lui dis que je serai obligé de l'informer qu'il a été blessé. Il me dit alors « non, non, ne lui dis pas, écris-lui simplement ».

C'est, évidemment, une mission impossible que je n'aurai d'ailleurs pas à remplir sous la forme demandée.

L'hélicoptère s'élève de deux mètres, pivote sur place et part en vol rasant, en remontant le cours du BOU-HAMDANE, vers l'ouest, pour éviter le tir des rebelles qui se trouvent à l'est. Michel LE LIVEC nous fait signe de la main à travers le plexiglas de protection de la civière. Les rebelles, aux prises avec les paras, oublient de tirer sur l'hélicoptère qui s'en va.

Les Bérêts rouges ont plusieurs tués ou blessés dont le Lieutenant SALVAN, qui a reçu une rafale dans le visage et qui n'a pu être récupéré par ses hommes dans la végétation. L'arrivée de la nuit impose la suspension de la fouille du terrain. Installés à proximité, à côté des parachutistes, en point d'appui, nous entendons des blessés paras crier, pendant la nuit, dans le no man's land entre les rebelles et nous.

Un cri, perçu comme particulièrement fort et empreint de souffrance, a dû correspondre à l'égorgement du radio du Chef de section, blessé et gisant à côté de lui.

Une banane volante enlève le corps du soldat MALLET vers 20 h. 30

Les paras ont déposé, en contrebas de notre position sur la voie ferrée, les corps de leurs tués en tenue camouflée. Ils paraissent très jeunes.

Heureusement, le jour se lève tôt et, dès les premières lueurs, les paras récupèrent leurs blessés, dont le Lieutenant SALVAN, très grièvement atteint, mais vivant.

Nous apprenons en début de matinée, par la radio du PC du Bataillon, que Michel LE LIVEC vient de mourir à GUELMA.

Nous embarquons dans les camions, mais à peine arrivés à OUED-ZENATI nous recevons l'ordre de repartir pour fouiller le terrain et rechercher si des armes ont été abandonnées par les rebelles.

C'est ma section (qui n'a pas réellement participé à l'action de la veille) qui est chargée de la fouille.

L'aviation d'observation nous guide par radio. Je redoute de trouver des blessés rebelles disposés à se battre jusqu'à leur mort et donne des instructions de vigilance en conséquence. Nous trouvons plusieurs cadavres de rebelles, en uniforme, correctement vêtus (certains avec double équipement : chaussettes, pantalons, chemises), mais sans aucune arme. Les Légionnaires ou les Parachutistes ont fait le ramassage auparavant, à moins que les rebelles rescapés aient pu fuir avec les armes de leurs morts. Des papiers, des pages de carnet, etc .. ont été déchirés et traînent par terre dans la végétation. Nous en récupérons l'essentiel pour l'O.R. et ramassons les cartouches dispersées comme si elles avaient été lancées à la volée, autour des cadavres.

Le bruit court, au Bataillon, que le colt 45 du Caporal-Chef TAFFARY, qui avait été emporté par les rebelles lors de l'embuscade du Pont du Caroubier, près de RAS-EL-AIOUN, a été retrouvé sur un cadavre de HLL. Cette récupération ne figure pas sur la liste des armes prises aux rebelles par le Groupement de CONSTANTINE, mais peut-être ce P.A. a-t-il été récupéré par un autre des Groupements engagés dans l'opération TAUREAU III. »

- * Un communiqué du cabinet du Général SALAN, Commandant supérieur Inter-Armées en Algérie, fera état de l'opération TAUREAU III dans ces termes :

« Une opération a été déclenchée dans l'après-midi du 29 Mai dans la région de HAMMAM-MESKOUTINE. Les éléments engagés ne tardèrent pas à déceler plusieurs groupes de HLL répartis sur une vaste étendue d'accès très difficile.

Plusieurs unités furent appelées en renfort avec l'aide d'hélicoptères. Un immense bouclage cernant la zone rebelle fut mis en place avant la tombée de la nuit, coupant ainsi toute retraite possible aux rebelles.

C'est au cours de cette action que le Colonel JEANPIERRE se rendit à bord d'une Alouette au-dessus de cette zone pour se rendre compte de la situation. Malheureusement, son appareil fut pris à partie par le feu d'une arme automatique, ce qui contraignit le pilote à atterrir. Lors de cet atterrissage, le Colonel JEANPIERRE fut mortellement blessé.

Le 30 au matin, fortement appuyés par quatre bombardiers et de nombreux avions de chasse, nos éléments entreprirent une longue et pénible progression. Cernés de toutes parts, les rebelles durent livrer bataille qui se termina, après divers engagements, en fin de matinée par la mise hors de combat de soixante-sept rebelles, dont cinq prisonniers et la saisie de nombreuses armes dont deux mitrailleuses, trois fusils-mitrailleurs, cinq pistolets-mitrailleurs et vingt-cinq fusils de guerre, ainsi qu'un pistolet automatique ».

Pour sa part, la « DEPECHE DE CONSTANTINE » a communiqué à ses lecteurs les informations suivantes :

« Une opération importante a été déclenchée dans l'après-midi du 29 Mai et s'est poursuivie le 30 Mai près d'HAMMAM-MESKOUTINE, dans le massif montagneux situé à l'ouest de GUELMA, à 70 km environ de la frontière franco-tunisienne.

Nos forces, comprenant des éléments des 1^{er} et 2^{ème} R.E.P. du Bataillon de Corée, des 151^{ème} et 152^{ème} RIM, du 3^{ème} G.C.N.A, du 16^{ème} RIM, du 4^{ème} RCC, appuyés par de l'artillerie et de l'aviation, ont décelé plusieurs groupes de HLL répartis sur une vaste étendue d'accès très difficile.

Un immense bouclage fut mis en place avant la tombée de la nuit, cernant la zone rebelle et coupant toute retraite possible aux fellaghas. Le 30 au matin, fortement appuyés par des bombardiers et de nombreux avions de chasse, nos éléments entreprirent une longue et pénible progression réduisant méthodiquement la résistance rebelle et faisant preuve de magnifiques qualités de courage et de dynamisme.

Les rebelles durent livrer un engagement meurtrier qui se solda par la mise hors combat de soixante-deux fellaghas (cinquante et un tués, onze prisonniers) et la saisie d'un important armement : une mitrailleuse, un FM, huit PM,

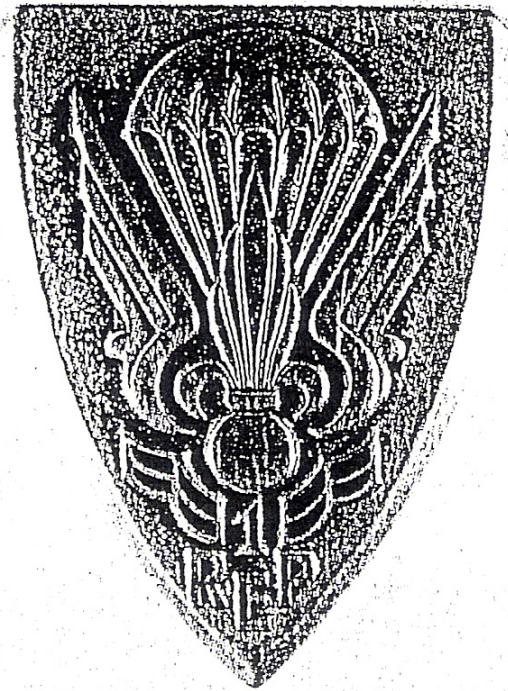


Le Lieutenant-Colonel JEANPIERRE

1^{er} Régiment

Etranger

Parachutiste



Dépositaire du cimetière d'EL-ALIA (ALGER)



Photo du cercueil du Lieutenant-Colonel JEANPIERRE
prise début Juin 1958

trente-trois fusils de guerre, deux PA. C'est au cours de ce combat qu'est tombé glorieusement le prestigieux Colonel JEANPIERRE, héros de tant de brillants engagements à la tête de son 1^{er} REP » (1)

REMARQUE :

S'il est présomptueux de porter un jugement sur l'organisation et l'exécution d'une opération telle que « TAUREAU III », on peut néanmoins formuler quelques observations et se poser quelques questions :

- 1.- Le choix du terrain du dernier engagement : ce point n'a pas échappé au Colonel de SEZE « *dans la conception même de l'opération, il semble nécessaire de tenir compte des possibilités offertes sur le terrain, à l'ennemi, dans sa phase d'achèvement. Il faut faire en sorte que l'ennemi soit contraint de livrer son dernier combat sur un terrain qui lui est défavorable, pour cela faire effort dès le début de l'engagement sur les zones possibles de refuge. Ceci est d'autant plus vrai que, très souvent, les troupes arrivent en fin de journée, fatiguées, sur des objectifs offrant toutes facilités à l'ennemi pour résister jusqu'à la nuit, donc pour s'échapper ...* »

(1) Claude SIMONINI, sergent appelé et présent sur le terrain au sein du Bataillon de Corée, apportera les précisions suivantes (In « L'ANCIEN d'ALGERIE » - octobre 1962) :

« A ma connaissance, ce combat a fait de notre côté dix-huit morts et trente-huit blessés. C'était une opération parmi tant d'autres, nous y étions, et qui oserait encore dire que ce n'était pas la guerre ? ... Ce mois de Mai 1958 a été l'un des plus meurtriers de la Guerre d'Algérie : 364 tués, 812 blessés ou disparus côté « Amis » - 3.308 tués, 617 prisonniers côté « rebelles »... »

Or, la cote 576 constituait un réduit impénétrable, constitué de rochers et d'éboulis couverts de broussailles, aménagé avec des postes de tir permettant aux rebelles qui y étaient retranchés d'ouvrir le feu à bout portant sur les unités de fouille, sans que celles-ci puissent localiser précisément les points de départ des coups de feu. Cernés entre la Légion, les Paras et le Bataillon de Corée, les rebelles, par ailleurs composés d'unités locales d'élite, bien armées, bien entraînées, constituées depuis longtemps et connaissant bien le terrain, ne pouvaient que se battre farouchement, ce qu'ils ont fait !

2.- Les parachutistes de la Légion n'ont pas respecté la zone d'action qui leur était dévolue. Ils se sont trop avancés vers la cote 576 et leurs tirs contre les rebelles auraient pu atteindre les éléments du Bataillon de Corée qui avançaient à leur rencontre.

3.- Les difficultés rencontrées par le Bataillon de Corée (le premier arrivé au contact) auraient dû dissuader les Parachutistes Coloniaux du 2^{ème} RPC de s'engager, en fantassins, dans les mêmes conditions.

La cote 576 pouvait assez idéalement être « traitée » par l'artillerie et l'aviation, à condition que nos soldats ne soient pas déjà imbriqués dans les positions rebelles. Les pertes des paras pouvaient être en partie évitées. (1)

(1) Le Lieutenant parachutiste SALVAN survivra à ses blessures, poursuivra sa carrière militaire et sera à nouveau très grièvement blessé des années plus tard, au Liban, dans le cadre de la FINUL, où il servait en qualité de Commandant au sein du contingent français. Après avoir pris sa retraite de Général de Corps d'armée, il a accédé à la présidence de l'Association des Gueules Cassées.

- 4.- Les liaisons-radio entre les deux Groupements « SAINT-CHARLES et CONSTANTINE » n'ont pas été satisfaisantes, et ont été compliquées par une modification de channel, intervenue après le commencement de l'opération.
- 5.- La sortie inopinée d'une partie des Bérêts Verts de la Légion du dispositif de bouclage au nord et à l'est de la cote 576, en fin d'après-midi, n'a pas permis la destruction complète de la bande HLL, ni la récupération de toutes les armes des rebelles tués.
- 6.- L'ordre d'avancer, coûte que coûte, donné aux éléments de la 2^{ème} Cie du Bataillon -les plus au contact- n'était pas, à priori, un facteur économiseur de pertes dans nos rangs.
- 7.- Enfin, le survol en hélicoptère du lieu des combats par le chef du R.E.P., dans des conditions sans doute héroïques mais qui se révéleront mortellement dangereuses, ne pouvait-il pas être évité, pour que soit préservée la vie d'un Officier supérieur de cette qualité ?

* Un cahier de permanence, tenu par le service-radio du P.C. BATAILLON à OUED-ZENATI, enregistre les messages reçus ou émis

A la date du vendredi 30 Mai 1958, le Caporal-Chef André GUILLON, responsable du poste, a consigné (en ce qui concerne les pertes du Peloton d'élèves-gradés) :

«

Tertio :

Sergent sous-officier de carrière SAUTEL, Michel, Henri, Jules, Bataillon de Corée, blessé grave par balles mains et abdomen =/= Sergent CHESSEBOEUF Marc, Bataillon de Corée, appelé contingent 1956/2 A, blessé par balle épaule gauche =/= Caporal-Chef BOURLES Jean, Bataillon de Corée, appelé contingent 1956/2 A, blessé par balle genou gauche =/= 2^{ème} Classe TELLIER Roger, Bataillon de Corée, appelé contingent 1956/2 C, blessé par balle aux reins =/= Caporal-Chef GRANDIN Daniel, Bataillon de Corée, appelé contingent 1956/1 B, fracture du genou à la suite d'une chute. =/= Caporal LEBOEUF Christian, Bataillon de Corée, appelé contingent 1957/1 B, blessé léger épaule droite et cuisse gauche par éclats de pierres =/= Pour mémoire =/= TOUATI Ahmed, moghazni du maghzen de la SAS d'AIN-ABID, blessé léger par balle avant bras gauche =/=

Quarto :

Ensemble des personnels cités au tertio blessés au cours accrochage le 29 Mai entre 17 et 18 h. =/= 16 km N-N-O OUED-ZENATI/CONSTANTINOIS

Quinto : Néant.

Sexto : Responsabilité armée.

Septimo :

Sergents SAUTEL et CHESSEBOEUF, Caporal-Chef BOURLES et 2^{ème} Classe TELLIER évacués par hélicoptère soirée 29 Mai 1958 sur hôpital mixte de GUELMA =/= Caporal-Chef GRANDIN évacué par voie routière 30 Mai matinée sur hôpital LAVERAN/CONSTANTINE =/= Caporal LEOEUF : état ne nécessitant pas évacuation – soigné à l'infirmerie du corps OUED-ZENATI =/= Moghazni TOUATI Ahmed état ne nécessitant pas hospitalisation – A rejoint AIN-ABID après soins. =/=

Octavo : sans objet.

Neuvo : sans objet.

..... »

*** Anecdote :**

Au cours de l'accrochage, le Capitaine DUBOIS, qui a fait l'essentiel de sa carrière dans la Légion étrangère, remarque qu'un de ses soldats rentre la tête dans les épaules -ce qui est terriblement humain- quand une balle le frôle.

Il lui fait sur place un petit cours de balistique :

« Ton mouvement est complètement inutile : si tu as entendu un claquement sec et bref, comme « tac », c'est lié à un phénomène dû à la compression de l'air et ça veut dire que la balle, qui t'était destinée, est passée à moins de 50 cm de ton oreille, mais si tu as entendu un sifflement prolongé, c'est qu'elle est passée à plus de 50 cm. Dans les deux cas, elle est passée sans te toucher et ce n'est pas cette balle là qui pourra te faire du mal ».

Souvenirs

Pendant que le Sergent SAUTEL avance dans la végétation de la rive gauche de l'oued BOU-HAMDANE, sur les pentes de la cote 576, le Sergent CHESSEBOEUF, à la tête d'un élément de pointe du P.E.G., progresse parallèlement sur la rive droite sous le feu nourri des rebelles.

Le 29 Mai 1958, vers 17 h., il reçoit une balle dans l'épaule.

Il a gardé de ce moment les souvenirs suivants :

« Je suis projeté à terre, sans comprendre ce qui m'arrivait, comme si un énorme bloc de rocher avait été catapulté sur moi. Choqué, j'essaie de me relever, mais suis incapable d'exercer le moindre mouvement. C'est alors que je réalise que je suis gravement touché, sans toutefois en connaître encore la localisation.

Du fait de la densité et de la précision du feu dirigé sur la section, je tente de la voix, en restant à terre contraint et forcé, de mettre en garde les plus exposés de mes hommes au tir adverse. Je ne peux distinguer, dans la végétation, celui qui -assez proche de moi- m'a touché, mais je perçois distinctement ses injures.

Toujours à terre, je demande au soldat le plus proche d'essayer de ramper jusqu'à moi pour récupérer ma MAT 49, mes munitions et mes grenades (sauf une que je tiens à conserver ne pouvant présager de la suite des événements et ne voulant en aucun cas tomber vivant aux mains des fells !). Je lui demande, également, de faire rendre compte par radio de notre situation au P.C.

Du sang coule en abondance de la manche gauche de ma veste de treillis. J'essaie de bouger le bras gauche, mais impossible. Cette tentative m'a épuisé, ma vue s'est aussitôt brouillée et tout est devenu flou, comme une scène de film tournée dans le brouillard. Avant de m'évanouir, j'ai une « vision » de mes parents en larmes, entourés de proches et d'amis, réunis dans le séjour de la maison de famille avec -en arrière plan- la place du village et le Monument aux Morts. En réalité, tous ces sentiments m'ont submergé quasi instantanément.

Lorsque je reviens à moi, je suis allongé sur un brancard déposé à une trentaine de mètres d'une Banane volante, le buste et le bras recouverts de bandes qui me semblent plâtrées. Deux infirmières en treillis sont penchées sur moi.

Mon brancard est rentré dans l'hélicoptère. Celui de Michel SAUTEL (je reconnais sa voix) est déposé au-dessus du mien. Je reconnais, également, la voix de Jean BOURLES, allongé sur un brancard posé à côté du mien.

Quelque temps plus tard, j'ai un bref instant de lucidité et réalise que je me trouve dans le hall de l'hôpital militaire de GUELMA. Puis, je me souviens de la pendule du bloc opératoire de l'hôpital de BONE, où j'ai été transporté et où je vais subir une longue intervention chirurgicale.

Je me réveillerai le lendemain, 30 Mai vers midi, dans une chambre de cet hôpital, couvert de pansements.

Au cours d'une longue période de soins et de rééducation, je serai amené à séjourner dans les hôpitaux militaires de CONSTANTINE, de BORDEAUX et du VAL-DE-GRACE.

Le Médecin-Chef du Bataillon m'expliquera que la balle était entrée à un centimètre de mes vertèbres cervicales et était ressortie au niveau de l'épaule gauche en détruisant au passage toute l'articulation de l'épaule et du bras. Depuis ma blessure, mon bras gauche demeure inerte et ballant et je ne peux plus m'en servir !

J'avais, le 29 Mai 1958, 23 ans et 7 mois.



Qui était Michel LE LIVEC



Né le 21 Mars 1933, Michel LE LIVEC était breveté de l'E.N.F.O.M. – Ecole nationale de la France d'Outre-Mer – Promotion 1953 (qui avait pris la suite de la prestigieuse Ecole coloniale). Administrateur-adjoint de la France d'Outre-Mer, il était destiné à faire partie de la haute administration de territoires extérieurs à la Métropole.

Officier-élève de Réserve de par son statut (et non E.O.R. comme les étudiants issus des facultés), il a effectué son instruction militaire à Saint-Maixent dont il sort major de promotion. Affecté en Algérie, au Bataillon de Corée à compter du 1^{er} Avril 1957, il avait épousé Marie-Christine de la MARDIERE, qui lui donna une petite Sophie.

L'appréciation du Chef de bataillon, commandant le Groupement d'Instruction de SAINT-MAIXENT, concernant Michel LE LIVEC mérite d'être citée « in extenso » :

« Officier-élève à la présentation excellente, à la tenue soignée et élégante, faisant montre en toutes circonstances d'une attitude rigoureuse et militaire. D'une santé robuste, possède de très sérieux moyens physiques. Pratique les sports. Dynamique et plein d'une saine vitalité, est capable à tout instant de faire face à une pointe d'effort. Conscience professionnelle poussée, esprit parfaitement équilibré et intelligence vive, dont le brio n'exclut pas le sens du réel.

Officier franc et loyal, au tempérament communicatif qui cache un caractère déjà accusé et mûr. Très discipliné, est facile à commander. Education et instruction générale excellentes (diplômé de l'Ecole nationale de la France d'Outre-Mer). Très intéressé par les disciplines enseignées, n'a cessé de travailler avec acharnement.

A eu tout au long du stage une conduite exemplaire. S'est montré un exécutant parfait tant en technique que sur le terrain où il sait faire preuve d'un sens tactique développé. A obtenu d'excellents résultats dans tous les domaines. Comme chef possède le rayonnement et le calme nécessaires pour s'imposer avec facilité. Aura un commandement souple. Instructeur très doué, dont l'expérience augmentera le rendement.

Officier-Elève aux solides qualités de fond, parfaitement apte à prendre le commandement d'une section ».

Pour sa part, le Lieutenant-Colonel JAMMES, commandant à l'époque le Bataillon de Corée, avait -dans une note d'appréciation d'ensemble, datée du 15 Décembre 1957- exprimé tout le bien qu'il pensait de Michel LE LIVEC :

« Jeune officier à l'intelligence vive et fine, à la culture étendue, possédant une très solide formation de base et des qualités de chef. S'est immédiatement imposé à la tête de sa section dans un poste isolé où il a obtenu de très bons résultats.

Le Sous-Lieutenant LE LIVEC est en très bonne voie et mérite une entière confiance ».

Sportif, distingué, aimable et ouvert, d'une intelligence vive et d'un comportement parfaitement équilibré, Michel LE LIVEC obtenait d'excellents résultats dans tous les domaines.

Résumant l'appréciation de ceux qui l'avait connu, un de ses parents, officier français, écrira : *« ses chefs l'estimaient profondément, ses camarades l'aimaient, ses hommes l'adoraient. Il forçait l'amitié et la confiance tout autour de lui »*

Ces quelques mots sont d'une véracité absolue.

A son arrivée au Bataillon Michel LE LIVEC a été d'abord affecté à la 3^{ème} Cie où il fait fonction d'officier de renseignements, puis de Chef de poste. Muté à la CCAS à OUED-ZENATI, où il est « Officier de travaux », il est ensuite affecté à la 2^{ème} Cie, cantonnée à la ferme LECCA, pour prendre le commandement d'un des commandos, à la tête duquel il sera mortellement blessé le 29 Mai 1958. Mort pour la France le 30 Mai 1958, il reçoit la Valeur militaire avec palmes et est nommé Chevalier de la Légion d'Honneur à titre posthume.

Il a été inhumé à PORT-LOUIS dans le Morbihan.



S/Lieut.LE LIVEC



Dernière photo de Michel LE LIVEC
vers 15 heures , avant d'être touché

Adjudant BLANCHARD



30.05.1958 C'était le 29 Mai 1958

Le Médecin-Aspirant Edmond STEU, du Bataillon de Corée, était présent sur le terrain pendant les engagements de l'opération « TAUREAU III ».

Il a décrit, plus tard, les événements dont il a été témoin et acteur
(1)

.....
« Le terrain commence à descendre. En bas, un lit d'oued affluent au BOU HAMDANE (2), presque à sec et encombré de lauriers-roses, croise la piste qui depuis un kilomètre nous sert d'axe de marche. Nous approchons peu à peu de l'endroit où ce matin les paras ont coupé notre route en poursuivant les fellaghas.

Alors que nous attaquons la montée de la colline suivante, le Capitaine nous rattrape.

Nous sommes donc en progression normale quand nous atteignons la crête. Là-haut, nous sommes au niveau du coude de l'oued où, deux heures auparavant, les grenades ont éclaté. Nous dominons le lit du BOU-HAMDANE ; seule une molle contre-pente nous en cache une proportion.

La section du bas étant en retrait par rapport à nos hommes, nous attendons un peu. Je reconnais, de l'autre côté de la rivière, une petite colline boisée qui figurait dans mon croquis de ce matin. Je réalise alors que notre aile gauche a un terrain beaucoup plus difficile que le nôtre. ... J'examine tranquillement tout cela quand, brusquement, des coups de feu claquent dans l'oued. Un instant nous pensons à la section SAUTEL et aussitôt, il nous faut nous plaquer au sol car des balles nous sifflent aux oreilles. Je m'accroupis, mais cela ne suffit pas. Je dois courir me réfugier derrière un amas de pierres. En bas, dans l'oued, la section « rive gauche » est engagée.

(1) Lire son compte-rendu in : « LE PITON », n° 36 du Mois d'Août 1994.

Lire également son livre « La Malguerre – Chronique irrémédiable » -
Editions : Mémoire de notre Temps – Montpellier 2006

(2) Il s'agit en fait de l'oued BOU-HAMDANE lui-même.

L'effet de surprise passé, nous réalisons que l'engagement n'a pas l'air d'une bagatelle. Et, chacun de se poser aussitôt maintes questions au sujet des camarades qui sont dans l'oued. De derrière mes rochers, j'allonge le cou et essaie de voir cette fameuse petite colline verte qui nous fait face de l'autre côté de l'oued. Dans une immobilité absolue, elle grésille au soleil. Elle est couverte régulièrement de gros buissons d'épineux verts-bleus qui montent jusqu'à hauteur d'homme ; entre les buissons des passages étroits, pleins de cailloux gris. Une barre rocheuse part de l'ouest et monte vers le sommet, coupant le terrain en deux, elle semble rentrer sous terre avant que d'atteindre le haut de la colline. Tout ce maquis me paraît peu propice à l'action de nos hommes.

L'Adjudant-Chef DUCLOUX, courant à demi courbé, me rejoint poursuivi par des sifflements de balles. Il repart, d'une pierre à un arbre, vers le Capitaine.

Il a besoin de savoir. Il ne peut rester inactif alors que son expérience peut être utile là où se battent nos camarades. DUCLOUX parti, c'est une pièce FM qui vient se mettre en batterie non loin de moi. Nous scrutons tant bien que mal la colline et nous nous rendons compte qu'il est impossible de tirer, car nous ne voyons jamais d'où partent les coups de feu.

Ce sera ainsi jusqu'au bout.

Brusquement, la voix du Capitaine me parvient :

- « Toubib ! On a besoin de vous ! »

Sortant rapidement de derrière mes cailloux, je cours vers lui. Il est debout, à peine dissimulé par le tronc d'olivier qui l'abrite du soleil. Son « bigo » à la main, il me jette :

- « Il y a plusieurs blessés de l'autre côté ... »

- « J'y vais, mon Capitaine ».

Je me retourne, cherchant des yeux mes deux comparses (ZERBIB et ABDALLAH). Il sont là. Un signe et ils se saisissent des trousses médicales. Sans perdre de temps à réfléchir, je pars en courant.

Ma carabine dans la main gauche, je galope régulièrement. Le terrain descend lentement vers le lit de l'oued. Une fausse crête domine le BOU HAMDANE qu'on ne soupçonne pas depuis le P.C que je viens de quitter ; c'est une espèce de palier longitudinal occupé par la voie de chemin de fer parallèle à l'oued. Je l'atteins rapidement, mais ma course doit le longer car le remblai descendant sur la voie ferrée possède une pente presque à pic. Cherchant instinctivement un passage, je pense en même temps à l'endroit exact où se trouvent les blessés. Je suppute le lieu : il ne peut être que dans le fouillis de buissons et de rochers qui couvrent le bas de cette satanée colline.

Ne trouvant pas de passage assez rapidement, je me décide brusquement et descends résolument le mur de terre, nu, qui fait face à l'oued. Depuis mon départ, je ne me suis retourné que pour vérifier si ma trousse me suivait. Derrière moi, ZERBIB puis ABDALLAH s'essoufflent. ABDALLAH porte ma trousse sur le dos. ZERBIB ayant sa propre musette. Des coups de feu nous suivent, nous accompagnent. Nous pensons que ce sont là les tirs de nos camarades cherchant à nous couvrir dans notre course.

Inconsciemment, je réalise que nous sommes à découvert ; seule une grande rapidité de ma part peut nous permettre de traverser l'oued sans y laisser la peau ; j'accélère encore ma course sitôt glissé du remblai de la voie ferrée. L'oued semble reculer devant nous. D'en haut, il est proche. Plus nous avançons, plus il me semble loin et difficile à joindre. Ayant constaté rapidement que le lit de l'oued est terriblement tourmenté et encombré, je me laisse glisser sur sa rive gauche et me jette aussitôt derrière un rocher ; je suis au niveau même du premier lit ensablé de l'oued. Maintenant, il s'agit de traverser.

Un coup d'œil vers ZERBIB et la face effrayée d'ABDALLAH, et me voilà reparti.

Le sable coule sous mes pieds, vivant. Tout de suite une ligne continue de rocs énormes nous barre la route. J'en saute, j'en enjambe, j'en heurte, me cognant durement le genou droit en glissant du haut d'une gigantesque pierre ronde et lisse.

Je continue sur ma lancée. Il me semble que plus rien ne peut arrêter cette course vers « mes blessés », pas même les balles qui ricochent entre mes talons et le nez de ZERBIB. Un lit de sable est traversé, encombré de roches énormes et de troncs d'arbres morts charriés par les crues de l'hiver. Puis, nouveau chaos de rochers arrondis.

Malgré notre hâte, j'ai soudain une sensation désagréable, la crainte que là-bas on me reproche de ne pas être arrivé plus vite.

Soudain, l'oued est là, à mes pieds, bondissant sur ses galets démesurés. Sur chaque rive se dressent les rigides squelettes blancs des lauriers-roses noyés par les crues.. Ils s'accrochent aux vêtements et entravent considérablement notre course. De pierre en pierre, sautant, glissant, je gagne l'autre rive, non sans être tombé plusieurs fois dans les trous d'eau, jusqu'aux cuisses. Mes mains s'agrippent à la berge et, prenant pied sur sa rocaille, je me jette aussitôt derrière un buisson.

Le visage en sueur, soufflant, mais l'œil aux aguets, je me retourne et aperçois ZERBIB et ABDALLAH qui sautent comme des damnés pour me rejoindre. Rassuré sur la présence de ma trousse, je me mets à ramper plus haut que cette berge hostile. C'est alors que j'entends les appels des nôtres à peu de distance.

ZERBIB me rattrape et, à la queue leu-leu, nous nous engageons entre les buissons vers les voix qui nous demandent. Les coups de feu sont moins nourris qu'au début de l'engagement, mais leur proximité ne fait que croître ; ils partent à quelques cinq mètres en avant de nous, mais ce n'est pas l'heure de la peur ; nous ne pensons qu'à nos camarades couchés non loin de nous et qui nous désirent de toutes leurs dernières forces. Nous l'avions presque espérée cette action, cet oubli de nous-mêmes. Il nous est offert aujourd'hui, ce n'est pas le moment de nous trahir.

Au détour d'un buisson, un Béret Noir est assis, adossé à même l'épineux qu'il ne sent pas.

- « Vite, Docteur, mon genou ! »

Il a reçu une balle dans le genou gauche. Pas d'hémorragie. Je ne puis m'attarder à faire un bilan précis. Pansements, injections, et je le laisse à ABDALLAH à qui j'abandonne ma carabine trop encombrante pour mes mains.

Derrière un gros rocher, TOUATI considère avec un étonnement douloureux son avant-bras gauche d'où coule un sang noir. Une lueur de confiance s'allume dans ses yeux dès qu'il me voit. Le rassurant, je lui extirpe à la pince une chemise de balle toute déchiquetée, sans doute arrivée en perte de vitesse après un ricochet sur une pierre. Pansements. Et je poursuis mon chemin au ras du sol.

Quelques mètres plus bas, m'attendent trois soldats du Bataillon, étonnés et irrités devant ce qui reste de leur camarade le Sergent SAUTEL. Le visage exsangue, couché sur la pierraille entre deux bosquets, SAUTEL semble très touché. Son avant-bras gauche est à demi arraché ; son avant-bras droit est rongé en demi disque sur toute sa portion interne et, seul, le radius doit tenir le tout.

ZERBIB a vite posé les garrots. Morphine, contrôle précis des garrots, puis tonicardiaques. Tandis que je m'affaire, les trois Bérêts Noirs surveillent les buissons. Cependant, les coups de feu se sont raréfiés depuis une longue rafale de F.M. tirée de la hanche par un vieil engagé.

Sur mon conseil, nous fabriquons une civière de fortune avec ma toile de tente et deux longs moukahlas de moghaznis. Je découvre encore une plaie au niveau du scarpa gauche du pauvre sergent. L'artère n'est pas atteinte, sinon ce serait vraiment trop ...

Alors, nous entreprenons de ramener SAUTEL.

Je dépêche un gars vers le Capitaine pour demander l'hélicoptère par bigo ; il part en flèche.

Heureusement, la bagarre semble s'être calmée ; seuls quelques piaulements nous font brutalement nous souvenir que le danger existe toujours. Avec une peine incroyable, nous parvenons à installer notre blessé sur son brancard et, lentement, douloureusement, le terrible voyage commence, le calvaire de SAUTEL.

C'est dix fois qu'il nous faut nous relayer pour porter le fardeau sanglant, dix fois qu'il nous faut réaliser des prouesses pour ne pas laisser échapper la pauvre civière. Les Bérêts Noirs se relaient, trébuchant, ahanant. Les visages sont tout ruisselants de sueur, les traits tirés, farouches. Et, pourtant, il faut aller jusqu'au bout !

L'oued est large, avec ses deux lits ! l'un d'eau vive, l'autre de sable croulant. Les gros rochers ronds sont autant d'obstacles à notre chemin. Les lauriers-roses- cadavres entravent chaque pas, et les hommes sont épuisés par la tension nerveuse du combat.

Plusieurs fois en chemin je dois replacer, sur la poitrine de SAUTEL, son bras gauche qui pend en dehors de la civière, chose inutile et sanglante. Et pourtant, le Sergent ne se plaint pas. Il ne parle que pour demander à ses camarades de le moins secouer ; mais le terrain est tel qu'il est impossible de faire autrement.

Nous atteignons, enfin, la rive droite de cet oued maudit. Sur le sable, je fais déposer le brancard. Le pauvre bras est encore retombé et, visiblement impressionné, un gars me demande de le replacer sur le Sergent. Sous un arbre, sur la berge sablonneuse du BOU-HAMDANE, SAUTEL est couché. Le piquant à nouveau, je lui affirme qu'il ne perdra qu'un seul bras.

-« Toubib,

- Oui, mon vieux ?

- Je ne pourrai plus faire de photo, hein ?

- Mais si, voyons, puisque je te dis qu'il va te rester ton bras droit.

- Vous dites ça pour me faire plaisir ...

- Mais, non, mais non ... »

Ce bras droit est condamné, lui aussi, mais je suis décidé à faire croire au Sergent ce que je viens de lui affirmer. Quant au bras gauche, il n'est qu'une charpie, tordue sur son axe, horrible à voir. Je décide de couper cette chair devenue inutile et qui, par les douleurs qu'elle provoque, risque de choquer encore plus mon blessé.

Tous se sont détournés, regardant au loin ; mâchoires serrées, alors que SAUTEL, tout au long de ce monstrueux travail, chante d'une voix claire et douce ... Oui, mon vieux SAUTEL, tu peux chanter, tu es le seul à pouvoir le faire ici. Et puis, qui sait, peut-être est-ce la dernière fois.

*« Tout est fini
l'été se meurt ... »*

Moi aussi, je serre les mâchoires. Ce courage extraordinaire me fait venir les larmes aux yeux. Deux coups de bistouri, trois coups de ciseaux, c'en est assez pour libérer le bras mort. Mon visage est inondé de sueur ; elle me coule sur les joues, dans les yeux ; j'en ai le goût salé sur la langue. Je me suis efforcé de poser un peu à l'écart cette laideur morte qui fait partie du Sergent ; mais, il s'est retourné un peu sur son brancard pour chercher des yeux son bras perdu et, tandis que je fais le pansement, il me réclame calmement la montre-bracelet demeurée au poignet livide.

A deux pas de l'arbre, je fais creuser un trou dans le sable ; aucun gars ne s'avançant pour prendre la main morte, je vais l'ensevelir.

Brusquement un vrombissement surgit par-dessus nos têtes ; l'hélicoptère ! l'espoir m'est rendu d'envisager tout de même une chance pour SAUTEL. En même temps, je pense au blessé du genou. Il faut profiter de la Banane pour l'évacuer lui aussi. Mais, il faut faire vite pour ne pas perdre une minute qui pourrait être fatale pour le Sergent.

Alors, nous repartons en courant vers l'autre rive. ZERBIB nous a devancés et nous le rencontrons en train de diriger le transport du « genou ». Je réalise soudain que DUCLOUX est avec nous depuis quelque temps ; je suis aussitôt rassuré.

Sous son impulsion, le transport s'accélère. Pendant ce temps, l'hélicoptère, qui ne pouvait atterrir dans l'oued même, a réussi à se poser sur la première crête, dans un champ.

Non sans nouvelles difficultés, nous remontons la rive de l'oued, puis le remblai de la voie de chemin de fer ; nous nous retrouvons sur cette voie ferrée à une trentaine de mètres de la « Banane ». SAUTEL et BOURLES y sont transportés aussitôt. Dans l'hélicoptère, je découvre un troisième blessé de chez nous, le Sergent CHESSEBOEUF. Il s'est fait percer l'épaule gauche alors qu'il mettait sa pièce F.M. en batterie face à l'oued.

Voilà. Ils sont tous là « mes » blessés. Une joie curieuse, calme et sereine me fait tout à coup tressaillir et je pense à la phrase qui m'était venue à l'esprit au départ :

- A toi de jouer, Toubib !

La « Banane » s'en est allée avec nos trois blessés graves ; elle emporte aussi nos espoirs de revoir ces camarades, de les revoir guéris, tout au moins en vie et heureux de l'être ».

31.05.1958 Le Commandant de la 4^{ème} Cie, qui ne participait pas l'avant-veille et la veille à l'affaire du djebel TAYA (c'est, provisoirement, le Sous-Lieutenant Alain DUPERRE) se soucie de l'instruction des hommes et de l'entretien d'un moral combatif.

Dans une note de service n° 440, émise du P.C. de RAS-EL-AIOUN, il s'adresse aux chefs de poste et chefs de section, cantonnés au PA 3, à la ferme DELRIEUX, à AIN-EL-BORDJ, à OULED-NACEUR :

« Les hommes de la Compagnie donnent, dès l'abord, l'impression d'être des combattants, le contraire serait navrant, mais il est hélas possible !

Sachant l'insuffisance de l'instruction de base actuelle et la nécessité de la poursuivre, sinon de l'adapter aux conditions particulières du combat, cette instruction devra être reprise périodiquement afin d'améliorer tout ce qui peut l'être.

Notre règlement de manœuvre dit que la préoccupation essentielle d'une armée ... est de se préparer à la guerre ... avec la volonté arrêtée de former des combattants et des unités aptes au combat (RM 1 – Titre VII – Chapitre 1) et cela il ne faut pas le perdre de vue.

Le soldat et surtout lorsqu'il est du Bataillon de Corée doit d'abord être viril ; ce qui veut dire en termes clairs qu'il ne doit avoir peur de rien : ni des trous, ni des bosses, ni de l'effort, ni des balles.

C'est avec cette optique qu'il faudra voir et conduire l'instruction de perfectionnement dont le détail sera précisé par la suite. »

Mois de JUIN

01.06.1958 Un détachement de la 2^{ème} Cie est envoyé avec deux véhicules « 6 X 6 » à GUELMA, à 20 km de OUED-ZENATI pour transférer les corps du Sous-Lieutenant LE LIVEC et du soldat MALLET.

La Légion parachutiste, venue rendre les honneurs à son Colonel tué le 29 Mai, défile dans un ordre impressionnant (1). Le détachement du Bataillon participe à la cérémonie.

Le responsable du détachement relève l'attitude qui lui apparaît plutôt désinvolte des civils européens de GUELMA qui doivent considérer assister à une kermesse (2). Il est vrai que les opérations de transfert de cercueils de militaires français tués se renouvellent assez fréquemment à cette époque.

(1) Le Père Louis DELARUE, aumônier du 1^{er} REP, qui assistait à la cérémonie témoignera, in « Avec les paras des 1^{er} REP et 2^{ème} R.PIMA » - Nouvelles Editions Latines – PARIS – déc. 1961 - page 114, que « *ce fut la plus grandiose et la plus émouvante des manifestations militaires à laquelle il avait jamais participé* ».

(2) Ce point de vue n'est pas celui du Père DELARUE qui -au contraire- écrira avoir constaté que 10.000 personnes s'étaient rassemblées à GUELMA pour rendre un suprême hommage au chef prestigieux.

Le détachement de Bérets Noirs assure le transfert des deux corps de leurs camarades jusqu'à la chambre mortuaire de l'hôpital LAVERAN à CONSTANTINE où se trouvent déjà les cercueils de plusieurs parachutistes coloniaux.

02.06.1958 Les deux morts de la 2^{ème} Cie font l'objet, à OUED-ZENATI, d'une cérémonie en présence de toute la compagnie et de la quasi-totalité des officiers du Bataillon qui ne sont pas de service.

Le Sous-Lieutenant SIGNORET emballe les affaires personnelles du Sous-Lieutenant LE LIVEC et rend son paquetage militaire et ses équipements au fourrier.

Le Capitaine DUBOIS est très affecté par les pertes de sa compagnie. Au retour de la ferme LECCA, après démontage de l'opération TAUREAU III, il n'a pas pu s'empêcher de pleurer. Il ne cachera pas regretter d'avoir donné un ordre d'assaut, même si les deux tués ne l'ont pas été précisément pendant celui-ci, qui n'a pas eu lieu.

Le Sous-Lieutenant GUERARD communiquera, ultérieurement, quelques informations sur la mort de Michel LE LIVEC : la balle qui l'a atteint au ventre a occasionné six perforations intestinales. A son arrivée à l'hôpital de GUELMA, vers 19 h., il a reçu cinq flacons de plasma et à 22 h. son état était aussi satisfaisant que possible. Malheureusement, il a fallu, dans la nuit, réaliser une deuxième intervention et le blessé n'a pas résisté au choc post-opératoire. Il est mort le 30 Mai vers 8 h. 15

Le Sous-Lieutenant GUERARD racontera également, plus tard, qu'à l'occasion du premier contact qu'il a pris à l'hôpital où était soigné Michel SAUTEL, après sa double amputation, il a tendu la main à ce dernier, par réflexe. Le blessé lui a alors dit : *« Je regrette, mon Lieutenant, de ne pouvoir vous serrer la main, mais ce n'est plus dans mes possibilités physiques actuelles »*.

03.06.1958 * Une réunion de débriefing relative à l'opération TAUREAU III a lieu à CONSTANTINE dans les locaux de l'Etat-Major.

Le Lieutenant-Colonel de SEZE est très ulcéré par l'indiscipline et le comportement hasardeux (1) de certaines unités engagées au côté du Bataillon de Corée et de leurs propos désobligeants et critiques non justifiés, entendus à la radio, le concernant personnellement.

Il décide en conséquence de ne pas y participer. C'est pourquoi le Bataillon est représenté, ce jour là, par le Commandant en second : Jean TRINQUIER (2) et le Sous-Lieutenant Philippe GUERARD.

Des commentaires très vifs sont échangés entre les participants. L'essentiel de la discussion porte sur le non respect des zones d'action attribuées aux groupements engagés et aux éléments qui les composaient lors de la préparation de l'opération, sur les difficultés de liaison voulues ou subies, entre unités et par la sortie de la ligne de bouclage par les paras aux bérets verts ou rouges, le soir du 29 Mai. Malheureusement, il est évident, bien que le nombre des tués chez les rebelles ait été important, que certains d'entre eux ont réussi à nous échapper pendant la nuit.

Informations générales

- * Le Général de GAULLE a été investi, à PARIS, Président du Conseil, avec les pleins pouvoirs. Il doit se rendre demain à ALGER
- * Le Général VANUXEM considère que les rebelles qui désiraient se rallier ont eu le temps de le faire et donne l'ordre aux troupes françaises de se montrer à l'avenir d'une extrême rigueur sur le terrain.

(1) Le Lieutenant des paras coloniaux Jean SALVAN, qui était présent, écrira : «C'était une pagaille noire. Nous nous fusillions entre amis et ennemis ». Lire sur le sujet : « Soldat de la guerre, soldat de la paix » du Général Jean SALVAN – Editions Italiques – Septembre 2005 – TRIEL SUR SEINE – Page 126

(2) Il y a incertitude en ce qui concerne la présence effective à la réunion de cet officier qui aurait pu être remplacé par le Capitaine opérationnel Robert DETOUILLO.

04.06.1958 La 2^{ème} Cie met une de ses sections à la disposition du Capitaine BOULZE pour réaliser un coup de main, initié par le Lieutenant CEILLER, officier de renseignements.

Le lieu de l'intervention est situé à la mechta BOU-ACHEM qui détiendrait un stock de blé de 80 quintaux pour le compte des rebelles qui y seraient dernièrement passés.

La section se porte à la ferme GUENAFED, tenue jadis par la 3^{ème} Cie. La recherche est infructueuse, l'indicateur prévu refusant sa coopération. Ce dernier est remis à l'O.R.

La section est de retour à la ferme LECCA à midi.

05.06.1958 La 2^{ème} Cie se rend à CONSTANTINE en tenue de défilé pour rendre les honneurs au Général de GAULLE qui termine son périple algérien de trois jours. Il est acclamé par une foule très dense et paraît fatigué. Il évoque une « intégration immédiate », des « élections à trois mois d'échéance » et le « pardon à accorder aux rebelles ».

Des détachements d'unités prestigieuses sont également présents : 2^{ème} Para-Coloniaux (avec le Colonel LE MIRE), 2^{ème} REP (avec le Colonel LEFORT), képis blancs d'un régiment de la Légion et Tirailleurs marocains avec leur nouba.

Le 2^{ème} Régiment de parachutistes coloniaux (qui, en Juillet 1959 sera débaptisé -comme toutes les unités présentant cet adjectif dans leur dénomination- pour devenir le 2^{ème} R.PI.MA : Régiment de Parachutistes d'Infanterie de Marine) est commandé depuis le 1^{er} Avril 1958 par le Colonel Olivier LE MIRE qui a fait partie du tout premier Bataillon français de l'O.N.U., en Corée en 1950 et l'a commandé en second.

L'aumônier du Régiment, le Père Louis DELARUE, racontera (1) comment fin Novembre 1959 au col de TAGMA, près de la forêt d'AKFADOU en Grande Kabylie, le Colonel LE MIRE devra être évacué d'urgence, par hélicoptère, frappé d'un infarctus du myocarde au cours d'une opération. Il sera remplacé, à la tête du régiment, par le Colonel TOCE, se rétablira apparemment, mais décédera le 8 Avril 1961 à BAYONNE, le cœur usé.

(1) In : « Avec les Paras des 1^{er} REP et 2^{ème} R.PI.MA » - Nouvelles éditions latines – Edition Décembre 1961 – p. 199



1.Col.Olivier LE MIRE

2.Capitaine DUBOIS

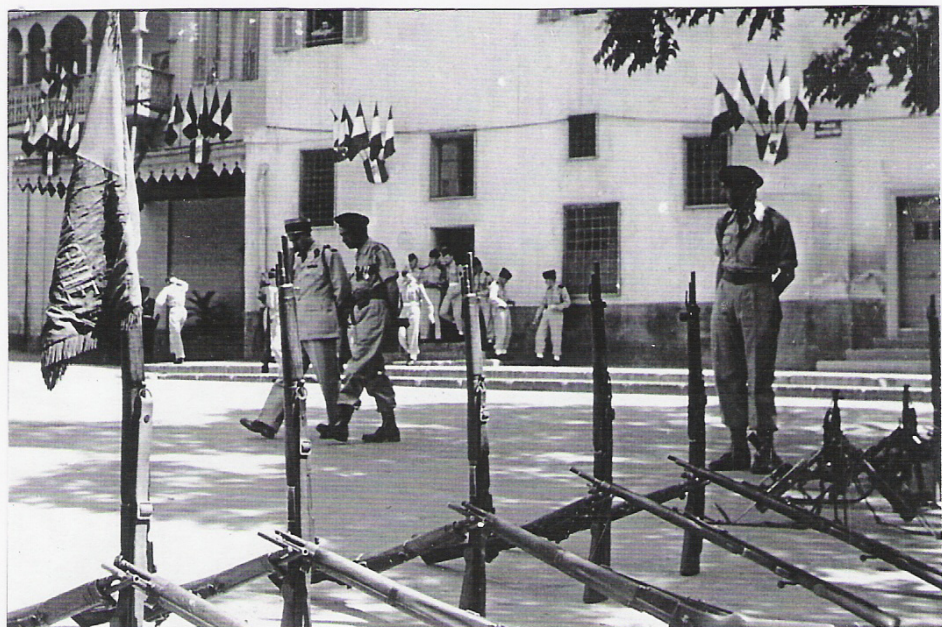


1.Lieut./Col.de SÈZE

2.S./Lieut.SIGNORET



"Nouba" des tirailleurs
marocains



Faisceaux de la 2^e
Cie du Bataillon de
de CORÉE

Cap./Chef Le Hardy



Lieutenant-Colonel de SÈZE



1. Sous-Lieutenant GUÉRARD

2. Capitaine DUBOIS







Le Général DE GAULLE
et le Lieutenant-Colonel de SÈZE
(masqué) se serrent la main



07.06.1958 * Participation du Bataillon à l'opération PLUVIER, qui se déroule dans la région comprise entre « OUED-ZENATI, RAS-EL-AKBA et la ferme DAVRIEUX-NORD ».

Les quatre compagnies sont engagées, ainsi que des éléments du 4^{ème} R.C.C. L'aviation de chasse intervient pour appuyer les troupes au sol dans la vallée de l'OUED-CHERF.

Le résultat de l'opération n'est pas communiqué.

* Le Caporal-Chef Daniel GRANDIN de la 2^{ème} Cie, après avoir été opéré à l'hôpital LAVERAN de sa vilaine blessure au genou, est évacué par voie aérienne, via TELERGMA pour être hospitalisé à l'hôpital militaire PERCY à CLAMART où il restera jusqu'au 26 Juillet 1958.

Affecté à la Compagnie d'Administration Régionale (C.A.R.) de VERSAILLES à compter du 21 Juin 1958, il passera une visite le libérant d'obligations militaires fin Août suivant.

Il se souvient avoir rencontré une difficulté administrative originale : après les soins reçus à CONSTANTINE, suite à l'opération TAUREAU III, il était toujours en possession de son armement : un PM-MAT 49, huit chargeurs, un porte-grenades avec six grenades et un poignard. Le lot séjournera sous son matelas, à l'hôpital. Au moment de sa visite de libération, il demande à un sergent, puis à un adjudant, puis à un capitaine, puis à un colonel ce qu'il doit faire de cet armement. Personne ne voulant prendre la responsabilité de l'en débarrasser, il rentre à son domicile avec sa valise contenant ledit armement.

Après avoir été rayé des contrôles à compter du 8 Septembre 1958, il va expliquer son cas à la gendarmerie de CHAUNY, dans l'AISNE. Finalement le commandant de la compagnie de gendarmerie de LAON accepte de recevoir le matériel, non sans « frôler » une dernière difficulté : les numéros de série gravés sur la boîte de culasse et le numéro sur le corps du P.M. étaient différents ! Il a donc fallu que le rapport de dépôt délivré par la gendarmerie enregistre, en vue de solder cette affaire, cette particularité.

* Le Commandant Louis HOUEMONT est muté et quitte le Bataillon.

Il est remplacé dans ses fonctions de commandant major par le Chef de Bataillon Raoul LELOUP.

09.06.1958 * Information générale :

Le Général Raoul SALAN, commandant en chef en ALGERIE, reçoit les attributions supplémentaires de « Délégué général du gouvernement »

* Le 2^{ème} R.P.C., qui assurait le maintien de l'ordre à CONSTANTINE depuis le 25 Avril 1958, doit partir pour la vallée de la SOUMMAM.

Dans l'attente de son remplacement par le 1^{er} Régiment de chasseurs parachutistes et des éléments de gendarmerie, la 2^{ème} Cie du Bataillon est détachée à CONSTANTINE en qualité de « Compagnie de sécurité », notamment pour effectuer des patrouilles. Elle est cantonnée au camp FRAY qui domine la ville. Dans la nuit, une baraque du camp brûle, peut-être par accident. Le Sergent-Chef CREQUER juge prudent de déplacer les équipements de la compagnie, vu la proximité de l'incendie.

La compagnie rentre à OUED-ZENATI le jeudi matin 12 Juin.

10.06.1958 Une jeep du Bataillon, en mission d'action psychologique sur la place du marché d'AIN-ABID, est l'objet d'un attentat à la grenade.

L'explosion fait du bruit, mais ne cause aucun dégât. La grenade était probablement du modèle « grenade offensive » non quadrillée. Un Arabe qui s'enfuit sur son bourricot reçoit une balle de MAT 49 tirée par le chauffeur de la jeep, dans une fesse. Il s'agit probablement d'un paysan de passage, affolé par l'explosion mais sans implication dans l'attentat. Il est soigné au dispensaire de la S.A.S.

11.06.1958 La section de la 1^{ère} Cie, qui occupait le poste de RAS-EL-AKBA sur la route OUED-ZENATI/GUELMA, rejoint le P.C. à RENIER. Elle est remplacée par une batterie du 4/10^{ème} RAC

13.06.1958 Une section de la C.C.A.S., commandée par l'Aspirant PAPON, et une autre de la 2^{ème} Cie, commandée par l'Aspirant LAUGERO, sont mises à la disposition du Lieutenant CEILLER pour exploiter un renseignement à 7 km de OUED-ZENATI.

14.06.1958 Renforcement d'une opération héliportée dans le KEF-EL-MANSOUR.

Participation de la 1^{ère} et de la 2^{ème} Cies à un bouclage dans le douar BOU-HAMDANE. Sont également présents sur le terrain des éléments du R.C.C. et d'un régiment d'artillerie de marine (pour le ratissage).

Le résultat de l'opération n'est pas connu.

17.06.1958 * Le Sous-Lieutenant Jean-Claude MARTIN est de retour au Bataillon. Il réintègre la 2^{ème} Cie après une opération au genou, subie à BORDEAUX. Il est toujours convalescent et « tire » la jambe.

* Le Capitaine Jacques DUBOIS se rend à TELERGMA pour un contrôle d'instruction. Il doit rentrer à la fin de la semaine.

18.06.1958 Une prise d'arme a lieu à OUED-ZENATI dans le cadre de la commémoration du 18 Juin 1940, en présence du Général DIVARY qui a succédé au Général DESFONTAINES à la tête de la 14^{ème} D.I.

Le Sous-Lieutenant Jean-Claude MARTIN, un peu handicapé, commande la 2^{ème} Cie pour la présentation. Le Lieutenant Robert CEILLER est à la tête des éléments du Bataillon qui défilent. Il y a un grand concours de foule, européenne et musulmane avec délégations d'Anciens Combattants, groupes de ralliés, enfants des écoles, notabilités et discours des autorités.

L'Arabe qui vend des brochettes à l'entrée du stade, où se déroule la prise d'armes et qui ne sait ni lire ni écrire, expose une pancarte avec la mention originale « vive la Corse ».

Un méchoui clôture les festivités.

Au cours de la prise d'armes qui s'est déroulée sur le stade, des détachements des compagnies du Bataillon et des troupes voisines et amies, alignés sur trois de ses côtés, sont présentés au Chef de corps et au Général commandant la 14^{ème} D.I. par le commandant en second du Bataillon.

A la fin de la cérémonie, ce dernier ému ou inattentif ordonne « repos » alors que les soldats sont en position de « présentez armes ». Ces derniers conservant le calme des vieilles troupes, ne bronchent pas, n'exécutent pas l'ordre et attendent que l'ordre correct de « reposez armes » leur parvienne.

Le Commandant a dû se sentir quelque peu gêné !

19.06.1958 * Participation des 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} Cies et de la C.C.A.S., en liaison avec un escadron du 4^{ème} R.C.C., à une opération de contrôle dans l'OUED-CHERF.

* Harcèlement du poste DAVRIEUX-NORD, tenu par la 1^{ère} Cie, par un groupe d'une dizaine de rebelles.

23.06.1958 Le squelette du soldat CAILLOUEY, de la Compagnie de RENIER, capturé par les rebelles au cours de l'accrochage du 9 Mai 1957 et porté disparu depuis, est découvert dans les conditions suivantes :

- Lieu : à proximité de la mechta CHABET-SAID (commune de MAIDA)
- Témoin : Sous-Lieutenant HELMLING, du 2^{ème} Bureau du 152^{ème} R.I., basé à SEDRATA (compte-rendu de la gendarmerie de SEDRATA)
- Certificat médico-légal : établi par le Docteur NEGRI, Médecin de Santé à SEDRATA
- Décès : enregistré au mois de Juin 1958, sous le n° 27, commune de MAIDA
- coupables : BELLAL Tahar dit FERTASS
KHADRAOUI Ahmed ben TRIKI
ZEROUAL Tahar
- Indicateurs : BENCHOUIA Brahim
MESSADIA Mohamed
- Circonstances de la découverte : (témoignage du Sous-Lieutenant HELMLING)

Guidés par BENCHOUIA et MESSADIA, nous avons été menés à l'emplacement où reposait la dépouille du soldat français Georges CAILLOUEY. Sans hésiter, ils nous ont montré le point précis où se trouvait la tête. Nous avons découvert les débris d'un crâne fracturé et avec le reste du squelette, complet, une ceinture en cuir complètement rongée par un séjour prolongé dans la terre et une paire de « basket » bleues. MESSADIA et BENCHOUIA ont reconnu la photo du soldat CAILLOUEY comme étant la victime ».

- Circonstances de la découverte : (témoignage du Sous-Lieutenant HELMLING)

« Le 18 Mai 1957, un groupe de soixante rebelles, opérant dans la région d'AIN-BEIDA, nous a amené deux soldats français, fait prisonniers au cours d'une embuscade. Dépouillés de leurs effets militaires et vêtus d'effets civils, ils portaient des « basket » bleues. Le plus grand des deux prisonniers est parti le soir même dans la région de OUED EL AAR, je présume pour être dirigé sur la TUNISIE.

20 Mai 1957, vers 18 h., le Commandant de compagnie TAHAR, dit FERTASS, KHADRAOUI (Sergent-Chef), ZEROUAL (1^{ère} classe), et moi-même (jeune recrue sans arme), avons amené notre prisonnier à 100 m. de la mechta CHABET-EL-SAID.

KHADRAOUI lui a alors asséné un violent coup de pelle sur la tête. La victime est tombée et nous l'avons achevée, à tour de rôle, en nous acharnant sur la tête du moribond. TAHAR a rassemblé la population de la mechta et a harangué les habitants en ces termes : « la FRANCE a perdu la guerre, voilà le sort qui nous est réservé lorsque nous tombons aux mains de ces assassins de Français. Aucune défaillance ne nous est permise. Dieu nous aidera dans notre victoire finale ».

- Sanctions : il n'a été procédé à aucune arrestation :
 - MESSADIA est titulaire d'une attestation de reddition définitive (n°393/CLE/5/5 du 25 Mai 1958)
 - BENCHOUIA est employé par le 2^{ème} Bureau
 - Les autres ont été abattus.

24.06.1958 Information générale :

En opération dans la vallée de la SOUMMAM, la Compagnie « gris » du 2^{ème} R.P.C. (dont la Compagnie LAHNER avait participé le 29 Mai précédant à l'opération TAUREAU III aux côtés du Bataillon) hélicoptée par hélicoptères SIKORSKI H 34 (qui remplacent ce jour-là les « Bananes volantes ») subit une véritable tragédie :

un chasseur léger percute l'hélicoptère du Capitaine GUILLEMINOT, commandant la Compagnie, au passé militaire prestigieux : les deux pilotes et onze parachutistes sont tués après une chute de 300 m. L'avion s'est crashé, mais son pilote a survécu grâce à son parachute.

25.06.1958 * Départ nocturne pour une opération de contrôle à 10 km à l'ouest de OUED-ZENATI. Beaucoup de surfaces emblavées sont déjà brûlées et une forte odeur de roussi flotte dans l'air.

* L'Aspirant-Médecin STEU quitte la SAS d'AIN-ABID et réintègre le P.C.-Bataillon à OUED-ZENATI afin d'assister le Médecin-Chef du Bataillon, le Lieutenant VAUTERIN, dont la charge de travail est très élevée : l'infirmerie est importante (dix infirmiers) avec consultations et soins militaires et consultations et soins civils, secrétariat médical. Il faut assurer l'AMG (1) de cinq bourgs et les diverses compagnies du Bataillon sont réparties sur un grand territoire.

OUED-ZENATI ne dispose pas d'un dispensaire public.

* Le 2^{ème} classe Roger-Marie BERTIC de la 3^{ème} Cie se tue accidentellement à AIN-ARKO dans les conditions suivantes rapportées par son camarade DAOUD : « à l'occasion d'une garde de moissons, BERTIC assis par terre tenait son PM entre ses genoux, crosse vers la terre, canon vers son menton. Tout en parlant, il tapotait le sol avec son arme. Un choc a dû être plus important, deux coups de feu sont partis, tuant ce soldat ».

(1) AMG : Assistance médicale gratuite.

27.06.1958 * Dans la matinée, coup de main de la 2^{ème} Cie aux ordres du Capitaine DUBOIS, dans la région du DJEBEL KRENGA à l'initiative de l'O.R. du Bataillon, le Lieutenant CEILLER.

Pas de résultats connus.

* A midi : mise en alerte de la 2^{ème} Cie, en sa qualité de Compagnie opérationnelle, pour une opération extérieure au quartier, d'une durée probable de plusieurs jours. La compagnie serait intégrée à un Bataillon de marche susceptible d'intervenir à COLLO ou à JEMMAPES.

* Demain, c'est le jour de la fête musulmane de l'AID-KEBIR.

Les « gendarmes » rebelles ont interdit, dans le bled, de sacrifier le mouton habituel, sous le prétexte que « la rébellion est en deuil ».

* Dans la nuit, une sentinelle du Bataillon signale un incendie de récolte dans la direction de BORDJ-SABATH. L'officier de permanence, apparemment déjà informé, ne juge pas utile peut-être sur instruction supérieure de déclencher une intervention pour l'éteindre.

28.06.1958 La 2^{ème} Cie est, effectivement, partie en opération comme envisagé la veille dans la région d'EL-MILIA à 90 km environ de DJIDJELLI.

Il s'agit de procéder au nettoyage de la forêt des ARRES. Le bruit court, au sein de l'unité, que les troupes françaises n'ont pratiquement pas traité cette région depuis le début de la rébellion. Le terrain est difficile et extrêmement boisé. Les « Bérêts Noirs » entendent des tirs assez soutenus d'artillerie et assistent au largage de napalm et à des héliportages (par Bananes volantes) importants. La compagnie passe la nuit sur un piton, au-dessus de la forêt des chênes-lièges qui brûlent. Bien que ce soit l'été, la nuit s'avère fraîche.

Le résultat, au niveau de l'opération globale, n'est pas connu. Pour sa part, le Bataillon a récupéré un rebelle en uniforme, mais sans arme, dans une cache, après avoir grenadé celle-ci.

29.06.1958 * L'opération des ARRES est « démontée » à 11 h. 15

Le retour est long et fatigant, le cantonnement de la ferme LECCA n'est atteint qu'à 22 h.

* Le Colonel de SEZE rentre de permission. Le Sous-Lieutenant MARTIN est chargé d'aller l'accueillir à BONE.

30.06.1958 * Les commandants de compagnies sont convoqués à un briefing au KROUB, sans doute en prévision d'une opération.

* Le Colonel de SEZE part à CONSTANTINE, convoqué par le Général de GAULLE qui désire s'entretenir avec tous les Chefs de corps présents en ALGERIE.

* **Anecdote :**

L'interdiction de fait et de droit de la chasse en ALGERIE depuis le début de la rébellion a entraîné la prolifération de différents gibiers.

Les petits Arabes vendent, aux soldats des postes, des alouettes (treize pour deux cent cinquante francs algériens) qu'ils tuent avec des lance-pierres ou capturent avec des pièges. Dans la plaine, ils arrivent à attraper des perdreaux « à la course » : ils font lever les compagnies plusieurs fois de suite, fatiguent les oiseaux qui ne s'envolent plus et ne peuvent que courir dans les sillons. Ils sont alors assommés à coups de bâtons.

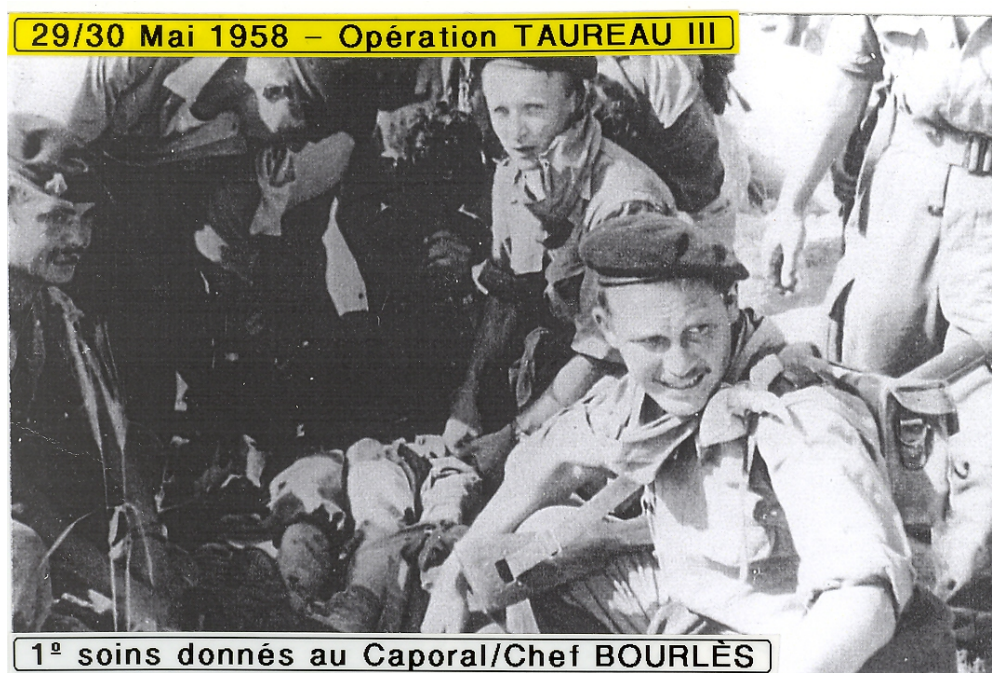
Quelques officiers, passionnés de chasse, la pratiquent quand le temps ou le planning des opérations le permettent. C'est le cas du Colonel de SEZE, du Médecin-Lieutenant RAYNAUD, du Sous-Lieutenant MARTIN. Le « livre de chasse » de ce dernier fait état de : canards, pluviers, sarcelles, perdrix, bécasses, pigeons, cailles (et même d'un héron dont -paraît-il- les filets sont mangeables !). De temps à autre, la victime est un lièvre et plus rarement un sanglier.

Le gibier récupéré est consommé au mess ou dans les popotes. Il améliore l'ordinaire. Les fusils de chasse proviennent de l'armement saisi et les munitions nécessaires sont rapportées de métropole à l'occasion des permissions par des permissionnaires de bonne volonté.

Les chasseurs en action bénéficient de la protection d'un engin blindé accompagnateur ou de la manœuvre d'entraînement sur le site de chasse, d'une section dont les soldats peuvent à l'occasion servir de rabatteurs.

Les risques de faire une mauvaise rencontre sont donc assez limités, encore que -lors d'une de ses dernières parties de chasse dans le Constantinois- le Colonel de SEZE, en jeep et un peu isolé, ait été « accroché » inopinément par trois rebelles armés : le Sous-Lieutenant MARTIN, qui était à ses côtés, a vidé le seul (et unique !) chargeur de la MAT 49 du chauffeur, pendant que le Colonel envoyait du plomb de 6 ou de 8 en direction des rebelles.

- * Pendant tout le mois de Juin, il est indiqué dans le J.M.O. du Bataillon - pratiquement chaque jour- : « activités de patrouilles et d'embuscades sur l'ensemble du quartier ».
- * Le J.M.O. a été tenu, pour la période s'étendant du 01.04.1958 au 30.06.1958, par le Lieutenant Robert CEILLER.



Officiers ayant intégré le Bataillon pendant le 2^{ème} trimestre 1958

* Chef de BataillonRaoul LE LOUP
 * Aspirant Claude AUGUIN
 * AspirantGuy HANNOTIN
 * Aspirant René LAUGERO
 * Aspirant Jacques MARCHAIS
 * AspirantJean-Claude PAPON
 * AspirantMichel FREUDENBERGER

Le Chef de Bataillon LELOUP-Commandant-Major du Bataillon- sera rapidement surnommé, par les soldats, « Boy-Scout », compte tenu de son physique et du short qu'il affecte de porter à la belle saison !

Pertes du Bataillon pendant le 2^{ème} trimestre 1958
--

A.- TUES

	<u>Blessés le</u>	<u>Décédés le</u>
* Caporal Julien ZIEGER	24.04.1958 (Oued-Zenati))	15.05.1958 (Constantine)
* S/Lt. Michel LE LIVEC	29.05.1958 (cote 576)	30.05.1958 (Guelma)
* 2 ^{ème} classe Bernard MALLET	—	29.05.1958 (cote 576)
* 2 ^{ème} classe Roger BERTIC	—	29.06.1958 (Ain-Arko)

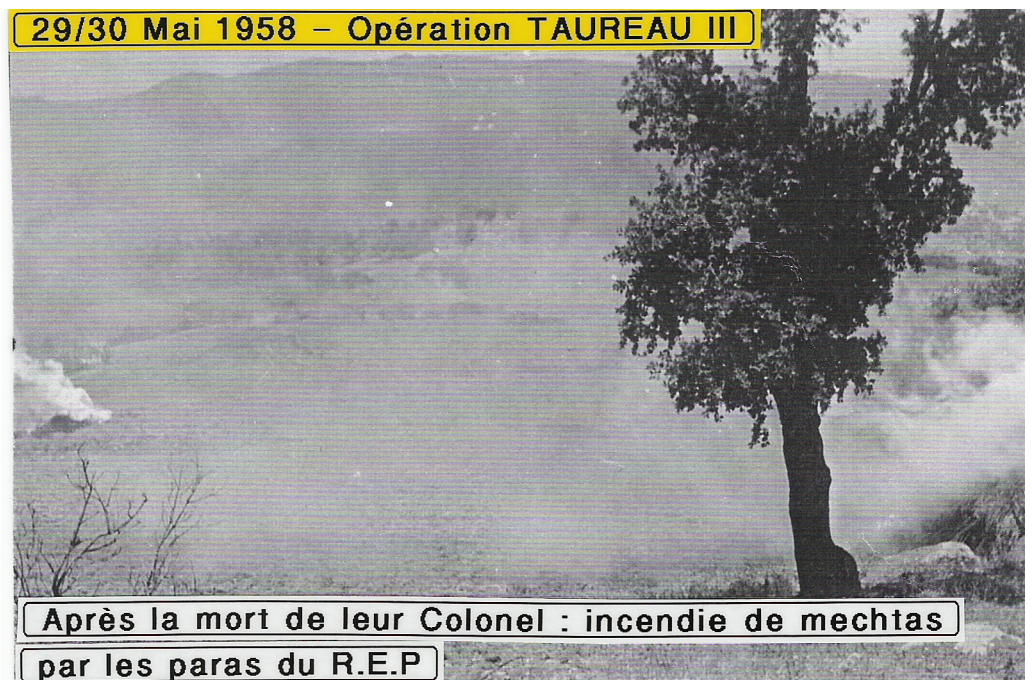
Pertes du Bataillon pendant le 2^{ème} trimestre 1958 (suite)

B- BLESSES

- * 1^{ère} classe Gérard **BOISSEAU** :
Blessé le XXXX – RAS-EL-AKBA – Accident arme à feu
- * Capitaine Marcel **DELHOMME** :
Blessé le 08.05.1958 – Défilé EL KRENGA – Accrochage
- * 2^{ème} classe Jean **GERMAIN** :
Blessé le 08.05.1958 – Défilé EL KRENGA – Accrochage
- * Caporal-Chef Ali **GHANEM** :
Blessé le 28.05.1958 - Mechta BOU-ACHEM (KANGUET-SABATH)
Accident de munitions
- * 1^{ère} classe Irénée **POCHAT** :
Blessé le 28.05.1958 – Mechta BOU-ACHEM (KANGUET-SABATH)
Accident de munitions
- * 2^{ème} classe Rahal **BACHIR** :
Blessé le 28.05.1958 – Mechta BOU-ACHEM (KANGUET-SABATH)
Accident de munitions
- * 2^{ème} classe Bernard **ECKMANN** :
Blessé le 28.05.1958 – Mechta BOU-ACHEM (KANGUET-SABATH)
Accident de munitions
- * 2^{ème} classe Mohamed **BENSAID** :
Blessé le 28.05.1958 – Mechta BOU-ACHEM (KANGUET-SABATH)
Accident de munitions
- * 2^{ème} classe Pierre **CREPEAU** :
Blessé le 28.05.1958 - Mechta BOU-ACHEM (KANGUET-SABATH)
Accident de munitions

B.- BLESSES (suite)

- * Sergent Michel **SAUTEL** :
Blessé le 29.05.1958 – Cote 576 – Oued BOU-HAMDANE – Accrochage
- * Sergent Marc **CHESSEBOEUF**
Blessé le 29.05.1958 – Cote 576 – Oued BOU-HAMDANE – Accrochage
- * Caporal-Chef Jean **BOURLES** :
Blessé le 29.05.1958 – Cote 576 – Oued BOU-HAMDANE – Accrochage
- * Caporal-Chef Daniel **GRANDIN** :
Blessé le 29.05.1958 – Cote 576 – Oued BOU-HAMDANE – Accrochage
- * Caporal Christian **LEBOEUF** :
Blessé le 29.05.1958 – Cote 576 – Oued BOU-HAMDANE – Accrochage
- * 2^{ème} classe Roger **TELLIER** :
Blessé le 29.05.1958 – Cote 576 – Oued BOU-HAMDANE - Accrochage



Mois de JUILLET

1^{er} Juillet 1958

Ordre de Bataille du Bataillon de Corée

<u>Prénoms & Noms</u>	<u>Grades</u>	<u>Fonctions</u>
PC et CCAS		
Bertrand de SEZE	Lieutenant-Colonel	Chef de Corps
Raoul LELOUP	Chef de Bataillon	Commandant Major
Robert DETOUILLO	Capitaine	Adjoint OPE
Georges SCHUTZ	Capitaine	Officier détails
Jacques DUBOIS	Capitaine	Commandant CCAS
Robert CEILLER	Lieutenant	Officier renseignements
Philippe ARDOUIN	Lieutenant	Officier travaux
René, Claude VAUTERIN	Lieutenant	Médecin-Chef
Bernard SEGUELA	Sous-Lieutenant	Officier Approv.
Jean JESTIN	Sous-Lieutenant	Adjoint OR
Edmond STEU	Aspirant-Médecin	Détaché SAS AIN-ABID
Jean-Claude PAPON	Aspirant	Chef de Section Appui
Michel FREUDENBERGER	Aspirant	Officier transmissions
Claude BELLEIL	Sergent	Vaguemestre

1^{ère} Compagnie

Paul FUCHS	Capitaine	Commandant Cie
Claude JAMBEL	Sous-Lieutenant	
Gilles LEGRIS	Sous-Lieutenant	
Ernest CASTAGNOLI	Sous-Lieutenant	
Guy HANNOTIN	Aspirant	
Claude SIMONINI	Sergent	

2^{ème} Compagnie

Marcel DELHOMME	Capitaine	Commandant Cie
Jean-Claude MARTIN	Sous-Lieutenant	
Philippe GUERARD	Sous-Lieutenant	(détaché PEG)
Georges LEMERCIER	Sous-Lieutenant	(détaché Ecole gendarmerie)
Marcel SIGNORET	Sous-Lieutenant	
Alain PICAUD	Sous-Lieutenant	
René LAUGERO	Aspirant	
Marc CHESSEBOEUF	Sergent	(hôpital France)

3^{ème} Compagnie

Gilbert BONACHERA	Capitaine	Commandant Cie
Jacques BRALET	Lieutenant	
Michel VALLERE	Sous-Lieutenant	
Claude HERMELINE	Sous-Lieutenant	
Jacques MARCHAIS	Aspirant	

4^{ème} Compagnie

Gérard FOUET	Lieutenant	Commandant Cie
Paul MARCHAND	Sous-Lieutenant	
Alain DUPERRE	Sous-Lieutenant	
Pierre MALESCOT	Sous-Lieutenant	
Armand CAZENAVE	Sous-Lieutenant	
Claude AUGUIN	Aspirant	

01.07.1958 * Des patrouilles de protection des moissons sont effectuées par le Bataillon.

* La ferme AUGRAS, à 2 km de RENIER, est attaquée par les rebelles.

La 1^{ère} Compagnie, assistée d'éléments du Régiment d'Artillerie de Marine, intervient, mais ne peut empêcher la destruction, par le feu, de deux hectares de moissons.

* L'ambiance générale au sein du Bataillon de Corée était assez singulière, en ce sens qu'elle était le résultat de données multiples pouvant apparaître en opposition :

Attachés -ce qui est bien normal- à leurs passés coréens et/ou indochinois, les cadres d'active officiers et sous-officiers n'ont pas, dans leur ensemble, manifesté des sentiments de suffisance ou de condescendance à l'égard des appelés de base ou cadres. Il semble même que des liens de réelle amitié se soient créés, même si -bien évidemment- les appelés, rappelés ou maintenus servant au Bataillon attendaient avec beaucoup d'intérêt l'annonce de leur libération et -pour la plupart- leur retour en Métropole.

Un élément important était l'éparpillement géographique des sections. En dehors de la 2^{ème} compagnie et de la C.C.A.S., cantonnées en unités complètes, les autres unités étaient « saupoudrées » dans la nature, les unes ayant tendance à ignorer les autres et réciproquement.

Un autre élément était la présence pendant près d'un an et demi du Lieutenant-Colonel Bertrand de SEZE qui a, d'entrée, imposé son passé coréen, son renom, sa personnalité et un certain autoritarisme.

Un jeune officier de réserve en a fait la description suivante, pleine de justesse :

« Souvent, il m'est arrivé de regarder vivre notre Colonel dans son bureau, au mess, dans le djebel. Sa prestance ne le quitte nulle part ; il demeure le chef partout. Ce n'est qu'en opération, lorsqu'il y avait un coup dur, que l'homme redevenait un peu plus humain ; je le sentais plus près de nous et bien plus agréable pour les naturels que nous sommes.

Mais, il n'y avait pas de faille dans ce granit, et c'est pourquoi nous ne pouvions que l'admirer et le respecter, sans pouvoir l'aimer ...

Le côté amusant de ce personnage est sa misogynie légendaire. Le Colonel sait recevoir les dames, en grand seigneur d'ailleurs.

Lorsque la digne épouse d'un officier osait venir en Algérie (horreur de la guerre ...), le Colonel la recevait dans un style très « régence » ; elle avait droit à la droite du seigneur, séparée impitoyablement de son subordonné de mari pendant le repas d'accueil. Mais, le lendemain la « bobonne » était reléguée, avec son époux, dans une petite salle à manger attenante au mess. Elle ne revoyait le Grand Chef que pour le déjeuner d'adieu. Si bien qu'il y avait toujours deux ou trois épouses en marge de la vie gastronomique du mess principal. Somme toute, les politesses étant faites, le Colonel repoussait rapidement ces Dames loin de sa vue. ...

Dans les cérémonies officielles, à CONSTANTINE, par exemple, nous étions superbement représentés par notre patron. Il était à cent lieues de tous ces officiers supérieurs démunis de sang bleu, planant dans le ciel de la dignité. ...

Sa séduisante prestance lors de telles manifestations rejaillissait sur nous, Bérêts Noirs de son Bataillon ; mais, en fait, très représentatif, il se représentait surtout lui-même. Il mettait rarement en valeur l'un de ses subordonnés ; les ordres n'émanaient-ils pas tous de lui ? J'eus même certaine fois l'impression désagréable que le fait de décerner une décoration à l'un de ses hommes, l'ennuyait ou le crispait malgré l'air de parfait détachement qu'il affichait outrageusement.

On ne pouvait discuter :

- « On ne contredit pas un Colonel » disait-il de manière hautaine.

Infailible et omniprésent ... comme le Pape !

Avec ce chef, excellent mais un peu trop supérieur, l'ambiance du Bataillon était assez froide et artificielle. Les officiers, sans l'imiter, en prenaient la rigidité et l'inaccessibilité ; c'était très gênant pour les rapports avec les autorités.

Nous souffrions de ce climat jusqu'au mess, le seul endroit où nous aurions pu nous détendre, les repas étaient pénibles, silencieux, guindés ; les conversations chuchotées, à moins qu'elles ne fussent officielles.

L'ordonnance de la table, respectée selon les préséances de grades, ne permettait pas aux sous-lieutenants de se grouper par affinités ; le dernier arrivé des aspirants était repoussé à l'extrême bout de la grande table en fer à cheval ; dans la convexité de la table trônait le Patron, entouré de ses commandants et adjoints respectueux. Le motif principal du fonds sonore : le journal parlé de la radio ...- « Pastis », (sous-lieutenant « Trans » relégué près du poste de radio) était chargé du bouton intensité :

- « trop fort, mon vieux !
- plus fort, mon vieux ».

Doux, obéissant, « Pastis » se levait, allait régler la puissance du poste, revenait, se levait à nouveau ...

Parfois, dans le silence inconfortable, un officier stigmatisait ironiquement l'inertie des jeunes ; mais quand une voix ou un rire, parti des jeunes, dépassait le chuchotement, un officier supérieur pouvait critiquer sèchement la bruyance irrespectueuse des sous-lieutenants. Ce qui avait pour conséquence que les jeunes se tenaient rapidement cois, dans une inertie certaine mais forcée et dangereusement habituelle »

Pour certains, qui ont pratiqué la vie du PC-Bataillon, le ton des entretiens du Colonel de SEZE avec les sous-officiers était habituellement et naturellement plus aimable que celui dont il faisait usage avec les officiers.

02.07.1958 Participation du Bataillon à l'opération «ZOULOU 60 ».

La 2^{ème} Cie, aux ordres du Capitaine DUBOIS et le Commando de l'O.R. aux ordres du Lieutenant CEILLER, interviennent dans les OULED-NACER pour le compte du quartier du KROUB et fouillent la région OULAD-AMEUR/SERAOUIA. Un accrochage se produit à la MECHTA BIR-HAMOU.

Les rebelles perdent deux tués et deux prisonniers.

03.07.1958 * Activités de protection des moissons.

Pendant la nuit, des points d'appui sont organisés par les « Bérêts Noirs » autour des machines agricoles, pour empêcher leur destruction par les rebelles.

* Le Lieutenant-Colonel de SEZE va à BOU-NOUARA, situé sur la route nationale 20 (à mi-chemin entre AIN-ABID et le KROUB et à 11 km de ce dernier bourg) pour donner des instructions au sujet de l'opération « ZOULOU 61 » qui doit se dérouler le lendemain.

04.07.1958 Participation du Bataillon à l'opération « ZOULOU 61 » avec l'assistance d'éléments venus des secteurs de SAINT-CHARLES (situé à 15 km au sud de PHILIPPEVILLE) et de CONSTANTINE

Sont engagés : le P.C., la 1^{ère} Cie, le P.E.G., en liaison avec le R.A.M.A, des artilleurs « à pied », le R.C.C., avec l'appui de l'aviation de chasse.

But : fouille des vallées de l'OUED-MERIDJ, de l'OUED-SABATH et du KEF-HADJAR.

Aucun contact ne peut être pris avec les rebelles recherchés. Un informateur local fait savoir que ceux-ci avaient été informés de l'opération préparée contre eux dès la veille.

05.07.1958 * Le soldat J.P. MARTINOT est blessé, à OUED-ZENATI, par un coup de feu tiré accidentellement.

* Harcèlement de la ferme PIQUEMAL, à 4 km de MONTCALM. Les récoltes avoisinantes sont incendiées.

* Harcèlement de la ferme LECCA, cantonnement de la 2^{ème} Cie, à 21 h. et à minuit.

* La 4^{ème} Cie est relevée de la ferme DELRIEUX, à 8 km d'EL-ARIA qui est situé sur le chemin départemental 133, entre AIN-ABID et CONSTANTINE.

Elle est remplacée par des éléments militaires du quartier du KROUB

* La 2^{ème} Cie est mise à la disposition de la Zone-Nord-Constantinois pour participer à l'opération « ZOULOU ZERO » à ZIAMA-MANSOURIAH en Petite Kabylie (situé à 50 km à l'est de BOUGIE, sur la côte).

Pour atteindre la zone d'opérations, le convoi de camions emprunte la route nationale 27 qui conduit de CONSTANTINE à DJIDJELLI.

Etant donné le caractère dangereux du parcours, les déplacements entre GRAREM (à 45 km à l'ouest de CONSTANTINE) et EL-MILIA, 36 km plus loin, ne s'effectuent qu'à l'échelon d'un bataillon, avec escorte blindée et couverture aérienne. Le convoi, après être passé à DJIDJELLI et avoir suivi la corniche Kabyle, longeant la mer, débarque les soldats à ZIAMA-MANSOURIAH.

06.07.1958 * L'opération « ZOULOU ZERO » se poursuit.

La région est réellement impénétrable, les distances ne se comptant pas en km, mais en heures de marche. Le terrain est très boisé, les dénivelés sont considérables, obligeant sans cesse les hommes à monter sur les pitons pour redescendre dans les ravins. Les soldats sont rapidement fatigués, puis épuisés, ce qui nécessite plusieurs évacuations par hélicoptère.

Le soldat de 2^{ème} classe THOMAS est blessé accidentellement et évacué.

* Au poste de BIR-AMAR, le soldat de 2^{ème} classe Hratch TCHERNISSIAN est blessé, victime d'un coup de feu accidentel.

07.07.1958 * La ferme KALESCH -tenue par un caporal et quatre hommes de la C.C.A.S.- est harcelée par les rebelles.

* Le Docteur STEU, en dehors de ses activités proprement opérationnelles et d'infirmerie bataillonnaire, a pris en charge les dispensaires civils à RENIER, AIN-REGADA et RAS-EL-AKBA.

Dans ce dernier bourg, il retrouve avec plaisir les artilleurs coloniaux qu'il avait cotoyés à BORJ-MEHIRIS et, notamment, le lieutenant GUERY.

Il sera reconnu par OUASCH, un chien quelque peu sauvage qui s'était attaché à lui à AIN-ABID et que les gosses avaient surnommé pour cette raison « EL KLEB EL TOUBIB ». Blessé de nuit par une rafale de P.M. tirée par une sentinelle inquiète ou nerveuse, OUASCH survivra par miracle, se rétablira, mais conservera son caractère indépendant.

08.07.1958 Participation d'éléments du Bataillon à l'opération «PERDREAU» qui se déroule dans la région du douar BOU-HAMDANE et de BORDJ-SABATH.

Objet : fouille des mechtas AIN-MECHMA, situées à 8 km à vol d'oiseau, plein nord de OUED-ZENATI.

Le Capitaine DETOUILLOON dirige l'opération.

Sont engagés : plusieurs sections des 3^{ème} et 4^{ème} Cies aux ordres du Lieutenant CEILLER et les scouts-cars de la C.C.A.S.

La section de l'Aspirant MARCHAIS de la 3^{ème} Cie est accrochée par un groupe rebelle. Le soldat Claude CORDIER, qui marche en éclaireur, reçoit une balle tirée pratiquement à bout portant. Le Docteur STEU intervient immédiatement. Il décrira ainsi la situation (1) :

« Au cours de la progression, nous allons tomber sur deux mauvais cons, qui nous infligent un tué. Imaginez dans le djebel nu, sec, aride et désert, une minuscule vallée verdoyante, encombrée de rochers et de buissons.

Imaginez que vous marchez à côté de ce Béret Noir attentif, mais forcément découvert. Un coup de feu claque, un homme tombe. D'abord, le crépitement rageur des M.A.T., quelques éclatements de grenades, puis c'est le silence ! Les hommes qui s'élancent vers le blessé et m'appellent. Pauvre CORDIER.

(1) In : « La Malguerre – Chronique irrémédiable »

Editions : Mémoire de notre Temps – Montpellier 2006

Une balle transfixiante (1) lui est entrée à la base du cou, ressortie par une plaie où son sang souffle des bulles, rythmiquement, avec la respiration heurtée du mourant.

Je ne pourrai rien faire, RIEN, RIEN. CORDIER présente un visage exsangue, effrayant de pâleur. Les gros vaisseaux du cou sont atteints, ils saignent en dehors de leurs canaux rompus. Je ne puis rien faire. En dix minutes, il aura rendu son dernier soupir. Je lui ferme les yeux et couvre son visage blafard.

Nous emportons avec soin ce cadavre d'un des nôtres, laissant au djebel et à la vallée trompeuse les deux rebelles tués par les copains de CORDIER. Et c'est tout. Imaginant cela, vous avez compris ce qui se passe ici, vous avez expérimenté la mort algérienne sournoise et sûre, la mort à bout portant, la mort de l'embuscade traîtresse et précise.

CORDIER devait passer par là ! C'était dans une petite vallée verte, un couloir entre les rocs serrés. Au fond de ce corridor, il y avait le rebelle tapi dans un creux de la roche. Il a dû se croire découvert, il n'a pas pu manquer sa cible à quatre mètres dans ce boyau. Pour le tireur, c'était obligatoirement le chemin du soldat. Peut-être que le rebelle n'aurait pas été découvert s'il n'avait tiré. Il l'a fait, il en est mort, mais il a tué cet homme.

Curieuse réaction : pour se protéger de la mort, le rebelle a tiré le premier. Sa simplicité lui a dicté de détruire son ennemi immédiatement. Car, je ne puis plus croire au courage des fellaghas. CORDIER a été tué par un simple, qui était étreint par la grande trouille.

(1) Une blessure causée par une balle TRANSFIXIANTE signifie que le projectile n'est pas resté à l'intérieur du corps de celui qui l'a reçu : elle est entrée, puis ressortie. Lorsqu'un organe vital est situé sur la trajectoire de la balle, la blessure est mortelle.

Une blessure en SETON présente également deux orifices, un d'entrée et un de sortie et correspond au passage sous-cutané d'un projectile ou d'une arme blanche. C'est le plus souvent sur un membre, lorsqu'il est touché, qu'on relève une blessure en seton.

Deux hommes contre un dans ce combat de brigands moyenâgeux, dans cette embuscade individuelle, à quoi cela équivaut-il ? J'opte pour la peur, la terrible peur physiologique et non pour l'énigmatique fanatisme ... »

Le corps de CORDIER sera évacué par hélicoptère.

Au cours de l'accrochage, la mise en œuvre d'un canon de 75 S.R. devient nécessaire. Pour sa part, le Caporal-Chef FACQUEUR abat deux rebelles, un autre rebelle est capturé.

10.07.1958 * La 2^{ème} Cie rentre de l'opération qui vient de se dérouler en Petite Kabylie, par la route de SETIF, en traversant les célèbres gorges de KERRATA, à 70 km au sud de BOUGIE. Depuis leurs camions, les soldats peuvent apercevoir les sculptures monumentales de ses écussons réalisées dans les falaises par la Légion étrangère.

* La 1^{ère} Cie est engagée dans une opération qui se déroule dans le secteur de GUELMA.

* Le Chef de Corps prend le commandement et la responsabilité, à titre temporaire, du secteur rural de CONSTANTINE et se trouve en charge de la fonction de Sous-Préfet, ce que -paraît-il- il n'apprécie pas.

Il lui faudra assurer la sécurité des élections prévues et, au préalable, effectuer le recensement des électeurs. Les ordres -quant au comportement des militaires- sont infléchis dans le sens d'une plus grande rigueur à l'égard des colons européens, et d'une plus grande mansuétude à l'égard des populations arabes.

Le secteur rural de CONSTANTINE comprend : l'arrondissement de CONSTANTINE (mais, pas la ville elle-même), avec subordination des trois quartiers militaires de OUED-ZENATI, du KROUB et de CHATEAUDUN-DU-RHUMEL. Le P.C. du secteur rural est situé à OUED-ZENATI.

Dans le cadre de cette ville, le Bataillon de Corée participa à maintes reprises à des opérations de maintien de l'ordre en 1956 quand il cantonnait au quartier TESTANIERE, puis -à la demande- interviendra à nouveau, notamment en Juin/Juillet 1961. Une garde rapprochée de Bérêts Noirs, haute en couleur par son apparence et sa détermination affichée, avait été affectée en 1956/1957 au Général NOIRET commandant la 14^{ème} D.I. et la Z.N.C. Les sous-officiers qui la composaient : Jean COBUT, Joseph LEGALL et Emile ZARAMBA, parfois renforcés par le Sergent QUINTARD, plus « pacifique », étaient rien moins que très impressionnants. Il est bien connu qu'à la suite d'une remarque jugée désobligeante d'un conducteur de 4 CV, ils avaient retourné, en ville, purement et simplement le véhicule, le laissant sur place les quatre roues en l'air.

Le Sous-Lieutenant Alain DUPERRE, arrivé au Bataillon au mois de Janvier 1957 et chef de section de la 4^{ème} Cie sera détaché à la Centaine (1) à CONSTANTINE fin 1958, puis mis en position « hors cadre » aux Affaires Algériennes. Il sera nommé le 28 Septembre 1959 en qualité de chef de la S.A.S. de ROKNIA au nord-ouest de GUELMA.

11.07.1958 Afin de contrarier les opérations de recensement, les rebelles enlèvent aux habitants de la région de MONTCALM leurs cartes d'identité.

La 3^{ème} Cie intervient par patrouilles, une section de la 2^{ème} Cie réalise un coup de main à la mechta BEN-LAKTAR. Aucun résultat positif : les cartes d'identité ne sont pas retrouvées ce jour-là (2).

12.07.1958 Les soldats Paul ROBIN et Robert GOULET sont blessés dans un accident de la circulation sur la route de OUED-ZENATI à AIN-TRAB.

(1) La Centaine : voir page 336

(2) Elles ne seront récupérées que le 24 Juin 1959 à l'occasion d'une opération conjointe d'une certaine importance réalisée dans les mines de AIN-ARKO, au sud de MONTCALM, par le Bataillon de Corée, le 9^{ème} Régiment de Spahis et une équipe « grottes » du Génie.

14.07.1958 * Le Colonel de SEZE met sur pied et commande l'opération CAILLE qui se déroule dans la région de BORDJ-SABATH.
Objet : fouiller et contrôler le douar KANGUET-SABATH à 10 km de OUED-ZENATI en vue de récupérer un mortier qui serait détenu par les rebelles.

Participent à l'opération : la 2^{ème} Cie du Bataillon, des éléments du 4^{ème} R.C.C et une batterie du R.A.M.A.

La zone est d'un parcours difficile et il fait une chaleur intense, prédisposant les hommes aux coups de chaleur. Apparemment, aucun résultat n'est enregistré.

Dès le début de l'opération, il est apparu -étant donné la faiblesse des effectifs engagés- qu'il n'y aurait pas de résultat à attendre, mais certains pensent que ce déplacement a eu, au moins, pour mérite d'éviter la participation aux cérémonies républicaines d'usage.

Néanmoins, une prise d'armes d'importance limitée a lieu à OUED-ZENATI.

* La ferme EL HAFAF, dépendant du sous-quartier de MONTCALM, est harcelée dans la nuit.

16.07.1958 * Une section de la 2^{ème} Cie et le Commando de l'O.R., dirigé par le Lieutenant CEILLER, participent à un coup de main dans le djebel ANCEL.

But : déménager les biens d'un indicateur arabe des Français qui redoute d'être assassiné.

* Enlèvement vers 18 h., par les rebelles, au douar SIDI-MAACHE (à 9 km de MONTCALM) d'un civil, Monsieur Jacques PAOLANTONACI, agriculteur.

* Participation de plusieurs sections du Bataillon à la protection des opérations de recensement.

* Le Sous-Lieutenant J.C. MARTIN, qui a déjà suivi une formation de pilote, espère être muté à l'A.L.A.T. et attend une réponse de cette dernière. Il n'aura pas satisfaction. Par contre, tout en restant au Bataillon, il est détaché à l'Etat-Major du secteur rural de CONSTANTINE, en qualité de chef du 2^{ème} Bureau.

Information générale :

Constitution de la « Centaine » à CONSTANTINE.

Au mois de Juin 1958, le terrorisme s'est développé à CONSTANTINE : l'efficacité des barrages aux frontières a réduit les moyens des H.L.L. et le 13 Mai a eu lieu, sur la population musulmane, des effets non négligeables dangereux pour la rébellion. C'est pourquoi, le FLN abandonne ses actions de force et renoue avec le terrorisme urbain.

Le 2^{ème} régiment de parachutistes coloniaux (dont une compagnie commandée par le Capitaine LAHNER a participé à l'opération TAUREAU III dans le djebel TAYA, les 29 et 30 Mai précédents, aux côtés du Bataillon de Corée) qui, présent à CONSTANTINE depuis le 13 Mai, avait la charge de la lutte anti-terroriste, de la défense en surface et du travail de recensement des populations, est reparti pour ses activités opérationnelles habituelles.

CONSTANTINE est, a priori, une ville dont le contrôle est difficile : configuration géographique très tourmentée, forte majorité de musulmans, siège de quatre états-majors qui se superposent, etc.

Le couvre-feu appliqué ne suffisant évidemment pas à rétablir l'ordre, la création d'une « unité de contact » est envisagée par le commandement pour remplacer le 2^{ème} R.P.C. et être mise à partir du 10 Juillet 1958, pour une durée de trois mois, à la disposition du Colonel commandant le secteur de CONSTANTINE.

La création et l'animation de cette unité sont confiées au Commandant parachutiste Georges ROBIN, alors en poste au Camp Jeanne d'Arc de PHILIPPEVILLE (1) depuis le mois d'Avril.

Les moyens mis à la disposition du Commandant ROBIN pour former très rapidement une unité apte à la lutte anti-terroriste sont les suivants :

- * Chaque régiment parachutiste constituant la 25^{ème} Division parachutiste, à savoir : les 9^{ème}, 14^{ème} et 18^{ème} régiments de chasseurs parachutistes, détache une section comprenant : un officier, trois sous-officiers et dix sept hommes.
- * Un complément d'effectif de quarante cinq personnes, originaires de troupes du secteur, vient renforcer les paras avec des moyens de transport et de radio.
- * Le « support » de l'unité nouvelle appelée communément « La Centaine » et qui porte le béret noir, est à la charge de la 14^{ème} D.I. et de la Z.N.C.

Sa mission est de rendre la population « cohérente » avec notre administration en l'organisant et en la contrôlant par des équipes spécialement formées et destinées à une action de propagande. Il convient dans ce but :

- de connaître la population,
- de vivre avec, en permanence et au plus près,
- d'assurer sa promotion effective et l'amélioration rapide de ses conditions de vie.

Pour résumer, l'action de la Centaine est :

- * curative, par l'exploitation des renseignements et la lutte anti-terroriste,
- * préventive, par l'encadrement et la propagande.

(1) Au Centre d'entraînement à la guerre subversive « C.E.G.S. »

Ce centre, œuvre du Colonel BIGEARD, avait pour objet d'instruire pendant trois mois les lieutenants et capitaines sortant de l'Ecole d'état-major avant de leur confier un commandement sur le terrain.

Le Commandant ROBIN (1) est convaincu de la nécessité pour l'Armée de manifester un comportement essentiellement « politique », s'écartant radicalement d'une attitude de « casse » militaire et de la recherche du rendement : nombre de fellaghas abattus, nombre d'armes récupérées, etc. Il cherche à pallier le manque d'unité du commandement entre l'opérationnel et « la force armée se développant sur le terrain » de l'Administrateur.

CONSTANTINE est gérée par une délégation spéciale (les détenteurs du pouvoir municipal sont nommés et non pas élus) s'appuyant sur trois sections administratives urbaines « S.A.U. », au rôle comparable à celui des « S.A.S. » du bled.

A chaque S.A.U. correspond une section de la Centaine comprenant une équipe de commandement et six équipes de contact. Le découpage territorial commun n'entraînait aucun lien hiérarchique entre les deux organisations dont les objets étaient différents : les S.A.U. relevaient d'une vocation humanitaire (elles intervenaient en matière administrative, sociale, de santé et dépendaient des Affaires algériennes d'ALGER), la Centaine avait pour mission de contrer la subversion et d'éliminer le FLN urbain.

La division territoriale mise en place découpait les zones urbaines en « quartiers », lesquels étaient subdivisés en « îlots », eux-mêmes fractionnés en « blocs d'habitation ». Les chefs de bloc étaient choisis par la population.

Des contacts étroits sont renoués avec succès avec la population à l'occasion des réunions de quinzaine tenues aux différents niveaux du quadrillage et au cours desquelles étaient abordés les problèmes existant et ceux du démantèlement de l'organisation ennemi : rapidement le nombre des attentats à CONSTANTINE s'effondra, passant en quelques semaines de un par jour à un par mois et aucun collecteur de fonds ne survivait plus de quinze jours.

(1) lire : « Commandant rebelle » Editions J.C. LATTES – Mai 1998 (p. 166 à 185)

Cette organisation « subversive », à base de technique de guerre psychologique appliquée par le Commandant ROBIN sur place, avait probablement été conçue par le Colonel ARGOUD.

En résumé, le planning global initial de l'opération « Centaine » était le suivant :

- * Jusqu'au 4 Août : création de l'outil,
- * Jusqu'au 15 Août : mise en place de l'unité de contact : connaissance du milieu, de sa topographie, mis en place de contacts,
- * A partir du 15 Sept. 1958 : mise en place de l'unité de relève, telle que prévue initialement. Toutefois, cette dernière sera complétée par un effectif supplémentaire de vingt hommes,
- * Le 15 Oct. 1958, la première Centaine « parachutiste » est dissoute et les effectifs, appelés à la constituer à son origine, rejoignent leurs unités.

Il est probable que cette première expérience n'a pas été en haut lieu appréciée à sa juste valeur et son efficacité, redoutable pour le FLN, réellement mesurée.

Le vide découlant de la cessation d'activité de la première Centaine qui avait été bien acceptée par la population musulmane ne sera pas comblé par la création d'une nouvelle Centaine dépendant du Capitaine PETIT NICOLAS, dont la personnalité était différente de celle du Commandant ROBIN. La situation politique générale se dégradant, l'état d'esprit et l'efficacité de l'unité évolueront avec le temps et, finalement, ses attributions seront confiées comme elles l'étaient à l'origine aux différents services de sécurité publique : Sûreté urbaine, Police des Renseignements Généraux, Police des mœurs, Service des stupéfiants, etc. ...

La confusion « Centaine/Bataillon de Corée » fut fréquente à cause du béret noir et du lieu de l'action : CONSTANTINE.

17.07.1958 * Participation du Bataillon à l'opération RAMIER en vue de contrôler la région d'AIN-REGADA et AIN-EL-BORDJ.

Participent à cette opération, outre le Bataillon : des éléments du 4^{ème} R.C.C., du R.A.M.A. et de la SAS d'AIN-ABID.

* Une patrouille de la 3^{ème} Cie découvre le cadavre de l'agriculteur enlevé la veille. La victime sera enterrée demain à CONSTANTINE. La victime avait déclaré qu'elle pensait être personnellement à l'abri des exactions rebelles et pouvoir circuler dans n'importe quelle partie de la région, étant donné son ancienneté dans la localité et sa connaissance du monde arabe.

Il semblerait bien que les ouvriers arabes du cultivateur aient été au courant du projet d'assassinat de leur patron, sans l'en avoir informé.

18.07.1958 A 9 h. : départ en urgence de la 2^{ème} Cie pour assister une Unité du 1/4^{ème} R.C.C. aux prises avec un groupe de rebelles d'une dizaine d'hommes réfugiés dans une grotte.

L'intervention a lieu à 10 km au nord d'AIN-ABID et consiste à fouiller des falaises rocheuses à AIN-EL-HAMRA-KEBIRA. Les chasseurs portés ont déjà deux hommes blessés par fusils de chasse. Un avion DASSAULT, guidé du sol, tire trois engins air-sol « SS .11 » filo-guidés, sur les entrées supposées des grottes. La section SIGNORET et la section PICAUD, cette dernière éclairée par le soldat SOROKA et le Caporal-Chef ROUYER, fouillent avec difficulté les lieux, étant donné l'étroitesse des passages. Le Caporal-Chef ROUYER récupère un P.M. MAT 49, arme qui appartenait à un des chasseurs blessés.

La fouille ne permet pas la découverte de rebelles qui, par ailleurs, ne se manifestent pas. Ils se sont probablement enfuis vers le djebel OUASCH.

De nombreux jerricans d'essence sont déversés dans les anfractuosités des rochers et lorsqu'on y met le feu, la concentration de l'essence et la chaleur, conduisent à des explosions comparables à celles de charges explosives.

Vers 15 h., l'opération est démontée, mais la section SIGNORET reste sur le terrain à titre de contrôle. Elle est remplacée par la section LAUGERO à 19 h. 30, qui passe la nuit sur le terrain.

19.07.1958 * Retour de la section LAUGERO à 8 h. à la ferme LECCA.

* Le soldat de 2^{ème} classe Jean DELORME tombe de la tour de garde de la ferme BIR-KRATES et se blesse.

* Opération du Bataillon dans la région d'AIN-TRAB.

Des renseignements ont fait état d'une réunion -dans une mechta- de responsables H.L.L. Le Peloton d'élèves gradés, aux ordres du Sous-Lieutenant GUERARD, et le commando de l'O.R., aux ordres du Sous-Lieutenant JESTIN, interviennent.

Les rebelles perdent quatre tués.

20.07.1958 Une opération de la 3^{ème} Cie, aux ordres du Capitaine BONACHERA, se déroule dans la région du djebel AMAR-OU-DJEFFA, compte tenu de la signalisation de la présence -par un indicateur- d'une bande de rebelles à la mechta BIR-SETAL.

Participent également : des éléments de la 1^{ère} et de la 2^{ème} Cies, et des hussards du quartier d'AIN-FAKROUN, positionnés en bouclage au pied du djebel.

Texte du rapport, au chef de corps, du Sous-Lieutenant commandant le détachement de la 2^{ème} Cie, mis à la disposition du Commandant du sous-quartier de MONTCALM, pour intervention le 20 Juillet 1958. Rapport n° 432/BC/2 :

« J'ai l'honneur de vous rendre compte de l'intervention intervenue le 20 Juillet 1958 dans la région de MONTCALM.

Parti de la ferme LECCA à 8 h. 30 l'élément d'intervention, composé du Commando LAUGERO et du Commando PICAUD, arrive à MONTCALM à 8 h. 55

Le Capitaine BONACHERA décrit rapidement la situation : d'après un renseignement indigène certain, une bande de rebelles (peut-être six hommes) en armes est cachée près de la mechta BEN-LAKDAR, en RY 82 K 44 (1)

(1) Codification militaire purement conventionnelle qui permet de localiser une position précise entre utilisateurs de cartes, géographiquement distants les uns des autres et communiquant par radio.

Nous partons, aussitôt, vers le lieu indiqué mais en cours de route l'avion d'observation signale à BRUN (indicatif de la 3^{ème} Cie) qu'une bande d'au moins dix rebelles fuit en direction du sud-ouest, vers le signal de l'AMAR-OU-DJEFFA, cote 1278. Le changement de plan est immédiat : pendant que les blindés se dirigent vers l'ouest, dans la région de 82 F 25, les camions de la compagnie transportent les deux commandos, plus une section de la 3^{ème} Cie, aux ordres de l'Aspirant MARCHAIS, vers le signal du GUEBEL M'ZARA, en 82 K 32. Nous prenons la poursuite des rebelles à notre compte.

Le débarquement a lieu en 82 L 21 vers 10 h. Du fait du relief, nous n'avons plus aucune liaison-radio avec autorité BRUN. Le piper d'observation -qui nous survole- nous demande de stopper notre progression pour permettre le « straffing » d'une patrouille de T 6 qui arrive. Le premier « straffing » se situe en 82 H 25. Les rebelles ripostent et, presque-aussitôt, un avion touché par le feu des H.L.L. doit abandonner le combat. Quelques minutes après, deux autres T6 arrivent sur les lieux de l'opération.

Au sol, le dispositif est le suivant :

- à gauche : section MARCHAIS*
- au centre et en pointe : commando LAUGERO*
- à droite : commando PICAUD*

Channel radio : 17. Les rebelles n'ont pas été atteints par les tirs de la chasse et la bande éclate.

Un groupe de quatre hommes atteint le signal en RY 81-G 93. Nous progressons aussi vite que nous le pouvons, à la poursuite du groupe, mais nous devons nous arrêter à l'arrivée de la chasse lourde : deux patrouilles de deux VAMPIRES qui procèdent à un « straffing » intense : roquettes, canon de 20 m/m, bidons spéciaux. Quand le feu cesse, la progression reprend en direction du signal 1278. Il est environ 12 h. 10. La section MARCHAIS reste sur place pour fouiller le terrain et essayer de découvrir une grotte où se seraient cachés les rebelles.

Le Piper signale : « quatre cadavres juste au lieu du signal ». Nous atteignons le point indiqué vers 12 h. 35 sans y trouver de cadavres (il doit s'agir d'une ruse des rebelles pour nous dissuader d'avancer jusqu'au signal). La fouille commence, le piper assurant que les rebelles sont cachés dans un rayon de cent mètres. Du sommet où je me trouve, j'aperçois dans la vallée du FOUM-EL-ALIK les blindés du 4^{ème} R.C.C. qui assurent le bouclage.

A 12 h. 55, premier coup de feu. La situation est alors la suivante :

- en l'air : un piper et 2 T6 qui tournent en rond, mais ne peuvent pas mitrailler du fait de notre présence.

- Au sol :

1.- un élément rebelle de quatre hommes (dont un en civil), bien équipés, mais avec trois armes seulement, retranchés dans les rochers dans lesquels ils se dissimulent,

2.- le commando LAUGERO : position entre le signal et les rebelles, face au nord-est,

3.- le commando PICAUD : position 250 m. au sud-ouest du signal, face au nord-est.

Le Caporal-Chef DANJON, infirmier de la 2^{ème} Cie et qui marche avec le commando LAUGERO, abat un rebelle. Presque en même temps, le Sergent Bertrand GLOIHEC est touché par le feu des rebelles (six impacts relevés aux jambes et aux bras). Directement sous le feu des rebelles, il est momentanément isolé avec trois autres voltigeurs.

Le Caporal-Chef ROUYER du 3^{ème} commando fixe les rebelles en tirant plusieurs grenades à fusil, pendant que les autres soldats du commando mettent leurs armes en batterie. Les rebelles, bien que très inférieurs en nombre, rendent coup pour coup avec beaucoup de courage.

A 13 h. 05, le PC/OPS demande par radio qu'elle est la situation. Je la lui donne en reprenant mon indicatif propre : « BLEU 3 », le seul qu'il connaisse (les indicatifs « BRUN 1 » et « BRUN 3 » étant des indicatifs de fait, donnés « ad usum internum » par Autorité BRUN à MONTCALM, avant le départ.

Successivement, un 2^{ème}, un 3^{ème}, puis un 4^{ème} rebelles sont mis hors de combat (ce dernier est abattu par le Caporal-Chef ROUYER qui tire avec un fusil à lunette, non sans prendre de gros risques personnels).

A 13 h. 25, l'engagement est terminé. Le bilan est le suivant : deux fusils 303, un fusil MAUSER, trois équipements complets, deux cent six cartouches et une grenade sont récupérés. Les rebelles sont habillés d'uniformes kaki, de toile ou de drap. Leur tenue est soignée. Les cadavres sont fouillés, leurs papiers et des photos sont saisis. Ils seront remis à l'officier de renseignements.

Le Caporal-Chef DANJON panse le blessé français qui conserve sa lucidité. L'évacuation sanitaire a été immédiatement demandée, mais elle se fait attendre, un premier hélicoptère ayant eu une panne et le deuxième s'étant trompé d'itinéraire. En attendant, le garrot du blessé est desserré régulièrement toutes les vingt minutes.

A 16 h., un hélicoptère BELL emporte le Sergent GLOIHEC à OUED-HAMIMINE. Selon les instructions de l'O.R., nous emmenons le cadavre du civil abattu.

Nous redescendons vers la mechta AIN-EL-TRICK où se regroupent « BLEU 1 et 3 » et « BRUN 2 ». Les véhiculent nous y attendent.

Les hommes se sont remarquablement comportés, méprisant le danger et ne se plaignant à aucun moment de la chaleur et du manque d'eau qui se fit rapidement sentir.

A 19 h. 15, l'élément d'intervention était de retour à son cantonnement, à la ferme LECCA »

Signature

Le Capitaine Jacques DUBOIS, commandant la 3^{ème} Cie, a ajouté de sa main : « il est à noter que les soldats BRAHIMI et BECHELAGEM, F.S.N.A. de la Compagnie, ont rivalisé d'ardeur avec leurs camarades de métropole ».

Cet accrochage, d'importance finalement limitée, a entraîné la participation des moyens aériens suivants :

- * 6 T-6 à hélice
- * 4 VAMPIRES à réaction
- * 1 avion d'observation
- * 2 hélicoptères pour EVA-SAN

Nota :

La « chasse lourde », qui appuyait les troupes au sol en ALGERIE, comprenait :

- soit des **CORSAIRS** de l'Aéronavale, aux ailes paraissant « pliées », ils piquaient, viraient, se redressaient, avec une maniabilité extraordinaire (1)
- soit des **SKYRAIDERS**, fabriqués aux Etats-Unis par DOUGLAS et dont la capacité d'emport en armes et munitions dépassait celles des premières Forteresses volantes,
- soit des **MISTRAL**. Ces derniers, avions à réaction bi-poutres de fabrication française, étaient dérivés du VAMPIRE anglais. Leur structure était en bois entoilé. Ils étaient très rapides (14 km à la minute !), armés de quatre canons de 20 m/m, mais qui ne pouvaient tirer que deux par deux. Leur autonomie était très faible et ils ne pouvaient guère rester sur l'objectif plus de 10 minutes.

Tous ces avions pouvaient transporter et larguer des bombes au napalm, rebaptisées « bidons spéciaux », codées sous le nom de « Conteneurs MATRA 116 G » (le napalm proprement dit étant, paraît-il, prohibé par les Conventions de Genève, comme la baïonnette française type « aiguille » du MAS 36 ou la grenade défensive française non quadrillée)

(1) Ainsi que le relate Léon ROCHOTTE, ancien de l'Aviso LA GRANDIERE, dans le n° 40 du PITON d'Août 1996, cet appareil a été produit par les américains à plus de 12.500 exemplaires, dont 170 servaient en ALGERIE (soixante neuf exemplaires étant spécialement équipés d'un blindage épais pour les attaques au sol). C'est le dernier chasseur à moteur à pistons à être produit par les Etats-Unis. Il a été engagé dans le pacifique pendant la 2^{ème} Guerre mondiale, en Corée, en Indochine. Il était armé de quatre canons de 20 m/m et pouvait emporter 10 roquettes de 127 m/m, deux bombes de 450 kg, des « missiles AIR-SOL-SS 11 »

Les soldats sur le terrain avaient un faible pour :

- * Les CORSAIRS : parce qu'ils étaient « élégants », donnaient une impression d'invincibilité du fait de leur vitesse et qu'ils pouvaient rester longtemps en protection des troupes.
- * Les T6 ; parce qu'ils étaient plus habituellement vus en opération, qu'ils semblaient pouvoir « ralentir » pour mieux observer ce qui se passait en bas, qu'ils étaient bien pourvus en mitrailleuses et roquettes et que, les appuis-feu qu'ils apportaient, étaient précis et servis juste au ras de notre première ligne.

Information générale :

L'écrivain-historien Patrick RENAUD donne les précisions suivantes concernant l'utilisation du napalm par l'Armée Française (1)

« Les premiers essais opérationnels du napalm se sont déroulés le 14 Juin 1957 dans une zone interdite de la région d'ORAN, puis le 16 Juin à partir de TELERGMA. Cette dernière mission « top secret » a conduit deux P 47 (plus connus sous l'appellation THUNDERBOLT), via BISKRA, à 180 km au sud d'EL-OUED, où deux réservoirs de cent litres ont été largués au croisement de deux pistes en plein désert. L'expérience n'a pas été probante, puisqu'il a fallu recourir à un tir à la mitrailleuse pour embraser le liquide.

Les « bidons spéciaux », effectivement utilisés ultérieurement, sont remplis d'essence additionnée d'un gélifiant. A l'intérieur du réservoir est placé un petit pot de phosphore dont la propriété est de s'enflammer au contact de l'air. Lorsque le bidon touche le sol, il se rompt sous le choc, ainsi que le pot de phosphore qui incendie le liquide. Le napalm est une arme redoutable agissant par brûlure et tuant par asphyxie. Une explosion consomme tellement d'oxygène que les pilotes doivent surveiller les réactions de leur moteur s'ils traversent la fumée ».

(1) lire : « Aviateurs en guerre. Afrique du Nord 1954-1962 » - Editions GRANCHER – PARIS – Février 2000.

L'expérience visant à utiliser le napalm en vue de supprimer les couverts de zones de refuges rebelles boisées n'ayant pas été concluante (la végétation brûle difficilement), il a été décidé de réserver l'emploi des « bidons spéciaux » aux cas urgents, c'est-à-dire à ceux des groupes rebelles ne pouvant être approchés ou réduits par d'autres armes.

La première utilisation opérationnelle du napalm est intervenue le 28 Juillet 1957, dans le djebel SI BOU-BRAHAN, à quelques kilomètres au sud-ouest de BOUGIE.

Les cadavres des rebelles atteints par un bombardement au napalm, que les « Bérets Noirs » ont pu découvrir en opération, présentaient un aspect assez terrifiant : ils étaient brûlés, noircis, raidis, parfois réduits, leurs vêtements arrachés par le souffle.

Un produit, autre que le napalm, a également été utilisé en ALGERIE : il s'agit du phosphore, produit incendiaire par excellence que les Alliés ont beaucoup utilisé pendant la 2^{ème} Guerre mondiale contre les Allemands. Le phosphore s'enflammant spontanément à l'air libre, les plaquettes de produit étaient emmagasinées dans des containers remplis d'eau qui se déversaient par une ouverture pratiquée dans la partie inférieure du fuselage des avions. Les largages de phosphore par avion étaient surnommés « opérations chocolat ».

- 25.07.1958** * Participation de la 2^{ème} Cie à l'opération ZOULOU 63.
Est également présent sur le terrain un élément du R.A.M.A.
Objet : fouille des djebels KARKARA, ZAOUI et de la forêt du CHETTABAHA. Les éléments présents du Bataillon font l'objet d'un héliportage.
R.A.S. Pas de résultats connus
- * Le Capitaine DUBOIS et le Sous-Lieutenant PICAUD partent en permission.
- * Le Sous-Lieutenant Jacques de LANGHE, officier d'active de la promotion Saint-Cyrienne « Franchet d'Esperey », arrive au Bataillon. Il est affecté à la 2^{ème} Cie, où il prend le commandement du 3^{ème} Commando.

Déjà breveté parachutiste, il est très « mili-fana » et de tempérament casse-cou. Il est en particulier, passionné par les armes et leur manipulation. Il informe d'ailleurs ses camarades que, lorsqu'il sera tué, il désire être enterré au son du « TE DEUM » de Marc-Antoine Charpentier (le grand rival de Lulli à la Cour de Louis XIV) -dont le thème musical est repris comme ouverture des émissions télévisées de l'Eurovision-. Pas contrariants, lesdits camarades achètent aussitôt le disque en question pour le cas où !

Le Sous-Lieutenant de LANGHE -devenu lieutenant 2 galons- sera muté, lorsqu'il quittera le Bataillon, dans les paras (14^{ème} R.C.P.) où il s'illustrera (1).

Pour avoir, le 24 Avril 1961, tenté de rallier la base de MERS-EL-KEBIR, au putsch des quatre généraux, le 14^{ème} R.C.P. sera dissous -sur décision ministérielle de Pierre MESMER- le 30 Avril 1961 à 24 h., après cinq années d'existence et cent vingt morts au combat en ALGERIE.

27.07.1958 Participation du Bataillon à l'opération SARCELLE.

Participent à l'opération les quatre compagnies de combat du Bataillon, ainsi que le MAGHZEN de la S.A.S. d'AIN-ABID, des éléments de la compagnie de circulation routière (C.C.R.) et du Régiment d'artillerie de Marine (R.A.M.A.).

L'opération se déroule dans la vallée de l'OUED-CHERF, à 12 km de RENIER, au sud-est de OUED-ZENATI.

Objet : fouiller la face ouest du djebel KEF-EL-FERKEN.

Le résultat de l'opération n'est pas communiqué.

(1) Notamment le 2 Avril 1961, jour de Pâques, dans le secteur de MAC-MAHON (zone Sud Constantinois) au cours de très durs combats dans l'OUED-KEBIR : malgré l'appui du 2^{ème} R.E.P. et du 1^{er} R.C.P., un commando zonal rebelle d'une centaine d'hommes, très aguerris et équipés pour plus du tiers d'armes automatiques, caché dans des abris creusés dans le roc et masqué derrière des épineux, tuera sept parachutistes du 14^{ème} R.C.P. -dont un aspirant, un adjudant et trois sous-officiers- en blessera vingt autres, certains grièvement, ne perdant que cinq tués et trois fusils de guerre. Les paras français ont été, ce jour-là, tenus en échec.

28.07.1958 La 1^{ère} Cie intervient dans le djebel ANCEL, à la suite d'exactions rebelles.

31.07.1958 * Une bande rebelle est signalée à proximité de la ferme PIGACHE, à 2 km de RAS-EL-AKBA.

Le Commando de l'O.R., aux ordres du Lieutenant CEILLER, intervient.

R.A.S.

*** Information générale :**

La durée du service militaire est portée à vingt sept mois pour les non-gradés et à trente mois pour les officiers et sous-officiers.

La solde d'un 2^{ème} classe est de 3.000 francs., celle d'un 1^{ère} classe de 4.000 francs (« anciens »).

Mois d'AOUT

01.08.1958 Coup de main du Commando de l'O.R. que commande le Sous-Lieutenant JESTIN, assisté du P.E.G. aux ordres du Sous-Lieutenant GUERARD, dans la région de la mechta BOU-AKIM à 7 km de OUED-ZENATI

02.08.1958 * La 1^{ère} Cie, renforcée par un élément du R.A.M.A., intervient pour une opération de contrôle dans la vallée de l'OUED-CHERF.

* Le Sous-Lieutenant JAMBEL, de la 1^{ère} Cie, part en permission. A l'issue de celle-ci, il rejoindra l'Ecole militaire de SAINT-MAIXENT. Il quitte donc le Bataillon.

03.08.1958 Participation du Bataillon à l'opération KILO ZERO, aux ordres du Général DIVARY, commandant la zone nord Constantinois.

Il s'agit d'une importante opération ayant pour objet le recueil de renseignements dans les vallées de l'OUED-CHERF et du BOU-HAMDANE.

La durée prévue est d'une semaine. Les 1^{ère} et 2^{ème} Cies fournissent six commandos pour participer à l'opération.

06.08.1958 Une jeep du Bataillon, conduite par le soldat MERCIER, est accidentée à la suite d'un dérapage sur la route « Constantine-Bône ».

Le chauffeur, le Capitaine SCHUTZ et l'Adjudant PUYOU, passagers, sont blessés.

L'Adjudant HAM, également passager, est tué.

11.08.1958 L'Officier de police judiciaire PYARD, en poste à OUED-ZENATI, trouve la mort dans une embuscade tendue par les rebelles, près du KROUB.

13.08.1958 * Le Lieutenant-Colonel de SEZE et le Lieutenant CEILLER se rendent à CONSTANTINE pour assister aux obsèques de l'Officier de police PYARD.

* Arrive au Bataillon :

- le Chef de Bataillon Jean TRINQUIER, cadre de réserve, affecté au P.C.

16.08.1958 * Le Capitaine DUBOIS et le Sous-Lieutenant PICAUD de la 2^{ème} Cie rentrent de permission. Le commandement du 2^{ème} Commando échoit à ce dernier.

* Désertion d'un harki près de AIN-ARKO.

* Une bande de rebelles, commandée par GUENFOUD-SLIMANE, détruit par sabotage la station de pompage de AIN-ABID.

* Le Sous-Lieutenant SIGNORET est désigné aux fonctions d'Adjoint du Capitaine DELHOMME, commandant la 2^{ème} Cie.

Dans cette compagnie, les soldats ont pris l'initiative de fabriquer des casquettes à visière dans des toiles de tente camouflées, pour remplacer les bérets noirs, en opération. Il paraîtrait que le Chef de corps ne s'y oppose pas, dans la mesure où tous les hommes de la Compagnie en sont équipés.

20.08.1958 Participation du Bataillon à l'opération CULBLANC dans la région du douar SELLAOUA-ANNOUNA qui servirait de base de ravitaillement et de repli à la KASMA rebelle de OUED-ZENATI.

Oued-Zenati

1^{re} Compagnie - Rénier

DE 1957
A 1962

(suite)

S/Lieut. JAMBEL avec sa chienne FLACK

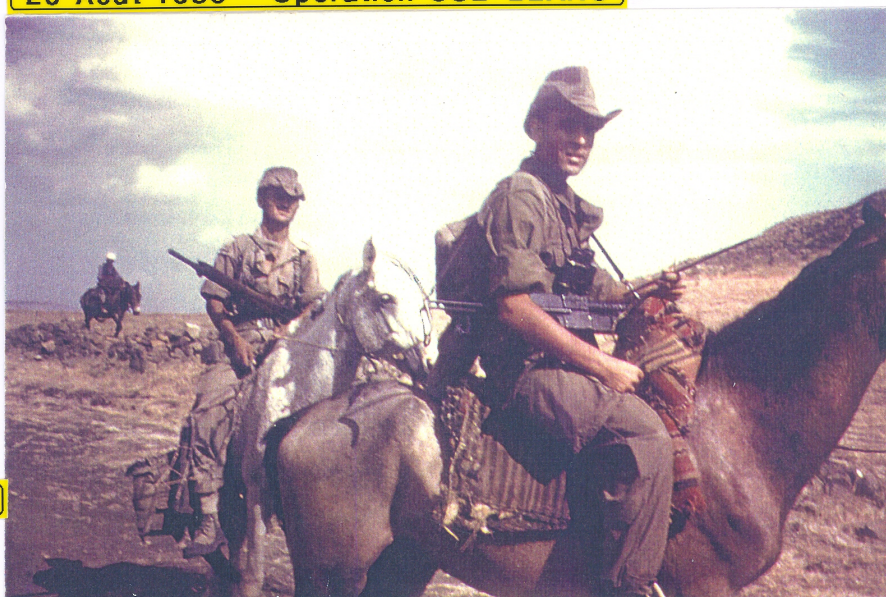


Avec le bidon:

Soldat Sylvain AYACHE

20 Août 1958 - Opération CUL-BLANC

**Djebel SELLAOUA-
ANNOUNA**



Aspirant JOUFFROY

Sgt P. ROBILLON



Sont présents sur le terrain : les 1^{ère} et 2^{ème} Cies, le MAGHZEN de la S.A.S. d'AIN-ABID, des éléments du R.A.M.A., du 4^{ème} R.C.C., du R.I.M. de GUELMA avec l'assistance de l'aviation d'observation et de chasse.

L'opération consiste à rechercher et détruire un hôpital rebelle. Elle est montée sous forme de « coups de poing », c'est-à-dire à partir de commandos indépendants, sans souci de liaison avec les autres, chacun ayant son propre objectif. Sont fouillées les mechtas AIN-TOUNSI, BEN-ACHOUR, BORDJ-SI-SLIMANE et BORDJ-HADJ-OMAR.

Les troupes ne rencontrent pratiquement pas d'habitants mâles. Le Service de renseignements procède à des interrogatoires d'enfants réalisés sans violences. Les femmes, pour leur part, refusent de parler et se montrent extrêmement résolues, même sous les menaces.

Les « Bérets Noirs » avancent sans rencontrer de résistance, mais découvrent deux silos de blé et un d'orge. Le temps est lourd et orageux et la progression est fatigante.

Dans un autre secteur de l'opération (l'oued KAMADJA) l'artillerie entre en action. Au moment d'embarquer dans les camions, un contrordre enjoint aux compagnies de passer la nuit sur le djebel KEF-ENSOUR. Le ravitaillement n'ayant pas été prévu au départ, ce sont les poulets des mechtas des alentours qui sont utilisés pour en tenir lieu.

Pendant la nuit, des bruits de convois sont perçus en contrebas du djebel. Un tir d'obus éclairants est demandé, mais l'éclairage est mauvais, les « lucioles » ayant été tirées « trop loin ». Des hauteurs, il est impossible de vérifier les passages à mi-pente et encore moins en fond de vallée.

21.08.1958 L'opération CUL-BLANC se poursuit.

Quarante mulets, partis de nuit, de RENIER et escortés par la section JOUFFROY de la 1^{ère} Cie, sont conduits jusqu'à la mechta BORDJ-HADJ-OMAR pour y enlever trente quintaux de céréales stockées par les rebelles.

La « Dépêche de Constantine » rendra compte de cette opération dans ces termes :

« Dans le Constantinois, le 20 Août en fin de matinée dans la zone située à l'est de CONSTANTINE et à une dizaine de km de OUED-ZENATI, un élément des forces de l'ordre a accroché une bande rebelle.

Trois H.L.L ont été tués et deux autres faits prisonniers.

L'armement suivant a été récupéré : un P.M., deux fusils de guerre, un P.A., des grenades et quatre poignards.

En outre, des munitions, quatre caisses de médicaments et des effets militaires ont été saisis, ainsi que trente quintaux de céréales. Trois moulins clandestins ont été détruits ».

22.08.1958 Harcèlement, par les rebelles, du poste de DAVRIEUX-NORD.

23.08.1958 * Harcèlement de la ferme BALTA, près de MONTCALM.

* Incendie pendant la nuit, par les rebelles, des mechtas de regroupement de OUED-ZENATI.

Les flammes sont impressionnantes. L'intervention de la 2^{ème} Cie, mise en alerte, n'est pas demandée par le Commandement.

24.08.1958 Le passage d'une bande rebelle est signalé à proximité de RAS-EL-AIOUN, à 12 km au nord-ouest de OUED-ZENATI.

La 2^{ème} Cie se porte rapidement sur les lieux pour boucler la zone, mais les harkis de la S.A.S. d'AIN-ABID -qui étaient prévus dans le schéma d'intervention- ont pris du retard et la bande parvient à s'échapper. Elle est aperçue à 700 m. environ de la Cie qui ouvre le feu avec précaution, et après hésitations, car les harkis sont proches des rebelles.

D'ailleurs, le Sous-Lieutenant JESTIN abat un cavalier : c'est un harki (qui n'est pas touché, mais son cheval est tué).

Retour au cantonnement à la tombée de la nuit.

Le Sous-Lieutenant de LANGHE va, en compagnie du Capitaine BOULZE, déménager l'indicateur qui a fourni le renseignement sur le passage de la bande.

25.08.1958 * C'est la Saint Louis et, sans doute du fait de ses opinions quelque peu monarchistes, le Colonel de SEZE a organisé un repas de corps à OUED-ZENATI.

A cette occasion, des décorations doivent être remises et une prise d'armes se déroule sur le stade, ayant pour objet de rendre les honneurs aux récipiendaires décorés.

- Reçoivent la Légion d'honneur :

- Le Capitaine DELHOMME,
- Le Capitaine BOULZE

qui sont également décorés de la « Valeur militaire » (1) avec palme pour leurs citations à l'Ordre de l'Armée.

- Reçoivent la Valeur militaire, avec Etoile d'argent, pour leurs citations à l'Ordre de la Division :

- Le Capitaine FUCHS,
- Le Capitaine DUBOIS,
- L'Adjudant-Chef DUCLOUX de la S.A.S. d'AIN-ABID
- L'Adjudant-Chef LECHEVANTON de la S.A.S. de RAS-EL-AIOUN

(1) La Valeur militaire est une décoration dont la création est récente, puisqu'elle n'existe que depuis début 1956. L'« Etat de guerre » n'existant pas en ALGERIE, les faits d'armes militaires faisaient l'objet, jusqu'à cette date, d'attribution de « témoignages de satisfaction » comparables à ceux accordés en temps de paix. Les rubans des premières Valeurs militaires soutenaient une médaille qui fut rapidement remplacée par une Croix, analogue à celle de la Croix de guerre, mais sans épées entrecroisées.

Il faudra, d'ailleurs, attendre le vote de l'Assemblée Nationale et du Sénat, d'une loi n° 99.882, le 18 Octobre 1999, pour que l'expression « Guerre d'Algérie » ou « Combats en Tunisie et au Maroc » soit substituée à celle « d'opérations effectuées en Afrique du Nord ».

La République Française a alors reconnu, dans des conditions de stricte égalité, avec les combattants des conflits antérieurs, les services rendus par les personnes qui ont participé, sous son autorité, à la guerre d'Algérie ou aux combats en Tunisie et au Maroc entre le 1^{er} Janvier 1952 et le 2 Juillet 1962. Elle leur accorde vocation à la qualité de combattant et au bénéfice, à ce titre, des dispositions du code des pensions militaires.

- Reçoivent la Valeur militaire avec Etoile de bronze pour leurs citations à l'ordre de la Brigade :

- Les Sous-Lieutenants : GUERARD, HERMELINE, JESTIN, PICAUD,
- L'Aspirant-Médecin STEU et plusieurs sous-officiers et soldats

- Reçoivent la Valeur militaire avec Etoile de bronze pour leurs citations à l'ordre du Régiment :

- Le Sous-Lieutenant LAUGERO et plusieurs sous-officiers et soldats.

* **Anecdote :**

Le Colonel de SEZE a tenu à inviter à sa table le Sous-Lieutenant Henri d'ORLEANS, fils aîné du Comte de Paris et prétendant au Trône de France, qui effectuait son service militaire au 4^{ème} Régiment de chasseurs (dont le PC était à CHATEAUDUN-DU-RHUMEL et une unité à AIN-REGADA). Sous l'Ancien régime, l'appellation de ce régiment était « Clermont-Prince ».

Le Colonel présentera Henri d'ORLEANS aux convives, avant de le faire asseoir à sa droite. Un jeune aspirant, délégué de la 3^{ème} Cie, Jacques MARCHAIS, relèvera que le Colonel de SEZE qualifiait son invité de « Monseigneur », titre jadis attribué aux personnages éminents et, notamment, aux Dauphins de France.

Au dessert fut, d'ailleurs, servi un grand gâteau sur lequel était représenté un dauphin.

Après ses études à Sciences-Po et son service militaire au 4^{ème} RCC, le Sous-Lieutenant Henri d'Orléans choisira de devenir officier de carrière.. En 1959, il rejoindra sur proposition du Général DE GAULE, le secrétariat général de la Défense Nationale qui dépendait du Premier Ministre (il dira, plus tard, qu'il y a constaté avec effarement à quel point les services de renseignements militaires français étaient dispersés). A 40 ans, il retrouvera la vie civile et, à la mort de son père, deviendra à son tour : prétendant au Trône de France (1)

(1) Le frère cadet d'Henri, François d'Orléans -2^{ème} fils du Comte de Paris- trouvera une mort glorieuse en Algérie, le 11 Octobre 1960, à la tête de sa section de Chasseurs alpins.

* Madame DETOUILLO, épouse du Capitaine OPS, est en séjour à OUED-ZENATI, auprès de son mari.

26.08.1958 Le Sergent-Chef Jean COBUT « figure » du Bataillon, faisant fonction d'Adjudant de Compagnie, quitte la 2^{ème} Cie pour partir en Corée rejoindre la délégation militaire permanente du Bataillon à SEOUL, où il devrait rester deux ans.

Il était présent à la Compagnie depuis huit ans. Fait prisonnier par les Viets en INDOCHINE, doté d'une forte carrure, il était connu pour avoir porté sur son dos le corps de son Colonel blessé. Les soldats et gradés de la Compagnie font une collecte pour lui offrir un cadeau de départ.

28.08.1958 Coup de main nocturne de la 2^{ème} Cie dans la région d'AIN-KERMA.

Après une marche, partiellement à la boussole pendant une bonne partie de la nuit, l'opération est démontée.

Aucun accrochage, ni aucune découverte n'ont eu lieu.

29.08.1958 Participation du Bataillon à l'opération BECOT dans l'OUED-CHERF.

Le 2^{ème} R.E.P. doit effectuer un coup de main sur trois mechtas, à proximité de la MAHOUNA, et le Bataillon se positionne en bouclage.

La 2^{ème} Cie se porte sur le terrain de nuit, à partir du poste de DAVRIEUX-NORD. Elle est aux ordres du Capitaine DUBOIS (le Capitaine DELHOMME -son Commandant titulaire- étant exempté de service). La progression a lieu en silence et de nuit. Arrivés au lieu convenu, les soldats se dissimulent jusqu'au jour. Au matin, le feu est ouvert sur trois suspects, mais qui sont trop éloignés et ne sont pas touchés.

Après-midi, il fait une chaleur extrême et le manque d'eau se fait rapidement sentir. Dans la journée, après marches et contre marches, il est estimé que la Compagnie a marché pendant 20 km, mais la 4^{ème} Cie est créditée du double. D'ailleurs, elle est en retard lorsqu'il faut embarquer dans les camions pour le retour, car elle ramène huit malades (coups de chaleur et coups de soleil)

01.09.1958 * L'Armée organise périodiquement des « dons du sang ». Un groupe de « Bérêts Noirs », soldats, sous-officiers et officiers volontaires part pour CONSTANTINE.

Les prélèvements de sang, par homme, sont de 300 grammes. Ils sont effectués par des infirmières musulmanes. Quelques soldats ont eu l'impression que la technique de ces dernières était hésitante (volontairement ou non) et qu'elles ne lésinaient pas sur les tentatives d'introduction de l'aiguille dans le bras du donneur. En regardant, en souriant, leurs patients, elles questionnent : « Je vous fais peut-être mal ? ». Bien entendu, chacun des soldats concernés met un point d'honneur à répondre « pas du tout, ça va très bien ».

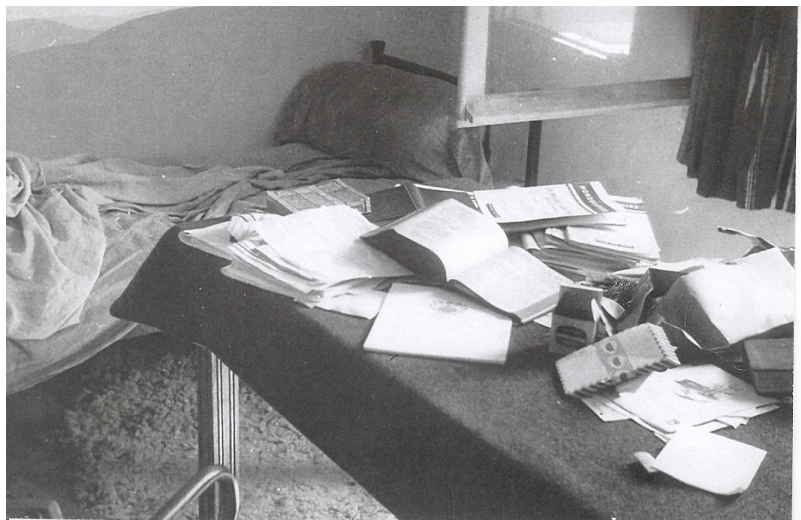
* Le convoi, de retour de CONSTANTINE à OUED-ZNATI, s'est enrichi du Lieutenant-Médecin RAYNAUD.

C'est un officier d'active en provenance du 3^{ème} R.E.I. . Il vient remplacer, en qualité de Médecin-Chef, le Lieutenant VAUTERIN en instance de départ.

Il est grand, sympathique et se révélera bon vivant et grand amateur de chasse.

Pendant son séjour au Bataillon, il participera sur le terrain à toutes les opérations.

Une photo traduit l'état de rangement de la chambre qui lui sera attribuée à OUED-ZENATI, après son arrivée. Ainsi que l'évoque la légende militaire de la Légion : c'est une école d'organisation et d'ordre !



* Les sorties nocturnes, par sections entières, se multiplient.

02.09.1958 Une patrouille du Bataillon accroche un petit élément rebelle à proximité de AIN-ABID.

Trois fusils sont saisis.

04.09.1958 Les rebelles harcèlent le poste de DAVRIEUX-NORD.

A minuit, la 2^{ème} Cie est mise en alerte « urgente ». Le bruit court que les rebelles ont attaqué le poste au mortier, que l'Aspirant PAPON, de la 1^{ère} Cie, a lancé un SOS, puis que la liaison radio avec le poste a été interrompue. Les soldats, très motivés pour venir en aide à leurs camarades, embarquent le plus rapidement possible et les camions prennent la route de RENIER, via AIN-TRAB. Au niveau de cette dernière localité, le Chef de poste, Louis LEBEUHAN, stoppe le convoi sur ordre du P.C. : l'intervention est devenue inutile, l'incendie concerne les gourbis du regroupement et c'est le poste de DAVRIEUX qui tire au mortier sur les itinéraires de repli des incendiaires.

05.09.1958 * Coup de main dans la région d'OULAD-SACY.

Son objet consiste dans la fouille de la mechta BOU-AKMA, à 6 km de OUED-ZENATI.

L'opération est aux ordres du Lieutenant CEILLER, avec la présence sur le terrain de deux commandos de la 2^{ème} Cie, dont celui du Sous-Lieutenant SIGNORET. Nous tirons sur un cavalier au pied des falaises de RAS-EL-AKBA : le cavalier parvient à s'enfuir, le mulet est tué et rapporté à OUED-ZENATI, sans doute pour être consommé à l'ordinaire !

* Une grenade est lancée par un terroriste à OUED-ZENATI.

La « Dépêche de Constantine » relate l'événement en ces termes :

« Avant-hier, vendredi 5 Septembre à 16 h. 40, rue Jean Floris à OUED-ZENATI, un individu non identifié, et qui a pris la fuite, a lancé une grenade sur le trottoir. L'explosion a occasionné des dégâts matériels aux véhicules en stationnement. Il n'y a pas eu de victime ».

06.09.1958 * Harcèlement, par les rebelles, du poste de BIR-AMAR.

* Le coup de main nocturne, quotidien, est réalisé par le peloton des « élèves-gradés » aux ordres du Sous-Lieutenant GUERARD.

07.09.1958 * Opération de nuit à la charge de la 2^{ème} Cie aux ordres du Capitaine DELHOMME.

Objet : coup de main sur les mechtas BOUNEFLA.

La progression, sur plus de 12 km, se fait à pied, à partir de minuit et jusqu'au jour. Périodiquement, des groupes de sept hommes sont détachés de la compagnie pour tendre des embuscades et assurer sa protection arrière. A l'arrivée sur place, les commandos sont réduits à cinq hommes plus le Chef de section et le radio. La mechta est fouillée, les habitants mâles sont regroupés pour le contrôle habituel. A la cote 702, les camions récupèrent les hommes qui sont de retour à leur cantonnement dans le milieu de la matinée.

Les opérations et les progressions nocturnes, à pied, dans la région de OUED-ZENATI, sont ressenties comme très fatigantes par les hommes.

* Explosion entendue sur la route de OUED-ZENATI à AIN-TRAB.

Au matin, la patrouille motorisée du Bataillon, qui se rend sur les lieux, découvre deux cadavres de rebelles. Le premier est décapité, avec une jambe arrachée et un de ses bras projeté à 40 m., le deuxième rebelle mort a été moins touché et le reste de la bande a tenté de le dissimuler en l'enterrant.

Apparemment, il s'agit de l'explosion prématurée d'un obus de 105, piégé, qui a fait deux victimes dans les rangs des poseurs de mines.

Le Capitaine FUCHS, en sa qualité de Commandant de la 1^{ère} Cie et du sous-quartier de RENIER informera, dans un message, ses chefs de section et chefs de poste de l'incident : « *deux rebelles ont été tués par l'explosion d'une mine qu'ils posaient en « RY 9 3 L 82 », entre OUED-ZENATI et AIN-TRAB. Redoubler de prudence. Inviter la population à avertir l'Armée des poses de mines. Lui signifier récompenses et sanctions qui pourraient être prises selon le cas. Stop et fin* ».

* Un T.O. (1) « extrême-urgent » met les compagnies en garde contre les risques accentués d'embuscade.

(1) T.O. = télégramme officiel.

Il se dit au Bataillon que, dans un quartier militaire proche du nôtre, une KATIBA (1) rebelle a, sur embuscade, détruit cinq véhicules et tué quarante militaires

08.09.1958 Information générale :

- * Le journal local fait état d'une opération dans les AURES, dans laquelle les rebelles auraient perdu une centaine d'hommes.
- * Le poste de BIR-AMAR est harcelé par une bande d'une dizaine de rebelles.
- * Le Commandant TRINQUIER arrive à la ferme LECCA vers 23 h. pour assister à une séance « d'intimidation » des rebelles, organisée par le Capitaine DELHOMME et la 2^{ème} Cie.

La séance consiste à disposer tous les hommes à la périphérie du poste de la ferme LECCA et à faire tirer la plus grande quantité de munitions possible, du colt 45 au mortier. Le tir s'effectue dans le noir, au hasard et sans repérage. C'est, effectivement, très bruyant et assez proche du feu d'artifice. Le Commandant TRINQUIER exprime son scepticisme sur la méthode. Les tirs ont coupé la ligne électrique en deux endroits (la ferme se trouve plongée dans l'obscurité) et trois fils téléphoniques sont sectionnés. Le lendemain, au jour, il sera relevé que le réseau des barbelés a souffert de la démonstration et se trouve rompu en plusieurs points !

- * L'Armée participe à la préparation du référendum et a pour mission d'inciter les populations à voter « oui » (la majorité absolue est acquise à l'avance). Le Lieutenant-Colonel de SEZE réunit la population de OUED-ZENATI pour qu'elle entende sa harangue, en arabe, dans ce sens.

10.09.1958 Participation du Bataillon à l'opération BARTAVELLE.

Objet : recherche et destruction d'une ferka (2) rebelle signalée dans la région de l'oued M'GAISBA

(1) L'importance d'une KATIBA rebelle est comparable, en effectifs, à celle d'une compagnie de l'Armée.

(2) L'importance d'une FERKA rebelle est comparable, en effectifs à celle d'une section de soldats français.

Texte du compte rendu du Sous-Lieutenant commandant une des sections de la 2^{ème} Cie ayant participé à l'opération :

« Nous avons quitté le cantonnement de la 2^{ème} Cie (ferme LECCA) le jeudi 11 Septembre vers 11 h. pour participer, dans le cadre d'un bataillon de marche, constitué « ad hoc », à une opération dans les BENI-MEDJALED, près des BENI-SBIHI, sur les pentes nord du M'CID-AICHA. Le convoi de camions emprunte la route de GRAREM, à l'ouest de CONSTANTINE. Sur le terrain, bien que réputé « en réserve », le bataillon de marche réalise -en réalité- sa propre opération périphérique, en marge de l'opération principale dans laquelle sont engagées diverses unités dont le 14^{ème} RCP. Le terrain est difficile, accidenté et rocailleux.

Le soir, mon commando a pour mission de boucler un chemin de terre au niveau d'un petit col. Vers 21 h., le commando voisin intercepte un civil qui prétend se promener dans la campagne, c'est en fait le guide précurseur d'un groupe rebelle. Vers 22 h., la nuit étant sans lune, nous entendons approcher un groupe comprenant peut-être une vingtaine d'hommes (?) et semblant progresser sur le sentier, en colonne. Lorsque je distingue la tête de la colonne et, craignant un assaut « en avant », je fais ouvrir le feu qui est intense pendant quelques instants. La riposte est faible, le groupe s'est replié, mais on « ressent » sa présence à proximité. Il a eu au moins deux blessés qu'on entend gémir dans la nuit devant nous, à quelques mètres. N'ayant pas d'obus éclairant à ma disposition et, après lancer de grenades, j'envoie un groupe de voltigeurs qui récupère un blessé H.L.L. Un peu plus tard, après regroupement du commando en sûreté sur le col, nous ouvrons le feu sur un nouveau groupe de H.L.L. qui perd un blessé (balle dans le pied). Je reçois du commandant de compagnie l'ordre d'économiser nos munitions. Dans les poches du blessé, nous trouvons une photo avec cinq rebelles en uniforme, équipés d'une mitrailleuse et de cinq P.M. allemands de la 2^{ème} Guerre mondiale.

11.09.1958 *L'opération BARTAVELLE se poursuit.*

La progression continue toute la journée. Il fait très chaud, mais nous arrivons à nous réapprovisionner en eau. Vers 17 h. 30, l'élément d'artillerie qui marche à ma droite accroche les rebelles réfugiés au pied des falaises et perd plusieurs blessés dès le début de l'accrochage.

Après son repli, l'aviation intervient puissamment : plusieurs patrouilles de T 6, de Corsairs et de Mistral attaquent les emplacements supposés des rebelles, à la mitrailleuse, au canon, au napalm et avec des S.S. 11 L'artillerie tire également après l'intervention de l'aviation

Les hommes sont très fatigués et le médecin du Bataillon doit soigner et remonter plusieurs défaillants.

12.09.1958 * *L'opération BARTAVELLE se poursuit.*

Nous passons notre deuxième nuit sur le terrain mais, malgré la fatigue, il est difficile de trouver le sommeil : il y a des interventions « luciole » qui illuminent la nuit, des explosions, des bruits divers. Probablement, l'ennemi décroche de nuit, en emportant ses blessés.

A l'aube : fouille des falaises. C'est un travail épuisant qui relève de la compétence des troupes de montagne. Nous ne trouvons rien, si ce n'est à l'extérieur d'une grotte une quinzaine de mulets qui sont abattus. Nous accédons à l'entrée d'une galerie de mine de zinc, pouvant dater de l'époque romaine. Elle est impénétrable sans équipements spéciaux et sans éclairage. De l'entrée, nous entendons des bruits lointains de chevaux et de mulets qui semblent attachés. Il doit s'agir d'une écurie rebelle. Nous tirons des rafales de P.M. et des grenades V.B. dans la galerie.

Avec l'accord du Capitaine, je n'engage pas ma section plus de quelques mètres. Si le R.E.P. doit venir, comme il a été dit, nous relever, peut-être sera-t-il équipé (ou assisté du Service « grottes » du Génie) pour y pénétrer !

L'ordre de démontage est reçu avec satisfaction.

Après embarquement en camions, rejoints au point convenu, nous reprenons la route de OUED-ZENATI, mais en restant en garde du fait de l'absence de l'escorte blindée prévue.

Pendant le voyage de retour, nous apprenons par radio que AIN-ABID a été fortement harcelée par un groupe d'une trentaine de rebelles (1).

(1) Pour l'information des non-initiés en matière de chasse, la « bartavelle » (nom de code de l'opération qui vient de se terminer) est une variété de perdrix rouge.

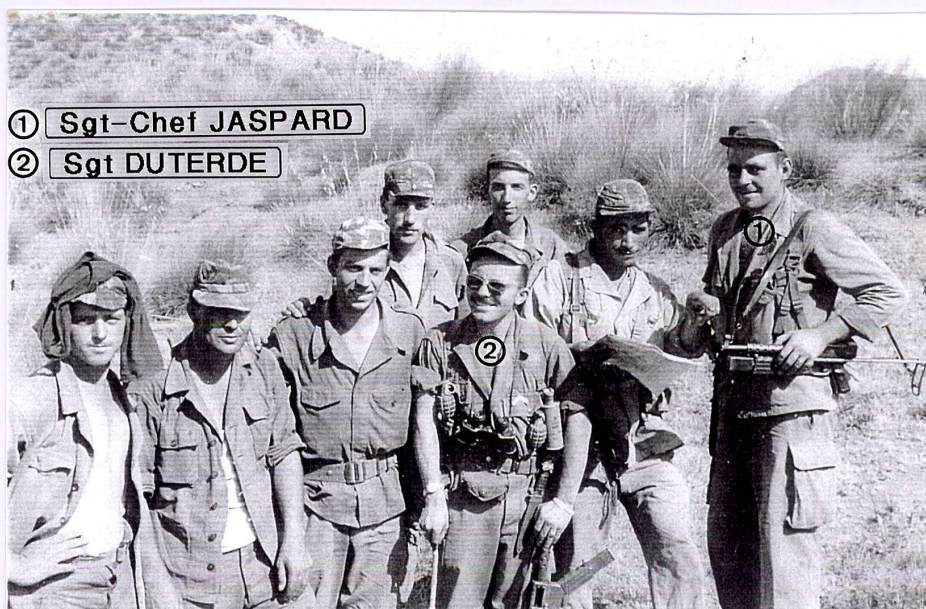
2^e COMPAGNIE

10/11 Septembre 1958

Opération BARTAVELLE:ratissage du djebel M'CID-AÏCHA



① Capitaine DELHOMME – 2^eCie



① Sgt-Chef JASPARD

② Sgt DUTERDE

Pendant l'action des "CORSAIRS" sur les BENI-TELILEN



1.Cap.DELHOMME

2.S/Lt SIGNORET

* Le Sous-Lieutenant J.C. MARTIN est parti -hier- en métropole en permission exceptionnelle, à l'occasion de la naissance de son fils Franck.

* Les rebelles harcèlent le poste de DAVRIEUX-NORD et incendient les mechtas du regroupement, construites à proximité

13.09.1958 * Harcèlement du poste d'AIN-ARKO.

* L'Aspirant Jean-Pierre BRANCHAT arrive à OUED-ZENATI, venant de l'école d'officiers de CHERCHELL, près d'ORAN.

Il est affecté à la 2^{ème} Cie. Il pourrait prendre le commandement du 3^{ème} commando.

* **Information générale :**

Le Ministre SOUSTELLE échappe, à PARIS à un attentat, annonce la radio nationale. Il n'est pas atteint et les auteurs de l'attentat ont pu être arrêtés, mais trois passants ont été blessés et un quatrième tué.

16.09.1958 * La 2^{ème} Cie intervient, le matin, dans la région du djebel AMAR-OU-DJEFFA.

Objet : fouille des mechtas BEN-LAKTAR et BIR-SIAR

Les guetteurs rebelles ayant signalé l'arrivée des camions, la fouille ne donne pas de résultats, mais des fuyards sont aperçus. Il semble que certains de ceux-ci, réputés armés, se soient réfugiés à AIN-ABID.

La mission est, aussitôt, étendue au contrôle de ce dernier bourg. La compagnie vide les maisons de tous les habitants mâles qui sont regroupés sur le stade pour vérification des identités. Le Colonel de SEZE vient inspecter le dispositif. Il n'exprime pas de remarque particulière, si ce n'est sa désapprobation de la casquette camouflée adoptée par la 2^{ème} Cie (et, pourtant, apparemment déjà admise par lui !).

Retour au cantonnement de la ferme LECCA vers 15 h.

* La préparation des élections se poursuit. Tous les soldats du Bataillon sont inscrits, d'office, sur les listes électorales. Le bruit court que l'organisation du vote prévoit que les bulletins « NON » seront disposés sur une table à l'extérieur de l'isoloir, les « OUI » étant à l'intérieur.

17.09.1958 Embuscade nocturne dans les rochers qui surplombent le poste de RAS-EL-AKBA situé à quelques km de OUED-ZENATI, sur la route de GUELMA :

Deux groupes de huit hommes sont sur le terrain, l'un commandé par le Sous-Lieutenant PICAUD, l'autre par le Sergent-Chef JASPARD, à 2 km l'un de l'autre. Il fait froid et le vent se lève quand la pluie cesse. Dans l'éventualité d'un accrochage avec les rebelles, en déplacement pendant la nuit, un tir d'artillerie est préparé au plus près des deux emplacements occupés par les Bérets Noirs.

Aucun contact avec les rebelles n'a eu lieu.

19.09.1958 * Participation du Bataillon à l'opération COLVERT, dans la région de l'oued BOU-HAMDANE.
Objet : fouiller la mechta LADER située à 12 km environ de OUED-ZENATI.

Le Colonel de SEZE, au départ de l'opération, déclare qu'il faut considérer cette dernière comme un nouveau « 29 Mai 1958 », mais la faiblesse des effectifs sur le terrain (le Bataillon, plus quelques éléments du 15/1) et le manque de résultats ne permettent pas de confirmer ce point de vue.

A l'occasion de la fouille, des Bérets Noirs de la C.C.A.S. retirent soixante sacs de blé d'une matemore (1).

Sur les postes de radio SCR, il est possible de suivre le déroulement d'une opération qui a lieu dans la région d'HAMMAM-MESKOUTINE et dans laquelle le REP engage deux compagnies qui font l'objet d'un héliportage. Les rebelles ont réuni la population des environs dans une mechta importante, dans un but psychologique.

(1) Matemore : trou creusé dans le sol, soit à l'intérieur du village, soit à l'extérieur, pouvant atteindre un volume de plusieurs mètres cubes. Son usage normal était de contenir des céréales, mais il pouvait servir de cachette aux rebelles ou de containers à armes et munitions.

L'aviation intervient suite à une information du PIPER d'observation : *« j'aperçois beaucoup de monde, des hommes pouvant être âgés de 17 à 70 ans, courant dans tous les sens, apparemment sans armes »*. L'Autorité au sol répond : *« Faites tirer quand même. Ils sont venus entendre la mauvaise parole, qu'ils en supportent les conséquences »*.

On entend également des explosions de mortiers de gros calibre (105 ou 120 mm) dans la région de ROKNIA (située à 12 km au nord d'HAMMAM-MESKOUTINE).

La « Dépêche de Constantine » rendra compte de l'opération en ces termes :

« A 10 km d'OUED-ZENATI, plusieurs caches ont été détruites, quinze quintaux de céréales, des vêtements et soixante paires de chaussures, ainsi qu'une grenade, ont été saisis ».

* Sabotage de la ligne haute tension entre AIN-ARKO et la CHEBKA-DES-SELLAOUA. Cette ligne assure l'alimentation en électricité d'AIN-BEIDA et de OUED-ZENATI.

21.09.1958 * En début de matinée, vers 8 h. 15, rue Tassoni à OUED-ZENATI, devant l'infirmerie du Bataillon : attentat à la grenade.

Sans effet en ce qui concerne les civils européens et les militaires français, il s'est déroulé dans les conditions suivantes : le terroriste, un Arabe jeune et manquant d'expérience, a dégoupillé une grenade quadrillée (modèle le plus dangereux). Au moment de la lancer dans l'infirmerie, surpris par l'arrivée d'un véhicule militaire, il a conservé la grenade dans la main, pensant que le fait de ramener la cuillère -après amorçage- contre le corps de l'engin, suspendrait l'explosion : erreur fatale.

Le compte rendu au Chef de corps, du médecin du Bataillon qui est intervenu pour soigner les blessés, donne les informations suivantes sur les victimes de l'attentat (tous civils musulmans) :

- EZZEBSA Achour – 19 ans – état très grave.

amputation totale de la main droite.

délabrement de la cuisse droite.

hémorragie importante.

Lésions mortelles par éclats de grenade. Sujet décédé au cours du transport vers l'hôpital (il s'agirait du terroriste)

- **HADDAD** Messaoud Ben Abdallah – 45 ans – état assez grave nécessitant l’hospitalisation.
un éclat abdominal.
un éclat dans l’épaule droite.
plusieurs éclats au niveau du triangle du scarpa droit.
lésions graves par éclats de grenade.
Incapacité évaluée, au premier chef, à un mois.
à ré-envisager au sortir de l’hôpital
- **KHATTAF** Mohamed Ben Ammor – 45 ans – état non grave
éclats multiples au genou gauche et à la cheville droite.
lésions légères par éclats de grenade.
Incapacité évaluée à 15 jours sauf complications.
- **MOUMENI** Abdelwhab Ben Tayeb – 15 ans – état à surveiller.
éclat au niveau de la nuque, côté droit
criblage étendu : fesse, cuisse, jambe droite, bras droit.
lésions assez graves par leur nombre, par éclats de grenade.
incapacité évaluée à un mois, sauf complications.
- **HARIZI** Larbi Ben Moktar – 5 ans – état non inquiétant
éclats multiples à la cuisse et à la cheville droites.
un éclat abdominal tangentiel.
lésions légères par éclats de grenades –
Incapacité évaluée à dix jours.
- **DERGAHOUI** Akela Bent Miloud – 11 ans – état à surveiller
criblage de la jambe gauche.
un éclat abdominal para-ombilical
lésions pouvant être graves du fait de l’éclat abdominal.
hospitalisation nécessaire pour surveillance.
incapacité évaluée à un mois, sauf complications
- **NOUADJA** Bariza Bent Ammar – 5 ans – état non inquiétant
criblage du dos, des fesses, de la face postérieure des cuisses et des jambes.
lésions légères par éclats de grenade.
Incapacité évaluée à 15 jours sauf complications.
- **NOUADJA** Yamina Bent Ahmed – 9 ans – état non inquiétant
éclat au niveau de la région thoracique basse droite.
lésions par éclats de grenade à surveiller.
incapacité évaluée à 15 jours, sauf complications
- **GHOUMRANI** Adjira Bent Abdallah – 12 ans –
état non inquiétant
éclats au niveau de la hanche et de la cuisse droites.
lésions légères par éclats de grenade,
incapacité évaluée à 10 jours, sauf complications

- **GUERROUI** Aicha Bent Tayeb – 9 ans – état non inquiétant
polycrissage superficiel
lésions légères par éclat de grenade,
incapacité évaluée à 15 jours
- **TIFOUT** Smain Ben Rabah – 3 ans – état non inquiétant
polycrissage superficiel
lésions légères par éclats de grenade,
incapacité évaluée à 10 jours, sauf complications.
- **ZRID** Zineb Bent Moussah – 35 ans – état non inquiétant
polycrissage superficiel
lésions légères par éclats de grenade,
incapacité évaluée à 10 jours, sauf complications
- **SEGHIR** Rehiba Bent Belkacem – 50 ans – état non inquiétant
polycrissage superficiel
lésions légères par éclats de grenades,
incapacité évaluée à 10 jours, sauf complications
- **BOUABSA** Hocine Ben Hamlaoui – 68 ans –
état non inquiétant – polycrissage superficiel
lésions légères par éclats de grenade
incapacité évaluée à 15 jours, sauf complications
- **LAAGARBIA** Hadria Ben Belkacem – 4 ans –
état non inquiétant, lésions légères par éclats de grenade,
incapacité évaluée à 8 jours, sauf complications
- **BORATOUCHE** Ahmed Ben Mohammed – 30 ans –
état non inquiétant. Eclats au mollet droit
lésions légères par éclats de grenade,
incapacité évaluée à 8 jours, sauf complications.

L'attentat a eu des effets relativement limités quant à la gravité des blessures de la plupart des victimes qui sont, néanmoins, nombreuses.

Quels peuvent être les états d'âme de la population civile arabe face à ces attentats aveugles ?

- * Le Colonel de SEZE est allé à OUED-ATHMENIA pour prononcer un discours à l'usage de la population algérienne locale.

22.09.1958 Information générale :

L'activité rebelle s'intensifie.

Le G.Q.G. communique qu'une embuscade, près de BECHAR, dans l'Oranais, a coûté quinze tués et dix blessés à une section de soldats français.

En France, les attentats sont quotidiens. Un Commissaire de police est découvert étranglé dans sa voiture. L'usine KLEBER-COLOMBES est en partie détruite à l'explosif.

23.09.1958 * Plusieurs officiers partent en permission : Colonel de SEZE, Capitaine DETOUILLO, Lieutenant ARDOUIN.

* Le Bataillon reçoit un renfort d'une trentaine de recrues, en provenance du 93^{ème} R.I. de Courbevoie. Il y aurait vingt FSNA et dix F.S.E.

Information générale :

* La « Dépêche de Constantine » publie une information concernant AMIROUCHE, le chef de la WILLAYA 3

AMIROUCHE est le colonel rebelle qui a tué, récemment, le Lieutenant français DUBOST qu'il avait fait prisonnier. Dans un premier temps, nous ne savons pas s'il ne s'agit pas d'un montage du 5^{ème} Bureau de l'Armée, mais -plus tard- l'affaire sera officialisée sous la dénomination de « Massacre de MELOUZA ». Le texte de l'article publié est le suivant :

« 4.000 hommes, chasseurs alpins, fantassins, parachutistes, harkis, étaient envoyés sur les lieux. Au petit matin, la fouille du compartiment de terrain où se trouvait le P.C. d'AMIROUCHE commençait. Si quelques prisonniers devaient être capturés plus loin, les lieux étaient déserts : le P.C. proprement dit, une baraque aux parois de tôle située à une centaine de mètres de la maison forestière, incendiée il y a deux ans par les rebelles d'Angoulmine Aberkane, des cabanes de bois recouvertes de feuillages à usage de camp de repos, d'infirmerie, de « salle d'opération » et de magasins d'intendance.

Ce sont quatre cadavres qui gisaient non loin de l'infirmerie qui mirent les militaires en alerte. Les suppliciés, avant d'être égorgés, avaient été horriblement mutilés : leurs cuisses étaient tailladées au rasoir, on leur avait tracé, au couteau, une croix de Lorraine sur le dos, l'un d'eux avait été empalé sur une bouteille.

Un peu plus loin, les soldats découvrirent dix corps partiellement carbonisés et sur lesquels des traces de tortures étaient visibles. Les instruments des supplices furent bientôt trouvés : une croix munie de cordes, des matraques, des casse-tête rudimentaires, des bâtons munis d'étoupe que l'on trempait dans l'essence et que l'on allumait pour brûler certaines parties du corps pendant les interrogatoires, enfin, un bassin rempli d'eau pour mettre à la question.

Le charnier

Fouillant plus avant le terrain, les soldats tombèrent dans un ravineau sur des restes humains, vraisemblablement déterrés par les chacals. Ils entreprirent alors l'examen méthodique des innombrables fonds d'oueds qui sillonnent cette partie de la forêt. Il n'en n'était pas un qui n'eût été transformé en fosse commune. La terre était à peine creusée, on jetait les cadavres dans ces sépultures sommaires que l'on recouvrait à la hâte de branchages et de cailloux.

Au total, 400 cadavres environ, tous affreusement mutilés.

Ils voulaient déposer les armes

Depuis le mois de Mai, des flottements étaient enregistrés dans les troupes d'AMIROUCHE. Les événements avaient atteint le moral des plus durs de ses hommes. Des vétérans qui faisaient le coup de feu dans les djebels kabyles depuis le début de rébellion parlaient de déposer les armes. Le médecin de la WILLAYA lui-même,. Si MOHAMED, un ancien élève de la faculté de Montpellier, avait pris la tête de la conjuration contre le chef de la Willaya. La réaction d'AMIROUCHE -dont la cruauté est légendaire- fut farouche. Conseillé par ses deux adjoints, le « commandant » HAMIMI et le « capitaine » HACENE, AMIROUCHE sévit impitoyablement. Un tribunal « exceptionnel » fut constitué dans la forêt d'AKFADOU et y poursuivit sans discontinuer son œuvre de mort. Le 15 Août, l'épuration battait son plein et il semble que l'on ait même fait venir, pour y exécuter les sentences du « tribunal », SAF-SAF, un Sénégalais déserteur, qui est le bourreau de la Willaya ».

AMIROUCHE sera tué par l'Armée française au cours de durs combats, à la fin du mois de Mars 1959.

* La 2^{ème} Cie, à qui avait été confiée la garde d'un prisonnier (ou d'un suspect) l'a laissé échapper. Il avait été attaché pendant la nuit à une grille du P.C. avec des menottes et, au jour, on a retrouvé les menottes, mais pas le prisonnier !

* Le centre de regroupement de BORDJ-MEHIRIS est entièrement détruit par le feu mis par les rebelles.

Le Capitaine BOULZE, qui était intervenu avec un élément du MAGHZEN d'AIN-ABID, est attaqué au fusil mitrailleur. Il est vraisemblable que c'est le chef H.L.L. GUENFOUD SLIMANE qui est à l'origine de ces exactions.

* Un T.M.O. (1), adressé aux compagnies, signale qu'une bande d'une trentaine de rebelles armés cantonnerait dans une mechta proche d'AIN-ABID, au pied de la zone de l'OUM-SETTAS.

24.09.1958 * Harcèlement du poste de RAS-EL-AKBA.

* Une patrouille du poste de BIR-AMAR échange des coups de feu avec une petite bande rebelle.

25.09.1958 * Harcèlement du poste d'AIN-ARKO.

* Les rebelles abattent soixante-dix poteaux téléphoniques à 3 km de MONTCALM.

* Le Sous-Lieutenant MARTIN rentre de permission.

* Un appelé F.S.N.A. du 3^{ème} commando de la 2^{ème} Cie, du nom de BIROU s'est suicidé en se tirant une balle dans le ventre au cours d'une garde nocturne.

C'était un gentil garçon, mais il était dépressif, avait peur d'être tué, d' « avoir les oreilles coupées », avait perdu l'appétit et pleurait souvent. Il devait prochainement partir en permission dans l'Algérois. Il est vrai que les rebelles ont un comportement cruel lorsqu'ils capturent un F.S.N.A. servant dans l'Armée française. Ce suicide est le deuxième en peu de temps, le précédent ayant concerné un appelé qui suivait les cours du « peloton d'élève-gradé ».

(1) T.M.O. = télégramme militaire officiel

- * La présence de femmes jeunes et allurées, épouses ou parentes de sous-officiers, semble provoquer des remous à la popote des sous-officiers de OUED-ZENATI, nécessitant l'intervention du Capitaine DUBOIS, commandant de la C.C.A.S., pour faire retomber les tensions.

D'une manière générale, le Chef de corps n'apprécie pas la présence des épouses ou fiancées. Il lui est toutefois difficile de l'interdire, l'Algérie n'étant pas classée « zone de guerre ».

- 26.09.1958** * Le pont de BOUDIERN, sur la route de BORDJ-SABATH, est détruit par les rebelles.

*** Information générale :**

Un half-track du 4^{ème} R.C.C. saute sur une mine.

*** Information générale :**

Le Gouvernement Français organise un référendum en France et dans toute l'Union française en vue de l'approbation de la constitution de la 5^{ème} République.

La rébellion a interdit la participation des populations arabes au dit référendum, même pour voter NON, sous peine de sévères représailles. Deux hommes politiques français préconisent le vote négatif : François MITTERAND et Jean-Marie LE PEN.

Les militaires français, présents en Algérie, sont inscrits sur les listes d'électeurs et prennent part au vote.

- * Le vote pour le référendum s'étale sur trois jours. Le Chef de corps a demandé aux cadres du Bataillon de ne pratiquer et de ne s'associer à aucune fraude, mais le bruit court néanmoins que les commandants de quartiers seraient « notés » sur les résultats du référendum.

Un important dispositif de protection est mis en place par l'Armée. Les Algériens viennent voter librement et on constate une assez forte affluence spontanée des électeurs, hommes et femmes. C'est d'ailleurs jour de fête pour les musulmans (le MOULOUD). Les papiers, listes, etc., préparés par la Mairie, sans être parfaits, sont assez régulièrement établis.

A OUED-ZENATI, une femme accouche pendant le vote. Le médecin du Bataillon qui la soigne dit que l'enfant est mort depuis 15 jours !

Le Colonel de SEZE part en hélicoptère surveiller les opérations de vote des postes DAVRIEUX et BIR-AMAR.

27.09.1958 La participation a été indiscutablement assez importante, peut-être de l'ordre de 65/70 %.

Il se dit que les rebelles, furieux de constater un nombre aussi élevé d'électeurs malgré leurs consignes de boycott, ont envisagé des représailles qui consisteraient à grenader et mitrailler les files d'attente devant les bureaux de vote. Un commando de trois H.L.L., déguisés en femmes, devrait arriver en taxi, mais c'est probablement de l'intoxication !

Les populations, aujourd'hui, votent à RENIER et MONTCALM.

28.09.1958 - Aujourd'hui, dimanche, vote à AIN-ABID (et en France). Les résultats devraient être connus à partir de minuit. Il n'a pas été signalé d'incidents réellement importants en A.F.N.
Bien qu'assez « réguliers », les votes ont fait l'objet de quelques commentaires et « accommodements » dans les limites du territoire contrôlé par le Bataillon.

- C'est la présence de l'isoloir, dans les bureaux de vote, qui a le plus surpris les électeurs arabes : les femmes avaient peur d'y pénétrer et les hommes n'en voyaient pas l'utilité, puisqu'ils voulaient surtout montrer qu'ils votaient « oui ».

- Les bulletins « non » étaient de couleur violet foncé, perçu comme « impure » par les musulmans. En outre, les enveloppes étaient assez transparentes et le sens du vote pouvait assez facilement se déduire lors de l'introduction de l'enveloppe dans l'urne.

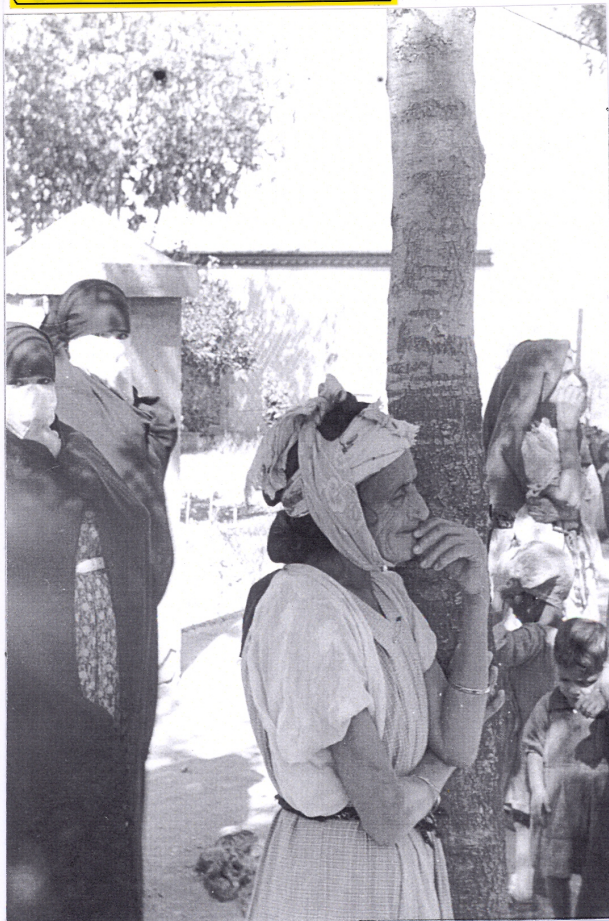
- Au 1^{er} bureau de OUED-ZENATI, c'est le caïd, notable musulman à turban et avec de grandes moustaches qui, à l'entrée de l'isoloir, tendait lui-même aux électeurs les bulletins « oui » pliés en deux et l'enveloppe, leur retirant ainsi toute difficulté de choix.



Bureau pour les hommes



Une électricienne attentive



Référendum (suite)

et maman qui ne ressort pas de l'isoloir...



Patrouille de sécurité en ville pendant le vote



1.S./Lt JESTIN

GRISBI

2.S./Lt HERMELINE

3.Rallié ZAGHOUR

Une femme arabe, assez jeune, courageuse et convaincue, refuse le bulletin proposé et exige un bulletin « non ». Il en découle une discussion animée, mais l'électrice ne renonce pas et finit par obtenir satisfaction.

- Le soir, après la fermeture des bureaux, des bulletins « oui » auraient été ajoutés dans les urnes pour faire bonne mesure.
- A BIR-AMAR, à l'entrée du bureau de vote, il y avait bien deux piles de bulletins de vote « oui » et « non », mais le gendarme chargé de contrôler la régularité des votes avait le coude négligemment appuyé sur la pile de bulletins « non » (qui ont dû être assez peu utilisés !).

Dans la zone territoriale contrôlée par le Bataillon, l'ambiance était à la bonne humeur générale, les civils arabes pensant probablement que le vote « oui » était destiné à mettre un terme à la guerre qu'ils subissaient.

Il se raconte que, dans un bureau de vote du Constantinois (extérieur au Bataillon), le garde-champêtre avait disposé deux urnes : « la première, c'est pour le vote oui, la deuxième pour le vote non »

29.09.1958 Information générale :

Les résultats du référendum sont les suivants :

France Métropolitaine	79,25 % de oui (17.666.828 voix) 20,75 % de non (4.661.858 voix) Participation électorale : 84,99 %
Algérie	97 % de oui 3 % de non Participation électorale : 83 %
Oued-Zénati	97 % de oui 3 % de non Participation électorale : 74 %

On votait également dans d'autres Possessions Françaises :

En Côte d'Ivoire 99,99 % de oui

En Guinée forte majorité de non

qui a conduit le Général DE GAULLE à déclarer, aussitôt, qu'il ne fallait plus que ce pays compte, à l'avenir, sur la France pour ses investissements et que les fonctionnaires français, détachés là-bas, seraient retirés dans les deux mois.

Les agitateurs anti-français auraient parcouru les villages en expliquant démocratiquement que les « bulletins blancs, c'est pour les Blancs, les bulletins foncés, c'est pour les Nègres »

30.09.1958 * Harcèlement assez soutenu du poste d' « AIN-TRAB » à minuit et incendie du village arabe.

Un Sous-Lieutenant de la 2^{ème} Cie est désigné pour conduire une intervention constituée de cinq scouts-cars et d'un half-track, formation qui représente peu d'hommes, mais une grande capacité de feu d'une douzaine de mitrailleuses. Les rebelles n'ont pas miné la route. Huit gourbis du regroupement ont été détruits, un bourricot attaché à un piquet n'a pu s'échapper et a été brûlé vif. La patrouille ne rencontre aucune opposition des « incendiaires-harceleurs » qui ont fui.

Les half-track du Bataillon passent pour être « fatigués » du fait de leur long passé militaire, notamment au niveau des chenilles. Pour les faire « durer », le commandement essaie de limiter leurs déplacements à 1.000 km par mois.

*** Informations générales :**

Nous apprenons qu'à CHATEAUDUN-DU-RHUMEL, un capitaine du 4^{ème} R.C.C., Chef du peloton dans lequel sert le Comte de Clermont, Henri d'ORLEANS, a trouvé la mort dans une embuscade, en allant dégager une ferme attaquée.

* Le câble téléphonique « CASABLANCA-TUNIS » a été coupé par les H.L.L. au niveau d'AIN-ABID.

* A l'occasion de la fête des troupes aéroportées, de nombreux parachutistes « arrosent », bruyamment à CONSTANTINE, la « Saint Michel ».

* A 11 h. 40, une grenade est lancée sur le marché d'AIN-ABID.

Le nommé LAHOUAR CHABANNE est blessé par l'explosion de l'engin.

* Violents tirs d'armes automatiques dans la région d'AIN-REGADA. Des obus de mortier sont tirés. Une auto-mitrailleuse saute sur une mine.

* Opération du Bataillon dans la région du bled d'AIN-KEMAH.

Le résultat n'est pas communiqué.

Arrivée d'Officiers au Bataillon (période du 01.07.1958 au 30.09.1958)

- Jean TRINQUIER, Chef de Bataillon
- Jean RAYNAUD, Médecin-Lieutenant
- René TEINTURIER, Lieutenant
- Jacques de LANGHE, Sous-Lieutenant
- François PILLORGET, Sous-Lieutenant
- Jean-Pierre BRANCHAT, Aspirant
- Alain JOUFFROY, Aspirant
- Robert JULIEN, Aspirant

Anecdote :

Le massif montagneux constitué par les djebels FORTASS (au nord) et GUERIOUN (au sud) s'étend sur une largeur de 15 km et une longueur de 25 km, environ, avec orientation nord-sud. C'est une région d'accès très difficile. Le signal du GUERIOUN culmine en son point le plus élevé à 1.729 mètres. et celui du FORTASS à 1.477 mètres. Le GUERIOUN a la forme d'un gigantesque cirque.

Ce massif montagneux se situe, à l'ouest de OUED-ZENATI, à une trentaine de km au sud de CONSTANTINE et à une trentaine de km au nord de CANROBERT (sur la route d'AIN-BEIDA). C'est un point de contrôle remarquable, permettant des observations vers les quatre points cardinaux qui sont occupés par des lits d'oueds, des plateaux, ou des collines de faible hauteur.

Les deux djebels sont très ravinés, ils présentent un décor sauvage, avec des éboulis, des falaises et de nombreuses grottes. L'essentiel de sa superficie est recouvert par la forêt domaniale d'AIN-M'LILA et les zones touffues alternent avec les zones arides. C'est un terrain de combat pénible et dangereux et, ce, d'autant plus que c'est un lieu de passage et d'étape pour les katibas rebelles venant de TUNISIE et gagnant la KABYLIE ou le cœur de l'ALGERIE. De nombreuses opérations militaires sans cesse recommencées, dans lesquelles le Bataillon était souvent impliqué, ont eu pour objet le ratissage de l'ensemble FORTASS-GUERIOUN.

L'Armée française a été amenée à y pratiquer la ruse suivante, qui a fait ultérieurement (après la guerre d'ALGERIE) l'objet d'un descriptif dans un manuel de formation des troupes à la guérilla :

Le mouvement des soldats français s'effectuait habituellement à partir de CANROBERT, à l'aide d'une flottille d'hélicoptères, les fameuses « bananes volantes ». Les rebelles, eux, établissaient leurs cantonnements, pour des raisons de commodités sans doute : ravitaillement, infirmerie, confort du séjour, sécurité, camouflage, etc. .. au cœur du djebel GUERIOUN, en contre-bas, mais laissaient sur les crêtes des observateurs, des « choufs ».

Ces derniers, dès qu'ils apercevaient dans le lointain l'envol des hélicoptères et la venue de la flottille vers eux, avertissaient aussitôt le gros de la troupe qui montait rapidement vers les crêtes. Elle occupait les postes de combat préparés antérieurement et se trouvait en état de combattre efficacement à l'arrivée des Français, de gêner leur débarquement et de résister jusqu'à la tombée de la nuit, période à laquelle la -ou les Katibas- pouvaient décrocher et s'échapper. L'avantage « technique » procuré par mise en place des troupes par hélicoptère se trouvait, en partie, annulé du fait du scénario décrit ci-dessus.

Le commandement s'est bien aperçu de cette particularité et a décidé, lorsqu'il a eu l'information qu'un grand nombre de rebelles était concentré dans le massif, de les surprendre en pratiquant comme suit :

Le flottille d'hélicoptères, au départ de CANROBERT, n'a pas mis le cap direct sur le GUERIOUN, mais s'est dirigée vers le KROUB au nord, en « frôlant » le djebel à l'est. Les guetteurs ont considéré que l'opération n'était, cette fois là, pas dirigée contre eux ; ils n'ont pas déclenché l'alarme habituelle et les combattants rebelles ne sont pas montés occuper les crêtes.

Alors qu'elles volaient vers le nord, mais se trouvaient au plus près du GUERIOUN dont elles étaient distantes de 4 ou 5 km, les bananes volantes ont viré brutalement, et ensemble, à 90° pour foncer vers le djebel qui a été atteint en quelques minutes. Bien entendu, l'alerte avait alors été donnée aussitôt par les guetteurs aux rebelles, mais trop tardivement. Ces derniers n'ont pas eu le temps d'arriver à leurs positions de défense sur les crêtes, qui ont été occupées sans combat et sans pertes par nos commandos héliportés. Nos soldats, à partir de cet instant, ont disposé d'une situation dominante et en position de bouclage parfaite. Les rebelles ont été pris au piège au fond de la cuvette.

Il est probable que ce coup heureux n'a pas été rejoué pendant quelque temps !

Mois d'OCTOBRE

01.10.1958 * L'Aspirant JOUFFROY est muté de la 1^{ère} Cie à la C.C.A.S. pour remplacer le Lieutenant ARDOUIN.

* Le Médecin-Lieutenant VAUTERIN -Médecin-Chef- quitte le Bataillon.

Il était très apprécié comme médecin et comme homme. Il faisait preuve de ténacité dans l'organisation de son travail (il a finalement réussi à obtenir l'ouverture d'un dispensaire civil par la municipalité de OUED-ZENATI), se comportant avec douceur et humanité à l'égard des blessés et des malades militaires et civils. Il était compétent et dévoué.

A l'occasion de son départ, les musulmans de OUED-ZENATI, sincèrement et spontanément touchés par le rôle qu'il avait joué, ont tenu à lui offrir -à titre de remerciement et de cadeau de départ- un très beau tapis que le médecin avait accepté comme symbole de l'amitié qu'il représentait.

Mais, le lendemain, le Colonel de SEZE -informé- lui donnait l'ordre de rendre le cadeau comme s'il s'agissait d'un vulgaire pot-de-vin, ce qui peut passer pour une maladresse et une vexation gratuite, tant à l'égard du médecin que des musulmans. Ces derniers tournèrent, d'ailleurs, la difficulté en adressant quand même, en FRANCE à Madame VAUTERIN, le tapis-cadeau par un transporteur.

Le Lieutenant VAUTERIN terminera sa carrière en qualité de Général du service de santé militaire (1)

02.10.1958 Opération du Bataillon dans la région de RAS-EL-AIOUN.

Objet : intervention sur renseignement au bled STEYAT, à 5 km de OUED-ZENATI.

Sont engagés : le commando LAUGERO de la 2^{ème} Cie et un détachement des services de l'O.R.

Plusieurs caches rebelles sont découvertes : quatre fusils, des grenades, un pistolet automatique et des documents sont saisis. Les rebelles perdent un tué et huit prisonniers. Le Sous-Lieutenant HERMELINE est blessé légèrement à l'épaule, mais il n'est pas évacué.

(1) Une information du « Bureau central des archives administratives militaires » - Caserne BERNADOTTE – 64000 PAU- précisera au mois de Novembre 2003 que ce camarade était décédé le 25 Décembre 1994

Fellagha !

L'ARMÉE FRANÇAISE
est puissante et généreuse !

L'A. L. N. est condamnée
et son combat est inutile !
TES CHEFS le savent
c'est pourquoi ils te MENTENT

LE GÉNÉRAL DE GAULLE
le chef qui tient ses promesses
T'OFFRE LE PARDON

LES PRISONNIERS
ont la VIE SAUVE.

Ils seront traités en SOLDATS
Ils seront aidés à reprendre leur place
dans la grande COMMUNAUTÉ des
DIX MILLIONS DE FRANÇAIS D'ALGÉRIE

A utiliser comme SAUF-CONDUIT

Tract bilingue diffusé en 1958

par le Sous-Lieutenant JOUFFROY

officier en charge de l'action psy.

du Bataillon à OUED-ZÉNATI

— يا ناثري —

الجيش الفرنسي قوي وكريم

جيش التحرير الوطني خاسر يقاتل بلا فائدة

رؤسائك يعرفوا الحقيقة ولكن يكذبوا عليك

الجنرال دوقول الرئيس الي يوفي بوعوده

أغفر لك وأسمح لك

جنودكم الي تقضوهم أسراء يمنعوا من المارت وتعتبروهم

عساكر وتمدوا لهم يد المساعدة ليرجعوا لمقامهم في

وسط الامة الكبيرة أمة عشرة ملايين فرنساوي الجزائر

03.10.1958 * Des discussions et échanges d'idées entre sous-lieutenants et aspirants, qui ont lieu au mess, il se dégage deux tendances :

- la première pour estimer qu'il n'y a pas de solution militaire envisageable au problème de l'Algérie, que le « dernier quart d'heure » dure depuis deux ans, qu'il y a des négociations secrètes entre FLN et Gouvernement français et que l'opinion française les approuvera massivement lorsqu'on lui demandera de se prononcer,
- la deuxième pour estimer que la rébellion s'essouffle, qu'après un dernier effort la partie sera gagnée par la FRANCE et que DE GAULLE n'acceptera jamais l'abandon de l'ALGERIE.

Tous conviennent que l'abandon -s'il devenait inéluctable et réalité- ne serait pas nécessairement la bonne solution, ni pour la FRANCE ni pour les Algériens.

* L'officier de permanence est informé par une sentinelle que des coups de feu sont entendus à proximité de OUED-ZENATI.

Il envoie aussitôt, en direction de l'oued qui traverse le bourg, une patrouille qui lui rend compte qu'il lui semble que plusieurs individus ont ouvert le feu contre elle. Le Capitaine DUBOIS part avec un scout-car renforcer la patrouille. Après vérification de la situation, le Capitaine constate qu'un rallié, cantonné à l'extérieur près de l'entrée de OUED-ZENATI et dont la femme était en train de faire une fausse couche, a tiré des coups de fusil en l'air pour attirer l'attention des militaires français et provoquer leur venue.

* La 2^{ème} Cie est détachée à CONSTANTINE en vue d'assurer la sécurité urbaine.

* **Information générale.**

Le Général DE GAULLE présente dans un discours à CONSTANTINE le plan homonyme. Il s'agit d'un plan quinquennal économique et social en vue d'un développement harmonieux de l'ALGERIE.

Le plan, ambitieux (et coûteux) trouvera d'ailleurs un début d'application avant l'indépendance de l'ALGERIE.

Les mesures proposées concernent :

- les accès, pour les Algériens, à l'administration,
- l'égalité des salaires et traitements avec ceux de la métropole,
- l'attribution de 250.000 hectares de terre à des cultivateurs algériens,
- la construction de logements,
- et, d'une manière générale, la mise en valeur industrielle et commerciale de l'ALGERIE.

*** Information générale :**

Dans la nuit, les rebelles attaquent fortement le poste d'AIN-TRICK dépendant du secteur rural de CONSTANTINE et tenu par un groupe mobile de sécurité (1).

Sans doute parce qu'ils n'avaient pas pu bénéficier des trahisons attendues, ils ne réussissent pas à l'enlever et doivent se replier en abandonnant cinq tués dans les barbelés du poste.

05.10.1958 * La Compagnie « bleue » du 2^{ème} Régiment de Parachutistes coloniaux, en opération dans le massif des « BENI-SBIHI », à l'ouest de CONSTANTINE, abat deux fellaghas et récupère leurs armes : un fusil anglais 303 et un pistolet-mitrailleur U.S. de marque THOMSON.

Le compte rendu établi à la suite de cette opération précise que les deux rebelles étaient coiffés de « bérets noirs », ce qui est inhabituel.

(1) Les G.M.S. ou « groupes mobiles de sécurité » étaient comparables aux C.R.S. français. Ils étaient composés d'Arabes algériens et avaient remplacé les « groupes mobiles de protection rurale » ou G.M.P.R.

* Le Bataillon, aux ordres du Commandant TRINQUIER, est engagé dans l'opération PALOMBE.

Objet : fouille du douar KANGUET-SABATH, à 10 km d'OUED-ZENATI.

Il s'agit d'une opération sur renseignement, initiée par le Lieutenant CEILLER, officier de renseignement, mais faisant ce jour-là fonction d' « officier opérationnel adjoint », en l'absence du Capitaine DETOUILLO.

Au cours de la progression, un G.M.C. de la 2^{ème} Cie saute sur une mine, constituée d'un obus de 155 piégé, en approchant de BORDJ-SABBATH.

Aucun soldat n'est atteint, mais la cabine du camion est criblée d'éclats et un de ceux-ci traverse la visière avant du chapeau de brousse du Sous-Lieutenant SIGNORET qui occupe la place à côté du chauffeur (cet officier, appelé, est libérable quelques jours plus tard !)

Les soldats procèdent à la fouille de la mechta BENI-AHMED. Des groupes de rebelles, en fuite, sont signalés.

L'officier de permanence à OUED-ZENATI appelle CONSTANTINE pour demander l'intervention de l'aviation de chasse. Les radios du Bataillon captent, sur CHANEL 11, une émission en kabyle : des H.L.L. se trouvant dans la région des BENI-SELIM demandent des renforts à leur commandant de compagnie, dénommé HADJ.

L'information est aussitôt transmise à la Division de CONSTANTINE pour exploitation éventuelle, une opération avec d'autres unités de l'Armée semblant se dérouler à proximité.

Le Sous-Lieutenant SEGUELA part avec le camion de dépannage pour récupérer le G.M.C. endommagé par l'explosion.

Le résultat de l'opération n'est pas connu.

* L'Aspirant JOUFFROY remplace le Lieutenant ARDOUIN en qualité d'Officier à l'action psychologique.

07.10.1958 * Le Colonel de SEZE confirme qu'il interdit que les cadres du Bataillon circulent -sans motif opérationnel- après 17 h.

* Opération de contrôle du bled EL-HOFFRA à 16 km de OUED-ZENATI, aux ordres du Commandant TRINQUIER.

Les éléments du Bataillon sur le terrain fouillent les abords de la piste reliant RAS-EL-AIOUN à EL-ARIA.

* La « Dépêche de Constantine », datée du jour, publie l'avis suivant sous le titre « Un chef de bande rebelle condamné à mort par le Tribunal militaire de Constantine. *Il avait, avec ses hommes, sauvagement achevé trois soldats français, blessés. Le Docteur HADDAM jugé par contumace : 20 ans de travaux forcés* ».

« Le 9 Mai 1957, deux sections de la 5^{ème} Cie du Bataillon de Corée en nomadisation dans la région de M'GUESBA, canton de OUED-ZENATI, étaient accrochées par un important groupe rebelle, au lieu-dit OUED-CHERF.

L'engagement qui débuta vers 18 h. 30 ne prit fin qu'à 23 h. 30 - Trois Bérêts noirs, le Caporal COUVREUR et les soldats BISCAY et LOUVEAU, blessés au cours du combat, furent achevés et affreusement mutilés à coups de hache par les H.L.L. L'Aspirant SEGUELA était blessé à une omoplate. Les soldats SAVIGNY et CAILLOUEY avaient disparu.

Des renseignements obtenus en interrogeant des rebelles faits prisonniers quelques temps après, dans la même région, ont permis d'établir que SAHEB AHMED BEN SADDIK, âgé de 25 ans, originaire de la région de la MESKIANA, capturé les armes à la main, avait participé à l'embuscade de l'OUED-CHERF sous les ordres de SELLAOUI LAKHMISSI BEN TAHAR, 26 ans, « capitaine » de la bande rebelle. Ce dernier, également fait prisonnier au cours d'une opération, déclara qu'il ne se trouvait pas avec son groupe le 9 Mai 1957, mais il reconnaît qu'il avait bien fait conduire en TUNISIE les deux soldats SAVIGNY et CAILLOUEY (1). Ajoutons que SELLAOUI a été condamné à mort pour d'autres faits par le Tribunal permanent des Forces armées de CONSTANTINE siégeant à GUELMA, le 13 Mai 1958 »

(1) Ces deux soldats ont en fait été assassinés par les rebelles peu de temps après leur capture.

*** Information générale**

Le Pape PIE XII est entré en agonie.

08.10.1958 * Les rebelles harcèlent le poste de BORDJ-MEHIRIS.

* Deux colonels du Service de santé, arrivés de CONSTANTINE, procèdent à une inspection technique de l'infirmierie du Bataillon établie à OUED-ZENATI.

Le Colonel de SEZE les retient pour déjeuner et les invite au mess.

* Opération du Bataillon (sur renseignements en provenance de l'O.R.) aux ordres du Commandant TRINQUIER.

Après une fouille du terrain sans résultat, les compagnies sont de retour à OUED-ZENATI (sauf la 1^{ère} Cie qui a pris du retard dans ses mouvements), lorsque la chasse prévient qu'elle vient de mitrailler un groupe de suspects dans la zone de l'opération.

Les compagnies retournent, aussitôt, sur le terrain, mais sans obtenir plus de résultat.

09.10.1958 * En face des services de l'approvisionnement du Bataillon à OUED-ZENATI se trouve une école primaire arabe. L'instituteur (le « taleb ») est un vieux Musulman qui dispose de plaquettes de bois sur lesquelles sont inscrits les versets du Coran que les enfants apprennent par cœur et récitent en chantonnant pendant des heures chaque jour. L'enseignement est uniquement oral, le maître n'utilise ni papier, ni crayon, ni livre.

Dans la pièce unique de l'école, il n'y a aucun meuble ni aucune gravure, juste une natte sur laquelle l'instituteur et ses élèves sont assis en tailleur, face à face.

Les petits Arabes qui, par ailleurs, aiment beaucoup fréquenter l'école française, lorsqu'ils en ont la possibilité, sont sages. Il n'est pas certain que cet enseignement permette de lire et d'écrire l'arabe, dialectal ou littéraire, mais les adolescents sont capables de réciter par cœur de longues tirades de versets du Coran.

*** Information générale :**

Le F.L.N. annonce qu'il va libérer un certain nombre de prisonniers militaires français, libération qui -réalisée en présence de la presse internationale- constituera une bonne opération de propagande (et, ce, d'autant plus que le Gouvernement a caché à l'opinion l'existence de ces prisonniers).

En Europe, la République Fédérale d'Allemagne semble devenir base-arrière pour les terroristes algériens. Elle pourrait s'entremettre dans la recherche d'une négociation entre PARIS et le F.L.N..

10.10.1958 A la demande du Colonel de SEZE, l'officier d'approvisionnement, le Sous-Lieutenant SEGUELA, et son remplaçant en cours de formation à la fonction, vont à BONE pour retirer, à la douane, un service d'assiettes et de plats destinés au fonctionnement du mess des officiers, au chiffre du Bataillon. La valeur est de 300.000 frs. mais les services de douane entendent encaisser des droits s'élevant à 50 % de cette valeur. Le Colonel a, au préalable, réglé la question par téléphone avec la direction de CONSTANTINE. Le cuisinier, chargé de préparer le repas de réception, prévu pour la fête du Bataillon, est du voyage.

La route entre OUED-ZENATI et GUELMA est hautement pittoresque, mais dangereuse car elle recèle de multiples possibilités d'embuscades. Partout, à droite et à gauche de la route, il y a des rochers, des cactus, des oliviers. De place en place, se trouvent des carcasses de cars civils incendiés. Les souvenirs historiques ne sont pas absents : ruines antiques, fortins datant de l'époque de la conquête, sources thermales de HAMMAM-MESKOUTINE (1). On peut apercevoir, au détour des virages, des tours de guet occupées par des militaires français, mais qui offrent une protection assez illusoire.

(1) HAMMAM-MESKOUTINE signifie « le bain des maudits » parce que, selon une légende locale, s'y serait déroulée une union incestueuse entre un frère et sa sœur.

Après l'indépendance de l'Algérie, le clergé musulman devenu très rigoriste a voulu supprimer toute trace de cette malédiction et aurait demandé aux nouvelles autorités de rectifier l'appellation du lieu.

Après GUELMA, la route devient plus facile. A HELIOPOLIS, où sont cantonnés le Régiment étranger de parachutistes (les fameux « Bérets verts ») et le 15/I, on aperçoit de la route une piscine d'époque romaine. La durée du trajet «OUED-ZENATI/BONE» est de l'ordre de deux heures (en l'absence d'incidents !)

BONE est une des villes d'ALGERIE très européenne, active, avec beaucoup de gros navires et des transports de troupes à quai. La halle aux poissons est importante.

Le conteneur rempli de vaisselle est chargé dans le scout-car d'escorte (dont les mitrailleuses deviennent, de ce fait, non opérationnelles !). Selon les consignes en vigueur, le retour à OUED-ZENATI s'effectue avant la tombée de la nuit.

11.10.1958 Le Bataillon déclenche l'opération « PIGEON » dont l'objet est la fouille de la région «AMMEUR-SERRAOUIA».

La mission est de découvrir et de détruire une bande rebelle menée par GUENFOUD-SLIMANE, maquisard H.L.L. depuis 1954. L'opération est menée à bien, puisque ce chef rebelle est abattu (à la grande satisfaction du Capitaine BOULZE, Chef de la SAS d'AIN-ABID sur le territoire de laquelle GUENFOUD réalisait principalement ses exactions) et son adjoint capturé.

Sur le point d'être faits prisonniers, ces deux rebelles ont déchiré les billets de banque (plus d'un million de francs) en leur possession. Le Commandant-Major LELOUP essaiera patiemment de les recoller, mais n'y parviendra que partiellement.

12.10.1958 * L'opération commencée la veille se poursuit par un coup de main de la 2^{ème} Cie, renforcée par le commando de l'O.R., contre des caches rebelles.

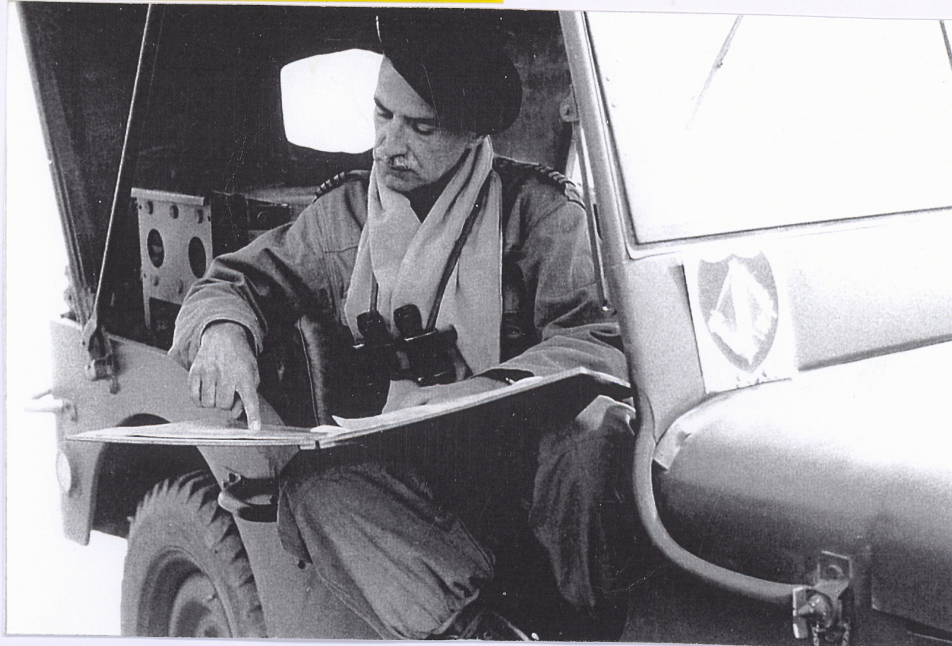
Le reste de la bande de GUENFOUD est cerné dans une mechta fortifiée située entre MONTCALM et AIN-REGADA, au lieu-dit AIN-EL-BEIDA. Après un dur accrochage et un assaut, les rebelles sont tués ou capturés. Malheureusement, au cours de l'action, le Sous-Lieutenant JESTIN a reçu une balle dans la poitrine. Le Caporal BAUDOIN est, également, grièvement blessé à la tête (sa cervelle est apparente).

OPÉRATION "PIGEON"

11 et 12 Octobre 1958

(MECHTA AÏN-BEIDA)

Lieutenant-Colonel de SÈZE



Aspect d'un mur de la mechta

à l'issue de l'accrochage

Le Docteur STEU soigne GUENFOUD
SLIMANE, le chef rebelle grièvement
blessé



Le détail de ces deux journées fait l'objet d'un compte-rendu qui est remis au journal de l'Armée «LE BLED» en vue de sa publication.

Le texte de ce compte-rendu est le suivant :

« Depuis trop longtemps BORDJ-MEHIRIS et ses environs, à mi-chemin entre AIN-ABID et le djebel, souffraient des exactions des rebelles. L'agitation était entretenue par le chef d'une prétendue assemblée populaire. «GUENFOUD-SLIMANE» qui avait fait du vol, de la torture, de l'assassinat une règle de conduite pour sa bande.

LE 7 Octobre, il réussit à enlever un membre musulman de la Délégation spéciale de BORDJ-MEHIRIS pour l'assassiner. Aussi rusé que cruel, SLIMANE avait toujours échappé aux recherches des forces de l'ordre. Aussi, lorsqu'un renseignement parvint, vendredi soir à AIN-ABID, en indiquant que le chef H.L.L. se trouvait sans doute à OULED-AMEUR, le Bataillon de Corée ne voulut pas laisser échapper l'occasion de régler son compte au rebelle.

Le Lieutenant-Colonel de SEZE monte rapidement une opération de bouclage et de ratissage du douar suspect. Pour cela, il réunit sous ses ordres :

- La 1^{ère} Cie/Corée (Capitaine FUCHS)
- La 2^{ème} Cie/Corée (Capitaine DELHOMME)
- Le 1^{er} Escadron du 4^{ème} R.C.C. (Lieutenant BONNANS)
- La C.C.R. 264 (Capitaine HAITMANN)
- Le MAGHZEN et la HARKA d'AIN-ABID (Capitaine BOULZE)
- appuyés par le Peloton d'élèves-gradés du Bataillon (Sous-Lieutenant GUERARD)
- Enfin le Commando de l'Officier de renseignements aux ordres du Sous-Lieutenant JESTIN, guidera l'ensemble

A 8 h. 30, le bouclage est en place et le ratissage commence dès que les liaisons sont bien établies, de l'ouest vers l'est. «MIKE-ALFA», un des sympathiques PIPER de OUED-HAMIMINE, renseigne les troupes au sol.

A 11 h., le Colonel JEANNET, commandant le secteur de CONSTANTINE, arrive au P.C. opérationnel pour suivre le déroulement de l'opération.

Peu après, le Capitaine BOULZE met la main sur un civil suspect au cours de la fouille d'une mechta. Patiemment interrogé, il indique l'entrée d'une cache, sorte de fente étroite dans le sol de la cour d'un gourbi. Lorsque les soldats veulent pénétrer dans la cache, en agrandissant son ouverture, ils sont accueillis par des coups de fusils.

Aussitôt, la cache est grenadée, mais elle est remarquablement conçue : en forme de puisard, elle se termine par une chambre souterraine. Il faut creuser le sol, retirer les rondins qui servent de toit pour que GUENFOUD SLIMANE et DOUBABI CHERIFF, se voyant pris, se rendent. Ils sont blessés tous les deux et GUENFOUD meurt peu après. La cache qui servait de P.C. au chef rebelle contenait deux fusils (U.S. 17 et MAUSER), des vivres et des documents.

DOUBABI CHERIFF, soigné sur place, est ramené à OUED-ZENATI et quand on l'interrogera, il parlera volontiers. Il prétend que GUENFOUD avait rendez-vous avec le chef politique de la Kasma «SELLAOUA-ANNOUNA», dans les jours à venir, à la mechta AIN-EL-BEIDA, et dit connaître les caches où se réfugient habituellement les acolytes de GUENFOUD.

Le dimanche matin, une nouvelle opération est ordonnée par le Colonel de SEZE pour fouiller les caches à l'ouest de MONTCALM. La 2^{ème} Cie du Capitaine DELHOMME, renforcée d'une section de la 3^{ème} Cie (Aspirant MARCHAIS) et de l'antenne O.R. du Sous-Lieutenant JESTIN, se porte sur le terrain.

A 9 h., une première cache livre trois rebelles, après « invitation de se rendre » formulée à la grenade. Le Commandant TRINQUIER, commandant en second du Bataillon, vient s'informer du déroulement de l'opération. Deux fusils, des grenades et une baïonnette sont récupérés. Un des rebelles indique alors une autre cache et accepte d'y conduire les soldats. Après un quart d'heure de marche, il dit, devant un de ces tas de cailloux comme il y en a des milliers dans le bled : « c'est là ! »

Lorsqu'on retire quelques pierres, le tas de cailloux perd son air innocent : c'est une cache aménagée d'où les rebelles ouvrent le feu. Il faut que l'élément de l'O.R. lance quelques grenades pour que les rebelles sortent de leur terrier. Deux rebelles sont ainsi faits prisonniers.

L'exploitation des renseignements continue : une troisième cache est vide, ainsi qu'une quatrième qui est abordée vers 14 h. 30

Le rebelle qui servait de guide confirme, alors, le rendez-vous des chefs à la mechta AIN-BEIDA. Le Capitaine DELHOMME ne perd pas de temps et fonce vers le lieu indiqué. A 16 h. 15, deux rebelles qui fuyaient de la mechta suspecte sont abattus par le Capitaine lui-même, au fusil à lunette.

Mais, les rebelles paraissent nombreux. Les premières tentatives de pénétration sont repoussées. Un bazooka, mis en batterie sur le côté nord-ouest du gourbi principal, tire des roquettes pour faire une brèche dans le mur d'enceinte. Au moment où il pénètre dans la cour, le Sous-Lieutenant JESTIN tombe blessé ayant reçu une balle dans la poitrine. Le Caporal WIACEK, qui est à ses côtés, reçoit une balle dans la culasse de son P.M. et son arme devient inutilisable. Il est blessé au visage par des éclats de métal.

Un half-track du 4^{ème} R.C.C., qui vient d'arriver sur les lieux escortant le Chef PARCEVAUX et quatre gendarmes d'AIN-ABID, tente d'enfoncer un coin de la ferme. Le Commando LAUGERO, qui cherche à s'infiltrer, est repoussé, car les rebelles tirent de toutes leurs armes. Le Caporal BAUDOIN, au cours de l'attaque, reçoit une balle dans la tête et s'effondre très grièvement blessé. Heureusement, deux pelotons du 4^{ème} R.C.C., commandés l'un par un Sous-Lieutenant, l'autre par le Chef GYOREK, arrivent également sur les lieux et ils apportent l'appui des canons et de leurs auto-mitrailleuses.

La nuit tombe.

A 19 h. 15, le Commandant TRINQUIER reçoit du Colonel la mission de se rendre, avec le Commando du Sous-Lieutenant de LANGHE qui rentre à l'instant d'une autre affaire, sur les lieux de l'accrochage avec un 75 S.R. pour diriger l'opération.

L'hélicoptère attendu pour l'évacuation des blessés n'est pas arrivé. Heureusement, un chasseur de passage «CORSAIR ROUGE» renouvelle la demande d'EVA. SAN(1) à GUELMA qui dirige, aussitôt, une «banane volante» sur les lieux des combats. En pleine nuit, mais sans aucun incident grâce à l'habileté du pilote, les blessés sont évacués.

Vu l'épaisseur des murs, les canons des A.M. manquent d'efficacité et les véhicules tentent de faire des brèches avec leur masse.

Quelques rebelles se rendent à 22 h. et ATTAFI, un des adjoints de GUENFOUD-SLIMANE, apparaît les bras en l'air vers 22 h. 30. Tous ont laissé leurs armes à l'intérieur.

Le chasseur DELRIMAT, depuis son A.M., descend proprement un rebelle qui tire sur le groupe de soldats qui prend en charge les prisonniers. Le Chef PARCEVAUX se propose, courageusement, pour accompagner le prisonnier ATTAFI à l'intérieur en vue d'exhorter les autres H.L.L. à déposer les armes, tandis que le commando de l'Aspirant LAUGERO pénétrera une nouvelle fois dans la cour.

Malgré la reddition de deux autres rebelles, il ne peut s'y maintenir, les rebelles faisant preuve d'une agressivité et d'un fanatisme remarquables.

A 22 h. 40, une section d'artilleurs arrive en renfort, mais le Commandant ne désire se servir du canon qu'en dernière extrémité, car il tient à ce que les rebelles soient capturés vivants et que nous récupérions toutes les armes et tous les documents. Trois autres rebelles sortent les mains en l'air. Puis, d'autres suivent.

A minuit, c'est enfin la fin de l'accrochage. En voici le bilan :

- Pertes amies	1 officier et 1 caporal blessés
- Pertes ennemies	8 tués
	15 prisonniers

(1)EVA.SAN = Apocope du langage militaire : pour «évacuation sanitaire »

- Sont saisis : six fusils MAUSER, un mousqueton, deux fusils 303 cinq fusils de chasse, trois cent soixante quatre cartouches de MAUSER, deux cent cinq cartouches de 303, quatre vingt cartouches de 8 m/m, cinquante cartouches de chasse, trois grenades, une baïonnette de MAUSER, des équipements en cuir et en toile, un casque léger, ainsi que de nombreux documents.

Quelques soldats restent jusqu'au petit jour pour finir d'explorer tous les pourtours et récupérer les dernières armes qui manquent. Ils bénéficient, jusqu'au matin, de l'appui de la mission LUCIOLE que les assaillants ont tant appréciée pendant toute l'affaire ».

Le Caporal Jacques BAUDOIN ne survivra pas à ses blessures et décédera le 17 Octobre à l'Hôpital militaire d'ALGER. L'avion BROUSSARD qui le transportait, après son évacuation des lieux du combat, s'est écrasé au sol. Le pilote et le Médecin-Capitaine qui convoyait le blessé ont été grièvement blessés. Il ne semble pas que ce soit cet accident qui ait, directement, causé la mort du Caporal BAUDOIN, déjà très grièvement blessé pendant l'accrochage (1).

* La fête du Bataillon «CREVECOEUR», dans sa version 1958, sera célébrée avec ferveur.

Andrée-Claire MONBOISSES surnommée par les soldats «PEPITA», a été invitée à participer aux festivités à OUED-ZENATI, et elle est venue spécialement de métropole. Ancienne assistante sociale du Bataillon de Corée, sur le terrain (trois autres jeunes femmes étaient attachées au Bataillon et stationnées au JAPON : deux au titre d'infirmières, une au titre d'assistante sociale), elle est très connue des Anciens du Bataillon.

(1) Le « Béret noir » Claude VANDERLINDEN qui habitait en FRANCE, à proximité de la commune de naissance de Jacques BAUDOIN (CHEVILLY-LARUE) et qui connaissait ce dernier, a pu préciser, bien après sa mort, que son camarade et ses parents travaillaient sur les marchés de la région en vendant des produits de droguerie et que sa mère ne s'était jamais remise de la mort de son fils.

Authentique résistante pendant la deuxième guerre mondiale, elle était médaillée militaire et Chevalier de la Légion d'Honneur (1)

Avare de confidences sur son brillant passé militaire, elle confiera néanmoins qu'elle avait eu « l'impression » en Corée, lorsque la situation se tendait, que les Chinois se faisaient pressants contre nos lignes et qu'il était impératif de maintenir, au plus haut niveau, le moral des troupes, que le Commandant de SEZE ne négligeait pas de se faire accompagner par elle, dans sa jeep, pour que les soldats -du fait d'une présence féminine- perçoivent avec moins d'acuité la situation de danger !

Ce jour (dimanche), une exposition est organisée dans le cadre du Bataillon. Les exposants ont bien fait les choses : maquettes diverses, objets en plâtre peints, moulages, photos, dessins et trois pièces montées. Le Chef de corps paraît satisfait, il remettra lui-même les prix.

Le Sous-Lieutenant MARTIN, popotier, et à ce titre « maître des cérémonies » prépare et organise le repas du lendemain, auquel sont invitées de nombreuses personnalités et Autorités militaires et civiles. Le Sergent SAUTEL, qui a perdu ses deux bras dans l'opération du 29 Mai dernier, à proximité du djebel TAYA, n'est pas encore appareillé et il doit être assisté pour les actes de la vie courante : boire, manger, fumer.

Le Sous-Lieutenant GUERARD, qui commandait le PEG lors de l'accrochage, s'occupe de lui lors de l'invitation du Sergent au mess des officiers.

Après la tombée de la nuit, le film CREVECOEUR, tourné sur les lieux mêmes des combats en COREE, est projeté. Quelques Anciens du Bataillon sont reconnaissables, ainsi que l'actuel Chef de corps, alors barbu et Commandant.

Comme ce dernier -très aristocrate dans son comportement- a l'habitude de se présenter en faisant sauter sa particule (il dit : SEZE), ses familiers emploient, pour parler de lui, ce vocable raccourci. Les soldats en Corée avaient d'ailleurs pour leur part surnommé leur commandant «HUIT et HUIT».

(1) Le PITON n° 23 de Janvier 1988 rend compte de la cérémonie qui a eu lieu le 27 Octobre 1987 à l'Hôtel GEORGE V à PARIS, au cours de laquelle elle a - étant devenue Madame GRANGE par son mariage- reçu les insignes d'Officier de la Légion d'Honneur en présence du Ministre des Anciens Combattants, Georges FONTES.

Anecdote

Dans son livre « L'assaut de Crèvecoeur », (1) le Lieutenant-Colonel LE MIRE a décrit le premier contact -au mois de Juillet 1951- entre les soldats du Bataillon français sur le front et son assistante sociale.

La scène se passe à proximité de la zone de combat surnommée «Le Bowl», un peu au nord d'INJE et du 38^{ème} parallèle :

Une femme nous tombe du ciel. Elle atterrit par hélicoptère, dans un ravin étroit, près des tentes du P.C. Mademoiselle M... devra, au départ, vaincre bien des préjugés ;

Elle est grande, plutôt «femme du monde». Qu'est-elle venue chercher en Corée ? Une auréole, l'excitation de frôler la gloire, une réputation d'héroïne ? Car, enfin, elle ne « fait » pas infirmière, ni assistante sociale, ni femme-soldat.

Les premiers jours, certains d'entre nous prennent vis-à-vis d'elle une attitude peu engageante. Les uns l'ignorent ou exagèrent l'amabilité, d'autres, après avoir prononcé comme d'habitude quelque incongruité, s'excusent lourdement.

C'est un test, dur à subir, que de se trouver seule au milieu d'un millier d'hommes bien décidés à vous laisser patauger et à regarder comment vous allez vous en tirer.

D'autre part, les Américains acceptent difficilement de laisser une femme se promener en ligne.

Mais elle s'en tire pas mal du tout et très vite toute hostilité à son égard disparaît. On commence à entendre dire avec une certaine pudeur : « après tout, elle est sympathique ».

Le service-auto la surnomme déjà « Pépita ». On se demande pourquoi. Elle est blonde. Qu'importe ! de toute façon il est trop tard pour tenter un rectificatif, elle est irrémédiablement baptisée.

(1) Edité « Aux carrefours du monde » - PARIS – 2^{ème} trimestre 1956 – Collection « Documents du monde ». Préface du Général Ralph MONCLAR. (voir pages 152, 153, 154)

La section des pionniers l'invite à dîner : elle est lancée.

Les autres compagnies ne veulent pas rester en arrière ; Pépita est du Bataillon.

Elle y fait avec le sourire son métier d'assistante sociale, mais elle remplit aussi chaque fois qu'arrivent des blessés le rôle d'infirmière bénévole.

Un beau matin, au pied de « Crèvecoeur », elle a failli se faire tuer bêtement : « comme une femme » disait mon chauffeur.

Elle grimpe sur une pente près du P.C. pour cueillir quelques fleurs... mais les Chinois ne lui en laissent pas le temps, un obus arrive en sifflant, tout le monde s'aplatit, sauf Pépita. Explosion, nuage de fumée, volée de terre. On se précipite, l'assistante sociale, assise par terre, ressemble à un diable, noire de fumée, jaune de terre. Elle n'y « comprend rien » dit-elle.

Elle s'est entendu répondre des tas de choses...

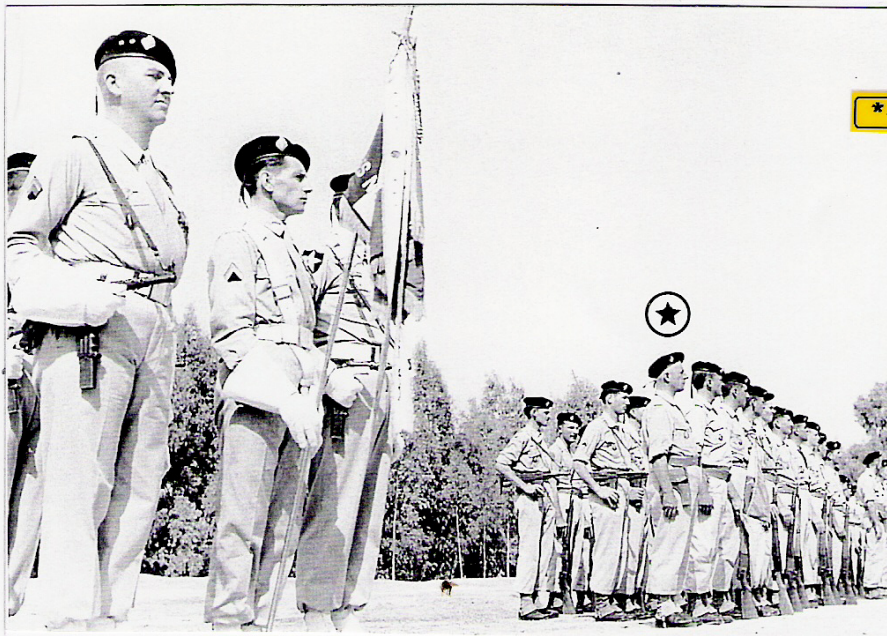
Mais, quelques jours plus tard, un officier redescendant de « Crèvecoeur » rapporte pour elle une brassée de branches d'érable pourpre

Lorsque nous quittons la Corée, les Américains de la 2^{ème} Division sont persuadés que le Bataillon Français c'est un millier de bons soldats plus une héroïne : Pépita.

13.10.1958 * Le journal « La Dépêche de Constantine » relate la cérémonie en ces termes :

«Le Général MONCLAR hôte du CONSTANTINOIS»

Le Général de Corps d'armée MONCLAR est venu dans le Constantinois pour assister, le 13 Octobre, à la commémoration des combats de CREVECOEUR (Corée) où s'illustra le Bataillon français de l'ONU. Ce Bataillon, actuellement stationné à OUED-ZENATI, avait prié son ancien Chef de bien vouloir assister à cette cérémonie.



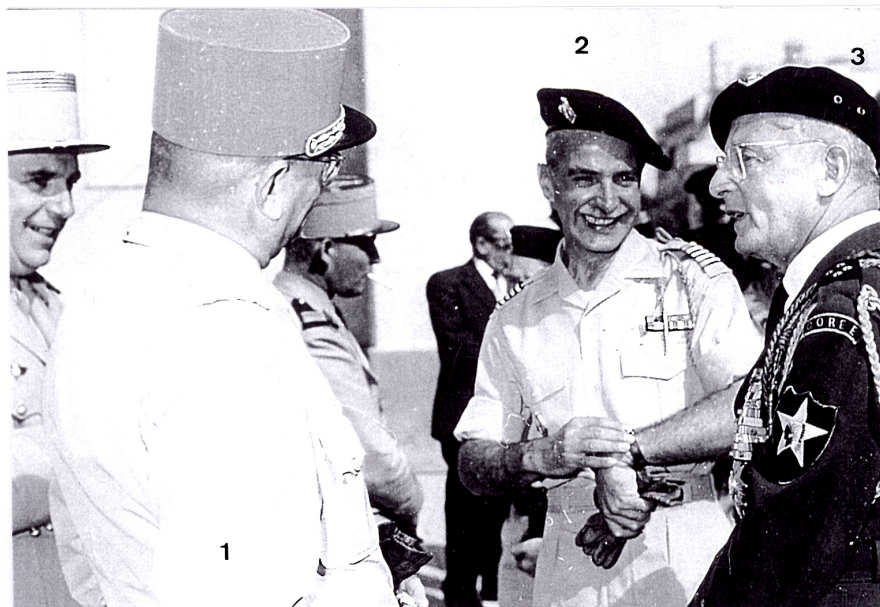
*-Capitaine FUCHS (1^{re} Cie)



- 1.Lt-Col.de SÈZE
- 2.Général MONCLAR
- 3.Médecin-S/Lt STEU



CRÈVECOEUR 1958

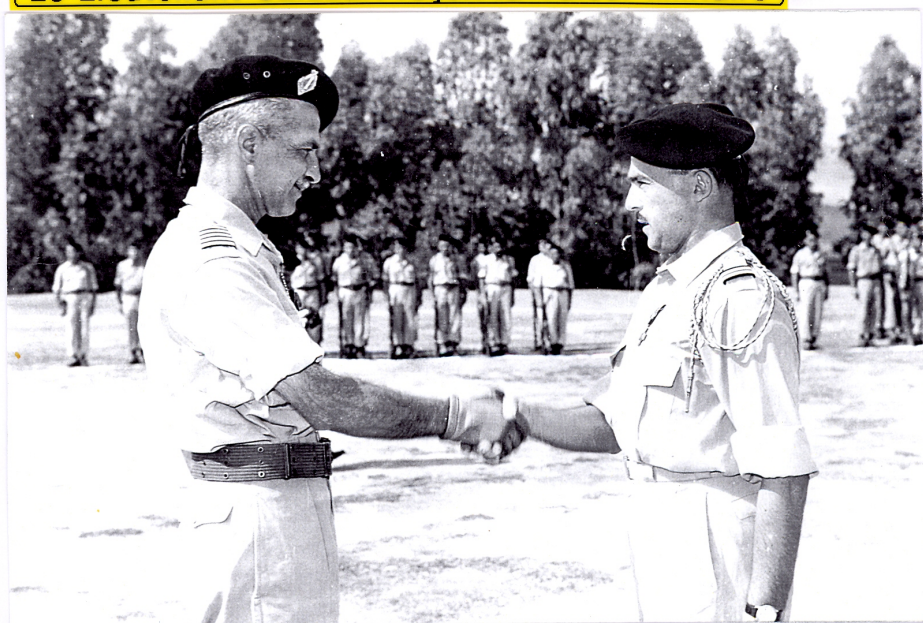


1. Général DIVARY

2. Lt-Colonel de SÈZE

3. Général MONCLAR

Le Lieutenant CEILLER reçoit la Valeur Militaire



1. Sgt/Chef ROUQUETTE

2. Sergent SAUTEL

3. PÉPITA

4. Adjudant LE GALL

Arrivé dans la soirée de samedi à TELERGMA, le Général s'était rendu à KHENCHELA, à la 13^{ème} Demi-Brigade de la Légion étrangère, avec laquelle il a combattu en 1940 sur le front de Norvège.

* Un Sous-Lieutenant accueille les généraux : MONCLAR et DIVARY à l'entrée de OUED-ZENATI et les accompagne à l'église où est célébrée une messe de requiem pour les morts du Bataillon. L'Abbé CLUZEL, dans son homélie, retrace le passé de l'Unité.

Après l'office, les Officiers généraux : MONCLAR, DIVARY et BOUVET (1) et les nombreux officiers supérieurs présents ont un entretien avec le Lieutenant-Colonel de SEZE au P.C.

Une prise d'armes a lieu à 11 h., sur le stade municipal, au cours de laquelle sont remises les décorations :

- Le lieutenant CEILLER est décoré de la Valeur militaire avec Palmes pour sa citation à l'ordre de l'Armée, ainsi que le Sergent SAUTEL.
- Le Sous-Lieutenant HERMELINE est décoré de la Valeur militaire avec Etoile d'argent pour sa citation à l'ordre de la Division.

De nombreux sous-officiers et soldats sont également décorés.

Le Sergent SAUTEL, seul, au milieu du stade, en avant d'un groupe d'officiers déjà titulaires de la Légion d'honneur, reçoit cette dernière décoration des mains du Général MONCLAR (compte tenu de son passé de combattant exceptionnel, le récipiendaire aurait d'ailleurs, probablement été admis dans cet ordre, même sans les blessures reçues le 29 Mai 1958).

(1) Le Général BOUVET, invité par le Colonel de SEZE à la fête du Bataillon était un héros du débarquement en Provence, au mois d'Août 1944.

Il fera partie en 1962 de l'Association de défense des droits des Français d'Algérie « ADDFA »

Puis, il est procédé à la lecture de l'Ordre du Bataillon n° 132 signé du Lieutenant-Colonel de SEZE.

Octobre 1951 – Octobre 1958

Voici sept ans, le Bataillon français de l'O.N.U., qui s'était déjà illustré à maintes reprises depuis son arrivée en Corée, faisait une fois de plus l'étonnement du commandement américain par son mordant, son ressort, son mépris du danger, son opiniâtreté.

Attaquant et contre-attaquant presque sans répit un adversaire farouchement décidé à ne pas abandonner ses positions, ce n'est qu'au 5^{ème} jour de combats épuisants que la crête, objectif du 23^{ème} Régiment d'infanterie américain, était atteinte. C'est le Bataillon français qui y prend pied. Les pertes sont lourdes, si lourdes que les Américains baptisent cette crête «Heartbreak-Ridge», dont nous avons fait «CREVECOEUR».

Ce fait d'arme consacre définitivement le prestige du Bataillon.

D'autres combats suivront, aussi glorieux, aussi douloureux, en Corée, en Indochine, en Algérie enfin.

N'oublions jamais nos morts, nos blessés, nos disparus. Rappelons nous que, depuis sa naissance, il y a huit ans à peine, notre Bataillon sous ses diverses dénominations : Bataillon de l'ONU, Régiment de Corée, Bataillon de Corée, a perdu trois fois et demi ses effectifs actuels.

Mais, si cet anniversaire doit rester avant tout celui du sacrifice et du dévouement, sachons puiser dans l'Exemple de nos Anciens des raisons nouvelles de poursuivre notre effort et de le rendre plus efficace encore.

Le Bataillon fait son devoir, plus qu'honorablement. Je suis fier de lui. Bonne fête à tous.

OUED-ZENATI – Octobre 1958

Un apéritif où sont conviées environ deux cent cinquante personnes est ensuite servi dans les locaux du garage de la CCAS. Le Colonel MARIAUX, anciennement adjoint du Commandant de l'EAI de Saint-Maixent (Général ALIX), où ont été formés beaucoup d'aspirants et de sous-lieutenants, est présent.

Le repas qui suit réunit cent vingt convives. Le menu est le suivant :

- Foie gras truffé du Périgord au porto,
- Langouste thermidor,
- Perdreaux sur canapés,
- Pommes chips/salade/fromage/moka
- Vins : Riesling, Roederer, Château-Romain

Chaque convive reçoit un menu à son nom et en original (1)

A l'issue du repas, il n'a pas été possible de restituer au Général DIVARY sa canne déposée dans l'entrée du mess-officiers. Dérobée ou malicieusement cachée, cette canne pouvait, d'ailleurs, faire défaut au Général, grand blessé. Le Colonel de SEZE « puissance invitante » exprime aux officiers présents du Bataillon son extrême mécontentement de cet incident.

Le lendemain, la « Dépêche de Constantine », après avoir décrit la célébration de la Bataille de CREVECOEUR à OUED-ZENATI, écrira :

« Tout le Bataillon de Corée n'avait pu se rassembler autour de son fanion pour célébrer Crevecoeur, mais dans tous les postes tenus par les Bérêts noirs, la journée a été marquée par une pensée émue pour les Anciens et par une fête miniature où s'exprimaient la fierté et la vitalité du plus jeune Bataillon de l'infanterie française ».

14.10.1958 * L'Assistante sociale « Pépita » est invitée par différentes compagnies. Elle reviendra de la 1^{ère} Cie avec une oie peinte en tricolore, qui terminera sa carrière dans le poulailler de l'Appro.

* Le Lieutenant-Colonel de SEZE part en permission.

(1) Sur le menu attribué au Lieutenant CEILLER, à l'occasion de ce repas de tradition, le Colonel de SEZE écrira avant de le signer : *« la palme que vous avez reçue aujourd'hui, mon cher CEILLER, était bien méritée. Je vous l'ai remise avec tout mon cœur. Je salue en vous celui sans qui le rythme du Bataillon ne serait pas ce qu'il est ».*

Menu

RECUPÉRATION TOUS GENRES
renseignements, discrétion assurée
ICI ON reprend vos vieux documents
à des prix avantageux



Menu et caricature du Lieutenant CEILLER

15.10.1958 La commémoration de la fête de CREVECOEUR n'eut pas lieu seulement dans le Constantinois.

Le Journal « Le Bled » relatara comme suit les deux cérémonies de PARIS et de SEOUL.

« A PARIS :

Dans la délicate attention de s'associer à la commémoration de CREVECOEUR, son Excellence le Général CHONG-IL-KWON, Ambassadeur de la Corée en France, avait remis au 12 Octobre la réception que donne l'Ambassade chaque année en l'honneur de la fête nationale coréenne. Celle-ci s'est déroulée dans une atmosphère particulièrement sympathique, au milieu d'une nombreuse assemblée, dans les salons de l'Hôtel GEORGE V. Le « Pays du matin calme » sait être celui des brillantes soirées. Très simplement et très cordialement, le Général et Madame CHONG-IL-KWON ont reçu de nombreuses personnalités françaises et étrangères du monde politique, diplomatique et militaire.

Les Anciens du Bataillon étaient représentés naturellement par le Général MONCLAR, par les Vice-Présidents : LE TAC et CALDAIROU, en l'absence du Président Robert VIVIEN qui, lui, célébrait « CREVECOEUR » à SEOUL. Le Commandant-Médecin WARME-JANVILLE, les Capitaines MAFFIOLI, JAUPART et le Commandant de CASTRIES étaient également présents, ainsi que de nombreux amis de la colonie coréenne à Paris.

A SEOUL

Pendant ce temps, sur la lointaine terre de Corée, arrivait le Président Robert VIVIEN et sa femme, tous deux invités par le Président SYGMAN RHEE à la commémoration de la Fête nationale coréenne. L'agence France-Presse a fait état de la nouvelle dans les termes suivants :

« Le Président de l'association française des Anciens de Corée, Monsieur VIVIEN et son épouse, ont été reçus par Monsieur. SYGMAN-RHEE, Président de la République de Corée. Monsieur VIVIEN a fait part au Président coréen des sentiments de déférence et d'amitié des Anciens du Bataillon français de Corée et lui a remis des messages du Président DEBRE et du Président du Conseil Général de la Seine.

Monsieur SYGMANN RHEE, après avoir remercié Monsieur VIVIEN, a exprimé son admiration pour le Général DE GAULLE et sa confiance de voir les destinées de la France entre ses mains ».

Monsieur VIVIEN était, en effet, porteur de messages d'amitié du Premier Ministre et du Président du Conseil général de la Seine dont il est lui-même Vice-Président.

Accueilli à sa descente de l'avion par le Ministre de la Défense nationale coréenne, il passa en revue les troupes qui lui rendaient les honneurs. Nombre de téléspectateurs français ont pu suivre le déroulement de la cérémonie sur les écrans, car les actualités françaises étaient présentes. Le Président VIVIEN est allé jusqu'à PUSAN, au cimetière des Nations Unies, déposer une gerbe du souvenir. Ce cimetière contient des milliers de tombes bien entretenues, par carrés des diverses nations, dont les drapeaux sont hissés chaque jour en symbole et en souvenir.

Le Président VIVIEN a longuement conversé du Bataillon avec le Président RHEE, puis avec les différents chefs d'Etat-Major de l'Armée coréenne. Partout, sa femme et lui ont reçu un accueil chaleureux et tous ont su leur exprimer les sentiments de gratitude et d'affection du peuple coréen pour la France et pour ses soldats.

Le Président VIVIEN eut, également, l'occasion d'aller s'incliner sur la dalle funéraire érigée en souvenir d'un million de Coréens morts lors de cette guerre, puis il reçut les clefs de la ville de Séoul. Tout ceci en tant que Président de l'Association des Anciens.

Ce voyage a été un succès, tant sur le plan du rapprochement des deux peuples que sur le plan de l'Association elle-même. Il est certain que les liens établis avec les amis coréens de la France demeureront toujours solides et vivants.

Une photo, publiée dans le journal LE BLED, montre le Président RHEE recevant le Président VIVIEN, en présence de l'Ambassadeur de France en Corée, Monsieur Roger CHAMBARD et de Monsieur KYU-HAH-CHOI, Vice-Ministre des Affaires étrangères de la République de Corée.

A son retour en France, le Président VIVIEN a rendu compte de sa mission au Général DE GAULLE qui l'a remercié en ces termes :

« C'est avec intérêt que j'ai lu le compte rendu de votre récent voyage en Corée.. Je suis heureux de constater que le souvenir de vos camarades tombés au service de la liberté y est gardé fidèlement. Quant aux témoignages d'amitié et de sympathie pour la France, que vous avez recueillis, ils m'ont paru très réconfortants. Je vous remercie de m'en avoir fait part et vous demande de croire, mon cher VIVIEN, à mes sentiments les meilleurs » ».

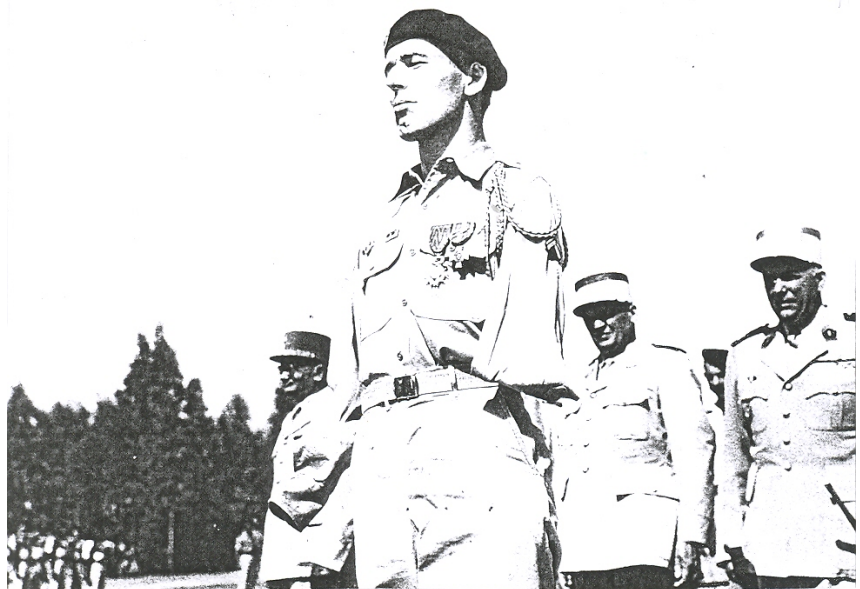
Le journal évoque ensuite le détachement français symbolique qui continue d'exister à SEOUL. Formé en 1953, il a été commandé par le Vice-Président de l'Association, Jean CALDAIROU, puis le Lieutenant DUREAU et le Capitaine MAFFIOLI .Ce dernier, de retour en France, a été remplacé par le Commandant Marcel HERAULT, diplômé d'état-major, diplômé de l'Ecole de guerre du Pakistan, qui cumule les fonctions de Chef de détachement, Attaché militaire, Représentant français à la Commission d'armistice et Officier de liaison auprès des Nations Unies. Pour l'aider dans sa tâche, il est secondé par le Sergent-Chef COBUT et les Sergents MOITEAUX, NIVERNAUX, TOYER et le Caporal-Chef du BOUTIEZ.

Qui était Michel SAUTEL ?

Il est né le 24 Avril 1922 à PARIS.

Résistant, il est intégré en 1942 dans un réseau britannique opérant dans la SARTHE et les départements limitrophes, et termine la 2^{ème} Guerre mondiale dans les rangs de l'Armée française

Sous-officier de carrière, il effectue plusieurs séjours en Corée et en Indochine. Il fait, notamment, partie en Indochine du Régiment de Corée, élément constitutif du GM 100 qui subit, en 1954, de très lourdes pertes sur la RC 9



13 Octobre 1958 – Stade de OUED-ZÉNATI

Il rejoint, en Octobre 1957, le Bataillon de Corée alors cantonné dans la région de OUED-ZENATI (Z.N.C.) en ALGERIE. Il participe, comme sergent, aux combats du Bataillon contre la rébellion et reçoit de très graves blessures, le 29 Mai 1958, lors de l'opération TAUREAU III près du djebel TAYA (opération dans laquelle le Colonel JEANPIERRE, Commandant du 1^{er} REP, trouva la mort).

Michel SAUTEL est touché au ventre et aux deux bras. Il est amputé du bras gauche sur le terrain, dans les broussailles, à proximité et sous le feu de l'ennemi. Puis il est évacué, avec d'autres blessés graves, par hélicoptère vers l'hôpital militaire de GUELMA. Il sera ensuite soigné à l'hôpital militaire d'ALGER, puis au VAL de GRACE. Il fera un séjour aux INVALIDES. Ayant perdu ses deux mains et un bras, il survivra, mais avec l'appareillage nécessaire aux grands mutilés.

Il est alors promu Sergent-Chef avec effet rétroactif de sept ans.

A titre exceptionnel, et à sa demande insistante, il est maintenu en service actif et devient instructeur au Centre de la Légion étrangère d'AUBAGNE.

Réformé « définitif n° 1 », il se retire à la FERTE-BERNARD, dans la Sarthe, se marie et aura deux enfants.

Il sera élu conseiller municipal pour trois mandats successifs.

Il décède au VAL de GRACE le 4 Décembre 1999 et est enterré à la FERTE BERNARD le 10 du même mois.

Il était titulaire de la Médaille de la Résistance, de la Valeur militaire avec Palmes, de la Croix de guerre 39-45 avec Palmes, de la Croix de guerre des T.O.E. avec 4 Palmes (toutes ses citations sont à l'ordre de l'Armée), de la Médaille militaire.

Il avait été promu au grade de Commandeur de la Légion d'honneur le 8 Mai 1981.

16.10.1958 Le Sous-Lieutenant PICAUD est désigné pour remplir les fonctions d'officier d'approvisionnement du Bataillon, en remplacement du Sous-Lieutenant SEGUELA, libérable.

17.10.1958 * Le Lieutenant René TEINTURIER arrive au Bataillon. Il est affecté à la C.C.A.S.

* Le Sous-Lieutenant SEGUELA et un de ses camarades rendent visite au Sous-Lieutenant Jean JESTIN à l'hôpital de CONSTANTINE.

Ils peuvent s'entretenir avec lui quelques secondes, mais le blessé est encore très faible. Une balle ennemie entrée en haut de la poitrine, à gauche, est ressortie en bas, à droite, après être passée sous les côtes et avoir abîmé la plèvre. Les prévisions de séjour à l'hôpital sont d'un mois, sauf complications. Il a le temps de rapporter le dialogue suivant qu'il a eu avec le Sous-Lieutenant LAUGERO, qui -après sa blessure- le ramenait à l'arrière, à l'abri des tirs :

- *Je suis foutu, j'ai une balle dans le cœur.*

- *Mais, non, mon vieux* a répondu LAUGERO, avec son sens pratique, *si tu avais une balle dans le cœur, tu serais déjà mort.*

Le Sous-Lieutenant MARTIN, en stage d'officier de renseignements au camp FRAY à CONSTANTINE, rend également visite à l'hôpital à son camarade JESTIN.

19.10.1958 La 1^{ère} Cie est mise en alerte.
Elle est susceptible de participer à une opération d'une durée de plusieurs jours dans la région du barrage électrifié.

20.10.1958 Sur le point d'être libéré de ses obligations militaires, le médecin-aspirant Edmond STEU (nommé sous-lieutenant avec effet du 1^{er} Septembre 1958 par décret du 8 Octobre) quitte, sur demande des Services de santé de CONSTANTINE, le Bataillon de Corée (où sont opérationnels les médecins RAYNAUD et REVERDY) pour YOUKS-LES-BAINS, à côté de TEBESSA à proximité de la frontière tunisienne. (1)

Une grave épidémie de typhoïde sévit, en effet, dans la région de TEBESSA, les médecins sont tombés malades successivement et les Services militaires de santé n'ont aucun médecin disponible sous la main pour traiter l'épidémie.

Le Sous-Lieutenant STEU aura à s'assurer que la « quarantaine » d'usage est respectée dans le village par les civils, mais regrette que les militaires, notamment l'unité de parachutistes, qui a été touchée par l'épidémie, aient été admis à se déplacer causant dans toute l'ALGERIE, par la dispersion des bacilles typhiques, plusieurs foyers de fièvre typhoïde.

Edmond STEU reviendra à OUED-ZENATI le 4 Novembre 1958 et quittera définitivement l'ALGERIE le 7 Novembre suivant, par l'avion partant de PHILIPPEVILLE.

21.10.1958 Le Lieutenant FOUET est muté et est remplacé, provisoirement, à la tête de la 4^{ème} Cie par le Lieutenant ARDOUIN.

23.10.1958 Information générale :

* Après la libération, par le F.L.N., de quatre soldats français faits prisonniers, le Général SALAN décide de relâcher dix rebelles.

(1) Après l'indépendance, la ville de YOUKS sera débaptisée. Son nom actuel est : HAMMAMET.

Cette décision est assez peu appréciée par des cadres du Bataillon qui en déduisent une reconnaissance « de facto », par l'Etat français, du gouvernement « libre » algérien et la préparation de négociations éventuelles.

Il semble qu'il y ait une recrudescence de l'activité militaire. Le bilan des pertes rebelles est -quotidiennement- de cent à cent cinquante hommes. Il se dit même qu'un groupe de six cents rebelles aurait été anéanti dans les monts de SAIDA, en ORANIE (ce chiffre a été officiellement démenti, mais l'opinion est sceptique !).

* Plusieurs sous-lieutenants partent en permission libérable : CAZENAVE, HERMELINE, SEGUELA, SIGNORET.

MALESCOT doit partir à la fin du mois.

24.10.1958 Information générale :

* Au cours d'une conférence de presse tenue par le Général DE GAULLE, ce dernier a notamment répondu aux journalistes :

- (à la question : « *Pourquoi l'Armée a-t-elle quitté les Comités de Salut public ?* »)
« *Parce que je lui en ai donné l'ordre et qu'il faut que l'Armée prenne ses distances en face de l'action politique qui se développe* »

* Opération du Bataillon dans la région de RAS-EL-AIOUN consistant en une fouille du terrain. – RAS.

26.10.1958 Accident de camion sur la route RENIER/AIN-TRAB. Le soldat LAMOURI-NAHILI est blessé

27.10.1958 * Départ du Sous-Lieutenant GUERARD en permission exceptionnelle, sa mère étant très malade.

* Le Sous-Lieutenant de LANGHE est muté à la 4^{ème} Cie pour en prendre, provisoirement, le commandement.

* Il est d'usage que le Service social des Armées prenne contact avec les familles lorsqu'un soldat trouve la mort en opération.

Le Capitaine DUBOIS (commandant la 2^{ème} Cie sur le terrain le 29 Mai 1958, lorsque le Sous-Lieutenant LE LIVEC et le soldat MALLET ont été tués) a appris que la famille de ce dernier avait vivement réagi à la visite de l'assistante sociale militaire, aux motifs que l'Armée avait promis que le fils tué n'irait pas en ALGERIE, puisque le fils aîné s'y trouvait déjà, qu'il avait été incorporé dans une « Unité de choc et à risques » et qu'il avait fallu attendre trois mois après le décès, pour que le fils aîné, toujours soldat, soit muté en métropole.

29.10.1958 Information générale

Election du nouveau Pape. C'est le Cardinal RONCALLI – 79 ans. Il prendra le nom de JEAN XXIII

On insiste sur ses qualités de négociateur et sur ses idées acquises au progrès !

30.10.1958 Participation du Bataillon à l'opération TOURTERELLE. *But* : fouille du terrain dans la région de RAS-EL-AKBA.

Le résultat n'est pas connu.

31.10.1958 Anecdote

Les soldats français du Corps expéditionnaire en INDOCHINE ont souvent conservé de bons souvenirs des femmes asiatiques côtoyées à SAIGON, HANOI ou dans le bled. Certains en ont même épousé.

En ALGERIE, par contre, les rapports ont été inexistantes entre les civiles algériennes et les soldats de métropole. Il existait bien des bordels militaires, mais au sein desquels les rapports n'étaient pas à proprement parler « humains », mais professionnels. Les opératrices étaient souvent des filles issues des OULED-NAÏLS, région située dans le centre-sud de l'ALGERIE, et spécialisées dans la galanterie tarifée.

Comme tous les enfants du monde, les gosses arabes ne refusaient pas le contact avec les soldats français dont ils tiraient quelques profits : monnaie, bonbons, nourriture, en échange de menus services. Les adolescentes arabes -tant qu'elles n'avaient pas accédé à l'âge du mariage qui les retirait alors de la lumière du jour- acceptaient de parler aux soldats, lavaient leur linge moyennant finances et avaient un comportement de leur âge, plutôt aimable.

Elles n'étaient évidemment pas maltraitées (même si, probablement, des plaisanteries d'un goût douteux, qu'elles ne comprenaient pas toujours, leur étaient adressées !), percevaient ce qui leur était dû et, somme toute, les relations étaient bonnes (même si elles fournissaient, sans doute, aux rebelles les renseignements qu'elles pouvaient glaner ici ou là au contact de l'armée).

Il est arrivé que certaines jeunes filles arabes soient passées de l'intérêt au sentiment (vis-à-vis du jeune médecin militaire qui soignait bien, du sous-officier, client, qui payait régulièrement les travaux de lavage effectués ou les figues de barbarie apportées). C'était sans suite possible et, même, pas toujours perçu par les intéressés !

Un sous-lieutenant du Bataillon à OUED-ZENATI a trouvé, dans la pile de chemises qu'il avait donné à laver (et qui étaient repassées couci-couça !) un billet manuscrit écrit sur une page de cahier d'écolière : « *mon chéri. Je vous aime beaucoup de cœur et aussi je pense nuit et jour et je vous embrasse la force de mon cœur* ». A la feuille de papier était accroché un souvenir : une médaille en aluminium de la Vierge Marie. Le nom de cette petite fille d'une douzaine d'années était BARISA.

Au sous-lieutenant qui lui demandait comment elle avait fait pour écrire sa déclaration d'amour, alors qu'elle parlait mal le français et ne savait ni le lire, ni l'écrire, BARISA répondit qu'elle avait un livre de français avec des formules toutes faites dont le titre était hautement explicite « les Amoureuses » et qu'elle avait essayé de recopier.

C'était le petit côté de la culture française ! Quant à la médaille de la Vierge, elle l'avait purement et simplement trouvée dans la rue et avait estimé que c'était un cadeau approprié pour un roumi.

En retour, le sous-lieutenant a fait un cadeau à la mode locale, acheté au bazar arabe du coin.

01.11.1958 Le Sous-Lieutenant Jean-Claude MARTIN est affecté à la C.C.A.S. en qualité d' «Officier de renseignements adjoint».

04.11.1958 * Le Bataillon met deux compagnies en « alerte 3 heures ».

* Le Lieutenant ARDOUIN et le Capitaine DETOUILLOIN rentrent de permission. Le Lieutenant ARDOUIN reprend le commandement de la 4^{ème} Cie.

* L'article dans le journal «LE BLED» n° 14, relatant l'accrochage du 12 Octobre 1958, est publié avec de nombreuses coupures. L'intervention de la 2^{ème} Cie et le rôle des Sous-Lieutenants LAUGERO et JESTIN ne sont même pas mentionnés !

06.11.1958 Le Sergent Pierre FAUCON de la 1^{ère} Cie se tue accidentellement avec sa carabine.

Le «Béret Noir» Claude VANDERLINDEN se souvient des circonstances de ce drame :

« Notre Compagnie, en route pour participer à une opération dans la région de DJIDJELLI, fait étape -vers 19 h.- au bourg de GRAREM pour bivouaquer pendant la nuit dans le parc réservé au marché aux bestiaux.

Pendant l'installation, j'entends un coup de feu à proximité immédiate et je vois Pierrot se tenant l'aîne et, avec un grand cri, tomber en avant. Il venait de se blesser avec sa carabine U.S. qui était chargée : il avait accroché la courroie de ses jumelles à la détente de son arme (ce qu'évidemment il n'aurait jamais dû faire). Il était touché à l'artère fémorale droite. Le Sous-Lieutenant RUFFEL (1) a aussitôt essayé de comprimer l'artère coupée. Dès l'arrivée de l'ambulance, le blessé a été transféré à l'infirmerie de GRAREM. Nous avons été informés de sa mort dans la demi-heure suivante.

(1) Il semble qu'il y ait confusion sur le nom du Sous-Lieutenant. En effet, le Sous-Lieutenant RUFFEL a intégré le Bataillon de Corée dans le courant du 1^{er} trimestre 1959

Pendant l'intervention du Sous-Lieutenant RUFFEL, Pierre FAUCON nous fixait, les yeux exorbités et, croyez-moi, il m'est impossible d'oublier ces instants.

Il habitait à PARIS dans le quartier Ledru-Rollin. Il venait de ré-engager et devait être nommé Sergent-Chef ».

07.11.1958 Le Sous-Lieutenant J.C. MARTIN se rend en métropole. Il a pour mission de prendre en charge, à la caserne de Courbevoie, un contingent de renfort de soixante six recrues. Il sera de retour -via Marseille et après traversée sur EL-DJEZAIR- le 14 Novembre à PHILIPPEVILLE et le 15 à OUED-ZENATI.

10.11.1958 * Arrivée au Bataillon de l'Aspirant Robert MARTIN.

Après sa formation de Chef de section à l'Ecole d'application de l'infanterie à SAINT-MAIXENT, il a effectué le stage du « Centre d'instruction de pacification et de contre-guérilla – CIPCG » d'ARZEW.

* Libération des appelés de la classe 56-2-A.

Il est envisagé que la classe 56-2-B soit libérée en fin d'année et la classe 56-2-C au mois de Février prochain.

11.11.1958 La « Dépêche de Constantine » publie l'entrefilet suivant sous la rubrique « RENIER » :

« Le 11 Novembre – L'anniversaire de l'Armistice a été marqué cette année par une simple et émouvante cérémonie.

En présence des Autorités civiles et militaires, ainsi que de la population, eut lieu devant le P.C. le lever des couleurs, suivi d'une minute de recueillement. A l'issue de cette manifestation, le Sous-Lieutenant CASTAGNOLI du Bataillon de Corée, faisant fonction de commandant du sous-quartier, rappela en une brève allocution, le sens de cette journée qui doit être empreint d'un culte profond envers tous les combattants défunts.

Une messe fut ensuite célébrée par Mr. le Curé RINCOS à la mémoire de tous ceux qui sont tombés au cours des guerres et qui tombent encore aujourd'hui. Toute la journée, la vente des Bleuets de France obtint un plein succès»..

20.11.1958 Le Sous-Lieutenant Jean-Claude MARTIN réalise un coup de main, dans la région d'AIN-ARKO au sud de MONTCALM pour saisir un dépôt rebelle de céréales.

21.11.1958 * La ferme KIFFAN est harcelée par les rebelles.

Une patrouille de scouts-cars du Bataillon intervient pour faire cesser le harcèlement.

* A OUED-ZENATI, le soldat F.S.N.A. LAMOURI-NAILI est grièvement blessé par le 2^{ème} classe RAMDAN BOUCHENE d'une rafale de P.M.

Le blessé doit être amputé de la jambe droite.

* Les 1^{ère} et 2^{ème} Compagnies sont rentrées d'une opération épuisante dans la région d'EL-MILIA, dans la presqu'île de COLLO, d'une durée d'une quinzaine de jours.

Le temps était exécrable : froid et pluie. Les rebelles -parlant à la radio interceptée par les Français- demandaient des nouvelles du moral des différentes bandes. Un des chefs a dit : *« Ça va toujours mieux que chez les Français qui sont sous la pluie »*.

Il paraît que dans la zone de l'opération, l'Armée n'était pas intervenue depuis plus d'un an et que les rebelles avaient procédé à des remises de terres à des familles arabes venant de l'extérieur.

La zone étant « militairement interdite », l'ordre de destruction totale a été confirmé. Ont été recensés : une infirmerie de cent dix lits, des réfectoires, des terrains de sport, des casemates. Le terrain aurait été préparé pour une installation des services du « Gouvernement provisoire de la République algérienne » et les rebelles faisaient courir le bruit que l'Armée française n'oserait jamais plus s'aventurer dans ce secteur difficile pour elle.

Le Bataillon n'a pas accroché, mais une vague de Dragons qui participaient à l'opération au côté du Bataillon est tombée sur trois mitrailleuses, a eu plusieurs tués dont deux de ses éclaireurs de pointe (il s'agissait de libérables de la classe 56-2-A qui devaient partir le lendemain en base arrière, par hélicoptère, pour retourner en métropole).

En plus de la destruction du bétail et de l'incendie des mechtas, par l'Armée, un matériel relativement important a été saisi. Les pertes rebelles n'ont pas été communiquées aux troupes sur le terrain.

La « Dépêche de Constantine », pour sa part, a relaté l'opération sous le titre « *La région d'EL MILIA purgée des dernières bandes rebelles : quarante cinq fellaghas tués, soixante quatorze faits prisonniers* » :

« Une importante opération aux ordres du Général commandant la Z.N.C., à laquelle participaient des unités de toutes les armes de l'est algérien, s'est déroulée pendant quinze jours dans la région d'EL MILIA. De jour comme de nuit, malgré de très mauvaises conditions atmosphériques, les unités engagées dans ce combat n'ont cessé de traquer les rebelles dans tous leurs repaires.

Voici le bilan de cette opération : quarante cinq tués, soixante quatorze faits prisonniers, vingt sept cantonnements et mille gourbis fortifiés ont été détruits, quatre vingt souterrains ou abris, un atelier de fabrication de cartouches, un hôpital, trois infirmeries ont été anéantis, mille deux cents tonnes de céréales, cinq mille litres d'huile, des stocks de vêtements, de chaussures et de couvertures ont été saisis. Enfin cinq cent trente têtes de bétail ont été récupérées.

A la suite de cette importante opération, plus de mille personnes ont pu être regroupées et des soins diligents leur ont été apportés par les médecins militaires. Des effets leur ont, par ailleurs, été distribués ».

Nos soldats, en lisant la presse locale, demeurent un peu sceptiques quant à certaines affirmations très optimistes : « dernières bandes rebelles ». Vraiment ?

Au début de la première Guerre mondiale, pour entretenir le moral, les journalistes compétents écrivaient déjà que les munitions allemandes étaient de mauvaise qualité, que leurs balles n'avaient aucun pouvoir de pénétration et qu'elles tuaient difficilement (c'est peut être pour ça que le commandement français ne dota nos soldats de casques métalliques qu'après douze mois de combats !)

*** Information officielle :**

Le Bataillon va, prochainement, quitter le quartier de OUED-ZENATI et abandonner ses implantations territoriales, pour devenir réserve opérationnelle de la Division. Les nouveaux cantonnements se situeraient dans la région du KROUB et à la BARAOUIA pour la CCAS. Une compagnie irait à BOU-NOUARA, une autre à AIN-SMARA, une enfin à LAMBLECHE.

L'unité prévue pour remplacer le Bataillon est le 9^{ème} groupe d'escadrons de spahis à cheval.

Un capitaine faisant fonction d'élément précurseur vient d'arriver pour « prendre les consignes ». Il semble très « cavalier » aux yeux des fantassins « Bérêts noirs » : il évoque à tous propos le renom historique des spahis, déclare que leur encadrement n'est constitué que de rejetons de « bonnes, très bonnes et d'excellentes familles » et estime que ce sont les charges à cheval qui permettront de venir à bout de la rébellion !

* Le Sous-Lieutenant GUERARD, prochainement libérable, est nommé adjoint au commandant de la CCAS, à l'époque le Capitaine Jacques DUBOIS.

C'est le Sous-Lieutenant de LANGHE qui assurera la formation du prochain peloton d'élèves-gradés.

*** Information générale :**

L'agitation politique s'accroît :

Incidents en Afrique Noire, troubles au Maroc, menaces à Berlin et, même, rivalités entre les chefs du FLN : plusieurs colonels, dont OUAMRANE auraient été arrêtés par la sécurité rebelle, dans le cadre d'un « complot » ayant pour objet l'ouverture de négociations avec le Gouvernement français.

*** Anecdote :**

A OUED-ZENATI, un sous-lieutenant du Bataillon, déambulant dans l'avenue principale, passe devant la poste et entend le bruit d'un coup de feu qui en provient.

Pensant à une action rebelle, il arrête les camions d'un convoi de légionnaires qui passait à l'instant même dans la rue principale et demande au Chef du détachement de cerner l'immeuble et de l'assister pour une vérification de la situation.

L'affaire, après explication, se révèle des plus claires : un employé de la poste qui se déplaçait à l'intérieur du bureau, a laissé tomber en passant la partie articulée et lourde d'un comptoir en bois qui sépare le public du personnel.

Le choc a fait penser au receveur musulman, dans son bureau, à un coup de feu. Il est intervenu dans la salle de réception du public, le revolver à la main, en tirant en l'air, sans doute pour impressionner l'auteur du hold-up ou de l'attentat vraisemblable.

Malheureusement, quelques légionnaires avaient rapidement grimpé par les arbres bordant l'avenue, sur la terrasse située au dessus de la poste et dont une partie, construite, abritait le logement de la femme et de la fille du receveur. Les légionnaires, dans le légitime souci de prendre à revers l'agresseur au rez-de-chaussée, n'avaient -en traversant le logement du receveur- peut-être pas fait preuve d'une discrétion de violette à l'égard des proches féminins d'un notable fonctionnaire musulman en poste à OUED-ZENATI et, ce dernier, qui n'a pas apprécié du tout, a déclaré au sous-lieutenant qu'il se plaindrait au Colonel.

Apparemment, cette douloureuse affaire n'a pas connu de développement !

23.11.1958 La destination du Bataillon, quant il partira de OUED-ZENATI, étant en principe la BARRAOUIA (1) un groupe d'officiers va sur place visiter leurs futures installations, situées à proximité du KROUB et de CONSTANTINE.

Le premier contact est positif.

Le bâtiment principal était utilisé, avant les événements, comme centre d'études agricoles, avec eau courante, chauffage au mazout et carrelages dans toutes les pièces. Les deux grandes étables, devant le bâtiment central, sont toutefois encore occupées par du bétail.

(1) du moins pour ce qui concerne la C.C.A.S.

Il y a quelques revers à la médaille : la cour principale est un véritable lac de boue. Tous les services de la compagnie auront du mal à se loger rationnellement et inévitablement les éléments devront être éparpillés dans un rayon de l'ordre de 4 km. Les officiers et cadres seront logés dans les villas des ingénieurs agricoles.

Une de ces villas est située sur une hauteur à plusieurs kilomètres du camp principal, mais à proximité relative de la Section d'appui. Le chemin de terre qui relie la villa à la ferme doit être assez impraticable en hiver et comme il y a une fréquentation nécessaire par l'Armée plusieurs fois par jour de ce chemin, il ne doit pas être difficile pour les rebelles de le miner. Un engin blindé de hussards a, d'ailleurs, sauté sur une mine hier soir à proximité !

Le projet de cette installation avortera d'ailleurs, rapidement : la nouvelle destination ne serait plus la BARRAOUIA, mais AIN-ABID ; il faudra néanmoins que les artilleurs qui l'occupent actuellement évacuent préalablement ledit bourg.

25.11.1958 La 2^{ème} Cie du Bataillon intervient dans le djebel KRANGA.

Nous récupérons quarante sacs de blé censés avoir été collectés pour les rebelles.

27.11.1958 * Le secteur rural de CONSTANTINE est administrativement dissous.

*** Information générale.**

Un car de la Société algérienne d'automobiles, assurant le service «BONE-CONSTANTINE par GUELMA» a été arrêté par trois rebelles armés de P.M., à 5 km de CLAUZEL à 14 h. 45

L'arrivée fortuite d'une patrouille française a mis les attaquants en fuite au moment où ils s'apprêtaient à incendier le véhicule.

28.11.1958 * Le soldat de 1^{ère} classe Michel MAULEZ est blessé à OUED-ZENATI par l'éclatement accidentel d'un bouchon-allumeur de grenade. C'est la version du compte rendu officiel.

En réalité, il s'agit du résultat d'une plaisanterie douteuse : Un Caporal-Chef, Ancien du Bataillon aurait dégoupillé une grenade offensive dans la pièce où mangeaient les hommes de la section d'appui de la CCAS (à 3 m des caisses d'obus de 75).

Le fait qu'il n'y ait eu qu'un blessé (léger) est, en soi, miraculeux.

*** Information générale**

Déroulement des élections législatives : l'ambiance générale est très différente de celle constatée à l'occasion du référendum. Il y a moins de participants et très peu de femmes. Quatre listes sont en présence, panachant Européens et Musulmans et les représentants des listes semblent attentifs à la régularité des votes.

Sur instructions formelles du Commandement, l'Armée n'a pris aucune part dans le déroulement du scrutin. Les opérations de vote se poursuivent, pour l'ensemble du territoire algérien, pendant deux jours.

Plus de quatre cents députés sur cinq cents sont élus sous le « label » Algérie Française dans le cadre de ces élections.

29.11.1958 Il est confirmé officiellement que la CCAS ne s'installera pas à la BARAOUIA, mais à AIN-ABID.

Deux compagnies sont bien affectées, l'une à SIGUS, l'autre à BOU-NOUARA.

Les spahis, qui sont appelés à relever le Bataillon à OUED-ZENATI, arrivent de plus en plus nombreux, avec leurs chevaux.

01.12.1958 Le soldat FSNA Salah BENABID de la 1^{ère} Cie déserte à RENIER.

02.12.1958 * Les cavaliers du 9^{ème} Spahis sont entrés à OUED-ZENATI, à cheval et sabre au clair.

Les officiers du régiment ont été invités à un lunch d'accueil par le Lieutenant-Colonel de SEZE, qui avait tenu à prévoir une réception de qualité. Dans l'ensemble, les cadres du Régiment et ceux du Bataillon sympathisent, les cavaliers paraissant toutefois plus traditionalistes ou conventionnels.

La population civile européenne de OUED-ZENATI, qui constate que 80 % des effectifs du 9^{ème} Spahis sont composés d'Algériens musulmans, semble regretter -sur le plan de sa sécurité future- le départ du Bataillon !

Le Capitaine commandant la 2^{ème} Cie du Bataillon arrive éméché de la ferme LECCA et est prié par le Chef de corps d'y retourner.

* La 2^{ème} Cie se déplace à TELERGMA pour rendre les honneurs au Général DE GAULLE et assurer sa sécurité et celle des accompagnants.

Le Général est venu dans le CONSTANTINOIS « prendre la température » des unités militaires locales.

Après un arrêt à BOU-NOUARA, où se situent d'importants chantiers de regroupement de la population, le convoi officiel est allé jusqu'à AIN-ABID pour visiter la SAS du Capitaine BOULZE. La veille le Général OLLIE était venu vérifier l'état des lieux.

Le journal de l'Armée « LE BLED » rendra compte, en détail, de ces déplacements.

06.12.1958 * Le Bataillon reçoit de Maître MINGALON, Président de la Délégation spéciale de OUED-ZENATI, le certificat d'usage de « bien vivre » pour la période : début 1957 – Décembre 1958. Il y est fait mention de la « conduite exemplaire » des soldats du Bataillon de Corée.

Le monument aux morts de OUED-ZENATI, représenté ci-après, a été pris en photo. Au dos de celle-ci, l'abbé CLUZEL, curé du bourg, a écrit après la liste des dix huit morts (1) du Bataillon de Corée : « *De la pieuse mémoire de nos enfants de France, morts pour la Patrie, gardons le souvenir* ».

Puis, il a signé et apposé un cachet représentant une croix pattée, entourée de la mention « *Paroisse de Saint Pierre/Saint Paul – OUED ZENATI – Diocèse de CONSTANTINE – HIPHONE* »

* Le commandant TRINQUIER est muté. Il quitte donc le Bataillon.

08.12.1958 * Les compagnies affectées à AIN-ABID commencent leur transfert vers cette ville.

Pour les « services du Bataillon », les conditions d'installation n'apparaissent pas particulièrement plaisantes : locaux trop exigus, chambres de l'encadrement et bureaux non étanches à la pluie, dispersion dans la ville.

* **Information générale.**

La ville et la population d'AIN-ABID étaient connues comme ayant déjà beaucoup souffert des événements, en particulier le 20 Août 1955.

(1) - Arrêtée évidemment fin 1958

- Les noms des soldats : Guy SAVIGNY (capturé par l'ennemi le 9 Mai 1957, puis assassiné) – Roger BERTIC (tué accidentellement le 25 Juin 1958), de même que celui de l'Adjudant Marcel HAM (décédé le 6 Août 1958, au cours d'un déplacement) ont été omis.



Inscription de la plaque ci-contre, apposée au bras
du Monument aux Morts de Oued-Zénati (Départ^t de Constantine)

" Hommage et Reconnaissance de la population de
Oued-Zénati aux militaires du Bataillon de Crée morts pour la
France en Algérie 1956-1958.

- Sous-Lieutenant Le Linc Michel
- Sous-Lieutenant Massiani Dominique
- Sergent Faucon Pierre
- Caporal-chef Zaffary Maurice
- Caporal Baudoin Jacques
- Caporal Coureur Pierre
- Caporal Turpura Jean-Pierre
- Caporal Zieger Julien
- 1^{re} classe Caillouey Georges
- 1^{re} classe Sironet Jean
- Soldat Biscay Fabien
- Soldat Cordier Claude
- Soldat Garcia Joseph
- Soldat Eageyre André
- Soldat Souweau Claude
- Soldat Mallet Bernard
- Soldat Monsenergue Guy
- Soldat Thibault René.



M. Churef
curé de Oued-Zénati
(Constantine) - Algérie

"De la pieuse mémoire de nos enfants de France morts pour
la Patrie, gardons le souvenir,"

La revue LE PITON (1) a rappelé ces épreuves :

« La scène la plus atroce s'est déroulée dans la maison familiale des MELLO. Les émeutiers enfoncèrent la porte de la maison. Tous les hommes valides de la famille étaient absents, seuls restait Faustin MELLO, infirme.

Voyant entrer ces forcenés hurlants et déchaînés, les femmes s'enfermèrent dans une chambre dont la porte vola rapidement en éclats à coups de hache.

Et, c'est dans la dernière pièce de la maison que se consumma le massacre.

Quatre membres de la famille furent assassinés, une petite fille de cinq jours fut égorgée et mutilée devant sa mère qui était en train de l'allaiter.

Les émeutiers enfoncèrent le corps de l'enfant dans le ventre de sa mère après l'avoir éventrée.

Faustin MELLO, l'infirmier, fut abattu de plusieurs coups de feu. Les émeutiers s'acharnèrent sur son cadavre et lui tranchèrent les deux bras à coups de hache.

Jeanne MELLO et son fils Jean-Pierre ne durent leur salut qu'au fait que les émeutiers les crurent morts.

Dans une maison proche, à la recette postale, Mme POMMIER fut assaillie et assommée à coups de bâton.

Une défense énergique empêcha le massacre d'être aussi important qu'à EL-HALIA et l'arrivée de renforts militaires, vers 16 heures, sauva les défenseurs qui avaient à peu près complètement épuisé leurs munitions.

(1) lire : Revue LE PITON n° 49 – Avril 2001 (pages 24 et 25)

Il s'agit d'un texte extrait de « Documents sur les crimes et attentats commis en Algérie par les terroristes ». Edition (non datée), par : Société d'éditions et de régie publicitaire – ALGER.

Là, comme à EL-HALIA, les Européens furent douloureusement surpris par la soudaineté de cette attaque ; aucun Musulman ne les avaient prévenus, alors que, dans ce village, dont le maire avait refusé la venue de la troupe parce qu'il avait confiance dans le bon esprit de ses administrés, l'entente semblait régner entre les deux communautés.

Cette journée dramatique se soldait, du côté européen, par la mort de GRAF Henri, MELLO Faustin et son épouse, MELLO Marie-José (11 ans), MELLO Bernadette (5 jours), ROSSI Maxime, veuve CONGE, Mme ROSSI.

Jeanne MELLO et son fils Jean-Pierre, ainsi que Mme POMMIER étaient blessés ».

10.12.1958 Informations générales

- * La libération de la classe 56-2 B est imminente. Les effectifs partant, et qui correspondent à une grosse compagnie, pour le Bataillon, ne seraient pas remplacés.

Le bruit court que des unités seraient dissoutes dans toute l'Algérie et, en particulier, dans la « zone nord Constantinois ». Les bataillons pour cette seule zone, qui étaient au nombre de vingt huit en 1956, seraient ramenés à quinze. Les premières unités concernées seraient le 137^{ème} R.I. et le 3/67 R.A. dont la réputation est pourtant bonne. Il a même été question que le Bataillon de Corée soit dissous et qu'il s'en serait fallu d'un rien qu'il ne soit rayé de l'ordre de bataille de l'Armée.

- * Si les opérations, avec de très gros moyens engagés, se ralentissent apparemment, les activités terroristes rebelles se multiplient. Chaque jour, des personnalités civiles (ou militaires) font l'objet d'attentats, la rébellion est active partout.

Nous apprenons qu'hier une embuscade tendue par un groupe de trente rebelles, aux portes de PHILIPPEVILLE à 1 km 5 de la base arrière du 14^{ème} Régiment de chasseurs parachutistes, a coûté trois morts aux paras (un sergent, un caporal, un chasseur).

* Par ailleurs, l'africanisation des troupes se poursuit. Le Bataillon compte déjà une centaine de FSNA, moins d'ailleurs que dans certains autres unités (chez les Spahis, les officiers éviteraient de laisser leurs hommes sortir en ville avec leurs armes de crainte qu'ils ne prennent le maquis !).

« La Dépêche de Constantine » publie l'avis suivant, sous le titre : « *Admission des jeunes Musulmans aux pelotons d'EOR* » :

« ALGER – L'Etat-Major de la X^{ème} Région militaire communique :

Les jeunes Français de souche nord-africaine qui désireraient accomplir leur service militaire comme officiers de réserve pourront bénéficier, en 1959, de conditions d'admission aux pelotons d'EOR qui leur seront très favorables. Jeunes FSNA, titulaires du BPME (1) si vous désirez servir comme officiers de réserve pendant la durée de votre service militaire, adressez-vous d'urgence aux détachements du SEPR dont vous dépendez ».

12.12.1958 Devenant « unité opérationnelle de la 14^{ème} Division d'infanterie », à plein temps et en totalité, basé essentiellement à AIN-ABID, le Bataillon de Corée aura, à partir de maintenant et pour la totalité de ses effectifs, pour mission : le maintien de l'ordre à CONSTANTINE, les interventions sur le barrage électrifié de TUNISIE, la participation aux opérations militaires en zone nord Constantinoise, jusque dans les régions de COLLO et DJIDJELLI.

L'écrivain Jean-Charles JAUFFRET (2) a évoqué ce nouveau rôle du Bataillon de Corée :

« Chacun des trois corps d'armée (ALGER, ORAN, CONSTANTINE) ou division territoriale possède, en outre, une réserve opérationnelle. En 1954-1955, la 11^{ème} division d'infanterie algérienne a joué ce rôle avec ses vieux et solides RTA (régiments de tirailleurs algériens). Plus tard, une unité particulière est affectée à ce rôle essentiel de soutien immédiat. Ainsi, en 1958-1959, le célèbre Bataillon de Corée, composé d'appelés, sert de réserve opérationnelle au corps d'armée de CONSTANTINE. Ces hommes au béret noir interviennent dans tous les coups durs »

(1) B.P.M.E. / Brevet de préparation militaire élémentaire

(2) In : « Soldats en Algérie 1954-1962 » Collection « Mémoires » Editions AUTREMENT - 1961

En fait et jusqu'à la fin de 1958, seule la 2^{ème} Cie, dégagée de toute obligation de protection d'un territoire, a été « LA » compagnie opérationnelle. A ce titre, elle est très souvent intervenue sur le terrain des opérations comme réserve du secteur de CONSTANTINE.

Les autres compagnies de combat : n° 1, 3,4 et pour un instant : 5, protégeaient les bourgs et les villages, des fermes, des installations civiles, mais participaient néanmoins, occasionnellement, aux opérations de quartier ou de secteur.

C'est donc à partir de 1959 que les sièges du P.C. Bataillon, de la 2^{ème} Cie, de la « Compagnie de commandement, d'appui et des services » seront regroupés à AIN-ABID, étant précisé :

- que la 1^{ère} Cie, commandée par le Capitaine FUCHS, a été provisoirement cantonnée à SIGUS et sera ultérieurement transférée, le 27 Avril 1959, au HAMMA-PLAISANCE, à 6 km au nord de CONSTANTINE,
- que la 3^{ème} Cie, commandée par le Capitaine Louis L'HERITIER, rejoindra à la même date son cantonnement nouveau dit « La Maison du Caïd », dans la banlieue de CONSTANTINE.

14.12.1958 Information générale

- * Le Général Maurice CHALLE est nommé Commandant en Chef en ALGERIE, en remplacement du Général Raoul SALAN, appelé par le gouvernement à d'autres fonctions.

Le Général CHALLE ne dispose pas des pouvoirs civils qui sont confiés à Paul DELOUVRIER dont le titre est : « *Délégué Général en ALGERIE chargé des affaires civiles* ».

- * Le Sous-Lieutenant GUERARD part en permission libérable et quitte le Bataillon.

15.12.1958 Participation du Bataillon à l'opération ECHO 53 dans la région de MILA.

But : rechercher et détruire une bande rebelle.

La 2^{ème} Cie embarque dans les camions à 3 h. du matin et restera sur le terrain pendant 24 h.

Résultat, apparent, connu de l'opération : récupération d'une grenade.

17.12.1958 * Participation du Bataillon à l'opération RY.

Celle-ci se déroule dans la région des djebels « GUELAAT-OULED-HADJ » et « OULED-SALEM », à 10 km au sud de BERTEAUX.

BERTEAUX est un bourg situé sur le chemin départemental reliant TELERGMA à AIN-M'LILA.

La région est recouverte de végétation et les sommets du relief culminent à plus de 1.500 m.

Les résultats de cette opération ne sont pas connus.

* L'Aspirant Alain JOUFFROY est nommé sous-lieutenant.

19.12.1958 Participation du Bataillon à une opération d'une durée de plusieurs jours, dans la région d'EL-HANSER, à l'est de la « Petite Kabylie », sur la route DJIDJELLI-EL-MILIA et à 15 km de cette dernière ville.

La mission du Bataillon consiste dans le ratissage et la fouille du terrain, notamment celui de la vallée de l'OUED-TAMENDJAR.

Des accrochages se produisent chaque jour. Les Bérêts noirs font l'objet de plusieurs héliportages.

Les compagnies sont de retour aux cantonnements juste à temps pour pouvoir fêter le Réveillon.



26.12.1958 * La 2^{ème} Cie quitte définitivement la ferme LECCA (1) près de OUED-ZENATI et rejoint son cantonnement d'AIN-ABID.

(1) Dans le cadre de la réactivation, en 2000, de sa campagne contre l'Armée française, l'HUMANITE, journal du parti communiste en France, publiera sur son site WEB une série de témoignages.

Un appelé, originaire de NANTERRE, a fait part de son expérience « vécue » au sein de la 2^{ème} Cie et à la ferme LECCA pendant l'été 1958.

L'outrance des propos et l'engagement politique apparemment radical de leur auteur (qui regrette de n'avoir pu désertir) rendent ce « témoignage » pour le moins douteux. Mais, ayant existé et fait l'objet d'une diffusion publique, il ne paraît pas inutile de le rapporter (l'orthographe du texte a été respectée) :

« *Le Bataillon de Corée.*

J'étais dans le Bataillon de Corée à Oued-Zenati (à 30 km de Constantine), bataillon commandé par un disciple de LE PEN, le Colonel de SEIZE. La torture décrite par Henri ALLEG dans la Question, je l'ai côtoyée. Le local de torture se trouvait dans la ferme Lecas. Il était contigu à une chambre où se trouvaient une dizaine de soldats. La torture se faisait tous les jours et bien souvent jusqu'à tard le soir. Les excréments rentraient par le dessous de la porte de notre chambre. Devant nos protestations, ils ont bouché au béton. Mais les tortures se poursuivaient et nous entendions toujours les cris de douleur, ainsi que les voix des tortionnaires qui s'acharnaient sur leurs victimes. Nous avons poursuivi nos protestations, malgré les menaces de mort de certains engagés. Je tiens à dire qu'aux séances de tortures participaient notamment le responsable des renseignements de la région, mais aussi les capitaines D... et C... qui dirigeaient chacun une compagnie. Le Bataillon de Corée était un corps de tortionnaires dans lequel se trouvaient un nombre d'engagés dont certains avaient des tatouages de la SS. Ils avaient participé à toutes les guerres coloniales. Ces bêtes immondes, c'est comme cela qu'il faut les appeler, s'étaient fait la spécialité de « déguster » les oreilles des « fellaghas », certains étaient rétrécisseurs de têtes qu'ils posaient sur le haut de leur frigidaire comme un trophée. C'était l'horreur, j'ai toujours en tête trois souvenirs dramatiques :

* De nombreuses exactions rebelles, des incidents, sont signalés :

-à OUED-ZENATI (et, probablement en relation avec l'éloignement définitif des « Bérêts noirs ») : il s'agit de deux embuscades, d'assassinats de Musulmans, de harcèlements de postes de l'Armée,

- à CHATEAUDUN, un commando rebelle s'est infiltré, a égorgé un commerçant européen très connu, blessé deux chasseurs et a pu prendre la fuite,

- un sergent français appelé –FSE-, Chef de poste à la ferme LASSALLE, à proximité d'AIN-ABID, a mystérieusement disparu. Parti faire du footing, sans arme, il se serait dirigé vers la région de l'OUM-SETTAS. Il n'a laissé aucune trace et n'a plus donné de nouvelles. Il peut s'agir d'un enlèvement ou d'une désertion.

(1) suite de la page précédente

:

Le premier : c'est le surlendemain de notre arrivée dans ce bataillon. Nous sommes réveillés à 4 h. du matin, on nous a demandé de nous préparer, on nous fait monter dans un camion : au milieu on avait entassé une vingtaine d'Algériens. Nous avons parcouru une vingtaine de kilomètres et le camion stoppa enfin, en plein djebel. Un officier fit descendre les soldats équipés d'une mitrailleuse, puis les prisonniers. Je commençais à comprendre. L'officier leur demanda de partir, puis de courir et, dans le même mouvement, ordonna à ceux qui avaient une mitrailleuse de tirer jusqu'à l'extermination complète. C'est ce qu'ils appelaient les « corvées de bois ». Heureusement pour moi, j'avais une carabine, j'étais donc exclu de ces corvées effroyables.

Le deuxième : Ce patriote algérien torturé pendant plus de dix jours qui, malgré l'eau, les coups, la gégène, a continué à sourire à ses bourreaux sans livrer ses camarades. Ce héros a été achevé d'une balle dans la tête.

Le troisième : c'est une image vraie qui restera toute ma vie dans ma tête, de ces deux jeunes femmes mortes, serrant chacune dans leurs bras leurs bébés morts, au milieu de la cour d'une mechta calcinée, où sortait encore, de leurs vêtements qui se consumaient, de la fumée. Dans mon souvenir, cette image prend d'autant plus de relief que c'est la fin d'après-midi, avec en arrière plan un magnifique coucher de soleil. Cet après-midi là, dans la région de Guelma, tout ce qui vivait avait été exterminé, y compris les femmes enceintes, après qu'elles eurent été souvent violées. C'est une honte pour la France de s'être comportée comme ça (...) »

* Le Chef de Bataillon LELOUP, Commandant-Major, part en permission.

* L'adaptation du Bataillon à sa nouvelle situation à AIN-ABID se poursuit, avec les inévitables frottements entre civils et militaires, harkis et militaires. Le Colonel de SEZE a, d'ailleurs, prévenu l'encadrement qu'il donnerait systématiquement raison aux gendarmes en cas de difficultés futures entre eux et les Bérêts noirs.

* Le Capitaine DELHOMME part en convalescence d'une durée théorique de quatre-vingt-dix jours.

Il est probable qu'il ne reviendra pas au Bataillon, son état de santé, en partie conséquence de la blessure reçue le 8 Mai précédent n'étant pas des meilleurs.

27.12.1958 Anecdote :

Exercice d'hélicoptage à AIN-ABID (1)

Un hélicoptère PIASECKI 21 (surnommé « banane volante » à cause de sa forme) a été mis à la disposition du Bataillon pour la journée, afin que les hommes s'entraînent à embarquer et débarquer rapidement avec leur matériel, tel qu'un canon de 75 m/m SR (sans recul)

Cet engin est apprécié des soldats : il est rassurant par sa masse, il limite la fatigue des marches sans fin, il évacue nos blessés et nos malades, il transporte les prisonniers, il apporte rapidement du ravitaillement, de l'eau, des munitions, des renforts.

Conçu par les Américains pour être utilisé sur porte-avions, donc au niveau de la mer, il n'aime pas trop l'altitude d'où un certain handicap de puissance. Mais quand l'Armée française a eu besoin de s'équiper pour l'ALGERIE, il était le seul hélicoptère-cargo disponible sur le marché.

(1) Le PC du « Bataillon de Corée » puis du « 156^{ème} RI-Régiment de Corée » restera établi à AIN-ABID jusqu'au mois de Juillet 1961.

Lire : (pour la période postérieure au 20.08.1960), de René-Louis THEUROT : « La Mechta Joyeuse » - Éditions : Mémoire de notre temps – Montpellier – 3^{ème} trimestre 2006

Son entretien coûte cher, mais il a bien fallu faire avec ! Il est devenu indispensable (1).

Le Capitaine-pilote, invité au mess, fournit des informations intéressantes sur les chefs militaires qu'il connaît et les grandes opérations auxquelles il a participé. En particulier, celle où une compagnie du 9^{ème} RCP (Colonel BUCHOUD) a terriblement souffert : beaucoup de paras avaient déjà été touchés dans les appareils en l'air, avant leur posé, les rescapés provisoires rencontrant, pour leur part, l'enfer au sol.

La femme du Capitaine BOULZE, le patron de la S.A.S. d'AIN-ABID et du MAGHZEN y attaché, seconde son mari depuis quatre ans. C'est une personne aimable et compétente.

Pendant la pause d'entraînement, le pilote de la banane volante lui propose un baptême de l'air en hélicoptère. L'appareil décolle du terrain de sport de la S.A.S., emmenant en plus de Mme BOULZE, un sous-lieutenant du Bataillon qui n'était pas de service ce jour-là. Arrivé près d'un petit sommet, à quelques kilomètres de son point de départ, le pilote perd de l'altitude et approche les roues de son engin du sol. Estimant que l'hélicoptère allait se poser, le sous-lieutenant en saute pour aider la passagère à descendre, pensait-il. Mais, le pilote remet les gaz sans se poser, fait remonter l'appareil et ni lui, ni Mme BOULZE avec laquelle il discutait dans la cabine de pilotage, n'ont vu qu'il manquait un passager, ni l'ont entendu car la banane volante est un engin bruyant.

En conséquence, le sous-lieutenant est rentré à pied à AIN-ABID, d'un bon pas, moyennement rassuré par la présence du colt 45 accroché dans son étui à la ceinture.

(1) Dans le livre « Algérie 1954-1962 – Arrêt sur images inédites » édité par FNACA-GAJE, rubrique « Moyens mis en œuvre » (page 175), est publiée la photo de la première banane vue en ALGERIE en 1956. Elle n'était pas peinte et brillait au soleil, ce qui la faisait repérer à plusieurs kilomètres lorsque le soleil la transformait en immense miroir.

Elle portait, en outre, à l'époque un écusson tricolore rond sur les flancs (qui a disparu par la suite) et qui -paraît-il- représentait précisément une bonne cible, là où les rebelles devaient tirer pour atteindre à coup sûr les réservoirs de l'appareil.

29.12.1958

Anecdote :

Au cours d'un contrôle du car desservant la ligne « CONSTANTINE-GUELMA », au niveau du bourg d'AIN-ABID, les harkis du commando de sécurité du Bataillon remarquèrent une voyageuse, pouvant avoir 23/25 ans, d'origine nord-africaine mais habillée à l'européenne, plutôt jolie et paraissant délurée. Ils la firent descendre du véhicule, sans doute pour lui demander ce qu'elle pensait de la politique du « gouvernement provisoire de la république algérienne », installé au CAIRE, et l'hébergèrent dans leur cantonnement. Compréhensive, la voyageuse sut convaincre ses interrogateurs qu'elle était un partisan convaincu de l'Algérie française.

Les harkis, bons camarades, ne firent pas preuve en l'occurrence d'égoïsme et proposèrent à deux sous-lieutenants amis, qui faisaient chambre commune dans le bourg, de poursuivre l'interrogatoire en la mettant à leur disposition pour une nuit.

Vers 2 h. du matin, un des sous-lieutenants fut appelé au téléphone pour un départ immédiat en opération « coup de poing » non prévue. Le deuxième sous-lieutenant eut à raccompagner, jusqu'au local de la harka, l'intéressée toujours aimable et souriante. Mais, il fallait traverser à pied tout le bourg. Comme le couvre-feu s'appliquait dès la nuit tombée, il n'était pas question qu'une silhouette arabe, même féminine, se hasarde seule dans les rues. Ledit sous-lieutenant remplit sa mission à l'aube, mais avant le lever du jour, pour une question de discrétion : il fit enfiler à l'intéressée son propre manteau trois-quart kaki et la coiffa d'un casque militaire léger. Le couple ne fut pas intercepté par une éventuelle patrouille de « Bérêts Noirs » qui aurait sans doute été surprise de constater que les nouvelles recrues du Bataillon, en activité de nuit, avaient des cheveux longs et frisés et des jambes bien galbées.

Début Décembre 1958 : entrée des Spahis à OUED-ZENATI



RESUME des PERTES du BATAILLON (tués) pendant l'ANNEE 1958

Sous-Lieutenant	:	1
Sergent	:	1
Caporal-Chef	:	1
Caporaux	:	3
Soldats de 1 ^{ère} et 2 ^{ème} classe	:	6

soit **12 tués**

MUTATIONS et CHANGEMENTS de POSITION des OFFICIERS du BATAILLON pendant le 4^{ème} TRIMESTRE 1958
--

<u>NOMS</u>	<u>GRADES</u>	<u>DATES</u>	
Robert MARTIN	Aspirant		Venant de l'EAI de SAINT-MAIXENT
Michel FREUDENBERGER	-	16.10.1958	Nommé S/Lieutenant
Guy HANNOTIN	-	-	-
René LAUGERO	-	-	-
Jacques MARCHAIS	-	-	-
Jean-Claude PAPON	-	-	-
Gérard FOUET	Lieutenant	01.11.1958	Affecté 4 ^{ème} RT Marocains
Claude VAUTERIN	-	-	Muté Ecole Application – Services de santé
Bernard SEGUELA	S/Lieutenant	-	Libéré
Armand CAZENAVE	-	16.10.1958	Libéré
Claude HERMELINE	-	05.11.1958	Libéré
Marcel SIGNORET	-	05.11.1958	Libéré
Pierre MALESCOT	-	02.11.1958	Libéré
Robert JULIEN	Aspirant	01.12.1958	Muté Cie/Administ. région. à HUSSEIN-DEY
Alain JOUFFROY	Aspirant	16.12.1958	Nommé S/Lieutenant
Ernest CASTAGNOLI	S/Lieutenant	20.12.1958	Libéré
Philippe GUERARD	-	29.12.1958	Libéré

31 DECEMBRE 1958

Ordre de Bataille du Bataillon de Corée

C.C.A.S. cantonnée à AIN-ABID

Bertrand de SEZE	Lt-Colonel	Chef de Corps
Raoul LELOUP	Commandant	Cdt.-Major
Robert DETOUILLO	Capitaine	Capitaine OPS
Georges SCHUTZ	Capitaine	Trésorier
Jacques DUBOIS	Capitaine	Cdt. CCAS
Robert CEILLER	Lieutenant	Off. renseign.
Jean RAYNAUD	Lieutenant	Médecin-Chef
René TEINTURIER	Lieutenant	Chef section appui
Alain PICAUD	S/Lieutenant	Officier approv.
Michel FREUDENBERGER	S/Lieutenant	Officier trans.
André DISTEL	Adjudant	F./F. Off. matériel

1^{ère} Cie cantonnée à SIGUS

Paul-Aloÿs FUCHS	Capitaine	Commandant Cie
François PILLORGET	S/Lieutenant	Chef de section
Guy HANNOTIN	S/Lieutenant	Chef de section
Joseph LEGALL	Adjudant	Chef de section
René DUFFA	Sergent-Chef	Chef de section

2^{ème} Cie cantonnée à AIN ABID

Marcel DELHOMME	Capitaine	Commandant Cie
Jean-Claude MARTIN	Lieutenant	Adjoint au Cdt. de compagnie
Jacques de LANGHE	S/Lieutenant	Chef PEG (détaché)
René LAUGERO	S/Lieutenant	Chef de section
Jean-Pierre BRANCHAT	Aspirant	Chef de section

31 DECEMBRE 1958 (suite)

Ordre de Bataille du Bataillon de Corée (suite)

3^{ème} Cie cantonnée à AIN-ABID

Louis LHERITIER	Capitaine	Cdt. de Cie
Jacques BRALET	Lieutenant	Chef de section
Jacques MARCHAIS	S/Lieutenant	Chef de section
Robert MARTIN	Aspirant	Chef de section
Edouard GERBER	Adjudant	Chef de section

4^{ème} Cie cantonnée à BOU-NOUARA

Philippe ARDOUIN	Lieutenant	Cdt. de Cie
Paul MARCHAND	Lieutenant	en permission
		libérable
Alain DUPERRE	S/Lieutenant	Détaché à la
		Centaine
Jean-Claude PAPON	S/Lieutenant	Chef de section
Alain JOUFFROY	S/Lieutenant	Chef de section
Jean JESTIN	S/Lieutenant	Chef de section
Emmanuel BOISARD	Sergent-Chef	Chef de section

ANNEXE

Etat des camarades tués pendant la période : 10.08.1955/31.12.1958

Noms	Prénoms	Dates de naissance	Dates de décès
Soldat GARCIA	Joseph	04.01.1932	12.07.1956
S/Lt. MASSIANI (1)	Dominique	21.11.1932	11.02.1957
Soldat LAGEYRE	André	23.09.1934	08.04.1957
Caporal COUVREUR	Pierre, André	28.01.1932	09.05.1957
Soldat BISCAY (2)	Fabien	05.08.1934	09.05.1957
Soldat LOUVEAU (3)	Claude	28.08.1936	09.05.1957
Soldat SAVIGNY (4)	Guy, Jean	10.09.1936	09.05.1957
1 ^{ère} Classe CAILLOUEY (5)	Georges, Adrien	23.09.1934	20.05.1957
1 ^{ère} Classe SIROUET (6)	Jacques	18.10.1934	03.01.1958
Caporal PURPURA	Jean-Pierre	XXXX	03.01.1958
Soldat THIBAUT	René, Léon, Georges	24.06.1937	06.01.1958
Caporal-Chef TAFFARY (7)	Maurice, Louis	22.09.1925	11.02.1958
Soldat MONSENERGUE	Guy, Etienne	27.03.1937	11.02.1958
Caporal ZIEGER	Julien	26.07.1936	15.05.1958
Soldat MALLET	Bernard, Claude	12.04.1937	29.05.1958
S/Lt. LE LIVEC (8)	(Michel, Jean,) Julien	21.03.1933	30.05.1958
Soldat BERTIC	Roger, Marie	16.06.1936	25.06.1958
Soldat CORDIER	(Claude, Raoul) Fernand	11.08.1936	09.07.1958
Caporal BAUDOIN (9)	Jacques, Lucien	08.09.1937	17.10.1958
Sergent FAUCON	Pierre, Jean	23.07.1935	06.11.1958

- (1) Ce camarade est inhumé à LAMA (Hte Corse)
 (2) Ce camarade est inhumé à BARCUS (Pyrénées Atlantiques)
 (3) Ce camarade est inhumé à GIEL (Orne)
 (4) Le corps de ce camarade, fait prisonnier par l'ennemi, n'a pas été retrouvé
 (5) Ce camarade est inhumé à ECRAMMEVILLE (Calvados)
 (6) Ce camarade est inhumé à LUCON (Vendée)
 (7) Ce camarade est inhumé à BINIC (Côtes d'Armor)
 (8) Ce camarade est inhumé à PORT-LOUIS (Morbihan)
 (9) Ce camarade est inhumé à CHEVILLY-LARUE (Val de Marne)

BIBLIOGRAPHIE

Liste des ouvrages et des publications cités

(N.B. – Les références habituelles d'édition figurent dans les renvois en bas de pages)

A.- OUVRAGES

- * AGERON Robert « La guerre d'Algérie et les Algériens 1954-1962 »
- * BAIL René et MUELLE Raymond « Appelés en Algérie »
- * BATIGNE Jacques « La Guerre d'Algérie »
- * BERNIER Jean-Pierre « GM 100 – Combats d'Indochine après DIEN-BIEN-PHU »
- * BRANCHE Raphaëlle « La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie »
- * DELARUE Louis (Aumônier) « Avec les paras du 1^{er} REP et du 2^{ème} RPIMA »
- * DELOY Christian (Docteur) « J'étais médecin dans l'Aurès »
- * DUFOUR Pierre « Guerre d'Algérie- La Bataille des frontières »
- * FLEURY Georges « Comment l'Algérie devint Française 1830-1848 »
- * FNACA « Algérie – 1954-1962 – Arrêt sur images inédites »
- * GERARD Jean-Louis « Dictionnaire historique et biographique de la guerre d'Algérie »
- * GUEMRICHE Salah « Un été sans Juillet »
- * JAUFFRET Jean-Claude « Soldats en Algérie – 1954-1962 »
- * LE MIRE Olivier (Lieutenant-Colonel) « L'assaut de Crévecoeur »
- * LERIBEL Michel « Les djebels de l'illusion »
- * MEYSONNIER Fernand « Paroles de bourreau »
- * MINISTERE de l'ALGERIE « Documents sur les crimes commis en Algérie par les terroristes »
- * MINISTERE de l'ALGERIE « Aspects véritables de la rébellion algérienne »
- * MIQUEL Pierre « La guerre d'Algérie »
- * MONTAGNON Pierre « La guerre d'Algérie »
- * PELLETIER Jean-François « Le Bataillon français de l'ONU en Corée – Historique 1950-1953 »
- * QUINTARD Robert – Correspondance (inédite)
- * RENAUD Patrick « le 14^{ème} RCP – Les paras oubliés »
- * RENAUD Patrick « Aviateurs en guerre – Afrique du Nord – 1954-1962 »
- * ROBIN Georges (Commandant) « Commandant rebelle »
- * SALVAN Jean (Général) « Soldat de la guerre – Soldat de la paix »
- * SIMON Guy (Général) « Le Commando d'Extrême-Orient »
- * STEU Edmond « La Malguerre – Chronique irrémédiable »
- * THEUROT Louis-René « La Mechta joyeuse »
- * VIDAL-NAQUET Pierre « Les crimes de l'armée française en Algérie 1954-1962 »

BIBLIOGRAPHIE (suite)

B.- PERIODIQUES

- * L'Ancien d'Algérie (Publication FNACA)
- * An Nasz (La Victoire) (Publication algérienne en langue française)
- * Le Bled (Journal de l'Armée)
- * Bulletin Région « EST » de l'Association des Anciens du Bataillon de Corée
- * Le Combattant d'Indochine et de l'union française (revue mensuelle)
- * La Dépêche de Constantine (quotidien)
- * l'Express (hebdomadaire)
- * Le Figaro (quotidien)
- * Le Figaro-Magazine (hebdomadaire)
- * Képi-Blanc (Revue des Anciens de la Légion Etrangère)
- * Le Piton (Revue de l'Association des Anciens du Bataillon de Corée)
- * Revue trimestrielle d'histoire – n° 208
- * La Voix du Combattant (publication mensuelle de l'U.N.C.)

